This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bibliothèque

DE

18

Bibliothèque

DE

18

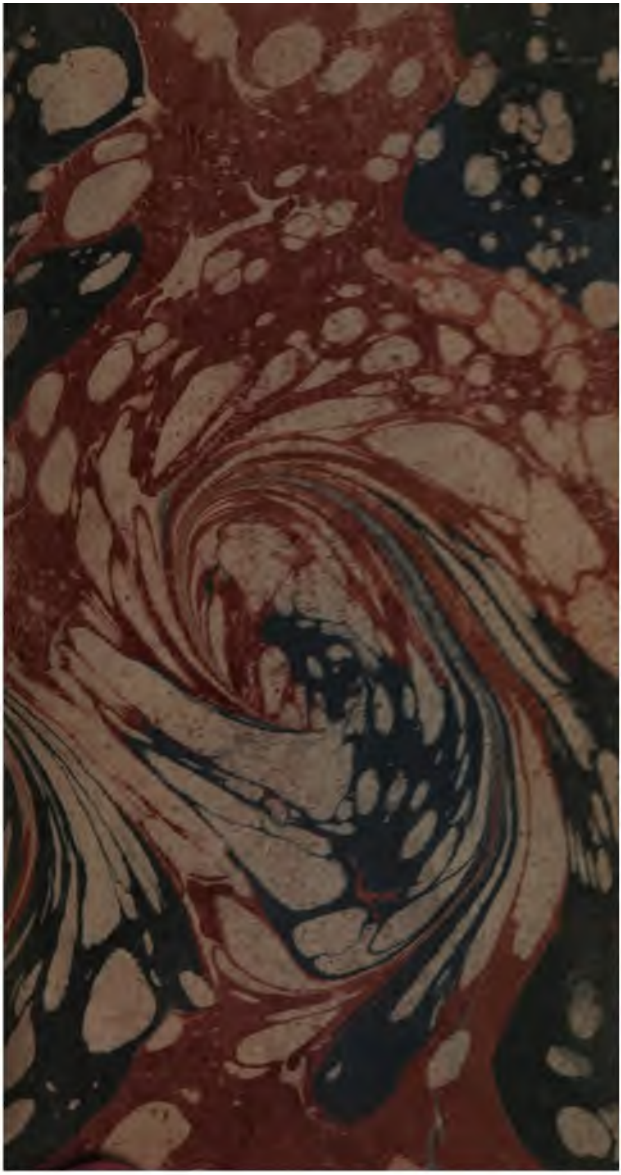

Bibliothèque

DE

18

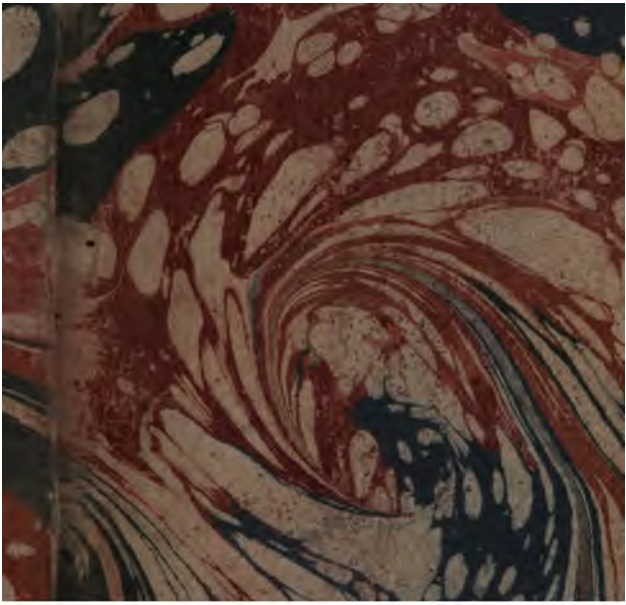

Bibliothèqu

DE

18

LETTRES
SUR
QUELQUES ECRITS DE CE TEMPS.

PAR M. Elie Catherine FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

Parcere personis, dicere de vitiis. Martial.

TOME DOUZIÉME.

A NANCY.
Et se trouvent à Paris,
Chez DUCHESNE, Libraire, rue saint Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint Benoît, au Temple du Goût.

M. D. C C. LIII.

AVERTISSEMENT.

CET Ouvrage périodique forme juſqu'à préſent 51 Cahiers ou onze Volumes in-12. Il en paroîtra deſormais un Cahier tous les dix jours. Le prix de chaque Cahier eſt de 12 ſols, & le Volume 3 liv. chaque Volume contenant cinq Cahiers.

Le Libraire qui les diſtribue à Paris, donne avis qu'il s'eſt arrangé pour les envoyer en Province par la Poſte, moyennant quatre ſols par cahier. Il les envoyera auſſi par toutes les autres voies qu'on lui indiquera. Les perſonnes de Province qui ſouhaiteront ces Feuilles, ſont priées de donner quelque connoiſſance à Paris pour répondre du payement, qui ſe fera de ſix mois en ſix mois du jour de la demande, à moins qu'on n'aime mieux payer d'avance.

Les perſonnes de Paris qui déſireront qu'on leur porte ces mêmes Feuilles chez elles, n'ont qu'à envoyer au Libraire leurs noms & leurs demeures.

Ceux qui voudront écrire au Libraire, ou adreſſer à l'Auteur des Livres ou des reflexions de Littérature, dont ils ſouhaiteront qu'on parle dans les Feuilles, auront la bonté d'affranchir le port de leurs Lettres & de leurs paquets.

Les Obſervations ſur la Littérature Moderne, *par* M. l'Abbé de la Porte, *ſe trouvent chez le même Libraire. Elles compoſent neuf Volumes, qui ſont du même prix que ceux des* Lettres. *Les* Obſervations ſur l'Eſprit des Loix, *du même Auteur, ſe vendent 3 liv.*

Les perſonnes à qui on envoye ces Feüilles, ſont priées de faire payer exactement au bout de ſix mois.

Rom. Lang.
Privat
3-7-27
14340

LETTRES SUR QUELQUES ECRITS DE CE TEMPS.

LETTRE I.

LE commencement de la plûpart des Monarchies eſt un cahos que l'obſcurité des anciens monumens rend preſque toujours impénétrable. Quelle confuſion ne cauſent pas dans notre hiſtoire les évenemens qui précèdent le regne de *Clovis*? Tout ce qui remonte au-delà du baptême de ce Prince n'eſt appuyé que ſur des conjectures. Voici cependant un Hiſtorien qui a entrepris de faire ſortir des ténèbres les premiers temps de notre Empire. L'Auteur de l'*Hiſtoire ancienne des Francs* ſe propoſe de marquer la ſucceſſion de leurs Rois, & de faire connoître la ſuite de leur gouvernement. Hiſtoire Ancienne des Francs.

depuis *Saturne* juſqu'à *Clovis*. Vous attendiez-vous, Monſieur, à trouver dans la liſte des Rois & des Reines de France les noms de *Saturne* & de *Rhée*, de *Pluton* & de *Proſerpine ?*

Les *Gomariens*, qui tiroient leur origine de *Gomer* fils aîné de *Japhet*, vinrent s'établir dans les contrées qu'arroſe le *Thermodon*. *Tit* ou *Theut*, deſcendant de *Gomer*, regnoit ſur ces Peuples qui, de ſon nom, prirent celui de *Titans*. *Manée*, fils de *Tit*, ſuccéda à ſon père, & eut un fils nommé *Acmon*, qui regna après lui. *Acmon* entra dans la Phrygie, y bâtit une Ville, & étendit ſes conquêtes bien avant en Europe. *Urane* ſon fils, que les Grecs ont appellé le *Ciel*, fut le père de *Saturne*, à qui vous ſçavez que *Jupiter* fit la guerre, & qu'il chaſſa de ſon trône. *Jupiter* ayant vaincu & diſperſé ſes ennemis, les pourſuivit juſqu'aux extrêmités de l'Occident. Il leur livra encore une bataille en Eſpagne ; & la victoire décida en faveur de ce Prince de l'Empire des Titans. Cet Empire s'étendoit, dit l'Auteur, depuis l'Euphrate juſqu'aux extrêmités de l'Eſpagne. *Jupiter* donna à ſon frère *Pluton* les Provinces qui étoient vers l'Occident ; c'eſt-à-dire, l'Eſpagne, les

Gaules, & une partie de la Germanie. Après la mort de *Pluton*, *Mercure* ſon neveu, & fils de *Jupiter*, lui ſuccéda. Il ſe nommoit auſſi *Theutat*; & c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de *Theutons*, Peuples d'Allemagne; à moins qu'on n'aime mieux le faire dériver de celui de *Theut*, premier Roi des Titans.

Depuis *Mercure* juſqu'à nos premiers monumens hiſtoriques, nous n'avons rien de bien certain ſur ce qui regarde les Gaulois & les Theutons. Notre Hiſtorien remplit le vuide de ces temps d'obſcurité. Après le regne des Princes Titans, les *Druides* & les *Bardes* ſuccéderent aux *Curetes* dans tout ce qui concerne la Religion, & perpétuerent leurs ſuperſtitions & leurs extravagances. Quant au gouvernement civil, chaque père de famille en étoit le Légiſlateur & le Juge. Il ſe forma des Républiques de pluſieurs familles réunies, & qui n'avoient toutes qu'une même origine; les plus vertueux en étoient les Chefs, & on leur donnoit le nom de Rois. Chaque Peuple avoit donc ſon Roi particulier, & tous ces Rois choiſiſſoient entr'eux un premier Chef, dont tous les autres reconnoiſſoient la primatie. Cette forme de gouvernement ſe conſerva parmi les

Peuples de l'Europe Occidentale, & particulièrement parmi les Theutons, dont nous tirons notre origine. Une Colonie de ces Peuples étoit venue dans les Gaules, & y avoit bâti la Ville de Toulouſe. Après s'être prodigieuſement multipliée durant l'eſpace de pluſieurs ſiècles, elle ſe trouva trop reſſerrée dans le Pays qu'elle habitoit. Il s'en détacha une Colonie nouvelle, qui retourna s'établir au-delà du Rhin. Elle ſe fixa d'abord dn côté de la Weſtphalie, où elle n'eut pas de peine à reprendre les mœurs d'une Nation dont elle étoit iſſue. Les Theutons reçurent ces nouveaux hôtes avec beaucoup de joie ; ils firent alliance avec eux, & en tirerent de grands ſecours dans les différentes guerres qu'ils eurent avec leurs voiſins. C'eſt de cette petite Colonie, Monſieur, qu'eſt ſortie la Nation Françoiſe, connue dans les anciennes Hiſtoires ſous les noms de *Newmages*, de *Sicambres* & de *Franes* qu'elle a eus ſucceſſivement, & dont le dernier a été porté au comble de la gloire. Le premier de leurs Rois dont il ſoit ici fait mention, ſe nommoit *Antenor*. Il vivoit plus de quatre cens cinquante ans avant la naiſſance de Jeſus-

Chriſt, & il mourut avec un grand nombre de ſes ſujets en combattant pour les Theutons contre les Daces. Son fils aîné *Marcomir* lui ſuccéda ; car c'étoit dès-lors une coutume chez ces Peuples, quand le Prince défunt avoit pluſieurs enfans, d'élire l'aîné des fils pour le remplacer. Si le Roi ne laiſſoit point d'enfans mâles, on éliſoit pour ſucceſſeur celui des Princes du ſang qui étoit le plus capable de bien regner, en ſuivant néanmoins l'ordre de primogéniture. Ce même uſage s'obſervoit auſſi pour la ſucceſſion aux grands Fiefs ; & c'eſt l'origine que donne l'Auteur à la fameuſe *Loi Salique*, ainſi appellée, dit-il de la rivière de *Sala*, aujourd'hui *Iſſel*, qui traverſoit alors le pays des Francs. Cette Loi fut inſtituée dans une aſſemblée générale de la Nation auprès de cette rivière, qui étoit comme le centre du Royaume.

Marcomir régla avec ſes voiſins les limites de ſes Etats. Il fit le dénombrement de ſes ſujets capables de porter les armes ; le nombre montoit à plus de cent quatre vingt mille hommes, avec leſquels il ſe propoſa de faire de nouvelles conquêtes. Il fit en effet dans les Gaules de fréquentes excurſions, dont

il retiroit toujours quelques ſolides avantages. Ses Peuples n'en étoient pas moins aimés des Theutons leurs voiſins, qui leur avoient donné le nom de *Nevmages*, qui ſignifie nouveaux amis, ou nouveaux parens. Mais ce que *Marcomir* fit de plus avantageux pour ſa Nation, fut de marier *Antenor* ſon fils aîné avec *Cambra*, fille du Roi de la Grande-Bretagne. Cette Princeſſe joignoit à une grande beauté une prudence encore plus rare. Les affaires les plus conſidérables lui étoient communiquées par le Roi ſon mari, qui venoit de monter ſur le trône après la mort de ſon père; & ce Prince ne pouvoit mieux faire que de déférer à ſes avis. Ce fut elle qui contribua le plus à adoucir les mœurs de ſes nouveaux ſujets, à régler les Loix de la Nation, à faire bâtir des Villes dans l'intérieur du Royaume, & des Places de défenſe ſur la frontière. Les femmes apprirent d'elle à ſemer, cultiver & filer le lin, à faire de la toile, & à l'employer à différens uſages. Enfin elle tranſporta chez les *Nevmages* tous les uſages de ſon pays; & ces Peuples eurent pour elle une ſi grande vénération, qu'ils lui déférerent les honneurs divins après ſa mort. La haute eſtime qu'on avoit pour

cette Princeſſe dans toute l'Allemagne, donna lieu à un proverbe qui mérite d'être rapporté. Quand quelqu'un, par ſes diſcours ou par ſes actions, affectoit plus de prudence & plus de ſagacité que les autres, on ſe mocquoit de lui, & l'on s'écrioit : *Sicamber !* comme ſi on eût dit : Ne prétends-tu pas être auſſi ſage que la Reine *Cambra* ? De-là eſt venu le nom de *Sicambres*, qui fut depuis donné à notre Nation.

Priam, fils unique d'*Antenor* & de la Reine *Cambra*, ſuccéda à ſon père, & regna ſur les Sicambres durant l'eſpace de vingt-ſix ans. C'eſt ſous ſon regne que fut fondée la Ville de Nimégue, ou *Neomagus*, ainſi nommée en mémoire du nom de *Newmages* qu'avoit eu la Nation Françoiſe lors de ſon établiſſement fixe dans la Germanie. Les Rois Francs y firent pendant quelque temps leur réſidence ; mais ils choiſirent la Ville de *Dordrecht*, bâtie ſous le même regne, pour la Capitale de leur Empire. *Priam* y fit batir un Temple à l'honneur de *Jupiter*, & nomma *Théocal*, Prince de ſa Maiſon, pour en être le Pontife & le ſouverain Sacrificateur. Ce *Théocal* écrivit les faits mémorables des Rois de ſa Nation en vimes Tudeſques,

que la jeuneſſe étoit obligée d'apprendre par cœur, & de réciter dans le Temple les jours de fêtes. Cet uſage fut aboli dans la ſuite par *Louis le Debonnaire*, au grand préjudice de notre Hiſtoire. Ce Prince craignant que ces vers n'entretinſſent le goût de l'idolâtrie, leur ſubſtitua la traduction de l'Ecriture Sainte dans la même Langue, pour tenir lieu aux François de cette première étude Payenne.

Après la mort de *Priam*, ſon fils *Helenus* fut proclamé Roi des Sicambres. Il fut auſſi bon, auſſi affable, auſſi humain pour ſes ſujets, qu'il montra de cruauté & de barbarie pour les eſclaves qu'il prenoit à la guerre. Il leur enlevoit leurs enfans, & les immoloit ſur les autels de *Pallas*, pour qui il avoit une ſingulière vénération. C'eſt ici la première fois qu'on voit dans nos Annales couler le ſang humain ſur les autels des faux Dieux; culte abominable, qui ne fit dans la ſuite que trop de progrès. La dévotion de *Priam* pour la Déeſſe *Pallas* provenoit de ſon amour pour la guerre. Il la fit d'abord avec ſuccès; mais la fortune ne lui fut pas toujours favorable. Après bien des conquêtes qu'il ne put conſerver, il

laiſſa à ſon fils *Dioclès* les ſeules poſſeſſions qu'il tenoit du Roi ſon père.

Le regne de *Dioclès* fut long & glorieux. Il gagna contre les Gaulois une bataille célèbre, la première qu'on trouve détaillée dans notre Hiſtoire. Cette victoire aggrandit conſidérablement ſes Etats en deça de la Meuſe, & rendit le nom des Sicambres plus redoutable que jamais dans les Gaules. *Tacite* attribue la valeur de ces Peuples à l'uſage où ils étoient de conduire leurs femmes à la guerre, afin qu'elles fuſſent les témoins de leur bravoure, & les hérauts de leur gloire. C'eſt auprès d'elles qu'ils ſe retiroient quand ils étoient bleſſés, & elles avoient le courage de ſucer leurs playes, & de leur porter des rafraîchiſſemens dans le combat. Des armées entières ſur le point d'être défaites, ont été rétablies par le cri des femmes qui venoient ſe préſenter aux coups, & montroient de près aux ſoldats leur ſein découvert pour les exhorter à faire leur devoir. Telles étoient les illuſtres mères de nos Dames Françoiſes, qui conſervent encore, mais par d'autres vûes, l'ancien uſage de découvrir leur ſein. La paſſion de la chaſſe entretenoit chez les Sicambres leur amour pour la guerre.

Les jeunes gens qui avoient tué le plus de bêtes ſauvages, étoient admis avec diſtinction à la profeſſion des armes. Ils écorchoient ces mêmes bêtes; & après en avoir fait ſécher la peau, ils s'en faiſoient un habit de guerre; ils laiſſoient les cornes à la tête de la peau pour relever leur taille. Ce vêtement étoit attaché par une agraffe ſur leur poitrine, afin qu'il tint ſur leurs épaules; & ils avoient inventé de longs pavois qui les couvroient de la poitrine juſqu'aux pieds; de ſorte que l'ennemi n'appercevoit par deſſus qu'une tête d'homme, revêtue des dépouilles d'un buffle. C'eſt de cet uſage que nous primes dans la ſuite celui des caſques & des cimiers. Les Francs n'avoient point d'oſtentation dans leurs équipages de guerre; ils bigarroient ſeulement leurs écus de quelques couleurs variées; & de-là ſe ſont formés les émaux dans nos Armoiries.

Après un regne de trente-neuf ans, *Dioclès* mourut, & laiſſa ſon Royaume à l'aîné de ſes fils *Helenus* II. Ce dernier ne regna que quatorze ans, après leſquels il fut dépoſé dans une aſſemblée générale de la Nation, & contraint de mener une vie privée,

comme un Prince inutile & nuisible à sa Patrie. C'étoit en effet un Roi fainéant & voluptueux qui ne se soucioit d'aucune affaire, & ne sortoit point de son Palais, où il étoit toujours environné de ses Concubines. La même assemblée élut *Basan*, le plus jeune des fils de *Dioclès*, pour succéder à son frère. C'est ici le premier exemple d'exhérédation, & la première infraction à la Loi Salique. L'Auteur finit le premier Tome de son Histoire par l'élection de *Basan*. Son regne fera le commencement du second volume, qui ne paroit point encore. On ne le donnera au Public que lorsqu'on se sera assuré que le premier aura été reçu favorablement. Je ne vous parle pas, Monsieur, de quatre Pièces particulières qui précédent, dans ce premier Tome, l'*Histoire ancienne des Francs*. L'une explique le dessein de cet ouvrage en général & en particulier; la seconde est un *Discours préliminaire*, où l'Historien expose la difficulté de son travail, les sources où il a puisé, & les autorités qu'il a été obligé de suivre. La troisième est un autre *Discours sur l'ancien Gouvernement Militaire des Francs*, qui n'ajoute rien à ce qui se trouve répandu dans le cours de l'ouvrage. La

quatrième enfin eſt un *Eſſai de méthode ſur l'Art hiſtorique.* Ce morceau, quoique du même Auteur, n'eſt point ici à ſa place ; il avoit même déja été imprimé ailleurs, & il n'a aucun rapport avec l'Hiſtoire des anciens Francs. On dit dans une note que c'eſt ſans l'aveu de l'Auteur qu'il paroit dans ce volume, qui par ce moyen a acquis une groſſeur raiſonnable. Il ſe vend chez *Chaubert* à l'entrée du Quai des Auguſtins à la Renommée ; & chez *Claude Hériſſant*, fils, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or. Ce premier Tome eſt plein de recherches, & ne peut manquer d'être accueilli des Sçavans qui cependant ſont en trop petit nombre & trop jaloux de leurs ſyſtêmes particuliers, pour faire la réputation d'un Livre dont l'Auteur n'eſt pas toujours de leur ſentiment.

Les écarts de l'imagination.

Jamais Poëme, Monſieur, ne fut mieux nommé que celui qui vient de paroître ſous ce titre : *Les écarts de l'Imagination, Epître à M. d'Alembert, par M. le Clerc de Montmerci.* Bon Dieu ! Quels *écarts !* Quelle confuſion ! Quel cahos ! Quelle maſſe informe ! Cette Epître contient plus de deux mille trois

tens vers ; & le Poëte, pour en juſtifier la mortelle longueur, dit dans un Avertiſſement, qu'*il ſuffit que la perſonne à qui on l'adreſſe ait la patience ou la politeſſe d'en ſoutenir la lecture.* Dans ce cas ce n'étoit pas la peine de la faire imprimer. Il ſuffiſoit que M. *le Clerc* priât très-inſtamment M. d'*Alembert* d'avoir la patience ou la politeſſe de la lire tout ſeul.

L'Auteur, dans la même Préface, en veut aux Critiques, je ne ſçais par quel motif, ſi ce n'eſt pour s'en venger d'avance. Ils ont tort, ſelon lui, de remarquer que les Lettres commencent à ſubir parmi nous le même ſort qu'elles ont eu à Rome après le regne d'*Auguſte*, & pour démontrer que notre ſiècle vaut pour le moins le précédent, il cite *l'Eſprit des Loix*, *l'Hiſtoire du ſiècle de Louis XIV*, *la Henriade*, *l'Hiſtoire Naturelle*, *les Plaidoyers de Cochin*, *les Sermons de Maſſillon*, *les Opéra de Rameau*, *les Portraits de la Tour*, *l'Encyclopédie*. On n'a garde de fermer les yeux ſur le mérite de ces ouvrages. Malheur aux eſprits bornés ou prévenus qui n'en connoiſſent pas le prix, aux cœurs inſenſibles ou corrompus qui n'en ſentent pas les beautés. Mais de bonne foi, nos richeſſes, quelque conſidérables qu'elles

soient, peuvent-elles entrer en comparaison avec celles du dernier âge ? Possédons-nous un *Corneille*, un *Racine*, un *Molière*, un *Regnard*, un *Despréaux*, un *la Fontaine*, un *Quinault*, un *Bossuet*, un *Bourdaloue*, un *Fénelon*, un *la Bruyère*, un *Paschal*, un d'*Arnaud*, un *Saint-Evremont*, un *Saint-Réal*, un *le Brun*, un *le Sueur*, & mille autres ? Je dis plus ; tel homme est aujourd'hui regardé comme un génie supérieur, qui, sous le feu Roi, eût été relegué dans la classe des médiocres. Les Critiques seront-ils donc toujours accusés de mauvaise humeur, de faux goût, de rivalités odieuses, de haine contre leurs contemporains, parce qu'ils ne les mettront pas au-dessus, ni même au niveau des grands esprits que la France a produits sous le dernier regne ?

Non content des éloges rimés & multipliés jusqu'à la satiété, que M. *le Clerc* donne à M. *de Voltaire* dans son Epître, il le loue encore à toute outrance dans son Avertissement. " Orateur, Historien, Poëte, Philosophe, excellent Cri-
„ tique, homme du goût le plus fin
„ dans tous les beaux Arts, ce génie
„ universel est un phénomène qui n'a-
„ voit point paru, même dans les siècles

„ les plus fameux, & l'on n'en doit plus
„ attendre un ſemblable. Ce merveilleux
„ génie étoit deſtiné pour le ſiècle de
„ *Louis* XV. „

Si quelques Lecteurs s'aviſoient d'être choqués du peu d'ordre qui regne dans cette Epître ; le Poëte les ſupplie de ſe ſouvenir qu'on peut appliquer à l'*Imagination* ces deux vers :

Son ſtyle impétueux ſouvent marche au haſard ;
Chez elle un beau deſordre eſt un effet de l'Art.

Il conſent qu'ils prennent ſa Pièce pour une Ode de plus de deux mille vers ; à la bonne heure. Mais M. *le Clerc* n'a pas fait aſſez d'attention à l'epithète que le ſévère *Boileau* donne à *deſordre*. Il exige qu'il ſoit *beau*. Au reſte ſi cet ouvrage déplaît au Public, l'Auteur nous apprend qu'*il étoit conſolé même avant que de le commencer* : cette précaution eſt aſſez bonne.

Pour moi je ſçais un gré infini à M. *le Clerc* de ſes *écarts*. Il me diſpenſe de garder quelque ordre dans le compte très-ſuccinct que je vais vous rendre de ſon Poëme. Il dit à M. d'*Alembert* que

Diogène vivoit parmi nous, il ne chercheroit plus un homme ; & jettant là ſa lanterne,

Plus content qu'*Archimède*, & d'un ton élevé,
Cent fois il rediroit : *Enfin je l'ai trouvé.*

Si ce compliment n'eſt pas neuf, du moins il eſt clair. Mais voici, ſi je ne me trompe, du pompeux galimathias. Le Poëte parle du Temple de l'*Imagination.*

Son éloge eſt fait par *Eraſme* ;
Et devant la Divinité
Brûle pendant l'Eternité
La Lampe de l'Enthouſiaſme.
Ce feu ſe tient en l'air ſans être ſuſpendu ;
On ſçait que de l'Olympe il nous eſt deſcendu :
. . . . . .
Lorſque de *Jupiter* la main toute-puiſſante
Veut du corps d'un grand homme arranger les reſſorts ;
Pour en faire ſortir les plus nobles tranſports,
Il en ſuſpend le cœur ſur cette Lampe ardente.

M. *le Clerc* fait défiler devant lui tous les Auteurs célèbres. Il prétend que

Céſar, né ſous Louis XIV, auroit fait *Rodogune ;* que *Corneille* auroit tiré l'épée à Pharſale ; qu'il auroit remporté la victoire, & que les Romains l'auroient proclamé Empereur. Il dit de *Quinault :*

Quel grand *Opérateur* ſe préſente à ſon tour ?
Quinault, herboriſant dans les bois d'Idalie,
En rapporte un ſecret pour jouir de la vie.

Voici qui eſt bien plus joli ; on accorde une place à *Boileau* dans le Temple de l'Imagination, *comme ayant fait le Lutrin.* Le *Sceau* du *Taſſoni* eſt transformé en Bénitier, & *la Boucle de cheveux* de *Pope* en Goupillon. Je ne plaiſante point, Monſieur, écoutez plutôt les vers.

C'étoit pour mettre l'eau ſacrée
Qu'on enleva le Sceau qu'a chanté *Taſſoni :*
La Boucle de cheveux que *Pope* a célébrée
Servit de goupillon quand l'Autel fut béni.

Par une fine alluſion au *Vert-vert* & à la *Chartreuſe* de M. *Greſſet*, on dit de ce Poëte aimable :

Non loin de ce Chantre ſublime *
Brille l'image de *Greſſet.*

* *Rouſſeau.*

C'eſt de ſa propre main que l'on a ſon portrait ;
Il s'eſt peint en Chartreux, qui crut pouvoir ſans crime
Offrir à Sœur Agnès un joli Perroquet.

M. *de Montmerci* rend un juſte hommage à feue Madame la Marquiſe *du Châtelet* ; il la conduit dans l'Elyſée ; là *Salluſte*, *Horace*, *Ciceron*, *Térence*, *Sophocle*, *Virgile* & *Newton*, parlant tous à la fois, demandent à l'Uranie de notre ſiècle des nouvelles *de leur ami Voltaire*. *Henri* IV & *Louis* XIV ſont *réjouis* d'entendre cet illuſtre nom ; *Charle* XII jure par le Dieu Mars que s'il revoyoit la lumière, ſon épée mettroit à la raiſon les envieux de *ſon cher Hiſtorien*. Le bon *Henri* IV s'exprime en ces termes au ſujet du même Auteur :

Il peut bien ſe promettre un ami très fidelle ;
Oui, foi de Gentilhomme, il eſt sûr de mon cœur :
Ce n'eſt pas ſeulement pour m'avoir peint vainqueur ;
C'eſt qu'il parla de toi, ma chère Gabrielle.

Les adorateurs des mauvais Poëtes

ſont comparés aux Egyptiens qui rendoient des honneurs divins aux Chats :

Réſervons nôtre encens & nos plus belles fleurs
Pour ces Maîtres fameux du Soc & du Cothurne ;
Et laiſſons un payen prodiguer des honneurs
A tous ces animaux miaulans & grondeurs,
Qui tenant ſur les toits leur Concile nocturne,
Entrent dans le Dortoir des Verſificateurs ;
Et ſautent librement ſur les lits des neuf Sœurs.

M. *le Clerc* décrit la pompe funèbre de M. *de Fontenelle*, avant qu'il ſoit mort. Douze Amours porteront le cercueil ; on mettra ſa houlette ſur le drap mortuaire. Quatre autres Amours porteront, l'un ſa plume, l'autre ſon compas, le troiſiéme ſa pannetière, & le quatriéme ſa muſette. *Pallas* reglera la marche ; *Venus* otera *ſa belle agraffe* & l'enfermera dans la tombe avec M. *de Fontenelle*. On dreſſera *un galant Catafalque*, & M. *d'Alembert* prononcera l'Oraiſon funèbre.

L'Auteur finit par un compliment qui n'eſt point trivial ; il eſt en termes Algébriques ; le Poëte emprunte le langage de ſon Héros pour le louer dignement :

Mais malgré tes talens juſtement admirés ;
Il reſte à tes Calculs un Problême impoſſible :
De l'amitié d'un cœur pour toi le plus ſenſible
Ils n'exprimeroient pas la force & les dégrés.
Le point où les beaux Arts te mettront dans l'Hiſtoire,
Eſt encore au deſſus de tes ſolutions :
Et tu ne peux jamais par tes Equations
Déterminer l'inſtant où finira ta gloire.

Malgré le Phœbus, les extravagantes, les plaiſanteries bourgeoiſes, les burleſques platitudes dont ce Poëme eſt rempli, croiriez vous, Monſieur, qu'on voit que l'Auteur a de l'eſprit, même du génie ; de ce génie à la vérité que *Virgile* trouvoit dans *Ennius*. A travers le fatras obſcur de ſon Epître on demêle quelques traits d'imagination aſſez heureux ; des étincelles s'échapent de tems en tems de cette épaiſſe & noire fumée. Je vous avoue que j'avois une autre opinion de M. *le Clerc* ; je le croyois capable de faire mieux.

Guériſons électriques.

Les Cures Electriques faites à Stockhom par les ſoins vigilans & ſous les yeux éclairés de M. le Baron *de Scheffer*

ont engagé, Monſieur, un habile Phyſicien de notre Nation à tenter les mêmes expériences. Une Lettre que m'a adreſſée le P. *Berthier*, de l'Oratoire, Correſpondant de notre Académie des Sciences & membre de celle d'Angers, nous annonce que cette tentative n'a pas été vaine. „ Après avoir lû, Mon„ ſieur, la Lettre de M. le Baron *de Schef„ fer* que vous avez inſérée dans le dixié„ me Volume de vos Feuilles page 287, „ j'etois jaloux de la prédilection de „ l'Electricité pour la Suède, lorſqu'il „ me vint un mal de dent fort à pro„ pos, ſi jamais mal peut venir à pro„ pos. Je courus ſur le champ chez „ un célébre Phyſicien, * qui a particu„ lièrement étudié l'Electricité, dans la„ quelle il a fait pluſieurs belles décou„ vertes. J'emmenai avec moi un Rec„ teur ou Curé d'Alſace qui ſe plai„ gnoit d'une ſurdité à une oreille. Nous „ fumes Electriſés à peu près à la Sué„ doiſe, & ma douleur ceſſa entiere„ ment au bout d'une petite demie heure „ d'opération. J'attendis deux jours à

* M. *le Roy*, de l'Académie des Sciences, fils du célebre Horloger M. *Julien le Roy*.

„ chanter victoire, pour voir ſi la flu-
„xion, par où mes maux de dents
„ ont coutume de finir, ne viendroit
„ pas; & comme rien n'eſt venu juſ-
„ qu'aujourd'hui, je crois, par recon-
„ noiſſance, devoir rendre des actions
„ publiques de graces à ma bienfai-
„ ctrice l'Electricité, & à mon bienfai-
„ cteur M. le Baron *de Scheffer*. Je n'ou-
„ bliai pas mon compagnon. J'allai le
„ lendemain avec empreſſement deman-
„ der ſon ſort à mon Guériſſeur, qui
„ me dit qu'il l'avoit aſſuré qu'il étoit
„ guéri auſſi bien que moi. Je ſçais ce
„ qu'on peut dire; que le mal de dent
„ avoit peut-être à paſſer dans ce mo-
„ ment; qu'il faut reïterer pluſieurs fois
„ l'expérience pour être aſſuré de la
„ cauſe. Je conviens de tout cela pour
„ mon mal de dent. Mais voici une ſur-
„ dité qui n'eſt pas la même choſe, &
„ voilà dumoins deux eſſais en France
„ qui doivent former un heureux pré-
„ jugé en faveur de l'Electricité Médi-
„ cale. J'ai l'honneur d'être, &c.

M. le Baron *de Scheffer* avoit deſſein de m'envoyer un Mémoire détaillé ſur les guériſons ſurprenantes opérées en Suède. Mais il m'a fait l'honneur de m'écrire

m'écrire que ce Mémoire, quelque circonſtancié qu'il fût, ne rempliroit pas ſuffiſamment ſes vûes. Il a imaginé un moyen plus sûr de conſtater la vérité des prodiges : ça été de déterminer le jeune Medecin, qui eſt le grand faiſeur de miracles à Stockhom, à entreprendre un voyage en France. Il apportera la même boule, les mêmes inſtrumens, dont il s'eſt ſervi dans ſa patrie ; & comme la main ſera auſſi la même, il ſera dumoins décidé, ſuppoſé que les expériences n'ayent aucun ſuccès, que la différence de notre athmoſphère à celle de Suède en eſt l'unique cauſe. Cette vérité ne ſera pas inutile pour la perfection de la Théorie de l'Electricité. Mais, après les deux épreuves de M. *le Roy*, il y a tout lieu de penſer que le jeune Médecin de Suède ne réuſſira pas moins à Paris qu'à Stockholm ; il eſt actuellement en route.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Octobre
1753.

LETTRE II.

Hiſtoire de l'Académe. des Belles-Lettres.

NOTRE Académie des Belles-Lettres, Monſieur, eſt originairement ſortie du ſein de l'Académie Françoiſe. LOUIS XIV, jaloux de laiſſer après lui des monumens de ſon goût pour les Sciences & pour les Arts, & peut-être encore plus occupé de tranſmettre à la Poſtérité une juſte idée de ſa grandeur, ſouſcrivit en 1663 au projet d'une Compagnie, dont l'objet ſeroit de travailler aux Inſcriptions, aux Deviſes & aux Médailles. Cette Compagnie ne fut d'abord formée que de quatre Académiciens François, qui s'aſſembloient dans la Bibliothèque de M. *Colbert*. On compte parmi leurs premiers travaux le ſujet des deſſeins des Tapiſſeries du Roi. Ils firent enſuite des Deviſes pour les Jettons du Tréſor Royal, des Parties Caſuelles, des Bâtimens, de la Marine, de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres. Enfin, ils entreprirent de faire par Médailles une hiſtoire ſuivie des principaux évenemens du regne de leur fondateur ; cet ouvrage occupa

long-temps les nouveaux Académiciens, dont le nombre s'étoit accru.

M. *Colbert* appliquoit à mille autres uſages les lumières de cette Société. Il y faiſoit continuellement inventer ou examiner les différens deſſeins de Peinture & de Sculpture dont on vouloit embellir Verſailles ; on y régloit le choix & l'ordre des Statues ; on y décidoit les ornemens des Fontaines & des Boſquets. Bien plus, quand l'immortel *Quinault* fut chargé de travailler aux Tragédies en Muſique, le Roi lui enjoignit expreſſément de conſulter la Compagnie. On y déterminoit les ſujets ; on régloit les Actes, on diſtribuoit les Scènes, on plaçoit les Divertiſſemens. *Alceſte*, *Théſée*, *Atys*, *Iſis*, *Phaeton*, &c. ont été compoſés de cette façon. A meſure que *Quinault* travailloit, il montroit des morceaux au Roi, qui demandoit toujours ce qu'en avoit dit *la petite Académie* ; c'eſt ainſi qu'il l'appelloit. Vous voyez par là, Monſieur, qu'une des principales fonctions de ce Corps Littéraire, dans ſa naiſſance, étoit de connoître de tout ce que l'on propoſoit pour la décoration des appartemens, pour l'embelliſſement des Jardins, & pour la magnificence des Fêtes.

Après la mort du grand *Colbert* & de M. *de Louvois*, qui lui avoit ſuccédé dans la charge de Sur-Intendant des Bâtimens, M. *de Pontchartrain*, Contrôleur-Général & Sécretaire d'Etat, ayant le département de la Maiſon du Roi, fut chargé de veiller ſur les Sociétés Littéraires. Il donna une attention particulière à la petite Académie, qui devint plus connue ſous le nom d'*Académie Royale des Inſcriptions & Médailles.* L'Hiſtoire du Roi par Médailles fut achevée ſous ce Miniſtère. On en frappa pluſieurs de différentes grandeurs, mais preſque toutes plus grandes que celles qu'on a frappées depuis ; ce qui fait qu'on les appelle encore aujourd'hui *Médailles de la grande Hiſtoire.* M. *de Pontchartrain* eut la ſatisfaction d'en préſenter à Louis XIV les premières ſuites, ainſi que les premiers exemplaires du Livre qui en contenoit les deſſeins & les explications.

Les travaux importans de l'Académie ſembloient devoir finir avec cet ouvrage ; car les nouveaux évenemens & les nouvelles Deviſes de Jettons pour chaque année n'étoient pas capables d'occuper huit ou neuf perſonnes qui s'aſſembloient régulièrement deux fois la

ſemaine. Ce fut pour prévenir cette inaction que le Roi fit un Réglement en 1701, par lequel il changea en quelque ſorte la face de cette Académie ; il en fixa les membres au nombre de quarante, comme à l'Académie Françoiſe ; ſçavoir, dix Honoraires, dix Penſionnaires, dix Aſſociés & dix Elèves. Il donna plus d'étendue à leurs occupations, en leur preſcrivant l'étude des Antiquités Grecques, Romaines, Françoiſes, &c. Cet établiſſement fut confirmé en 1713 par un titre plus authentique encore, par des Lettres Patentes enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes.

Après la mort de Louis XIV, la Compagnie alla rendre ſes hommages à M. le Duc d'Orleans, Régent. S. A. R. les reçut avec ſa bonté naturelle, redoublée dans cette occaſion par ſon goût vif pour les Lettres & les Arts, qu'il aimoit en Héros, qu'il cultivoit en Maître, & qu'il récompenſoit en Prince. En s'entretenant avec cette aiſance & cette familiarité, qui ne dégrade jamais les Grands, il dit aux Académiciens qu'il ne trouvoit pas que le titre d'*Académie des Inſcriptions & Médailles* répondît aſſez à l'objet de leurs travaux ;

qu'il n'en exprimoit qu'une très-petite partie. Cette réfléxion donna lieu à un Arrêt du Conſeil d'Etat, par lequel le titre d'*Académie Royale des Inſcriptions & Médailles* fut changé en celui d'*Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* M. LE DUC D'ORLEANS, par le même Arrêt, fit ſupprimer la Claſſe des *Elèves*, dont le ſeul nom rebutoit quelques gens de mérite. On augmenta la Claſſe des *Aſſociés* de dix ſujets.

Telle eſt en peu de mots, Monſieur, l'hiſtoire de cette Compagnie, qui s'eſt rendue ſi célèbre dans toute l'Europe par les doctes ouvrages qu'elle a produits. Nous en avons déja vingt Volumes *in*-4°, de l'Imprimerie Royale, ſous ce titre: *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres depuis ſon établiſſement juſqu'à préſent, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie.* Cette collection eſt extrêmement précieuſe; on y embraſſe preſque tous les genres d'érudition. Ce que l'Hiſtoire ancienne & moderne a de plus obſcur ou de plus ſingulier; ce que la Critique renferme de plus ſolide ou de plus agréable; ce que la Chronologie a de plus épineux ou de plus utile; ce que les monumens qui nous

reſtent des différens ſiècles & des différens Pays offrent de plus inſtructif ; tout ce qui a rapport à l'origine des Sciences chez divers Peuples, au culte de leurs Divinités, au détail de leurs jeux & de leurs exercices, à la connoiſſance de leurs Loix, de leurs uſages, de leurs ſyſtêmes ; caractères & parallèles d'Auteurs, diſſertations grammaticales, corrections ou reſtitutions de textes, Notices de manuſcrits, fragmens inconnus, interprétations de paſſages difficiles, explications de pluſieurs monumens ſinguliers, Inſcriptions, Médailles, Pierres gravées, éclairciſſemens ſur nos premiers Poëtes, ſur nos vieux Romanciers & d'autres Auteurs, &c. Tel, & plus conſidérable encore, eſt le fond de ces *Mémoires*, en général ſolides & ſouvent agréables.

Comme les trois derniers Tomes ne ſont que de paroître, j'en ferai la matière de quelques Lettres. Je ne ſuivrai point l'ordre chronologique établi dans ce Recueil. J'ai penſé qu'il ſeroit peut-être plus à propos de faire connoître toutes les pièces d'un même Auteur, avant que de paſſer à celles d'un autre Académicien. Je commencerai par les ouvrages de feu M. *Fréret*. Le premier eſt une diſſerta-

tion qui fut lûe à l'Aſſemblée publique du 13 Novembre 1744, *ſur l'étude de la Philoſophie Ancienne.* Dans les diſputes qui s'élevèrent à la fin du dernier ſiècle ſur la préférence entre les Anciens & les Modernes, on ne conſidera le mérite des uns & des autres que par rapport aux ouvrages de Poëſie & d'Eloquence: on ne doutoit pas que nous ne fuſſions infiniment ſupérieurs dans les matières de Philoſophie, & dans ce qu'on nomme aujourd'hui *Sciences exactes:* on affectoit même un eſpèce de mépris pour les Anciens, enviſagés comme Philoſophes. L'Auteur s'élève avec raiſon contre un mépris auſſi injuſte. Un peu plus de familiarité avec les Anciens nous apprendroit que pluſieurs des ſyſtêmes & des découvertes modernes ne ſont que de vieilles opinions qui, après avoir été adoptées & abandonnées peut-être pluſieurs fois, ſont venues de nouveau ſe préſenter aux Philoſophes de nos jours. C'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de prouver par une longue induction; je n'en citerai que deux exemples. Près de cinq cens ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, *Empedocle* diſoit que l'Univers avoit été mis dans l'état d'arrangement où nous le voyons par l'action oppoſée de deux

forces en équilibre, l'Amour & la Diſcorde. Par l'Amour il entendoit une force qui portoit les parties de la matière à s'unir les unes aux autres, la force d'attraction. Il déſignoit par le nom de Diſcorde une loi qui ſéparoit ces mêmes parties, & les contraignoit de s'éloigner. Sous l'empire abſolu de l'Amour, diſoit ce Philoſophe, l'Univers n'auroit été qu'une maſſe immobile ſans varieté & ſans arrangement. Si la Diſcorde eût regné ſeule, les parties de la matière n'auroient formé qu'un cahos fluide & un deſordre continuel. Vous voyez, Monſieur, que le ſyſtême Newtonien, dépouillé de l'appareil & du détail de ſes calculs, ſe réduit à celui d'*Empédocle*.

Ariſtarque ſuivoit le ſyſtême qui place le ſoleil au centre du monde, & qui fait tourner la terre autour de lui dans le plan de l'Ecliptique. Auſſi ce Philoſophe fut-il accuſé d'impiété pour avoir troublé le repos de *Veſta*, c'eſt-à-dire, ſelon *Plutarque*, pour avoir ôté la terre du centre de l'Univers en lui donnant un mouvement autour du Soleil. Le ſyſtême d'*Ariſtarque* étoit le même dans tous ſes points que celui de *Copernic*; par conſéquent il ſeroit inutile de le détailler.

Nous n'avons des ouvrages Philoſophiques des Anciens que quelques lambeaux épars, qui nous ont été conſervés par des Ecrivains peu inſtruits de ces matières. Leurs ſyſtêmes ſont par rapport à nous comme ces ſtatues antiques, dont il ne reſte que des fragmens. Nous devons donc à ces Philoſophes la même juſtice qu'aux anciens Sculpteurs ; il faut juger des parties que nous avons perdues par celles qui nous reſtent. Voila préciſément la diſpoſition d'eſprit où l'on doit être pour ne pas ſe tromper ſur l'étude de l'ancienne Philoſophie, dont nous ferions plus de cas ſi nous la connoiſſions davantage. « Athéniens, » diſoit un Prêtre d'Egypte à *Solon*, » vous êtes ſemblables à des enfans ; » vous ne connoiſſez rien de ce qui eſt » plus ancien que vous. Remplis de » votre propre excellence & de celle de » votre Nation, vous ignorez tout ce » qui vous a précédés ; vous croyez » que ce n'eſt qu'avec vous & avec vo- » tre Ville que le monde a commencé » d'exiſter. »

M. *Fréret* avoit compoſé un traité fort ſçavant *ſur la certitude & l'antiquité de la Chronologie Chinoiſe*, diviſé en dix articles. Les quatre premiers ſe trouvent

imprimés dans le quinzième Volume de ces Mémoires. Les ſept autres ont été tranſportés au dix-huitième. L'objet de cet ouvrage eſt de faire voir combien la Chronologie Chinoiſe peut aiſément ſe concilier avec celle de l'Ecriture. L'Auteur démontre aſſez clairement qu'en ſéparant les traditions anciennes & hiſtoriques des Chinois, d'avec celles qui ſont évidemment fauſſes ou nouvelles, on trouvera que le commencement de leur Nation ne remonte pas au-delà du temps où l'Ecriture montre que la terre étoit peuplée depuis pluſieurs ſiècles. Le monument hiſtorique le plus ancien de la Chine eſt la Chronique *Tſou-Chou*. Le premier Empereur dont cette Chronique faſſe mention ſe nommoit *Hoang-ti*; il vivoit quatre cens trente-ſix ans après la conſtruction de la fameuſe Tour de Babel, ou la diſperſion des Peuples & la formation des différens Etats. Ce temps n'étoit-il pas ſuffiſant pour conduire des Colonies à la Chine, pour les faire multiplier, & pour qu'elles ayent commencé à ſe policer ? L'Egypte & la Chaldée étoient plus près que la Chine du premier ſéjour des enfans de *Noé*; elles devoient donc avoir reçu leurs habitans beaucoup

plutôt ; & c'eſt par cette raiſon que l'Hiſtoire des Egyptiens & des Chaldéens remonte plus haut que celle des Chinois.

Trois autres diſſertations de M. *Fréret* ont pour objet les Royaumes de Cappadoce, de Pont & d'Armenie, dont il recherche l'origine & les antiquités. L'année vague Cappadocienne eſt ce qui l'occupe principalement. Les Cappadociens avoient une année qui leur étoit propre, & qui différoit abſolument de l'année ſolaire des Romains, & de l'année Luni-ſolaire des Grecs de l'Aſie Mineure. Le rapport de cette année avec l'année Romaine donne lieu à des recherches extrêmement ſçavantes. L'obſcurité de la matière demande une forte attention de la part du Lecteur. J'en dis autant d'un Mémoire en deux articles du même Auteur *ſur les Cimmeriens*, & ſpécialement ſur la partie de cette Nation qui habitoit au Nord du Danube & à l'Occident du Pont Euxin. L'Hiſtoire de ces Peuples nous eſt ſi peu connue, qu'on ne peut guere en parler que par conjectures ; & ce n'eſt qu'en réuniſſant quelques témoignages détachés les uns des autres, que l'habile Diſſertateur a

ſu répandre quelque jour ſur un ſujet auſſi embrouillé.

Quelques Ecrivains ont prétendu que le nom de *Merovingiens*, donné aux Princes de la première race de nos Rois, ne venoit point de *Mérovée*, ayeul de *Clovis*, mais d'un Roi des Suèves-Marcomans, appellé *Maroboduus*. Ce Prince regnoit dans la partie Orientale de la Germanie ſur la frontière des Sarmates. Il fut chaſſé de ſes Etats vers l'an 19 de l'Ere Chrétienne, & mourut dans l'exil après avoir vû paſſer ſon Royaume ſous une domination étrangère. Le nom de *Mérovingiens* ne fut donné aux Rois de la première race que ſur la fin du regne de cette famille, ou même au commencement du regne des *Carlovingiens*, c'eſt-à-dire, près de ſept cens ans après la mort de *Maroboduus*. Quelle apparence y a-t-il que les François ayent choiſi ſon nom pour former celui de la famille de leurs Rois préférablement à celui de *Mérovée*? Voilà, Monſieur, le ſujet d'une diſſertation où M. *Fréret* ajoute à l'autorité de l'Hiſtoire des preuves tirées de l'étimologie des noms anciens, pour aſſurer à *Mérovée* la gloire d'avoir donné le ſien à la première race des Rois de France.

Outre les diſſertations de M. *Fréret*, que l'Académie a inſérées en entier dans ſon Hiſtoire, ce ſçavant en avoit lû beaucoup d'autres, dont elle ne nous a conſervé que les extraits. Dans la première l'Auteur traite des traditions religieuſes & Philoſophiques des Indiens, pour ſervir de préliminaires à l'examen de leur Chronologie. En remontant plus ou moins haut dans l'Hiſtoire de chaque Nation, on rencontre toujours une époque, au-deſſus de laquelle les traditions ceſſent de repreſenter des faits du même genre que ceux que nous voyons. Les habitans de la terre ne ſont plus alors des hommes; ce ſont des Dieux, des Génies, des Monſtres, des Géans des Etres enfin d'une autre eſpèce que nous. En deſcendant de cette époque, les traditions deviennent hiſtoriques, & ce ſont les ſeules qui méritent d'être étudiées. C'eſt auſſi ſous cet unique point de vûe que M. *Freret* enviſageoit l'Hiſtoire ancienne de tous les Peuples du monde, dans laquelle on ſçait qu'il étoit très-verſé. Des Indiens, dont il diſcute avec ſoin les différens points de créance, il paſſe dans un ſecond Mémoire aux autres Nations de l'Aſie, & à celles de l'Europe. On y trouve des

vûes générales ſur leur origine & leur mélange, & ſur la manière d'étudier leur Hiſtoire. Ce dernier article préſente des obſervations judicieuſes où la force & la ſolidité du raiſonnement égale la profondeur & l'étendue des recherches.

Les Peuples d'Italie ont attiré l'attention particulière de M. *Fréret*, dont le but étoit de dégager partout l'Hiſtoire d'avec la Fable. En recueillant divers paſſages, & en combinant les conſéquences qu'on en peut tirer avec celles qui réſultent de la forme & de la ſituation du Pays, le ſçavant Diſſertateur a trouvé moyen d'aſſigner l'origine d'une Nation qui en avoit en elle-même perdu le ſouvenir. On eſt ſurpris de voir à la fois autant d'érudition & d'élégance, ſi on ne ſçavoit que ces qualités preſque toujours oppoſées font le caractère de preſque tous les ouvrages qui ſortent de cette illuſtre Académie.

Feu M. *de la Barre* a auſſi enrichi ce Recueil de pluſieurs ſçavantes diſſertations. J'y trouve d'abord la ſuite d'un Mémoire ſur la Religion de la Grèce, dont les deux premiers articles ont été inſérés dans un des volumes précédens. La Théogonie d'*Heſiode* eſt le fond d'où l'Auteur a tiré toutes ſes conjectures. Il

prétend y voir de fréquens rapports avec le commencement de la Genèſe. Le Cahos fut avant toute choſe ; enſuite la Terre : avec elle le ténébreux Tartare, & l'Amour, ce Dieu charmant qui s'inſinue dans les cœurs. Du Cahos vinrent l'Erebe & la Nuit ; de ceux-ci l'Ether & le jour. Voici ce qu'on y peut obſerver de conforme avec les paroles de l'Ecriture. *Au commencement*, dit Moyſe, *Dieu créa le Ciel & la Terre* ; c'eſt-à-dire, qu'il créa la matière dont le Ciel & la Terre furent formés quelque temps après ; & cette matière eſt ce que le Poëte appelle le Cahos. *Les ténèbres étoient répandues ſur l'abyme*, continue l'Ecrivain ſacré, *& l'eſprit de Dieu étoit porté ſur les eaux.* On reconnoit ici le Tartare & l'Amour : car il eſt certain qu'*Heſiode* regardoit le Tartare comme un lieu ténébreux ; & rien ne déſigne plus l'Amour que cet eſprit qui ſe répand ſur toutes choſes, les unit entr'elles, & leur donne la fécondité. Enfin, ajoute *Moyſe*, *Dieu ſépara la lumière des ténèbres, & appella la lumière le jour, & les ténèbres la nuit.* Il n'y a perſonne qui ne voie ici l'Erebe & la Nuit du Poëte qui naiſſent du Cahos, & du ſein deſquels ſortent la lumière & le jour. On a vû plus d'un

Ecrivain s'attacher à découvrir quelque conformité entre l'Hiſtoire Sainte & les extravagances de la Fable ; ils ont mis ces prétendus rapports ſous nos yeux, & leurs mauvais ſuccès ont indiſpoſé le Public contre tous les parallèles de ce genre : cependant on ne ſçauroit s'empêcher de convenir qu'il n'y ait entre les vers d'*Héſiode* & les paroles de *Moyſe* une reſſemblance ſingulière.

Les autres Mémoires de M. *de la Barre* ont pour titre général : *Eſſai ſur les meſures Geographiques des Anciens.* Vous ſentez, Monſieur, dans combien de diſcutions épineuſes engage un ſujet ſemblable ; mais cette matière bien éclaircie peut être d'une très grande utilité pour la Géographie & pour l'Hiſtoire. Les anciens Auteurs ont fait mention de cinq meſures qui étoient en uſage pour marquer les diſtances d'un lieu à un autre, le pas, la lieue, le ſtade, le paraſange & le ſchène. Le pas étoit compoſé de cinq pieds, & la lieue ancienne étoit de quinze cens pas. Les trois autres meſures ſont moins connues ; l'Auteur entreprend de les expliquer dans quatre Mémoires. Il examine dans le premier ce que c'étoit que le ſtade chez les Grecs, & il établit qu'ils ont eu

deux ſtades, c'eſt-à-dire, qu'ils ont donné le même nom à deux meſures fort différentes. Dans le ſecond, il traite de l'uſage qu'ils ont fait du petit ſtade. Le troiſième contient des recherches ſur le ſchène des Egyptiens & le paraſange des Perſes; & l'uſage du grand ſtade eſt l'objet du quatrième & dernier Mémoire.

Sans entrer dans les détails peu agréables de ſupputations, de calculs & d'autorités où M. *de la Barre* a dû neceſſairement ſe plonger, i ſuffit de ſçavoir que le petit ſtade étoit de ſix cens pieds, & le grand ſtade de mille; qu'il y avoit ſoixante petits ſtades dans le ſchène, & qu'un ſchène faiſoit deux paranſages. Il vous eſt aiſé de voir actuellement combien une de nos lieues contient de ſtades, & combien il en faut pour faire un paraſange ou un ſchène.

Le ſçavant M. *de Boze* que la mort vient d'enlever à l'Académie, avoit reçû de M. le Comte de *Thoms* une Médaille de petit bronze, qui repréſente le buſte de l'Empereur *Lucius Verus*, & qui avoit été frappée par la Ville de Corinthe en l'honneur de ce Prince. On voit ſur le revers un homme vêtu d'une

longue robe, assis sur un tonneau, dans l'attitude d'une personne qui parle. M. *de Boze* ne doute pas que ce ne soit *Diogène* qu'on a voulû représenter, parce que ce Philosophe avoit demeuré fort longtems à Corinthe. Cette Médaille donne lieu à plusieurs autres conjectures que je supprime. Je ne vous entretiendrai pas non plus d'un ouvrage de M. *Fourmont* l'aîné, mort en 1745. L'Extrait d'une *Dissertation sur les manuscrits Hebreux ponctués, & les anciennes éditions de la Bible*, ne seroit point à la portée du commun des Lecteurs.

M. *de Bougainville*, Secretaire perpetuel de l'Academie, sans s'écarter de cette érudition profonde dont ce corps sçavant fait profession, nous la rend plus agréable & plus intéressante dans un *Mémoire concernant les Ministres des Dieux d'Athènes*. La dignité Sacerdotale etoit-elle incompatible avec des fonctions d'un autre genre parmi les Athéniens comme parmi nous ? Les Prêtres avoient-ils des revenus attachés à leurs places ? L'administration de ceux des Temples leur étoit-elle confiée ? Formoient-ils dans l'Etat un Corps particulier, ayant un Tribunal & une Jurisdiction sur les choses qui intéressoient le Culte des Dieux ?

Cette matière curieuſe n'avoit point encore été traitée ; & l'Auteur répond à toutes les queſtions en homme parfaitement inſtruit des uſages de la Grèce. Il reſulte de ſes reponſes. 1°. Que le Sacerdoce étoit incompâtible à Athènes avec les profeſſions baſſes & lucratives ; mais qu'il n'empêchoit pas ceux qui en étoient revêtus, d'exercer les premières charges Civiles & Militaires de la République. On trouve des monumens authentiques qni prouvent que le Prêtre, le Magiſtrat & le Guerrier étoient ſouvent réunis dans la même perſonne, & que la même main verſoit le ſang des victimes & celui des ennemis de l'Etat. 2°. Comme toute profeſſion lucrative étoit incompatible avec le Sacerdoce, les Prêtres avoient un revenu fixe attaché à leurs places ; ce revenu ſe prenoit ſur les terres conſacrées aux Divinités ; ils avoient leur demeure dans les batimens qui dépendoient des Temples ; & leur honoraire étoit proportionné à l'importance de leurs fonctions. 3°. Les Miniſtres de la Religion n'etoient ni les dépoſitaires ni les Adminiſtrateurs des biens ſacrés ; Ils n'avoient d'autre ſoin que d'offrir aux Dieux des prières & des victimes ;

& les revenus de ces biens étoient confiés à des Directeurs particuliers, qui étoient chargés d'entretenir les Temples, de payer les Prêtres, & de fournir aux dépenses ordinaires des Sacrifices. Le reste de la recette se portoit au Trésor public. 4°. Le Sacerdoce ne formoit point un Corps distinct & séparé des autres Ordres de l'Etat; il n'avoit point de Chef, dont l'autorité s'étendît généralement sur tous les membres; le pouvoir de chaque Prêtre se bornoit à l'intérieur de son Temple. Aussi les Ministres des Dieux n'etoient point à Athènes Juges en matière de Religion; il n'avoient ni le droit de connoître des actions commises contre le culte, ni celui de les punir. Ce jugement appartenoit au ministere public; & si quelque Prêtre paroissoit dans ces occasions, ce n'étoit que pour y faire l'office d'accusateur ou de témoin. Ils ne pouvoient pas même user du droit qu'ils avoient de dévouer le coupable aux Dieux Infernaux, ni lancer contre lui aucun anathême, sans un ordre exprès des Magistrats, à qui ils étoient eux mêmes obligés de rendre compte de leur conduite.

Mais ſi les Prêtres n'avoient aucune juriſdiction ſur les objets relatifs au culte des Dieux, quel étoit le Tribunal devant lequel les cauſes de cette nature étoient portées ? L'*Aréopage* étoit chargé de la Police générale de la République ; ſon devoir, en cette qualité, étoit de s'oppoſer à toute eſpéce d'innovation dans l'Etat, même en matière de Religion ; & lorſque Saint Paul fut conduit devant ce Sénat pour y rendre compte de ſa Doctrine, ce fut comme Novateur, comme introducteur d'un culte étranger, comme annonçant un Dieu inconnu à Athènes. Cependant cette inſpection générale de l'*Areopage* ne s'étendoit pas ſur les fautes particulières qui ſe commettoient contre le culte. Il y avoit d'autres Tribunaux établis ſpecialement pour les juger. Quand *Socrate* fut accuſé d'impiété, & *Phryné* de prophanation, ils furent cités l'un & l'autre devant les *Héliaſtes*. C'etoit le Sénat d'Athènes le plus nombreux, & celui devant lequel ſe plaidoient les cauſes principales qui concernoient la Religion. Il y en avoit d'autres dont l'autorité n'embraſſoit que les objets de moindre conſéquence.

Quoique les Miniſtres des Dieux n'euſſent aucune juriſdiction à Athènes, ils ne laiſſoient pas d'y tenir un rang conſidérable. Leur miniſtère étoit ſacré, & leurs perſonnes inviolables. On avoit pour eux un reſpect infini, & le meurtrier d'un Prêtre étoit regardé comme un ſacrilège. Ils avoient toujours la première place dans les repas, & le lieu le plus diſtingué dans les ſpectacles. Leur crédit étoit proportionné à ces marques d'honneur ; & le Sacerdoce, impuiſſant par lui même, ceſſoit de l'être entre les mains d'un homme habile.

L'hiſtoire peu connue d'un perſonnage illuſtre a fourni à M. *de Bougainville* le ſujet d'une ſeconde diſſertation intitulée : *Eclairciſſement ſur la vie & ſur les voyages de* PYTHEAS *de Marſeille.* „ Citoyen d'une Ville la plus célèbre des „ Gaules, & qui, rivale en même tems „ d'Athènes & de Carthage, doit moins „ ſa célébrité à une puiſſance ſoutenue „ pendant pluſieurs ſiècles, à un com„ merce étendu & floriſſant, à l'alliance „ des Romains, qu'à la ſageſſe de ſes „ Loix, à la probité de ſes habitans, „ à leur amour pour les Sciences & „ pour les Arts, *Pythéas* eſt un des plus

„ anciens ecrivains que nous connoi
„ ſions dans nos contrées, & peut-êt
„ même dans l'Occident. Habile A
„ tronome, ingénieux Phyſicien, Gé
„ graphe exact, hardi Navigateur,
„ rendit ſes talens utiles à ſa Patrie : ſ
„ voyages, en frayant de nouvelles rou
„ tes au Commerce, ont enrichi l'Hiſtoir
„ Naturelle, & contribué à perfection
„ ner la connoiſſance du Globe terre
„ tre.„ Tel étoit, Monſieur, cet homm
célèbre, qui fait l'objet des recherche
de notre ſçavant Académicien. M. *d*
Bougainville fixe la naiſſance de *Pythéa*
au commencement du quatrième ſiècle
avant celle de Jeſus-Chriſt. Son goût
pour la Navigation, la Géographie,
les Voyages, & plus que tout cela,
l'envie de ſe rendre utile, le firent de
bonne heure quitter ſon pays, où en
fort peu tems il avoit fait des progrès
très rapides dans toutes ſortes de ſcien-
ces. Il partit du port de Marſeille, &
voguant de Cap en Cap, il cottoya
toute l'Eſpagne, s'avança vers le Nord
de la France, parcourut les côtes Orien-
tales de l'Iſle Britanique, & arriva à
celle de *Thulé*, aujourd'hui nommée
l'Iſlande. A ſon retour il compoſa un ou-
vrage Grec, dans lequel il expoſoit ce
qu'il

qu'il avoit vû de remarquable durant ſa route. Il fit un ſecond voyage le long des côtes de l'Ocean juſques dans la mer Baltique ; & ce voyage fut ſuivi d'une autre relation ſur la nature du pays qu'il avoit parcouru, & les mœurs de ſes habitans. Les courſes de *Pythéas* avoient pour objet l'accroiſſement du commerce dans ſa Patrie, & l'on convient aſſez généralement que les Marſeillois en retirerent de très-grands avantages. Cependant, ſi l'on en croit quelques Ecrivains, *Pythéas* eſt un voyageur infidèle, qui n'a débité que des menſonges. Ses ouvrages n'offrent qu'un tiſſu de fictions, & l'on ne peut faire aucun fond ſur ſes remarques. M. *de Bougainville* le juſtifie autant qu'il peut, en avouant néanmoins qu'il étoit Grec & Voyageur : deux raiſons aſſez ſolides pour feindre & pour mentir.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 27 Octobre
1753.

LETTRE III.

Hiſt. des Comtes de Champagne.

DANS l'hiſtoire particulière d'une Ville ou d'une Province on s'attend à trouver des faits intéreſſans, des Anecdotes que les Hiſtoires générales paſſent ſous ſilence, ou ne font connoitre qu'imparfaitement. Ne comptez pas là-deſſus, Monſieur, ſi vous liſez l'*Hiſtoire des Comtes de Champagne & de Brie*, dont le fond n'eſt autre choſe qu'une longue & inutile répétition de celle des Croiſades. Le reſte ſe réduit à quelques détails de guerre toujours uniformes, à quelques réglemens Eccléſiaſtiques, à quelques fondations de Monaſteres. En ne s'arrêtant qu'à ce qui appartient proprement à cet ouvrage, voici à peu près tout ce qu'on en peut tirer.

Sur la fin de la deuxième race de nos Rois, les Grands du Royaume rendirent leurs gouvernemens héréditaires, & les érigèrent en eſpèces de Souverainetés, dont ils faiſoient hommage au Roi en qualité de Vaſſaux de la Couronne. Ce fut là l'origine des gran-

des Pairies de France, parmi leſquelles étoit le Comté de Champagne. Le premier qui gouverna cette Province, avec le titre de Souverain, eſt *Thibaud* ſurnommé *le Tricheur* ou le fourbre. Il étoit fils d'un Seigneur François du même nom & de la Princeſſe *Richilde*, ſœur d'*Eudes*, Roi de France. Le ſurnom qu'on lui donna fait aſſez connoître de quels moyens il ſe ſervoit pour étendre ſes Domaines; auſſi étoit-il en poſſeſſion de pluſieurs Seigneuries qui ne lui appartenoient pas trop légitimement. *Thibauld* n'avoit d'abord d'autre titre que celui de Comte de Chartres; on ignore quelles terres il pouvoit avoir en Champagne; on ſçait ſeulement qu'il eſt la ſouche des Comtes héréditaires de cette Province. La vie de ſon fils *Odon* & de *Thibaud* II ſon petit fils, ne fournit rien d'intéreſſant; il paroît qu'ils ne ſongerent qu'à mener une vie tranquille. Il n'en fut pas de même d'*Odon* II, leur ſucceſſeur. Il imita ſon biſayeul; il eut comme lui bien des guerres à ſoutenir, avant que de pouvoir s'emparer de toute la Champagne, dont ſes prédéceſſeurs n'avoient poſſédé qu'une partie. *Odon* ſe rendit maître de Troyes. L'acquiſition de cette Ville lui

procura, ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs, le titre de *Comte de Champagne*, qu'aucun de ſes ancêtres n'avoit oſé prendre. Après ſa mort, ſes Etats furent partagés entre ſes deux fils *Thibaud* III & *Etienne* I. A l'exemple de leur père, qui avoit vêcu dans une continuelle rébellion, ils ſe révoltèrent pluſieurs fois contre le Roi de France leur Souverain. L'Hiſtoire de ces petites guerres n'offre aucun fait dont le récit puiſſe vous être agréable. *Etienne* mourut pluſieurs années avant ſon frère *Thibaud*. Celui-ci, pour réparer ſes uſurpations, fit des donations à un grand nombre de Monaſtères, ſuivant l'uſage de ces temps d'ignorance où les Moines ſeuls profitoient de l'injuſtice des Grands. *Henri-Eſtienne* ſuccéda aux grands bien de ſon père *Thibaud*. Il donna la Ville de Troyes à *Hugues* ſon frère, plus connu par ſes largeſſes envers les Egliſes, que par ſes exploits militaires. *Henri* étoit Comte de Champagne lorſqu'on prêcha la première Croiſade; il s'enrôla comme les autres Princes de l'Europe dans cette guerre pieuſe; il partit pour la Paleſtine, & y mourut, après avoir fait une furieuſe tache à ſa réputation en quittant le ſiège d'Antioche. Il laiſſa pluſieurs

enfans, & eut pour ſucceſſeur *Thibaud* IV du nom, qui vivoit du temps de Saint Bernard & de Saint Norbert. Ce Prince voulut entrer dans l'Ordre de *Prémontré*, que Saint Norbert venoit de fonder. Celui-ci demanda du temps pour recommander à Dieu cette ſainte réſolution. Il ſçavoit, dit notre Hiſtorien, que *Thibaud* avoit beaucoup de Terres & de Châteaux; qu'on ne pouvoit pas facilement les ſoumettre tous à des Religieux; il ſçavoit encore que ce Prince étoit extrêmement libéral envers les Monaſtères, & qu'il leur feroit aſſez de bien en reſtant dans le monde: ainſi, toutes reflexions faites, Saint Norbert crut qu'il n'étoit pas à propos que le Comte embraſsât ſon Inſtitut; il lui conſeilla de conſerver ſes Domaines, de ſe marier, & de continuer à faire le bonheur de ſes Peuples.

Henri le Large, ſucceſſeur de *Thibaud*, fit le voyage de la Terre Sainte, & ne fut pas d'un grand ſecours aux Croiſés, ſur qui *Saladin* remportoit tous les jours d'éclatantes victoires. Il revint en Europe après avoir eſſuyé de grandes pertes. Son fils *Henri* qui lui ſuccéda, ſe rendit auſſi dans la Paleſtine, & fut élu Roi de Jeruſalem. Un jour que ce Prince

étoit appuyé contre la colomne d'une fenêtre, la colomne ſe rompit, il tomba & mourut à l'inſtant. Avant que de partir pour la Croiſade, il avoit donné le Comté de Champagne à *Thibaud* V ſon frère, au cas qu'il ne revint point de la Terre Sainte. Ce dernier mourut jeune, laiſſant ſa femme groſſe d'un fils, qu'on appella *Thibaud le Poſthume*. Ce jeune Prince fut Roi de Navarre. *Blanche* ſa mère hérita de ce Royaume à la mort de *Sanche le Fort* ſon frère. *Thibaud* VI du nom eſt un des premiers qui ayent fait des vers en notre Langue. Il nous reſte de ce Prince pluſieurs Chanſons, où l'on remarque beaucoup d'eſprit, de facilité & de délicateſſe. Il en fit ſurtout pour la Reine *Blanche*, mère de *Saint-Louis*, pour qui il fit appercevoir des ſentimens un peu trop tendres. On ne pardonne pas à ce Roi de Navarre d'avoir aſſiſté, comme à une fête, au ſpectacle le plus horrible. Cent quatre-vingt Hérétiques *Bulgares* ou *Albigeois* ayant été condamnés à être brûlés vifs, *Thibaud* & les Seigneurs de ſa Cour voulurent être préſens à cette barbare exécution. On y vit auſſi pluſieurs Evêques & un grand nombre de Prélats ſuivis de plus de ſept cens mille hommes & fem-

mes du Peuple. Le chef de ces malheureux, qui prenoit le titre d'Archevêque, cria tout haut à ſes Sectateurs : *Vous ſerez tous ſauvés par l'abſolution que je vous donne. Je ſerai ſeul damné parce que je n'ai perſonne au-deſſus de moi qui me donne l'abſolution.* Ces hérétiques avoient parmi eux quelques vieilles femmes, dont l'une prenoit le nom de Sainte Marie, l'autre s'appelloit l'Egliſe ou la Loi Romaine, d'autres prenoient le nom de quelque Sacrement, de ſorte que dans l'interrogatoire ils répondoient : *Je crois tout ce que l'Egliſe ou la Loi Romaine croit* : ils vouloient parler de la vieille qui s'appelloit ainſi.

Thibaud VI eut deux fils qui furent tous deux ſes ſucceſſeurs : le premier ſous le nom de *Thibaud* VII, le ſecond ſous celui de *Henri* III. Ce dernier laiſſa en mourant une fille au berceau, appellée *Jeanne*, qui par ſon mariage avec *Philippe le Bel*, joignit la Navarre à la France, avec les Comtés de Champagne & de Brie. Ce qui a le plus contribué à rendre célèbre la Reine *Jeanne*, c'eſt la fondation qu'elle fit du Collège de Navarre à Paris en 1304. Voilà en abrégé ce que contiennent les deux Vo-

lumes de cette Hiſtoire qui ſe vendent chez *Huart*, *Moreau* & *Durand*, rue St. Jacques, & chez *Dammonville* & *Nyon* fils, Quai des Auguſtins.

Eſſai ſur l'Aquitaine. La naiſſance d'un fils pour nos Rois & d'un pere pour la Patrie, n'eſt pas ſeulement, Monſieur, un ſujet d'allégreſſe pour tous les Citoyens ; elle devient particulièrement une occaſion de plaiſir, d'inſtruction même pour les Gens de Lettres & pour les Amateurs. Il eſt rare que les Muſes ne ſe réveillent pas pour célébrer ces heureux événemens, ſoit ſur nos Théâtres, ſoit dans d'autres ouvrages. Le Prince que MADAME LA DAUPHINE a mis dernièrement au jour, ce nouveau rameau d'un arbre fécond qui couvre de ſon ombre la plus grande partie de l'Europe, cette ſeconde eſpérance du François enchanté, *Læti* SPES ALTERA *Galli*, a donné lieu à un écrit très-inſtructif, dont voici le titre : *Eſſai Hiſtorique ſur l'Aquitaine.* On y a réuni ſous un point de vûe précis & lumineux toutes les révolutions que cette Province a éprouvées. Elle étoit ſoumiſe des Princes Gaulois avant que *Céſar* portât ſes armes dans les Gaules ; &

ces Princes avoient même le nom de Rois, ſi l'on en doit croire quelques Chroniques. Le judicieux Auteur de cet *Eſſai* ne s'arrête point ſur ce qui ſe paſſa ſous les ſucceſſeurs de *Céſar*; ce détail appartient à l'hiſtoire des Empereurs de Rome ſi ſouvent écrite. Il obſerve ſeulement que l'Aquitaine conſerva à peu près la même forme de Gouvernement, & que ſes nouveaux Maîtres en étendirent conſidérablement les limites. Elle n'occupoit, avant la conquête, que l'étendue de païs ſituée entre les Pyrénées & la Garonne; & du temps d'*Auguſte* les Pyrénées, la Garonne, le Tarn, les Montagnes des Cévenes, la Loire & l'Océan formoient ſon enceinte. *Conſtantin le Grand* la diviſa en deux parties, ſçavoir, *Novempopulanie*, entre les Pyrénées & la Garonne, & *Aquitaine*, entre la Garonne & la Loire. La *Novempopulanie* étoit compoſée par conſéquent du Baſadois, du Condomois, des Landes, de la Chaloſſe, de l'Armagnac, de l'Eſtarac, du Païs de Cominges, du Nébouſan, du Conſerans, du Bigorre, du Béarn, de la Baſſe-Navarre, & du Païs de Labour. L'*Aquitaine* renfermoit le Quercy, l'Albigeois, le Rouergue, le Gevaudan, le Velay, l'Auvergne, le Limouſin, la

Marche, une partie du Bourbonnois, le Berry ; une partie de la Touraine, de l'Anjou, de la Bretagne, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Perigord, la Guyenne propre & l'Agenois. Cette grande Province prit le nom d'*Aquitaine* des eaux du Pays ; dans la ſuite on l'appella *Quittaine*, par corruption ſucceſſive *Quiaine*, enfin *Guyenne* : nom qu'elle a conſervé.

Cette immenſe contrée devint le partage des Goths lors de la deſtruction de la grandeur Romaine ſur la fin du quatrième ſiécle. Ils la poſséderent preſque un ſiécle entier. Comme leur domination ne fournit aucun trait intéreſſant, l'Auteur paſſe tout d'un coup au regne de *Clovis*, qui, vainqueur d'*Alaric* à la bataille de Vouillé en 507, devint maître paiſible de tout le Pays entre la Loire & les Pyrénées. *Clodomir*, un des fils de *Clovis*, fut Roi d'Orléans, & regna dans l'Aquitaine. A la mort de *Clodomir* ſes Domaines furent partagés entre ſes frères, & dans ce partage le Poitou & la Touraine furent demembrés de l'Aquitaine & unis à la Neuſtrie. *Clotaire I*, ſeul maître de la Monarchie en 560, conſerva l'Aquitaine, malgré les entrepriſes de ſon fils

Chramne, qui s'étoit révolté contre lui. *Gontran* ſuccéda à *Clotaire* I, *Sigebert* à *Gontran*; *Chilperic* s'empara enſuite de cet appanage ſur ſon neveu *Childebert*, à qui il appartenoit, & le tranſmit à *Thierry*, de qui il paſſa à *Clotaire* II, qui réunit toutes les parties du Royaume de France, comme avoit fait *Clotaire* I, vingt-quatre ans auparavant. *Charibert*, ſecond fils de *Clotaire* II, poſſéda une partie de l'Aquitaine, que lui céda *Dagobert* I, Roi du reſte de l'Empire François. Ce fut ſous *Clotaire* III petit-fils de *Dagobert*, que vers l'an 668 s'éteignit l'autorité de nos Rois de la première race ſur l'Aquitaine, les deſcendans de *Charibert* reſtant les maîtres de la partie de cette Province échûe à leur père, & les Rois de la fin de cette race perdant par les irruptions des Gaſcons ce que *Dagobert* en avoit conſervé.

Les Sarraſins attirés, dit-on, par *Eudes*, Prince de Gaſcogne deſcendant de *Charibert*, ſe répandirent dans l'Aquitaine. *Charles-Martel* les défit dans une grande bataille; *Eudes* y perdit la vie en 732. *Pepin*, fils de *Charles-Martel*, & auteur de la ſeconde race de nos Rois, fut inquiété par les enfans d'*Eu-*

des ; mais il réduiſit *Gaiffre*, petit-fils d'*Eudes*, & réunit l'Aquitaine à la couronne en 768. *Charlemagne*, fils de *Pepin*, érigea cette Province en Royaume, ſur lequel il ſe réſerva l'autorité ; il en revêtit *Louis* ſon fils, appellé depuis *le Debonnaire* ; celui-ci le donna en 817 à *Pepin* ſon ſecond fils. *Pepin* mourut, & *Louis le Débonnaire* ſe vengea de ſes perfidies ſur deux enfans qu'il laiſſoit, en leur ôtant l'Aquitaine, qu'il donna à *Charles le Chauve*, fils de *Judith* ſa ſeconde femme. Les deſcendans de *Pepin* ne laiſſerent point *Charles le Chauve* tranquille poſſeſſeur ; l'Aquitaine fut priſe & repriſe ; mais enfin *Charles* devenu le Maître, changea le ſort & la forme du Gouvernement de cette Province ; & ayant diſpoſé en 876 de tous ſes Etats en faveur de *Louis le Begue* ſon ſecond fils, qu'il avoit nommé Roi d'Aquitaine à la mort de *Charles* ſon fils aîné, cette Province fut confondue avec le reſte de la Monarchie ; elle ceſſa d'être un Royaume à part, & fut réduite en Duché.

Ranulphe, grand Seigneur de Bourgogne, parent de *Charles le Chauve*, fut le premier qui porta le titre de Duc, à la charge de foi & hommage à la Cou-

ronne. *Guillaume*, Comte d'Auvergne, neveu de *Ranulphe*, lui ſuccéda peu après. Il fonda en 910 la célèbre Abbaye de Cluni. *Guillaume* fit ſon héritier *Ebles*, Comte de Poitou, qui laiſſa *Ebles* II, dont le fils nommé *Guillaume-Hugues*, fut Duc d'Aquitaine en 935, & mourut en 970. *Guillaume-Tête-d'Eſtoupes*, dit *Guillaume* III, lui ſuccéda, poſſéda long-temps ce Duché, & las du monde, alla mourir chez des Moines, laiſſant à ſa place ſon fils *Gui*, dont le regne fut malheureuſement ſi court, qu'il eut à peine le temps de fonder un Prieuré. *Guillaume*, ſurnommé *Godefroi*, vint après lui. Il fonda un Prieuré. Ce ſont là les actions les plus éclatantes de ces nouveaux Ducs. Le dernier appellé *Saint-Guillaume*, laiſſa ſon nom à l'ordre des *Guillemins*, dont le premier Monaſtère établi à Paris eſt appellé du nom de *Blancs-Manteaux*. Il fit un Teſtament en 1136, par lequel il pria *Louis le Gros* Roi de France de donner ſon fils *Louis le Jeune* en mariage à *Eleonore* ſa fille, en recevant d'elle le Duché d'Aquitaine. Cette Province avoit ſouffert des démembremens ſucceſſifs. Il ſeroit trop long de détailler les événemens qui les occaſionnèrent; il ſuffit, pour ſe repréſenter ces

différentes mutations, de ſe rappeller, comme on l'a déja dit, que ſur la fin de la deuxième race de nos Rois, & au commencement de la troiſième, les grands du Royaume rendirent héréditaires les Gouvernemens dont ils étoient revêtus, & uſurperent tout ce qui ſe trouva à leur convenance. Ainſi l'héritière d'Aquitaine n'apporta réellement à *Louis* VII, dit *le Jeune*, que la Guyenne propre ou le Bourdelois, les Landes, l'Agenois, le Baſadois, le Perigord, la Saintonge, le Limouſin, & beaucoup de droits ſur les autres Provinces.

Louis le Jeune jouit de l'Aquitaine tant qu'il put vivre avec *Eleonore*. Princeſſe galante, & peu digne d'avoir un Saint pour père. Le Roi convaincu du commerce qu'elle avoit eu en Syrie avec le Prince d'Antioche, & même avec un jeune Turc nommé *Saladin*, la répudia; mais elle n'y conſentit qu'en conſervant le Duché d'Aquitaine pour elle & les ſiens. *Louis* VII renonça à la dot; divorce imprudent dont les funeſtes ſuites éclatèrent bientôt. En effet, *Eleonore* devenue libre, épouſa *Henri* Comte d'Anjou & Duc de Normandie, & porta ainſi le Duché d'Aquitaine à l'Angleterre, dont ſon ſecond mari devint Roi.

à la mort d'*Etienne*, en 1154 ſous le nom de *Henri* II. Celui ci jouit donc de cette Province, & la donna à *Richard Cœur-de-Lyon* ſon ſecond fils, qui lui ſuccéda au Royaume d'Angleterre, & qui rendit au Roi de France hommage de l'Aquitaine. *Richard* mourut en 1199. *Jean Sans-Terre*, ſon quatrième & dernier frère, s'empara de l'Aquitaine, malgré les droits d'*Artus*, fils d'un frère aîné, & à qui appartenoit auſſi le ſceptre Britannique. *Jean* aſſaſſina lui-même ce jeune Prince. *Philippe-Auguſte* le cita à la Cour des Pairs, où, faute d'avoir comparu, il fut déclaré rebelle, & condamné à mort. Ses terres furent confiſquées : première confiſcation de l'Aquitaine ſur les Rois d'Angleterre ; elle fut faite en 1203. « La deſtinée de ce » Prince, dit notre Auteur, eſt ſingu» lière ; il n'eut rien de ſon père, s'em» para de tout après lui, perdit tout » en peu de temps & fut exhumé. Le » cours de ſa vie, celui de ſon regne & » ſa mort, juſtifient exactement ſon ſur» nom de *Sans-Terre*. »

Louis VIII, fils de *Philippe-Auguſte* & ſon ſucceſſeur au trône de France, conſerva paiſiblement l'Aquitaine ; mais *Louis* IX ſon fils, dit *Saint Louis*, par

un principe de conſcience, leva la confiſcation, & céda, contre l'avis de tout ſon Conſeil, une partie de ce Domaine à *Henri* III Roi d'Angleterre, en ſe réſervant la Souveraineté. L'accord entre les deux Rois ſe fit en 1258. *Edouard* I, fils & ſucceſſeur de *Henri* III, en rendit hommage au Roi de France *Philippe le Hardi* en 1273. Mais *Edouard* ayant fait dans la ſuite des entrepriſes ſur quelques Provinces de France, *Philippe le Bel*, ſucceſſeur de *Philippe le Hardi*, ſaiſit toutes les Terres que l'Anglois poſſédoit dans l'Aquitaine: deuxième confiſcation. *Edouard* III ſuccéda à ſon père *Edouard* I. *Philippe le Bel* lui donna ſa fille *Iſabelle* en mariage, & pour dot les parties de l'Aquitaine abandonnées par *Saint Louis* à *Henri* III, mais toujours ſous la condition de la poſsèder en qualité de Vaſſal de la Couronne.

Charles le Bel, qui parvint au Trône de France en 1322, m'écontent d'*Edouard* II, ſe ſaiſit de la Guyenne, dont il prit la plus grande partie. On fit une trève pendant laquelle *Edouard*, Prince de Galles, fils d'*Edouard* II, vint en France pour rendre foi & hommage de la Guyenne & de tout ce qu'il

tenoit dans l'Aquitaine par la ceſſion que ſon père lui en avoit faite. Cette démarche n'eut point d'effet ; mais deux ans après l'élevation de ce jeune Prince au trône d'Angleterre ſous le nom d'*Edouard* III, c'eſt-à-dire, en 1329, il rendit à *Philippe de Valois* ce célébre hommage-Lige ſi bien détaillé dans nos Hiſtoriens.

Robert d'Artois, ce Prince ſi funeſte à ſa patrie, retiré en Angleterre, engagea *Edouard* III à déclarer la guerre à *Philippe de Valois*, pour raiſon de prétendus droits à la Couronne de France. On attaqua quelques places que nous poſſédions dans la Guyenne ; le Roi d'Angleterre prit le titre & les armes de Roi de France, & reçut hommage en cette qualité. Ces procédés furent le prélude d'un ſiècle entier de guerres commencées en 1336. La Guyenne, avec les autres parties de l'ancien Etat d'Aquitaine, ſuivit la révolution générale, toujours attaquée & défendue, paſſant alternativement en tout ou en partie de l'Anglois au François & du François à l'Anglois. En 1360 Le Roi *Jean*, par un article du fameux Traité de Bretigny, renonça à la ſouveraineté ſur la Guyenne & ſur les au-

tres appartenances cédées par *S. Louis*. Mais cet article n'eut point d'exécution, parce qu'*Edouard* III qui avoit promis de renoncer au titre de Roi de France, n'envoya point à Bruges faire ſes renonciations, lorſque *Jean* y fit porter les ſiennes au terme préfix dont les deux Rois étoient convenus. Ainſi la Guyenne ſe vit dans le même état par rapport à la ſouveraineté; mais le Roi d'Angleterre reſta Duc de cette Province. *Edouard*, Prince de Galles, fut inveſti de la Guyenne par ſon père *Edouard* III. Le Prince de Galles exigea des impots exceſſifs de cette malheureuſe Province. Les Seigneurs en portèrent leurs plaintes au ſage *Charles* V, fils & ſucceſſeur du Roi *Jean*. *Charles* V cita le Prince de Galles au Parlement, & ce prince n'ayant point comparu, le Roi de France confiſqua toutes les terres qu'il tenoit en France : troiſième confiſcation de l'Aquitaine ſur les Anglois en 1364. *Charles* VI, fils & ſucceſſeur de *Charles* V en 1380, donna la Guyenne en appanage à *Charles* ſon ſecond fils qui mourut en 1400, enſuite à *Louis* Dauphin, pour le tenir en Pairie à charge de reverſion à la Couronne. *Louis* mourut. *Charles* VI maria ſa fille *Iſabelle*

à *Richard* II Roi d'Angleterre. Ce dernier surprit quelques villes de la Guyenne, sous le prétexte d'une prétendue donation de cette Province, faite par lui *Richard* au *Duc de Lancastre* son Oncle. *Henri*, fils de ce *Duc de Lancastre*, fit mourir *Richard* II, & regna en Angleterre sous le nom de *Henri* IV; il mourut en 1413, & eut pour successeur *Henri* V. Ce dernier, par le Traité incroyable signé à Troyes en 1420, en devenant Gendre du Roi de France, fut en même tems déclaré maître de tout le Royaume, dont la succession lui fut assignée à la mort du méprisable *Charles* VI. Ce n'est donc pas seulement cette ancienne Aquitaine, devenue Guyenne, qui offre une révolution, c'est l'Empire François tout entier qui devient l'héritage de l'étranger, & que l'on voit tout à coup réduit sous le joug des Anglois.

Les deux Rois contractans, *Charles* VI & *Henri* V, moururent en 1422, à peu de tems l'un de l'autre, & laissèrent deux contendans d'un caractère & d'une fortune bien différente. L'un étoit *Charles* VII, fils de *Charles* VI, héritier légitime de la Couronne de France, l'autre *Henri* VI, enfant âgé

de neuf à dix mois, fils de *Henri* V & de *Catherine de France* fille de *Charles* VI. *Henri* VI fut préclamé Roi à Londres & à Paris. Tout le monde ſçait l'hiſtoire de cette étonnante révolution, & les ſuccès de cette fille extraordinaire: qui ſauva la France & *Charles* VII. Ce fut en 1453 que les Anglois furent entierement chaſſés du Royaume. La Guyenne fut réunie à la Couronne, & n'eut plus de maître étranger.

Louis XI, par un accommodement avec ſon frère *Charles* en 1469, lui donna cette Province en appanage; ce Prince mourut en 1472, ſans laiſſer de poſterité; & depuis lui aucun Prince n'a été revêtu du titre de Duc d'Aquitaine ou de Duc de Guyenne, tous les Rois de France ayant été ſucceſſivement & conſtamment poſſeſſeurs ainſi que propriétaires de cette Contrée, qui n'a plus été ſéparée du Domaine de la Couronne. Cette partie importante de la France eſt aujourd'hui diviſée ſous le nom de *Gouvernement de Guyenne* en Guyenne propre & Gaſcogne. La Guyenne propre renferme le Bourdelois, le Baſadois, le Périgord, l'Agenois, le Quercy, le Rouergue.

La Gaſcogne comprend les Landes, le Condomois, la Lomagne, l'Armagnac, l'Eſtarac, le Cominges, le Conſerans, le Bigorre, la Chaloſſe, la Terre de Labour. Quelques uns diviſent encore la Guyenne en haute & en baſſe; la haute eſt du reſſort du Parlement de Toulouſe, & la baſſe de celui du Parlement de Bordeaux. Ce Gouvernement a quatre-vingt lieues de Pays d'Orient en Occident, & plus de ſoixante-quinze du Sud au Nord.

Je n'ai fait, Monſieur, que réduire le tableau que nous préſente M. l'Abbé *Boudot* dans ſon *Eſſai hiſtorique*, tableau intéreſſant, indépendamment de la circonſtance du titre de *Duc d'Aquitaine*, renouvellé en faveur du Prince qui vient de naître. Il faut poſſéder notre hiſtoire, non-ſeulement générale mais particulière, à un degré bien éminent pour être en état de ſaiſir, d'un coup d'œil, & de raſſembler rapidement tout ce qui appartient à une Province. Ce mérite ſuppoſe une lecture, une juſteſſe, & une mémoire prodigieuſe. L'homme de goût ne brille pas moins que le ſçavant dans ce petit ouvrage. L'Auteur a ſçu écarter tout ce qui pouvoit être étranger à ſon objet. Il a réſiſté à l'en-

vie de dire tout ce qu'on ſçait ; tentation ſéduiſante à laquelle nous voyons ſuccomber preſque tous les érudits. Son eſſai d'ailleurs eſt très-bien écrit ; ſon ſtyle eſt clair, rapide, ferme, & de temps en temps relevé par des réfléxions hiſtoriques. J'appelle ainſi les réfléxions qui rapprochant les événemens avec préciſion, ramènent ſous vos yeux ce que vous avez lû, & vous font connoître en deux mots la vie & le caractère d'un perſonnage.

Poëſies diverſes. La Muſe de l'Hiſtoire n'eſt pas la ſeule, Monſieur, que la naiſſance de M. LE DUC D'AQUITAINE ait excitée. Quelques autres Nymphes du Parnaſſe ont payé leur tribut à cet auguſte Enfant, ou du moins quelques Auteurs ſe flattent que ce ſont elles qui ont parlé par leur bouche : pour moi je n'en crois rien. On a donc fait des Odes, des Eglogues, des Poëmes, &c, preuves de zèle & non de génie. Je les reſpecte trop par rapport au motif qui les a dictés, pour faire voir que de bons Citoyens ne ſont pas toujours de bons Poëtes. Je ne parlerai pas même des mauvais vers de M. *Marmontel*, en faveur de qui l'on pourroit parodier le

vers de *Virgile* qu'il a mis pour Epigraphe à la tête de ſa Piéce :

Incipe, parve puer, riſu cognoſcere GALLUM.

Les vers de M. le Chevalier *de Laurès* ne doivent pas être confondus dans la foule. J'y ai trouvé du ſentiment & de la Poëſie. Il débute par cette apoſtrophe heureuſe à l'Aquitaine :

Le Tems, de ſes ombres funèbres,
Sans obſcurcir ta gloire, avoit couvert ton nom,
AQUITAINE, un nouveau BOURBON
Lui prêtant ſon éclat, triomphe des ténébres.
Aux chiffres de nos Rois tes chiffres réunis,
Vont briller, couronnés de Palmes & de Lys.
O précieuſe récompenſe
Du zèle & des exploits d'un peuple ſi chéri !
O pieuſe reconnoiſſance
Pour le berceau du grand HENRI !

Le Poëte, après avoir peint l'allégreſſe de la France, le tendre intérêt d'une mère, les tranſports d'un époux heureux, la joie de ſes aimables ſœurs, le ſouris céleſte de la moderne *Clotilde*, adreſſe ainſi la parole à notre auguſte Souverain :

O Roi, dont les vertus égalent la puiſſance,
Pere chéri de tes Sujets,
C'eſt moins pour toi que pour la France,
Que ton cœur s'applaudit du plus grand des bienfaits.
Dans cet auguſte Enfant tu reçois le préſage
Des triomphes de nos Neveux;
Tu vois les BOURBONS d'âge en âge,
Renouveller ton regne en faiſant des heureux,
Et Bellonne & les Arts conſacrer leur courage.
Tel, le maître des Dieux voit du trône des airs
Se reproduire ſur la terre,
L'Aigle, miniſtre du Tonnerre,
Dont il étonne ou punit l'Univers.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 Octobre
1753.

LETTRES
SUR
QUELQUES ECRITS
DE CE TEMPS.

LETTRE IV.

JE reprens, Monſieur, la ſuite des *Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de l'Academie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* La recherche des antiquités de l'Egypte & des différentes dynaſties de ſes Rois, paroit avoir fait juſqu'ici l'objet principal du travail de M. *Gibert.* C'eſt dumoins le ſujet d'une ſçavante diſſertation qui marque l'ordre & la durée de ces dynaſties, fixe le tems de chaque regne, & rétablit les principales époques de la Chronologie Egyptienne. Quelques Ecrivains, pour donner à ces Peuples une antiquité qu'ils n'avoient pas, ont mis à la ſuite l'une

Suite de l'Académie des Belles Lettres.

de l'autre, pluſieurs liſtes des mêmes Rois répétés ſous différens noms. L'Auteur dévoile la mauvaiſe foi de ces Hiſtoriens ; & ſes obſervations, fondées ſur un calcul raiſonné, ramènent au vrai un Lecteur judicieux qui ne ſe rend qu'à l'évidence.

Vous ſçavez, Monſieur, les jugemens deſavantageux que divers Auteurs ont portés *d'Hérodote*. *Plutarque*, plus outré que les autres, a fait un Traité dans lequel il s'attache à noircir la réputation de cet Hiſtorien célèbre. Il ne pouvoit lui pardonner d'avoir tranſmis à la poſtérité le détail des liaiſons que ceux de Thèbes prirent avec *Xerxès* contre les autres peuples de la Grèce, armés pour le maintien de la liberté commune. N'oſant s'ériger en Apologiſte des Thébains, parceque le fait étoit trop connu, il s'eſt rejetté ſur l'écrivain trop ſincère, dont le recit imprimoit à la mémoire de ſes Compatriotes une tache ineffaçable. Pour traiter ſon ſujet avec plus d'ordre & de clarté, *Plutarque* établit des régles générales, dictées par la malignité, & rapproche de ces régles les endroits d'*Hérodote* qui lui paroiſſent répréhenſibles. *Hérodote* méritoit de trouver des défenſeurs. M. l'Abbé *Gainoz* s'eſt char-

gé de ſa juſtification ; elle eſt l'objet d'un Mémoire excellent, où le judicieux Académicien préſente des maximes très ſaines ſur la manière d'écrire l'hiſtoire, & ſur les devoirs d'un bon Critique.

On a toujours regardé les Lacédémoniens comme les ennemis des Sciences & des Arts. On prétend qu'au milieu de la Grèce ſçavante, ils étoient plongés dans l'ignorance & dans la barbarie. Sur quoi peut-être fondée cette opinion ? *Lycurgue* avoit-il donc banni les Lettres de Sparte ? non ſans doute, répond Monſieur *de la Nauze*, & Lacédémone ne ceſſa jamais de les cultiver. Voilà, Monſieur, ce qu'on ſe propoſe d'établir dans un Diſcours plus ingénieux que ſolide *ſur l'état des Sciences chez les Lacédémoniens*. Les principales raiſons qu'emploie M. *de la Nauze* pour prouver ce paradoxe hiſtorique ſe réduiſent à celles-ci. Comment *Lycurgue* auroit-il banni les Sciences de la République, puiſqu'elles furent toujours l'objet de ſes recherches ? On peut en juger par ſon attention à découvrir les ouvrages d'*Homère*, à les tranſcrire avec ſoin, & à les apporter dans ſon pays. La Loi qui interdiſoit à Sparte toute profeſſion mécanique, laiſſoit aux Ci-

toyens un loiſir favorable aux Muſes; à la ſuite des exercices du corps on travailloit à cultiver ſon eſprit; & tout le temps ſe partageoit entre les Armes & les Lettres. Il eſt vrai qu'il ne leur étoit pas permis de ſe livrer à l'étude du cabinet & de pâlir ſur les livres; mais ils avoient d'autres moyens de s'inſtruire; leurs converſations étoient des eſpèces d'écoles où l'on approfondiſſoit toutes ſortes de matières de ſciences & de littérature. Si avec le mérite du ſçavoir ils n'en eurent pas la réputation, c'eſt qu'ils aimoient mieux paſſer pour ignorans, que de laiſſer tranſpirer leurs connoiſſances au dehors; ils avoient même un plaiſir ſecret de voir qu'on ſe trompoit ainſi ſur leur compte. Mais le myſtère de leur conduite n'échappa point à *Platon* qui fait dire à *Socrate*: que ces peuples étoient parfaitement bien élevés dans les ſciences, & que le plus habile Athénien n'étoit auprès du dernier d'entr'eux que comme un enfant qui bégaye. Si dans un autre endroit le même *Platon* fait dire à *Hippias*, que les Lacédémoniens ſont des ignorans qui ne ſavent pas ſeulement compter, il faut en conclurre que les ſentimens de la Grèce étoient partagés

au ſujet des Spartiates ; mais il eſt aiſé de faire voir de quel côté étoit l'erreur, par le détail des differens genres d'érudition que ces peuples ont cultivés. Et d'abord ils avoient l'uſage de la Grammaire, puiſqu'ils recevoient des Lettres, qu'ils en écrivoient, & qu'ils faiſoient un exercice journalier de l'écriture & de la lecture. Ajoutez qu'ils ſçavoient parler, & que leur manière de s'exprimer a eu le ſuffrage de toutes les Nations & de tous les ſiècles. Ils étoient de plus très verſés dans l'Art Oratoire ; & l'on pourroit alléguer pluſieurs harangues de leurs Généraux qui ſe liſent dans l'Hiſtoire de *Thucydide*. Cet Hiſtorien étoit trop véridique & trop attentif aux régles de la vraiſemblance, pour mettre ſur le compte d'un peuple ignorant les diſcours les mieux travaillés. On cultiva auſſi à Lacédémone la Poëſie & la Muſique. *Alcman* y fit paroitre des talens qui le mirent au rang des Poëtes célèbres. Il n'étoit point de Sparte ; mais il y a vêcu & il y eſt mort. Quant à la Muſique, on ne ſçauroit douter qu'elle n'ait été en très grand honneur chez les Lacédémoniens, puiſque les Magiſtrats avoient ſur elle une inſpection particulière : temoin l'Arrêt qui fut

rendu par les Ephores contre le Muſicien *Timothée*, qui voulut, contre la coutume du pays, mettre onze cordes à ſa Lyre. Ce jugement curieux mérite d'être ici rapporté. „ Puiſque *Timothée* „ de Milet, venu dans notre ville, y „ a fait outrage à l'ancienne Muſique; „ que rebutant la Lyre à ſept cordes, „ & y gliſſant un plus grand nombre „ de ſons, il a bleſſé les oreilles de la „ jeuneſſe; que par la pluralité des cordes & par l'innovation des airs, au „ lieu d'une Muſique ſimple & ſoutenue, il en a imaginé une élevée & bigarrée, faiſant conſiſter la beauté de „ la modulation dans des paſſages de „ Muſique choquans au lieu d'être harmonieux, on a jugé à propos que les „ Rois miſſent l'affaire en délibération, „ & que les Ephores blamaſſent *Timothée*, & l'obligeaſſent à retrancher de „ ſa Lyre à onze cordes celles qui ſont „ de trop. „

Faut-il demander ſi un peuple jaloux de cultiver les ſciences de pur agrément, s'appliqua auſſi à la Philoſophie? Ce fait n'eſt pas douteux, & c'eſt ici le triomphe des études Lacédémoniennes, & de leur Apologiſte. Il prétend, d'après *Platon* & *Plutarque*, que les Sept Sages

de la Grèce ont été les disciples des Spartiates, & que ceux-ci ont montré à l'univers étonné un peuple composé d'autant de Philosophes qu'il y avoit de Citoyens. La Dialectique, la Géométrie, la Physique même étoient en grande estime parmi eux; mais la science des mœurs faisoit leur étude favorite. Philosophes à l'égard des biens de la fortune, dans l'usage des plaisirs, dans leur amour pour la patrie, dans leurs maximes de politique, dans leurs sentimens sur la liberté, sur la Religion, sur les Arts, ils portèrent plus loin que tous les autres peuples de la Grèce, la perfection de la morale. Combien d'autres genres de sciences se trouvent chez les mêmes Lacédémoniens? Jurisprudence, Astronomie, Médecine, Botanique, Peinture, Sculpture, Gravûre, Architecture, Agriculture, Histoire; que sçais-je, dit l'Auteur; le nombre en est prodigieux.

Un second Mémoire de M. *de la Nauze* contient des recherches utiles sur *la vie & les actions de Balbus l'ancien.* L'Histoire ne s'etoit point appliquée à nous peindre ce Consul de Rome avec toutes ses couleurs. On ne connoit cet homme extraordinaire que sur différens traits

épars que notre ſçavant Académicien à raſſemblés, & dont il a compoſé une Hiſtoire ſuivie. *Balbus*, né à Cadiz, étoit un homme de fortune, que ſon génie actif, intriguant & ambitieux éleva, quoi qu'étranger, aux plus éminentes dignités de la République Romaine. Il ſçut ſe conſerver à la fois l'amitié de *Céſar*, de *Craſſus* & de *Pompée*, dans le temps même où ces trois hommes étoient les plus grands ennemis. Dans le fort de leurs querelles ils étoient toujours d'accord en un point: c'etoit de faire du bien à *Balbus*. Auſſi cet Eſpagnol amaſſa-t-il des richeſſes immenſes; & en mourant il légua par tête à chaque Citoyen vingt cinq deniers d'argent, c'eſt-à-dire, environ quinze francs de notre monnoye; ce legs devoit être de plus de ſoixante millions. Je ſupprime les autres traits de la vie de cet homme ſingulier: ce que j'en ai dit ſuffit pour faire connoitre le caractère de ſon eſprit & l'état de ſa fortune.

L'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce ont fourni juſqu'à préſent à M. *Hardion* la matière d'onze diſſertations. Les dix premières ont paru dans les volumes précédens; l'habile Diſſertateur fait voir dans l'onzieme Mémoire

quel étoit le genre particulier d'élocution qui diſtinguoit les ouvrages de *Gorgias*. Ce Rhéteur fut le premier qui répandit avec profuſion dans la Proſe les fleurs brillantes de la Poëſie. Il faiſoit ſur tout un fréquent uſage de la Métaphore, & on lui attribue l'invention du ſtyle harmonieux & des tours périodiques. Mais, pour avoir voulu trop s'élever par la pompe & la magnificence de ſes expreſſions, il a ſouvent donné dans une enflure ridicule. Tel étoit, dans le ſiècle paſſé, le célèbre *Balzac*. L'un & l'autre ont travaillé, chacun dans ſa Langue, à embellir la Proſe, à lui donner du nombre & de l'harmonie; & l'un & l'autre ont paſſé le but. Mais ils ont été, pour leur ſiècle, des modèles dignes, à beaucoup d'égards, d'être imités; & tous deux ont rendu de fort grands ſervices, l'un à la proſe Grecque, l'autre à la Françoiſe.

M. l'Abbé *Vatry* avoit inſeré dans le quinziéme volume de ce Recueil le commencement d'un Mémoire intitulé *Recherches ſur l'origine de la Tragédie*. Cette première partie étoit terminée par les Poëtes *Theſpis & Phrynicus*. La ſeconde, qui forme un Article aſſez curieux du dix-neuviéme Tome, fait mention de

Chérilus, de *Pratinas* & d'*Eſchyle*. Le premier étoit contemporain d'*Hérodote*; & l'on croit que c'eſt lui qui a inventé les Maſques & les habits de Théâtre. Il ne faut pas le confondre avec un autre *Chérilus*, qui étant convenu avec Alexandre qu'il recevroit une piéce d'or pour chaque bon vers de ſon Poëme, & un ſoufflet pour chaque mauvais, expira ſous les coups. *Pratinas* inventa la Satyre; c'etoit dans ſon origine une eſpèce de Drame d'où s'eſt formée la Comédie. On n'y introduiſoit que des perſonnages du cortège de Bacchus, des Sylvains, des Faunes & des Satyres, dont ce Poëme a retenu le nom. *Eſchyle* étoit poëte & guerrier, & faiſoit plus de cas de ſes exploits militaires que de ſes ouvrages Dramatiques. Les uns & les autres lui firent beaucoup d'honneur; mais dans ſon Epitaphe qu'il compoſa lui même, il n'eſt fait mention que de ſes faits d'armes. Cela me rappelle un trait auſſi ſingulier qui prouve que l'amour propre eſt moins affecté des talens que l'on poſſède que de ceux qu'on n'a pas, & que les plus grands hommes ont leurs foibleſſes. *Molière*, qui jouoit paſſablement le Comique & qui ne réuſ-

ſiſſoit du tout point dans le Tragique, étoit cependant perſuadé qu'il y excelloit ; au point, que lorſque *Mignard* lui demanda quel habillement il vouloit qu'on mît à ſon portrait, il le pria en grace de le peindre en *Céſar*, parce qu'ayant quelquefois repréſenté ce Rôle dans la Tragédie de *la mort de Pompée*, il étoit perſuadé qu'il le jouoit bien, & qu'il avoit l'air auſſi noble que l'Empereur Romain. Ce portrait exiſte encore ; il a paſſé par ſucceſſion à une perſonne attachée à la Comédie Françoiſe.

Un autre Comédien François qui vit, & qui joue dans les Provinces, ſe fit peindre il y a quelques années en *Achille*. Il avoit exercé la profeſſion de Menuiſier avant que de monter ſur le Théâtre. Le Peintre lui cacha les deux mains d'un Bouclier peint en détrempe ; le reſte du portrait étoit en huile. Après un certain temps, une partie du bouclier ſe détacha du Tableau, & fit un effet deſagréable ſur la peinture : le Comédien pria le Peintre d'y remédier. Celui-ci lui conſeilla de bien frotter l'endroit endommagé avec une éponge. L'éponge enleva toute la couleur en

détrempe ; & au lieu de Bouclier, on vit *Achille* qui tenoit un Rabot.

Parmi les interprètes qui ont remarqué en détail les différentes beautés de l'*Eneïde*, il y en a peu qui ſe ſoient appliqués à en bien développer tout le deſſein, qui en ayent ſaiſi l'harmonie, & qui raſſemblant toutes les parties de ce vaſte édifice, nous en ayent fait voir toutes les proportions & tous les rapports. C'eſt ce que le même Académicien, M. l'Abbé *Vatry*, s'eſt propoſé de faire dans un *Diſcours ſur la Fable de l'Eneïde*. Le grand objet de *Virgile* dans la compoſition de ſon poëme a été, dit l'Auteur, de perſuader aux Romains, qu'ils devoient ſe ſoumettre avec plaiſir à la domination d'*Auguſte* ; parce qu'on ne pouvoit s'obſtiner davantage à maintenir la liberté de la République, ſans retomber dans toutes les horreurs dont on venoit de ſortir. C'eſt à ce ſeul point de vue que M. l'Abbé *Vatry* rapporte toutes les parties de l'Eneïde. Il fait voir, par les applications les plus ingénieuſes, & en même tems les plus vraiſemblables, que tout ce que le Poëte a dit d'*Enée*, convient encore plus parfaitement à *Auguſte*, & que c'eſt moins

le Prince Troyen que l'Empereur de Rome que *Virgile* a eu en vûe.

M. le Comte *de Caylus* qui joint à l'eſprit le plus aimable & le plus philoſophique les connoiſſances les plus étendues, a enrichi cette collection de cinq Mémoires, dont le premier traite *des pierres gravées.* L'uſage de ces pierres eſt de la plus grande antiquité ; il étoit très-commun dans la Grèce & dans l'Italie. Cependant les Grecs ſeuls ont excellé dans ce travail, & les Romains n'ont eu de beau en ce genre que les ouvrages des Artiſtes de la Grèce qui ſe ſont établis à Rome. Les différentes manières des gravures antiques, les traits auxquels on les reconnoît, l'examen des ouvrages ſortis des mains des modernes, la différence qui eſt entr'eux & ceux des Anciens, la façon de diſtinguer les originaux d'avec les copies : tout cela forme autant d'articles curieux où il y a beaucoup à apprendre, même pour les gens de l'art.

Le ſecond Mémoire de M. le Comte de *Caylus* contient des *Eclairciſſemens ſur quelques paſſages de Pline, qui concernent les Arts dépendans du Deſſein.* Vous concevez, Monſieur, combien cette matière entraine de diſcuſſions utiles pour par-

venir à la connoiſſance de la Peinture chez les Anciens.

Le troiſième Mémoire eſt une diſſertation amuſante ſur l'origine, la nature, les propriétés des anciens Contes, connus ſous le nom de *Fabliaux*. L'idée de cette eſpèce de Poëme peut nous être venue des Eſpagnols ; ceux-ci l'avoient reçue des Maures qui la tenoient des Grecs, dont tous les Livres avoient été traduits en Arabe. Le Conte ou *Fabliau* eſt un Poëme qui renferme le récit élegant d'une action inventée, petite, plus ou moins intriguée, peu étendue, mais agréable ou plaiſante, dont le but eſt d'inſtruire ou d'amuſer. L'Auteur explique toutes les parties de cette définition ; il donne enſuite l'extrait de pluſieurs de ces Contes anciens, tirés d'un vaſte recueil manuſcrit de l'Abbaye de Saint-Germain, qui contient plus de cent cinquante mille vers. Je m'arrêterai à quelques-unes de ces analyſes. Dans l'une on ſuppoſe qu'*Alexandre* s'étoit laiſſé ſéduire par une jeune Beauté avec laquelle il étoit continuellement enfermé. Ses Officiers murmuroient de ſa conduite ſans oſer la lui reprocher. Son Maître *Ariſtote* lui repréſenta combien ce

genre de vie étoit honteux, & le tort qu'il avoit de ſe ſéqueſtrer ainſi de tout le monde pour une fille. *Alexandre* touché de ſes reproches, ſans aimer moins ſa maîtreſſe, ceſſa de la voir pendant quelque temps. Il la revit; & au milieu des larmes, des plaintes & des careſſes dont cette Beauté l'accabla, il lui avoua pour s'excuſer tout ce que lui avoit dit *Ariſtote*. Elle réſolut de ſe venger du Philoſophe; elle exigea d'Alexandre qu'il ſe mît le lendemain à ſa fenêtre déguiſé en Abbé. Le choix de ce déguiſement eſt bien biſarre; mais la maîtreſſe aimée le déſira & l'obtint. Au point du jour elle deſcendit dans le jardin, & vint fredonner une chanſon d'amour ſous les fenêtres d'*Ariſtote*. Il ferma bien-tôt ſes Livres pour la voir & l'entendre mieux. Après pluſieurs propos de galanterie, la Belle ſe plaignit au Philoſophe de ce qu'on vouloit la perdre dans l'eſprit d'*Alexandre*. *Ariſtote* lui vante l'aſcendant qu'il a ſur le Prince, & lui promet de l'employer en ſa faveur. En même temps il lui fait la déclaration de ſon amour, & l'aſſure que ſes charmes ont allumé dans ſon cœur un feu qui ne finira qu'avec ſa vie. La Belle lui répond qu'elle n'en ſera jamais perſuadée, à

moins qu'il ne ſe mette à quatre pattes pour la porter ſur ſon dos & la promener ; elle l'oblige même à aller chercher une ſelle pour être plus à ſon aiſe. Il y va, elle monte, & chante en riant :

Ainſi va qui amours menent, &c.

Alexandre, témoin de la ſcène, deſcend, & dit à *Ariſtote* : Maître, avez-vous perdu l'eſprit ? Ne vous ſouvient-il plus de ce que vous m'avez dit ? *Ariſtote* lève la tête à ſa voix, & tout honteux lui répond : Sire, je me ſuis trompé ; j'ai fait des reproches à votre jeuneſſe, & ma vieilleſſe n'a pû me garantir des foibleſſes de l'amour.

Un jour deux hommes, l'un pénétré d'envie, l'autre de convoitiſe, furent rencontrés par *Saint-Martin*, qui, ſans ſe faire connoître, voyagea quelque temps avec eux. En les quittant il leur dit : Demandez-moi ce que vous deſirez ; je vous promets de vous l'accorder ; mais à condition que celui qui n'aura rien demandé aura deux fois autant que celui qui aura parlé le premier. Ils ſe diſputèrent long-temps & très-vivement pour s'engager mutuellement à faire leur demande. Mais enfin l'envieux qui ne pouvoit enviſager ſans dou-

leur que ſon camarade obtint le double de ce qu'il auroit demandé, pria *Saint-Martin* de lui crever un œil, enchanté d'en faire perdre deux à ſon compagnon. Sa demande lui fut accordée.

Un Cavalier avoit un Ecuyer nommé *Guillaume*, dont la figure étoit charmante. La femme de ce Cavalier, auſſi jeune que belle, fit une grande impreſſion ſur le cœur de l'Ecuyer. Un jour que ſon Maître étoit allé en campagne, *Guillaume*, qui avoit toujours caché ſon amour, oſa enfin le déclarer. La Dame le reçut très-mal, & le menaça de s'en plaindre à ſon mari. *Guillaume* au deſeſpoir alla ſe mettre au lit, réſolu de ne point manger & de mourir puiſqu'il ne pouvoit vivre ſans poſſéder le cœur de celle qu'il aimoit. Il exécutoit ce projet depuis deux jours, lorſque le Cavalier arriva. Etonné de ne pas voir *Guillaume*, il en demanda la raiſon à ſa femme, qui lui dit qu'elle l'en inſtruiroit. Après ſouper elle le mena auprès du lit de l'Ecuyer qui perſiſtoit toujours à dire qu'il ne mangeroit point que le mal dont il étoit tourmenté ne fût ſoulagé. La Dame dit à ſon mari que ce jeune homme étoit aſſez dépourvû de

ſens pour lui avoir demandé ſon Faucon, qui étoit ce qu'il avoit de plus cher au monde ; mais qu'elle n'avoit pas voulu le lui donner ſans ſa permiſſion. Le mari répliqua qu'il donneroit tous les Faucons du monde pour ôter un jour de chagrin à *Guillaume*. J'aurois grand tort de vous refuſer, lui dit la Dame, ce que mon mari vous donne. Vous ſerez content, *Guillaume*. Il ſe leva, mangea, & fut heureux.

M. le Comte de *Caylus* penſe que *la Fontaine* a profité pour la compoſition de ſes Contes de la lecture de ces anciens Fabliaux. *Molière* a auſſi tiré ſa Comédie du *Médecin malgré lui* d'un *Fabliau* de la Bibliothèque du Roi, ſous le titre du *Vilain Mire* ; elle s'y trouve toute entière, telle qu'il l'a donnée au Théâtre, & même avec le motif de la femme, c'eſt-à-dire, de la vengeance. Les Auteurs Italiens perdroient auſſi beaucoup ſi on rendoit publics ces anciens manuſcrits François, où l'on voit qu'ils ont puiſé une partie de leurs richeſſes. *Dante* & *Bocace* ont fait leurs études à Paris ; ces manuſcrits étoient alors plus connus qu'ils ne le ſont actuellement. On trouve dans le *Decameron* plus de dix nouvelles abſolument ſem-

blables aux *Fabliaux* du recueil de l'Abbaye de Saint Germain.

Les deux autres dissertations de M. le Comte de *Caylus* traitent de la même matière, à peu près. Ce sont des observations sur la vie & les ouvrages de *Guillaume de Machaut*, Poëte & Musicien dans le quatorzième siècle. Le plus grand avantage que donne la lecture de nos anciens Poëtes, c'est de recueillir tous les faits historiques qui sont renfermés dans leurs écrits. C'est le parti que l'Auteur essaye de tirer de l'Ecrivain qui fait aujourd'hui l'objet de ses recherches. La vie du Poëte n'est pas ce que ses ouvrages présentent de plus intéressant; mais comme il a vêcu avec les personnes les plus considérables de son siècle, il a eu souvent occasion de les y nommer; & l'on y apprend plusieurs choses dont les Historiens n'ont point parlé, ou sur lesquelles ils ont passé légerement. La prise d'Alexandrie, & les principaux événemens de la vie de *Pierre de Lusignan*, Roi de Chypre & de Jerusalem, sont de ce nombre. M. de *Caylus* a pris de son Auteur de quoi en faire une histoire suivie; elle forme la partie la plus considérable de ces deux Mémoires.

Dans un des volumes de ce Recueil, M. *Melot*, Garde des Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, avoit inſéré la premiere partie d'un *Mémoire ſur les révolutions du commerce des Iſles Britanniques.* La ſeconde partie, qu'on dit devoir être ſuivie d'une troiſiéme, eſt ici vers la fin du dix-huitiéme tome. On y examine ſi les Grecs ont fait le commerce de ces Iſles avant l'expédition de Jules Céſar. Les Anglois prétendent en avoir des preuves dans le rapport qui ſe trouve entre la Langue, les uſages, & la Religion des Grecs & des Bretons. M. *Melot* expoſe ces preuves dans toute leur force, & il les réfute enſuite avec ſolidité. En ſuppoſant ce rapport, qu'il n'admet point, il ne s'enſuit pas que les Grecs ayent fait le commerce dont il s'agit avant l'expédition de Céſar. Ne peut-il pas ſe faire en effet que ce ne ſoit qu'après cette expédition, que les peuples de la Grande Bretagne ayent eu des liaiſons avec les Grecs ? Sans m'attacher ici à faire voir de quelle utilité peut être la diſſertation de M. *Melot*, je me contenterai de vous dire que j'en ai peu trouvées dans ce Recueil, où il y ait plus de clarté, d'ordre, de préciſion & de logique.

L'Académie Françoiſe avoit annoncé par ſon Progamme qu'elle couronneroit cette année le Poëte qui réuſſiroit le mieux à peindre *la tendreſſe de Louis* XIV *pour ſa famille.* Ce ſujet, ſans contredit, étoit plus difficile à traiter que tout autre qui auroit prêté à l'imagination. Car remarquez, Monſieur, qu'il ne faut point ici des vers emphatiques, de bruyantes tirades. Il s'agit d'exprimer le ſentiment ; bien plus, le ſentiment dans un Roi ; & quel Roi encore ! *Louis* XIV, qui mettoit de la grandeur & de la dignité dans les plus petites actions. Poëme couronné.

L'Auteur du Poëme qui a remporté le prix eſt M. *le Mierre.* Il a travaillé avec une ſageſſe bien admirable dans une jeune Muſe. Il ne s'eſt permis aucun écart, aucune diſtraction ; & en cela il a rempli les vûes de l'Académie, qui exige avec raiſon que les ſujets qu'elle propoſe ſoient traités, & non ceux qu'elle ne propoſe pas, comme il arrive aſſez ſouvent. Elle demande donc du jugement, de l'exactitude, de la préciſion, de l'élegance, une poëſie facile & pourtant correcte. Ces qualités ſe trouvent dans la piéce de M. *le Mierre* : voici ſon début.

Loin d'ici, Dogme affreux, Syſtème criminel,
Langage de Tibère & de Machiavel ;
Qu'un cœur tendre & ſenſible eſt fait pour le Vulgaire ;
Qu'un Prince ne doit être Epoux, Frère, ni Père ;
Et que toujours exempt de la commune loi,
Un Roi, pour être grand, ne doit être que Roi.

Le Poëte fait voir que *Louis* XIV ſçut accorder la tendreſſe & la politique ; qu'il aima ſes enfans ; qu'il veilla ſans ceſſe ſur eux ; que témoin de leurs travaux, il l'étoit ſouvent de leurs jeux. M. *le Mierre* prend de là occaſion de flétrir, à cet égard, la mémoire de *Philippe* II Roi d'Eſpagne & du Czar *Pierre Alexiowitz* qui trempèrent leurs mains dans le ſang de leurs fils.

Malheur à qui t'ignore, ô tendreſſe, ô Nature !
Malheur ſurtout aux cœurs qui bravent ton murmure !
Pierre qui de tant d'Arts enrichit ſon païs,
Se fut montré plus grand en épargnant ſon fils ;
Il ſuit l'exemple affreux de ce Roi des Ibères,
Illuſtre Politique, & le plus dur des pères :

Le Monde à leur génie auroit plus applaudi ;
Mais l'un ſouilla le Nord, & l'autre le Midi.

L'Auteur rappelle le moment heureux & attendriſſant où *Philippe* Duc d'Anjou partit pour aller prendre poſſeſſion du Trône d'Eſpagne. Il y a à ce ſujet trois vers que je trouve admirables :

Sa pompe annonçe un Trône, & ſes pleurs un Exil ;
Louis pleure avec lui l'éclat qu'on lui prépare,
Et, ſans voir qu'il l'élève, il voit qu'il s'en ſépare.

Cependant l'Empire, l'Angleterre & la Hollande prennent les armes pour enlever la Couronne à PHILIPPE. La France a d'abord le deſſous dans cette guerre.

On propoſe à Louis moins un Traité qu'un crime ;
Sa main ſoutient PHILIPPE ; on veut qu'elle l'opprime :
Ainſi qu'on voit la Mer, ſous les flots irrités,
Submerger les Vaiſſeaux qu'elle même a portés.
Combattre eſt ſa réponſe au Traité qu'il dédaigne ;
L'Anglois ſuit, CHARLES céde, & PHILIPPE enfin regne.

M. *le Mierre* fait une peinture touchante des bleſſures dont le cœur paternel de LOUIS XIV fut déchiré à la vûe de preſque tous ſes enfans morts avant lui. Un foible rejetton, eſpoir fragile de la France, un enfant de cinq ans recueille ſes derniers ſoupirs. L'éloge du Roi regnant eſt ici naturellement amené. J'aurois voulu que l'Auteur en eût pris l'occaſion d'un juſte parallèle entre la tendreſſe de *Louis* XIV & celle de *Louis* XV pour leur famille. Quel Prince eut jamais plus d'entrailles, en donna plus de preuves qu'en fait éclater tous les jours notre auguſte Monarque ! Les deux Rois d'ailleurs ſe ſont trouvés à peu-près dans les mêmes circonſtances, & le Poëte auroit pû oppoſer au départ de PHILIPPE, Duc d'Anjou, pour aller regner en Eſpagne, celui de MADAME PREMIERE, lorſqu'elle quitta le meilleur des pères & & la mère la plus tendre, pour aller auſſi en Eſpagne épouſer DOM PHILIPPE.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 3 Novembre 1753.

LETTRE V.

UN homme paſſionné pour les ſciences, un Citoyen ſenſible aux biens & aux maux de ſa Patrie juſqu'à ſe croire élevé par ſa gloire & humilié par ſon deshonneur, vient, Monſieur, de renouveller ſes plaintes contre la décadence des Arts & la dépravation du Goût. Sa ſincérité généreuſe ſur des objets qui intéreſſent le bien public, lui avoit mérité de juſtes applaudiſſemens; le même zèle fait reparoître à nos yeux ces vérités utiles, dont j'avois oublié de vous entretenir. Il y a quelques années que M. *de la Font de Saint Yenne* publia des *Reflexions ſur quelques cauſes de l'état préſent de la Peinture en France*, ſuivies peu de temps après d'un autre ouvrage plus connu intitulé : *L'Ombre du grand Colbert, le Louvre & la Ville de Paris, Dialogue.* Ces deux écrits viennent d'être réunis dans une nouvelle édition, avec quelques Lettres du même Auteur, un Avertiſſement, & une Ode ſur la Peinture. Le tout enſemble fait un Volume *in*-12 très-intéreſſant & très-

L'Ombre du grand Colbert.

bien écrit, que vous trouverez chez *Lambert*, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe.

Pour ſuivre l'ordre de ce Recueil, je commencerai par le Dialogue. L'Auteur n'eſt pas le premier qui ait oſé faire parler une Ville & un Palais; les Poëtes Grecs font ſouvent raconter aux Villes & aux Temples leurs proſpérités & leurs infortunes. L'aſpect de la vérité toute nue bleſſe la plûpart des hommes; on a voulu ménager leur délicateſſe en couvrant ſa lumière offenſante du voile de la fiction. On a donc ſuppoſé que l'Ombre du plus grand Miniſtre qui ait peut-être paru dans le monde avoit eu un entretien particulier avec le Louvre & la Ville de Paris ſur l'aviliſſement où ſe trouve aujourd'hui le plus beau Palais de cette Capitale. On s'eſt flatté que la voix de *Colbert*, en reveillant notre zèle pour la gloire de la Patrie, préviendroit la ruine totale de ce ſuperbe édifice. La Galerie d'Apollon eſt l'endroit du Louvre que les trois Interlocuteurs choiſiſſent pour leur entretien. Le Louvre déſolé ouvre la ſcène par de fréquens gémiſſemens; Paris effrayé accourt à ſes cris, & lui demande la cauſe de ſa douleur. Hélas! qui pour-

roit l'ignorer, en voyant le Palais des Rois " devenu l'azile des hiboux, & „ livré à l'excès de l'indécence & du „ deshonneur par tout ce qui l'environ- „ ne : espèce de barbarie dont on ne „ pourroit trouver d'exemple, pas mê- „ me dans les Hôtels des plus médiocres „ Financiers. » Le Louvre entre ensuite dans le détail des injures qu'on lui a faites depuis la mort de *Colbert*, & qu'on ne cesse encore de lui faire tous les jours. Ces baraques qui masquent son entrée, ces maisons bâties au milieu de ses cours, ces boutiques construites dans son vestibule offensent avec raison ses regards accoutumés au grand & au vrai beau. Il se plaint encore de ce qu'on ne lui fait pas un toit pour le couvrir, & que par-là on précipite sa ruine.

La Ville de Paris gémit de son côté du peu de soin que l'on prend de l'embellir. Voici en abrégé les principaux sujets de son mécontentement. On a détruit les portes de la Conférence & du Faubourg St. Honoré, & l'on n'en a point bâties d'autres à leur place, parce qu'elles auroient dérobé la vûe de deux ou trois lanternes pendant la nuit. On vient d'élever tout nouvellement, en face des Thuilleries, un Edifice immense,

où l'on n'a obſervé ni règles, ni agrémens, ni ſymétrie. On ne fait point de plan général pour l'alignement des Rues; on n'a même aucune attention à leur élargiſſement. Les ridicules emplacemens des Salles de Spectacles cauſent tous les jours des accidens funeſtes par l'embarras des Voitures. On bâtit preſque entierement le côté des Remparts qui regarde la Campagne, & l'on prive les habitans de l'agrément de ſon aſpect, & de la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire. On laiſſe ſubſiſter toutes les maiſons qui couvrent les Ponts de la Ville; & elle n'en a pas encore une propre à loger ſes Magiſtrats. Voilà une partie des plaintes que la Ville de Paris fait ſuccéder à celles du Louvre. *Colbert* s'afflige avec eux; mais il les conſole un peu en leur racontant ce qu'il a fait pour eux, & ce qu'il avoit envie de faire. Vous ſçavez, Monſieur, que c'eſt à lui que cette Capitale eſt redevable de ſes plus ſuperbes ornemens. *Colbert* n'en omet aucun; & dans l'énumération de ces merveilles, les environs de Paris tiennent une place conſidérable. Fontainebleau, Verſailles, Triannon ſont ſurtout l'objet de ſes complaiſances. "Trian-, non, Palais charmant, dont le Plaiſir

„ fut le ſeul Architecte, & les Amours
„ les Jardiniers, tes beautés humbles &
„ par là plus touchantes, cédent la hau-
„ teur & la magnificence à la ſérieuſe
„ majeſté du grand Château. Elles lui
„ laiſſent ſans jalouſie le triſte avantage
„ de l'admiration & de l'ennui, pour
„ jouir du plaiſir modeſte & bien plus
„ flatteur de ſçavoir toujours plaire. „

L'Ombre du Miniſtre ne ſe rappelle pas avec moins de ſatisfaction les noms de *le Brun*, de *Manſard* & de *le Nautre*, auxquels elle doit une partie de ſa gloire. Un jour que ce dernier détailloit à *Louis XIV* toutes les beautés qui devoient enrichir les Jardins de Verſailles, ce Prince, à chaque grande pièce dont *le Nautre* lui marquoit la poſition & décrivoit les effets, l'interrompoit en lui diſant : *Le Nautre, je vous donne vingt mille francs.* Cette magnifique approbation pluſieurs fois répétée fâcha cet homme, dont la grande ame étoit auſſi deſintereſſée que celle de ſon Maître étoit généreuſe. Il s'arrêta à la quatrième interruption, & dit bruſquement au Roi : *Sire, votre Majeſté n'en ſçaura pas davantage ; je la ruinerois.*

Tout ce que *Colbert* a fait pour la gloire de la France eſt peu de choſe en

comparaiſon de ce qu'il s'étoit propoſé de faire s'il avoit vêcu plus long-temps. Ce Miniſtre developpe à ſes deux Interlocuteurs toute l'étendue de ſes deſſeins; & perſuadé qu'on a ſuivi ſon projet dans la conſtruction du Louvre, il court pour en voir la façade : mais quand, au lieu d'une belle & grande place qu'il croyoit trouver devant le Périſtille, il n'apperçoit qu'un paſſage étroit & embarraſſé par de viles baraques : " Où ſuis-je? „ s'écrie-t-il : ô, mes yeux, que n'êtes-„ vous encore couverts des épaiſſes té-„ nèbres du tombeau ! Puiſſances du „ Ténare, ouvrez vos abîmes ; l'aſpect „ des tortures de vos malheureux me „ ſera bien plus ſupportable que celui de „ ces lieux. Je ſuis exaucé ; la terre „ s'ouvre ; puiſſai-je emporter chez les „ Morts, pour mon repos, l'oubli éter-„ nel du deshonneur de ma Nation! „ L'Ombre s'abîme.

L'Auteur dit dans ſon Avertiſſement, que quelque temps après que ce Dialogue eût paru, les plaintes du Louvre allerent juſqu'aux oreilles du Roi, & que Sa Majeſté donna des ordres pour faire lever le plan de cet Edifice dans l'intention de l'achever. C'eſt ce qui donna lieu à un petit écrit placé dans

ce Recueil, intitulé : *Remercîment des habitans de la Ville de Paris à Sa Majeſté, au ſujet de l'achevement du Louvre.* Cette pièce offre à peu-près les mêmes idées que la précédente.

Les *Reflexions ſur la Peinture* contiennent auſſi beaucoup de choſes qui ſont dans le Dialogue ; ne nous arrêtons qu'à celles qui ne s'y trouvent pas. Quelles ſont les routes qui conduiſent à la perfection de cet art ? Quels ſont les obſtacles qui en retardent les progrès ? C'eſt ſous ce double point de vûe que M. *de la Font* conſidere ſon ſujet. Le premier moyen qu'il propoſe pour réuſſir dans la Peinture, c'eſt de communiquer ſes ouvrages à des gens éclairés, à des gens même qui ne ſoient pas du métier, de leur demander leur avis, & de profiter de leur critique. Voilà, dit-il, ce qui a déterminé ceux qui préſident aux Beaux Arts dans cette Ville, à faire expoſer à la cenſure publique les ouvrages des Académiciens. Le choix des ſujets contribue auſſi beaucoup au progrès de l'art ; chacun doit ſe borner au genre de tableaux pour lequel il eſt le plus propre, & ne pas imiter certains Auteurs, qui ont voulu traiter toutes ſortes de matières afin de paſſer

pour des génies univerſels. Un Peintre doit autant qu'il peut ſe familiariſer avec les écrivains de l'Antiquité ; ſon génie ſera ſans vie & ſans chaleur s'il ne l'échauffe par un commerce fréquent & opiniâtre avec ces grands hommes. Je ſupprime pluſieurs autres moyens de perfection pour paſſer aux obſtacles les plus nuiſibles à la Peinture. L'Auteur en remarque trois principaux ; l'uſage des glaces, les tapiſſeries de Damas, & le goût trop général pour les Portraits. Les glaces ont banni des appartemens le plus beau de tous les Arts ; on ne lui a laiſſé pour azile que quelques places à remplir, des deſſus de portes, des couronnemens de cheminées, & ceux de quelques trumeaux de glace racourcis par économie. La ſcience du pinceau eſt reléguée dans les Remiſes, d'où elle ne ſort " que pour être traînée dans les „ rues, y eſſuyer les outrages de la „ boue, & être expoſée tous les jours „ au choc des caroſſes, des tombereaux „ & des charrettes. „ Les tapiſſeries de ſoie, relevées par des bordures richement dorées, paroiſſent aux yeux des François un ornement plus noble que de grands tableaux. Les portraits ont ſeuls le privilège d'être admis dans leurs

appartemens ; c'eſt qu'ils ont l'art de préſenter aux yeux des Dames des miroirs d'elles mêmes d'autant plus enchanteurs, qu'ils ſont moins vrais ; & par-là ils ont la préférence ſur les glaces mêmes, qui quelquefois leur paroiſſent trop ſincères. Faut-il s'étonner ſi le portrait eſt aujourd'hui le genre de Peinture le plus cultivé ? C'eſt celui qui eſt pour l'Artiſte d'un produit plus conſidérable. Forcé de détourner ſon pinceau de la route de la gloire, il ſe contente de gémir en ſecret d'être obligé " de flatter „ un viſage minaudier, ſouvent difforme „ ou ſuranné, preſque toujours ſans phy„ ſionomie, de multiplier des êtres ob„ ſcurs, ſans nom, ſans place & ſans „ mérite, ſouvent mépriſés, quelque„ fois même odieux, ou tout au moins „ indifférens au Public, à leur poſtérité, „ à leurs héritiers mêmes, qui abandon„ neront leurs traits à la pouſſière du „ galetas, ou qui les verront paſſer fré„ dement d'un Encan à la décoration „ des Chambres Garnies pour en illuſtrer „ les Bergames. „

On blâme encore dans les portraits les déguiſemens ignobles ſous leſquels beaucoup de gens ſe font peindre. C'eſt en effet une choſe bien ridicule de faire

paſſer ſes traits à la poſtérité ſous l'emblême d'un Ramoneur, d'un Quinze-Vingt ou d'un Moine Mendiant. Les perſonnes ſenſées, ajoute l'Auteur, leur préféreront toujours les attributs chrétiens de la foi, de la piété, de la juſtice & de la religion. Pour moi je penſe que les uns & les autres ſont également déplacés.

Les deux Lettres qui ſuivent ces *Réflexions* m'ont paru peu intéreſſantes; mais il y a de belles choſes dans l'*Ode ſur les progrès de la Peinture ſous le regne de Louis le Grand.* Elle fut compoſée en 1725 pour le prix de l'Académie Françoiſe. Quoiqu'elle n'ait pas été couronnée, j'oſe aſſurer qu'elle vaut mieux que bien d'autres qui ont eu ce bonheur. Le Poëte y célèbre avec chaleur & caractériſe avec juſteſſe le génie de nos fameux Peintres du dernier ſiècle. Il peint *le Brun* comme un Aigle, qui de ſon premier vol s'élève juſqu'aux Cieux. L'Ecole Romaine intimidée craint de ſe voir arracher le ſceptre de la Peinture.

Cependant du haut rang que la Gloire lui marque,
Le Brun fût deſcendu, ſi la jalouſe Parque
N'eût tranché du *Sueur* les jours trop tôt fameux :

Sublime imitateur de la belle Nature,
Il eût été bientôt le Dieu de la Peinture,
Et le Maître immortel de nos derniers neveux.

Telle eſt de ſon Pinceau la ſçavante magie :
Qu'il donne à ſes ſujets la penſée & la vie,
Et maîtriſe les cœurs par ce puiſſant attrait :
Le Brun, tu peins aux yeux le fier & le terrible ;
Mais *le Sueur* peint l'ame, il nous la rend viſible ;
Et tout cède à l'effort d'un ſi divin Portrait.

On ne peut trop recommander la lecture de ce Volume, dicté par le zèle le plus pur, le plus ferme & le plus éclairé. J'oubliois de vous dire que le *Dialogue* eſt enrichi de notes inſtructives & agréables au bas des pages.

Les Jéſuites viennent de perdre un excellent ſujet, les Muſes Latines un de leurs plus chers favoris. Le Pere *Doiſſin*, dont je vous ai parlé autrefois en rendant compte d'un Poëme de ſa façon ſur *la Sculpture*, avoit cueilli depuis de nouveaux lauriers, que la mort vient de changer en cyprès. Un Poëme en trois Chants ſur *la Gravûre*, traduit en François par un de ſes Confrères, eſt Sculptura Carmen.

le dernier ouvrage de ce jeune Poëte. L'Auteur cherchoit un Protecteur puissant, un nom illustre à qui il pût en faire les honneurs. *Pallas* lui apparut, & lui ordonna de le dédier à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Voici comment elle peint elle-même cette illustre Compagnie.

Nobilis illa tibi est adeunda Academia, mentem
Cui totam ipsâ meam infudi; quam prodiga donis
Usque novis lætam cumulo, propriamque dicavi
Esse mihi. Hinc summos tantâ duce & auspice semper
Artifices tulit illa sinu, nullique secundos;
Seu Pario similes de marmore ducere vultus,
Seu vitam multis animamque infundere succis,
Seu demum ære cavo tenues cœlare figuras,
Et variis bibulam formis animare papyrum.

La traduction de cette Epître est en Vers; mais comme elle n'est ni élégante ni fidèle, je n'en citerai aucun morceau par ménagement pour le Traducteur.

La Gravûre présente plusieurs parties

dignes d'être célébrées. Ses différentes eſpèces, ſes Artiſtes, ſes avantages forment la diviſion naturelle de ce Poëme, & la matière de ſes trois Chants. Remarquez, Monſieur, qu'il n'eſt ici queſtion que de cette Gravûre, qui fait paſſer ſur une feuille légère les traits d'une figure tracée ſur l'airain : invention admirable, inconnue aux Anciens, & que le hazard fit trouver à un Orfèvre de la Ville de Florence. Il y a deux façons principales de graver, l'une à l'eau forte & l'autre au Burin. Je n'entreprendrai pas de les décrire ; avec beaucoup de paroles je ne pourrois vous en donner qu'une idée très-imparfaite. Il eſt des choſes que l'on ne connoit bien qu'en les voyant. Vous vous contenterez donc pour ce premier Chant de deux comparaiſons tirées de la Fable, qui exprimment les effets merveilleux de ces deux eſpèces de Gravûre. Voici pour la Gravûre à l'eau forte. « La liqueur mordante s'inſinue, pénètre dans toutes les tailles ; bientôt l'airain céde à ſes impreſſions. L'effet des plantes employées dans les enchantemens n'eſt ni plus vif ni plus prompt : en un moment, preſque ſous les yeux étonnés du Graveur, s'élévent des Palais ſu-

„ perbes & des Villes entourées de mu-
„ railles. Des forêts immenſes portent
„ leurs têtes juſques dans les nues ; les
„ champs ſe couvrent de gazon, la
„ mer s'enfle & s'irrite ; divers animaux
„ errent ſur les montagnes ; effet admi-
„ rable de l'eau forte employée à pro-
„ pos ! Prodige ſemblable à ceux qu'o-
„ péroient les ſucs magiques dont ſe ſer-
„ voit *Médée* pour rendre aux membres
„ glacés d'un vieillard la vigueur & les
„ graces de la jeuneſſe ! Une goutte de
„ la liqueur enchantée s'échappoit-elle
„ du vaſe où l'ardeur du feu la prépa-
„ roit, l'endroit de la terre qui en étoit
„ humecté, reprenoit auſſi-tôt les char-
„ mes du Printemps. Le lys forçant les
„ liens de la nature, étaloit aux yeux
„ la blancheur éblouiſſante de ſon ca-
„ lice. Le Narciſſe déployoit toutes les
„ richeſſes de ſes feuilles dorées ; l'O-
„ livier ſe couvroit de fleurs & de fruits ;
„ des plantes ſans nombre croiſſoient
„ dans les lieux mêmes où n'exiſtoient
„ pas les principes de leur être.

Les expreſſions du Poëte rendent cette idée avec encore plus d'avantage que la proſe du Traducteur.

Illicet inſinuat ſeſe, tortoſque canales
Permeat, atque brevi tabulam corrodit acetum.

Pæoniis ſuccis, magicâque potentius herbâ.
Scalptor opus poſthàc repetens, mirabitur altas
Surrexiſſe domos, & cinctas mœnibus urbes;
Immenſum frondere nemus, lucoſque comantes;
Gramine veſtiri campos; ſimulata tumere
Æquora; perque ſuos errare animalia montes.
Tanta eſt infuſi virtuſque & robur aceti.
Sic juvenes Medæa ſeni cum redderet annos;
Seminaque & tepido ſuccos medicaret aheno;
Quacunque in terram guttæ cecidere calentes,
Continuò vernebat humus, de caudice rupto
Lilia ſurgebant, pallebat multus in auro
Narciſſus, ſtipeſque nigris frondebat olivis;
Et dabat innumeras tellus ſine ſemine plantas.

Voici pour la Gravûre au Burin. « Sous » le Burin créateur ſe forme d'abord » une tête ornée d'une chevelure légè- » rement touchée ; enſuite paroiſſent des » épaules, des bras, des mains, des » pieds ; le Burin ne ſe repoſe que lorſ- » que la planche préſente une figure » parfaite. Ainſi la Fable nous peint elle » une multitude d'hommes ſe formant » par parties des dents d'un Dragon. » A peine *Cadmus* les a-t-il ſemées, que

» la terre qui les a reçues s'ébranle &
» s'agite ; bien-tôt ſa ſuperficie paroît
» hériſſée de pointes de lances ; elle s'ou-
» vre de toutes parts, & laiſſe apperce-
» voir des caſques & des aigrettes ; les
» objets s'élevent inſenſiblement, croiſ-
» ſent, ſe développent, & font voir des
» épaules chargées de peſantes cuiraſſes,
» des bras armés de javelots ; enfin une
» troupe redoutable de Guerriers cou-
» verts d'armes brillantes. »

Apparent primo vultus, gracileſque capilli,
Pendenteſque manus humeris, tereteſque lacerti,
Ipſi deinde pedes, tùm demùm exſurgit imago.
Ut cùm vipereos, mortalia ſemina, dentes
Sparſit humi Cadmus, glebas cœpiſſe moveri
Fama refert, primùmque acies apparuit haſtæ;
Tùm galea, & ſummo nutantes vertice criſtæ,
Deindè humeri, collumque & pectoris oſſea crates;
Dein jaculis armata manus, tùm denique ſulco,
Prodiit inſtructus rutilis Exercitus armis.

Entre pluſieurs conſeils que le Poëte donne aux Graveurs, il leur recommande ſurtout de ne travailler que d'après les Peintres les plus célèbres. Une copie, même parfaite d'un mauvais original, reſſemble à une bonne traduction d'un mauvais livre, qui ne peut être qu'un ouvrage médiocre. Quand on s'eſt fixé à un beau tableau, il faut s'appliquer à en rendre tous les traits quelqu'indifférens qu'ils paroiſſent. Une eau claire, frappée des rayons du Soleil, rend ſans altération & ſans différence tout l'objet qui vient s'y peindre. C'eſt encore ici un précepte qu'on ne ſçauroit trop inculquer à ceux qui en traduiſant dans leur langue des productions étrangéres ſe donnent la liberté d'y faire des changemens où l'on ne reconnoit plus l'original.

Tout le deuxiéme Chant eſt conſacré à la gloire des Graveurs & de leurs ouvrages. L'Auteur ne parle point des Artiſtes vivans. Il ſacrifie le plaiſir de les célébrer à la crainte d'offenſer ceux qu'il ne pourroit louer ſans flatterie. Parmi les morts il diſtingue ſurtout les deux *Viſcher*, *Lucas*, *Woſterman*, *Bloëmaërt*, Graveurs Flamans ou Hollandois, & le fameux *Calot*, dont le Burin facile

& inventif excella dans le Groteſque. Rappellez-vous, Monſieur, cette Eſtampe ſi connue ſous le nom de *Tentation de Saint Antoine*, où cet habile Artiſte fait ſortir les habitans des Enfers de leurs cavernes ténébreuſes pour venir épouvanter le pieux Solitaire. Vous croiriez l'avoir ſous vos yeux, en liſant la deſcription qu'en fait le jeune Poëte.

Vix riſum teneas : habet hic fera cornua tauri ;
Hic volucrum pennas ; caudam trahit alter Equinam ;
Alter tartareas rapit ad certamina turmas,
Immani inſtructus naſo, pedibuſque caprinis ;
Hic nuda obvertit petulanti tergora plebi ;
Hîc legit, & largo velatus fœda cucullo
Tempora, habet monachi geſtumque habitumque precantis ;
Ille inter flammas alacer, prunaſque rubentes,
Accipit & reddit ventoſis follibus auras.
Verum alter pyrio ſparſum cui pulvere tergum,
Et corpus ſtrictis intùs mucronibus horret ;

Concipit admoto vivacem fomite flammam,
Quam ponè accendit stygiis e fratribus unus;
Et velut immenso roboant tormenta fragore,
Ardentem propiùs si fortè admoveris ignem;
Sic ille horribili crepitum cum murmure mittit,
Undante immixtum fumo, vastamque sub auras
Telorum eructat segetem, quâ saucius alter,
Obviaque infesto trasfixus pectora ferro
Concidit & multo fundit cum sanguine vitam.
In medio dux ipse Erebi flammantia volvit
Lumina, & enormi Stygias vomit ore phalanges.
Interea signoque crucis, fideique potenti
Armatus clypeò trepidos Antonius hostes
Cogit avernales iterum remeare latebras.

» L'un a sur la tête les cornes d'un
» taureau ; l'autre porte aux épaules
» des aîles de chauve-souris. Celui-ci

„ traîne après lui une longue queue de
„ cheval ; celui-là monté ſur des jam-
„ bes de chévre & chargé d'un nez
„ énorme, imite les opérations de la
„ guerre, & conduit au combat une
„ troupe de noirs Eſprits. Ici c'eſt un
„ Bateleur dont l'attitude cynique di-
„ vertit des ſpectateurs ſans honte ; là
„ c'eſt un Démon hypocrite qui tient un
„ livre, & qui, la tête enfoncée dans
„ un ample cucule, affecte le main-
„ tien dévot d'un Hermite en priere.
„ Plus loin un monſtre intrépide, debout
„ au milieu d'un braſier ardent, ſouffle
„ & entretient les flammes qui l'envi-
„ ronnent. Un autre eſt étendu ſur un
„ affut ; ſes entrailles ſont chargées de
„ poudre & d'armes meurtrières, de
„ flêches, de javelots, de lances aigues.
„ Un Démon artificier met le feu à la
„ lumière, la poudre s'enflamme, éclat-
„ te, & pouſſe avec un fracas ſembla-
„ ble à celui du canon, une nuée de
„ traits mortels enveloppés dans d'é-
„ pais tourbillons de fumée. Un Fan-
„ taſſin des Enfers en eſt atteint ; il tom-
„ be & perd la vie en vomiſſant des
„ flots de ſang. Dans l'air paroît le Chef
„ des Cohortes Infernales ; il domine avec
„ empire ſes odieux ſujets. Ses yeux

„ étincelans annoncent ſa fureur ; & de
„ ſa gueule ſortent en foule, comme
„ d'un vaſte abîme, de nouveaux ba-
„ taillons qui ſe précipitent ſur la ter-
„ re, & en couvrent la ſurface. Cepen-
„ dant Antoine ſe rit de la rage de ſes
„ ennemis ; muni du redoutable ſigne
„ de la Croix, & couvert du bouclier
„ impénétrable d'une foi vive & conſ-
„ tante, il met en fuite les Eſprits de
„ ténébres, & les force à ſe replonger
„ dans les abîmes d'où ils étoient ſor-
„ tis. «

L'Auteur ne répréſente pas moins heureuſement pluſieurs chefs-d'œuvres de quelques Artiſtes d'Italie. Le *Parnaſſe* gravé par *Raimondi*, le *Crucifiement* par *Auguſtin Carrache*, la *Bataille de Conſtantin* contre le Tyran *Maxence*, par *Pierre Aquila*, le *Jugement dernier* par *Martin Rota*, ſont des morceaux achevés, que la Poëſie du Pere *Doiſſin* a rendus avec la même délicateſſe que le Burin. La gloire des Graveurs Français eſt magnifiquement célébrée dans le reſte du Chant. Les Conquêtes d'Alexandre, le ſacrifice de Jephté, la peſte des Philiſtins, le frappement du rocher, Notre Seigneur guériſſant les malades ; Voilà les ſujets qui ſont le plus briller

l'imagination du Poëte, en même tems qu'ils éternisent la mémoire des *Audrans*, des *du Change*, des *Picart*, des *Claudine Stella*, & des *Louis Desplaces*.

Le troisiéme Chant traite des usages de la Gravure, & présente une longue énumération de tous les différens objets qui peuvent être mis sous nos yeux avec le secours du Burin. La Géographie lui doit ses Cartes générales & particulieres de l'Univers ; l'Histoire Naturelle, ses descriptions de plantes, de fleurs & d'animaux ; l'Architecture, ses desseins de Palais, de Fontaines, de Places publiques ; l'Art Militaire, ses représentations de Siéges & de Batailles. Il conserve la mémoire des événemens publics, donne de nouveaux agrémens à l'Imprimerie, multiplie les chefs-d'œuvres de la Sculpture & de la Peinture, & rend toutes les beautés de la nature & de l'art, qu'il sçait réunir à la fois dans un très-petit espace. L'Ouvrage est terminé par le plan d'une Estampe en l'honneur de la Gravure. Elle est représentée sous les traits majestueux d'une Reine, qui d'une main tient le Burin, instrument de ses merveilles, & de l'autre un Sceptre, symbole de sa puissance. Ce Poëme, où vous trouverez beaucoup d'imagi-

nation, de feu, de clarté & d'élégance, ſe vend chez *le Mercier* Libraire rue S. Jacques, au Livre d'or.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 6 Novembre 1753.

LETTRE VI.

Conſidérations ſur les Finances d'Eſpagne.

LEs ouvrages traduits de l'Eſpagnol de *Don Geronymo de Uſtariz* & de *Don Bernardo de Ulloa*, dont je vous ai rendu compte, Monſieur, réuniſſent en quelque façon ſous les yeux du Lecteur les rapports intimes de l'Agriculture, du Commerce, de la Marine & des Finances. C'eſt un tableau général de l'adminiſtration dans un Royaume étranger à la vérité; mais il indique les objets que doivent étudier ceux qui veulent s'inſtruire à fond de cette partie, dans quelque Pays que ce ſoit. On peut être habile par la connoiſſance profonde de quelques détails; mais on n'a point de vûes publiques, & l'on ne peut les avoir juſtes ſi l'on ne poſsède la connoiſ-

ſance des divers rapports que les choſes ont entr'elles.

Le Traducteur du *Négociant Anglois* & du Livre d'*Uſtariz* eſt bien en état d'être Auteur lui-même, comme il vient de le prouver par des *Conſidérations ſur les Finances d'Eſpagne* qui paroiſſent, ainſi que les nouveaux Ecrits ſur le Commerce, chez les Frères *Eſtienne*, Libraires à Paris, Rue S. Jacques. Ce petit ouvrage dévoile très-heureuſement la liaiſon des Finances, cette partie eſſentielle de la police intérieure d'un Etat, avec le Commerce. On a dit de tout temps que la Finance doit être ſubordonnée au Commerce. Ici l'Auteur remonte à la ſource; c'eſt dans la nature même des choſes qu'il cherche des principes; & de conſéquences en conſéquences il parvient à démontrer la maxime qui fait ſon objet.

La Monarchie Eſpagnole nous offre en moins d'un ſiècle deux ſpectacles bien différens. Une grande abondance des plus riches productions de l'Europe, de vaſtes poſſeſſions dans les contrées les plus fertiles de l'Amérique, des Mines inépuiſables en or & en argent, une Marine puiſſante, un Commerce actif, de bonnes loix, une population nombreuſe,

breuſe, un Peuple laborieux, fidèle, induſtrieux : tel étoit, Monſieur, le Royaume d'Eſpagne au moment où *Charles-Quint* en réunit toutes les couronnes ſur ſa tête. Cette grande proſpérité s'écoula comme un torrent. Sous le deuxième ſucceſſeur de ce Prince, une partie de ces vaſtes plaines, auparavant ſi fertiles, n'offroit déja plus que l'appareil rude & ſauvage des déſerts ; le Nouveau Monde, moins prodigue de ſes tréſors, ſembloit les retenir dans ſon ſein ; l'excès de la misère avoit déraciné l'induſtrie, ruiné le Commerce, diminué le nombre des ſujets ; & l'Etat dépourvu d'argent, de Soldats, de vaiſſeaux, ſe trouvoit ſans force & ſans vigueur. Quelles peuvent avoir été les cauſes d'un changement ſi frappant & ſi ſubit ? L'Auteur attribue le dépériſſement de cette Monarchie au mauvais principe ſur lequel les Finances ont été gouvernées : leur dérangement anéantit l'agriculture & les Arts, dont la ruine précipita celle des Finances. C'eſt dans cet état, Monſieur, que *Philippe* V les trouva, lorſque les droits de ſa naiſſance & le teſtament de *Charles* II l'appellerent ſur le trône d'Eſpagne. Ce Prince vertueux eſſaya pluſieurs fois de les ré-

tablir ; mais diverſes circonſtances s'oppoſèrent toujours à ſes efforts. Avec le temps les difficultés ſe ſont applanies ; l'auguſte ſucceſſeur de *Philippe V* a ſignalé le commencement de ſon regne par un nouvel arrangement dans les Finances. Avant que de parler de cette révolution & des cauſes qui l'ont rendue indiſpenſable, il eſt à propos de dire un mot des impôts établis en Eſpagne.

On y diviſe les revenus publics en rentes générales & en rentes Provinciales. Les rentes générales ſont les Douanes, les Poſtes, les Indults ſur les vaiſſeaux qui font le Commerce de l'Amerique, la vente du tabac, du plomb, du ſel, & du vif argent. Les rentes Provinciales, ainſi nommées parce qu'elles ne regardent que les vingt deux Provinces de la couronne de Caſtille, comprennent diverſes branches. 1°. Les *Droits d'Alcavala* ; ils ſont de dix pour cent de chaque choſe vendue ou échangée ; les Eccléſiaſtiques ne ſont point ſujets à cette taxe. 2°. Le *Droit de Millions* ; c'eſt un impôt qui d'abord n'étoit qu'un don de quatre millions de Ducats qu'on devoit faire au Roi pendant le cours de ſix années : les beſoins de l'Etat l'ont toujours fait continuer

depuis. 3°. Le droit de Jeauge. 4°. La dîme ſur toutes les productions de la terre. 5°. *Le ſervice ordinaire & extraordinaire ;* c'eſt un droit d'environ vingt-quatre ſous par chaque feu, qui ſe perçoit ſur le bas peuple.

Ce ſont ces rentes Provinciales qui ont excité en Eſpagne le cri général de la Nation. C'eſt auſſi ſur elles que s'étend la réforme qui ſe fait actuellement dans l'adminiſtration des Finances. Voyons ce qui a rendu cette réforme néceſſaire. Les principales branches des revenus de l'Eſpagne ſont employées à payer les intérêts des ſommes empruntées il y a plus de cent ans. La ſubſtance deſtinée à nourrir le Corps politique ſe trouvant par là détournée à d'autres uſages, il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit devenu foible & incapable de réſiſter aux moindres accidens. On ne s'eſt point appliqué à remédier à ce mal, parce que ces dettes ſont ſi conſidérables, qu'elles ont toujours découragé les Miniſtres ; elles ont même ſouvent dégouté des premières places ceux qui auroient été les plus capables de les remplir. Il a donc fallu les confier à des hommes plus appliqués à leur intérêt propre qu'à celui de l'Etat ; & le Peuple a ſenti ſeul

tout le poids de leur mauvaiſe adminiſtration. On créa de nouveaux impôts ; on augmenta les anciennes taxes qui portoient preſque toutes ſur le Commerce & ſur l'Agriculture. Auſſi vit-on bientôt les terres & les Manufactures abandonnées ; les Ouvriers & les Laboureurs ſe laſsèrent de ſupporter ſans fruit un fardeau que perſonne ne partageoit avec eux : le mariage alors devint une charge, loin d'être une des douceurs de la vie ; on s'y engagea plus difficilement ; &, ce qui eſt affreux à penſer, quoique ce ſoit une ſuite naturelle de la misère, il devint moins fécond, & la Monarchie ſe dépeupla. Ici l'Auteur ſuggère les moyens qu'on auroit dû prendre pour prévenir tant de maux, ou pour y remédier. Il n'étoit queſtion que de mettre certaines taxes modiques ſur toutes les eſpèces de denrées qui ſe conſomment journellement ; il démontre par un calcul exact que ces impôts bien adminiſtrés ne chargeroient pas trop le Peuple, & payeroient à la longue toutes les dettes de l'Etat. L'Eſpagne n'eut point recours à cette ſage œconomie, & le malheur public fut porté à ſon comble. « Il fut permis aux Fermiers » de ſous-affermer à leur profit les di-

» verſes parties de leur bail. L'abus alla
» juſqu'à établir autant de régies qu'il y
» avoit d'eſpèces de droits ſur la même
» denrée dans la même Ville. Avec les
» frais & le nombre des Commis, les
» gênes, les vexations & le nombre des
» pauvres ſe multiplièrent. Les Peuples
» eurent lieu de penſer que de tous les
» Légiſlateurs il n'en eſt point de plus
» ſévères que les Traitans. Ils ne ſe con-
» tentèrent pas, comme les autres, d'ef-
» frayer les hommes par la crainte du
» châtiment; ils commencèrent par les
» ſuppoſer coupables; la plûpart des
» loix qu'ils dreſsèrent ne furent que des
» pièges tendus à la bonne foi. Comme
» ſi ce n'eût point encore été aſſez, le
» Prince ne dédaigna pas de leur confier
» l'exercice de la ſouveraineté en leur
» permettant de décliner ſes Tribunaux,
» de ſe choiſir des Juges particuliers,
» & de les payer; ils devinrent Juges &
» Parties... L'injuſtice acheva d'écraſer
» les malheureux; & chaque année le
» fardeau s'appeſantiſſant ſur les Peu-
» ples, les exécutions abſorbèrent le
» capital de l'impoſition : il fut plus
» doux de renoncer à toute propriété;
» les aumônes gratuites des Couvents
» aſſurèrent une ſubſiſtance à ceux que

„ l'indolence, dernier période de l'ac-
„ cablement, retenoit encore dans leur
„ Patrie. „

Ce n'eſt donc pas, Monſieur, à la nature des impôts, mais à une police mal entendue dans leur perception qu'il faut attribuer tous ces excès. Faute d'avoir connu en dernier lieu cette vérité en Eſpagne, on a mieux aimé changer la nature des rentes Provinciales, que d'en réformer les abus. Avant que de parler de cette nouvelle opération, voyons avec l'Auteur ce qui a achevé de ruiner les Finances. Le Clergé, dans les vingt-deux Provinces du Royaume de Caſtille, n'eſt ſujet qu'au ſeul impôt *des Millions ;* encore a-t-il toujours regardé cet impôt d'un œil mécontent, comme étant contraire à ſes Immunités: ſouvent même il a apporté beaucoup d'obſtacles à ſa perception. Les meſures que l'on prenoit contre lui devenoient inutiles, parce que les Juges, ainſi que les Fermiers, effrayés des excommunications dont on les menaçoit, n'oſoient continuer leurs pourſuites. Il eſt clair que les Eccléſiaſtiques ſe trouvant propriétaires d'une très-grande portion de terres, privent l'Etat d'une partie conſidérable de ſes droits. Ce bénéfice groſ-

fit conſidérablement la valeur de leurs biens, tandis que la valeur des biens laïques diminue par l'excès des impôts. Le Clergé ſe trouve donc en état de faire de nombreuſes acquiſitions, qui diminuent ſans ceſſe les revenus publics. Auſſi poſſéde-t-il dans les vingt-deux Provinces du Royaume de Caſtille la moitié au moins des terres cultivées, quoiqu'il n'ait que cent trente-ſept mille perſonnes à nourrir.

Telles ſont les principales cauſes auxquelles on attribue le dépériſſement des Finances d'Eſpagne. Le projet qui occupe aujourd'hui le Gouvernement, eſt celui d'un impôt unique. Il conſiſtera dans une taxe tariffée & proportionnelle, ſous le nom de *Cadaſtre*. Le Roi a établi une Commiſſion ſpéciale pour l'établiſſement de ce nouvel impôt. Les recherches, déclarations & vérifications ſur la valeur des biens & l'induſtrie de chaque Particulier, ſe font aux dépens de Sa Majeſté, qui y employe plus de vingt mille perſonnes, & un million de Piaſtres par an. Malgré les plus ſages précautions pour l'exacte obſervation de la juſtice diſtributive, l'Auteur penſe qu'il s'y gliſſera encore bien des abus. „ Les Intendans ne pourront ſtatuer que

„ sur les rapports faits aux Juges des di-
„ vers Districts ; & ces rapports seront
„ faits par des habitans chargés de la
„ Collecte de leur Paroisse. Les haines
„ ainsi que les amitiés, & toutes les
„ passions joueront regulièrement leur
„ rôle. On supposera un commerce à
„ tel qui n'en a point fait, un gain à ce-
„ lui qui a perdu, une augmentation de
„ bestiaux ou d'ensemencés sera évaluée
„ en profit, avant que l'industrie ait pu
„ retirer ses avances. Le fardeau s'appe-
„ sentira à mesure que les travaux re-
„ doubleront, sans que les diminutions
„ accidentelles de ces mêmes travaux
„ reçoivent aucun dédommagement. Les
„ sollicitations & le crédit personnel ne
„ perdront rien de leur vieille influen-
„ ce ; & la défiance continuelle dans la-
„ quelle vivront les sujets, prescrivant
„ des bornes étroites à leur consomma-
„ tion, la masse du travail diminuera ;
„ une partie du peuple perdra consé-
„ quemment les moyens de s'occuper
„ comme auparavant, & l'Etat ses res-
„ sources. „

Il ne suffit donc pas d'imposer une somme proportionnée aux facultés générales du peuple ; il est nécessaire, pour l'avantage de l'Etat & des particuliers,

de la répartir ſur un auſſi grand nombre d'objets divers qu'il eſt poſſible, ſans gêner le travail. C'eſt ſur ce principe que l'Auteur établit ſon ſyſtême particulier. Ce ſyſtême eſt entierement oppoſé à celui dont je viens de vous parler, puiſqu'au lieu de ſimplifier les impôts, il veut au contraire qu'on les multiplie, pour ainſi dire, à l'infini, en les levant ſur toutes les conſommations journalières, ſans qu'aucune denrée puiſſe être exempte de la taxe commune. Par là la contribution augmente avec le nombre des contribuables ; & les impôts ſe trouvent plus également affectés à toutes les claſſes du peuple. Je ſupprime d'autres avantages que l'Auteur trouve dans cette Methode, de même qu'une infinité de réfléxions judicieuſes, qui marquent de grandes vues & une connoiſſance profonde dans l'adminiſtration des Finances.

Comme le principal but de cet ouvrage a été de mettre ſous nos yeux les révolutions des Finances d'Eſpagne; c'eſt à cet objet unique que j'ai crû devoir me borner. Vous ne ſerez point ſurpris, Monſieur, que je me ſois un peu arrêté ſur ces matières. Elles intéreſſent directement chaque membre de la ſocié-

té, qui l'ignore le plus ſouvent. Le *Negociant Anglois* entre dans des détails admirables à ce ſujet, & prouve, par un calcul très ſolide, que le cinquiéme aumoins de la valeur des Manufactures eſt payé effectivement aux Propriétaires des Terres, aux Laboureurs & à leur famille. Malgre cela, j'ai preſque honte de vous dire qu'il a été beaucoup plus vendu de ces ouvrages importans à Amſterdam qu'en France. Les Négocians politiques & pratiques de Hollande ſeroient-ils moins inſtruits que les nôtres?

Lettre d'un Hermite. Je viens de lire avec beaucoup de plaiſir, Monſieur, une petite Brochure ingénieuſe, qui a pour titre : *Lettre d'un Hermite à J. J. Rouſſeau de Genève.* L'Auteur a pris ce maſque pour être en droit de parler avec plus de franchiſe au vaillant Champion de l'ignorance & de la barbarie; un Anachorette n'a point de ménagemens à garder. Celui-ci dit donc naturellement ce qu'il penſe. Ses armes ſont des plaiſanteries & des raiſons. Voici, par exemple, un argument auquel il me paroît difficile que M. *Rouſſeau* puiſſe même avoir l'air de répondre, malgré toute l'Hybernoiſe ſagacité que le Ciel lui a départi. » Vous affirmez, lui dit

» l'Hermite, que toutes les Nations ſont » vicieuſes; vous allez plus loin; vous » ajoutez qu'un Peuple vicieux ne re- » vient jamais à la vertu; vous convenez » tout de ſuite que les Sciences & les » Belles-Lettres empêchent les vices de » ſe tourner en crimes: voilà, je crois, » à parler en bonne politique & en bonne » philoſophie morale, des motifs aſſez » puiſſans pour exciter aux Sciences plû- » tôt que d'en détourner. Il y a une ré- » flexion à faire bien plus ſolide encore. » Le paſſage du vice au crime eſt bien » plus facile dans un cœur déja corrom- » pu que celui de l'innocence à une cor- » ruption naiſſante. Si, de votre aveu, les » Sciences & les Belles-Lettres empê- » chent les vices de ſe tourner en cri- » mes, à plus forte raiſon elles ont dû, » non-ſeulement ne point altérer l'inno- » cence, mais même contribuer à ſa con- » ſervation.

On en veut ſur-tout à M. *Rouſſeau* de ce qu'il a dit que ſes adverſaires étoient plus touchés de l'intérêt des Gens de Lettres que des Lettres mêmes. L'Hermite, en récriminant, croit de ſon côté que M. *Rouſſeau* n'a mal parlé des Lettres que pour avoir occaſion d'offenſer tous les Gens de Lettres; que le caractère de

sa modestie, pareil à celui de Diogène, donne lieu de le penser ; il ajoute que cet esprit de singularité qu'il a naturellement, ou qu'il affecte, ne réussit point. Il lui déclare ces choses avec d'autant plus de liberté, qu'elles ne sont pas capables de lui faire la moindre impression desagréable, puisqu'il a appris *à mériter sa propre estime.* Quand la modestie est à ce point, le jugement des autres nous est fort indifférent ; c'est ce qui rassure notre Hermite, & le met à l'aise sur quelques vérités qu'il a encore à dire. *Mériter sa propre estime* lui paroît une expression qui demande à être approfondie, pour en sentir toute la valeur & toute l'énergie. S'estimer, c'est s'apprécier ; *Mériter sa propre estime*, c'est se dire : Je vaux tant ; j'en suis certain ; c'est être juge & partie. Tant que ce sentiment d'estime n'est qu'intérieur, c'est un orgueil caché ; mais en faire un aveu public, la qualification que cela entraîne après soi est si forte, que l'Hermite, tout franc & tout sincère qu'il est, aime mieux la laisser deviner à M. *Rousseau* que de la lui nommer.

La Préface de la Comédie de *Narcisse* & le petit Avertissement du *Devin de Village* ne sont point oubliés dans cette

Lettre. Le ſatyrique Solitaire rappelle ſur-tout la fin cette Préface, où le modeſte Genevois étale ſon deſintéreſſement, ſa fermeté à ſoutenir la chûte de ſes ouvrages, ſon peu de jalouſie du ſuccès de ſes concurrens, la nobleſſe de ſes ſentimens pour rendre juſtice aux grands hommes, ſon mépris pour la fortune, enfin le ſacrifice continuel qu'il fait de ſa réputation même à ſa vertu. » Vous allez » plus loin, lui dit-on; vous êtes ſi cer» tain de vos ſentimens que vous invitez » le Public de vous avertir, ſi vous ve» nez à les trahir. Il eſt vrai que vous » vous êtes réſervé une forme d'excuſe » admirable & digne de vous, ſi vous » manquez jamais à vos engagemens. » Ainſi ſuppoſons qu'on eût lieu de dire » quelque jour: J. J. *Rouſſeau* de Genè» ve, ce Philoſophe ſi ſingulier, ſi de» ſintéreſſé, a cependant fait la cour à » quelque Grand; il a eu une place à » l'Académie; ſa vertu n'a pas toujours » été conſtante; il a brigué la faveur de » quelques femmes d'eſprit; il a con» ſenti à des éloges imprimés, avant » qu'ils le fuſſent: vous ne manquerez » pas de dire ſur ce changement ce que » vous avez répondu au reproche qu'on » vous a fait de cultiver les Belles-Let-

„tres, dans le temps que vous les dénigrez.
„ *Ce sera je vous l'avoue* (avez-vous pro-
„noncé) *une Satyre très-amère, non de moi,*
„ *mais de mon siècle.* „

Sur ce que M. *Rousseau* a dit dans l'Avertissement du *Devin de Village* qu'il n'avoit travaillé que pour lui ; que son ouvrage lui avoit plû, & que cela suffisoit, l'Hermite le compare ingénieusement à une femme, qui ayant passé quatre ou cinq heures à sa toilette, n'ayant rien négligé de ce que son art peut ajouter à ses graces, diroit en se contemplant à son miroir : Je suis contente de moi, je me plais, & ne suis nullement jalouse de plaire aux autres. Cependant cette femme, qui se suffit à elle même, s'avise d'aller à la promenade ou au spectacle. Personne ne la regarde ; ou, si par hazard quelques yeux se fixent un moment sur elle, c'est pour lui faire sentir le peu de pouvoir de ses charmes. De retour chez elle, elle n'est pas moins satisfaite d'elle-même, s'il faut l'en croire. Mais personne n'en croit rien. On doit juger d'un Auteur comme tout le monde jugeroit de cette femme : on ne se produit pas au grand jour & l'on ne se met point en frais pour y paroître avec avantage, quand on est insensible aux ap-

plaudiſſemens & aux brocards. Vous voyez, Monſieur, que l'*Hermite de Charonne* (c'eſt ainſi qu'il ſigne) eſt un homme d'eſprit, un Philoſophe, un bon Ecrivain; ce qui ne ſe rencontre guères dans les Hermites modernes.

Je ne puis quitter M. *Rouſſeau*, ſans vous faire part d'un projet que j'ai été ſur le point d'exécuter. Il m'eſt venu dans l'eſprit d'écrire à quelque Académie du Royaume, afin de l'engager à propoſer pour ſujet d'un diſcours cette queſtion intéreſſante: *Si le Jour a contribué à épurer les mœurs.* Une ſi belle matière m'auroit tenté moi-même, & je me ſerois attaché à la négative. J'aurois prouvé que le Jour eſt la cauſe de notre corruption; que s'il n'y avoit point de jour, on ne ſe verroit pas, & que par conſéquent il n'y auroit plus de haine, d'amour, d'intérêt, d'orgueil & de fatuité; j'aurois fait un long détail des crimes & des vices qu'entraînent ces paſſions. Ces hommes ſuperbes, aurois-je dit, qui bâtiſſent tant de Palais faſtueux, qui ſe promènent dans des équipages ſi brillans, n'ont d'autre motif de tant de folles dépenſes que la ridicule vanité de ſe faire remarquer. Ils ſeroient humbles, modeſtes, humains, ſi d'é-

paisses ténébres couvroient tous les yeux. Les femmes prendroient-elles un soin si pénible de leur parure, s'il faisoit toujours nuit, & que l'on n'eût point trouvé l'art de s'éclairer par des lumières empruntées? O Nuit, me serois je écrié, Nuit adorable, fille du Ciel, tu es l'azyle de l'innocence, la sauve-garde de la vertu, la mère du repos & des plaisirs. Vous pensez-bien, Monsieur, que j'aurois eu beau jeu à citer en témoignage ces Peuples fortunés qui ne voyent presque jamais le Soleil, & qui, sans ambition & sans luxe, goûtent entr'eux les charmes de l'égalité. Peut-être mon discours eut-il été couronné; dans ce cas, je l'aurois fait imprimer. On se seroit élevé contre mon paradoxe; j'aurois, tant bien que mal, repoussé toutes les attaques; on m'auroit répondu, j'aurois répliqué. Peu être que dans la chaleur de la dispute je me serois grossiérement contredit plus d'une fois: bagatelle. Malgré la force & la solidité des argumens de mes Adversaires, je n'aurois pas été moins convaincu que j'avois raison. Mon ouvrage m'auroit toujours plû infiniment, & je me serois enveloppé de *ma propre estime*

M. *Deſcale* qui fait ſa réſidence à Bédarrieux, petite ville du Languedoc dans le Diocèſe de Beziers, vient de m'adreſſer une Lettre ſur le ſtyle dont les Auteurs Elémentaires des Mathématiques devroient ſe ſervir. Il eſt bien à ſouhaiter que cette Lettre les engage à ne plus s'exprimer, comme les anciens Prêtres du Paganiſme, dans un langage obſcur & entortillé. Au reſte, l'abus auquel M. *Deſcale* voudroit qu'on remédiât, ſe trouve malheureuſement dans beaucoup d'autres ſciences, qui, ſi elles étoient débarraſſés des ronces & des épines qui en défendent l'approche, ſeroient beaucoup plus cultivées. Lettre

C'eſt avec raiſon Monſieur, qu'on ſe plaint tous les jours que les Mathématiques ne ſont impénétrables que par les difficultés dont les entourent les Mathématiciens eux mêmes. On diroit que ces Meſſieurs ſe ſont donné le mot pour en dégouter toutes les perſones qui ne ſont point initiées dans leurs myſtéres. En effet, qu'on ouvre un livre de Mathématiques, les termes extraordinaires & inuſités, qu'on lit à la tête de chaque Théorême & de chaque Problême, commencent par effarou-

cher, & finissent par donner de l'horreur & pour le Livre & pour la Science. Qu'on débarrasse ces mêmes Théorêmes & ces mêmes Problêmes de leur appareil pedantesque ; qu'on substitue le langage ordinaire à ce verbiage embrouillé, à ce galimathias énygmatique, tout deviendra clair, simple & facile. Mais me bornerai-je à être ici l'écho des autres ? Me contenterai-je d'une déclamation sterile & rebattue ? Non, Monsieur ; ce n'est point assez de voir le mal, il faut y apporter le remede. Je vais donc tacher de justifier par deux ou trois exemples, ce que l'on a mille fois avancé. Je vais essayer de rendre à la portée de tout le monde les premieres propositions de la Méchanique, en les dépouillant de tous les mots barbares dont on se sert pour les énoncer : heureux si je pouvois par cette Lettre faire naître à quelqu'un l'envie de travailler sur le même plan, de mieux faire que je ne pourrois faire moi même, & de venger par là les gens du monde de la manie des doctes Mathématiciens.

Exemples sur la vitesse.

Le mouvement n'est autre chose que

le tranſport d'un corps d'un lieu à un autre.

La viteſſe eſt le mouvement avec lequel un corps ſe meut.

Regle générale sur la vitesse.

Le temps comparé avec l'eſpace qu'un corps parcourt donne toujours ſa viteſſe. On ne ſauroit abſolument aprécier la viteſſe des corps, ſi l'on ne compare le temps qu'ils mettent à faire certain chemin avec ce même chemin. Qu'un Navire faſſe, par exemple, cinq lieues, il eſt impoſſible de connoitre ſi ce Navire eſt allé lentement ou vite, ſi l'on ignore le temps qu'il a mis à faire ces cinq lieues. Si l'on ſuppoſe que le Vaiſſeau a été en marche pendant deux heures, ces deux heures comparées avec les cinq lieues que le Vaiſſeau a faites, donnent d'abord une idée juſte de ſa viteſſe. Des verités auſſi frapantes, exprimées dans ce goût, ſont-elles audeſſus de la ſphère des eſprits les plus bornés ? Non, ſans doute. Le difficile eſt donc dans les mots, & non point dans les choſes. Voici à quel idiome les faiſeurs de livres de Méchanique ont eu recours pour jetter des nuages ſur le jour même;

DÉFINITION.

La viteſſe eſt le rapport de l'eſpace au temps. De cette définition ils ont formé cette propoſition fondamentale : *Les viteſſes des mobiles ſont entr'elles comme les raports des eſpaces au temps.* Rien ne me paroit plus ridicule que la démonſtration de cette propoſition ; au lieu de la clarté, qu'ils prétendent qu'elle y répand, elle n'en reçoit que plus de ténébres. Un grand nombre de conſéquences que nos Auteurs appelent des *Corollaires* découlent de cette propoſition. *Les viteſſes des mobiles ſont en raiſon compoſée de la raiſon directe des eſpaces & de la raiſon inverſe des temps. Les eſpaces ſont entr'eux en raiſon compoſée des viteſſes & des temps. Les temps ſont entr'eux en raiſon compoſée de la raiſon directe des eſpaces & de l'inverſe des viteſſes.* Mais que faut-il entendre, me dira-ton, par cet idiome barbare ? Il ſignifie ſeulement, répondrai-je, comme je l'ai déja avancé, qu'il faut avoir égard indiſpenſablement à l'eſpace ou à l'intervalle parcouru, & au temps néceſſaire pour le parcourir, afin d'eſtimer au juſte la viteſſe. Avec cela vous en ſçavez autant que ces Sçavans, malgré toutes leurs phraſes inintelligibles.

Rendons notre penſée plus ſenſible par un exemple que nous appliquerons au premier Corollaire que nous venons de rapporter. *Les viteſſes des mobiles ſont en raiſon compoſée de la raiſon directe des eſpaces & de la raiſon inverſe des viteſſes.* On ſuppoſe dans cette propoſition deux mobiles, c'eſt-à-dire, deux corps en mouvement : l'on y compare leurs viteſſes aux eſpaces qu'ils parcourent, & au temps qu'ils mettent à les parcourir ; mais malheureuſement pour nos oreilles on a donné le pas dans la comparaiſon au temps du ſecond corps ſur celui du premier, & cette préférence déplacée a doublé les termes bizarres dans leſquels elle eſt conçue ; au lieu que ſi la comparaiſon eût été dans l'ordre, & que le temps du premier mobile eût paſſé le premier, comme il convenoit ce ſemble, nous en aurions été quittes pour celle-ci : *Les viteſſes des mobiles ſont en raiſon compoſée des eſpaces au temps.* Mais, encore une fois, qu'entend-on par cette propoſition ? On n'entend abſolument que ce que j'ai établi dans la règle générale : c'eſt-à-dire, que le temps comparé avec l'eſpace qu'un corps parcourt, donne toujours ſa viteſſe.

EXEMPLES DE LA VITESSE RESPECTIVE.

La viteſſe reſpective eſt celle par laquelle deux corps en mouvement s'approchent ou s'éloignent l'un de l'autre. Voici les deux règles qu'on trouve dans les Traités de Méchanique ſur cette viteſſe reſpective. *Lorſque les mobiles vont en des ſens oppoſés, l'eſpace qu'ils parcourent pour s'approcher ou pour s'éloigner, eſt égal à la ſomme des eſpaces qu'ils parcourent par leurs viteſſes propres. ... Si les corps vont d'un même côté, l'eſpace qu'ils parcourent pour s'approcher ou pour s'éloigner eſt égal à la différence des eſpaces qu'ils parcourent par leurs viteſſes propres.* Une perſonne qui ne ſera pas au fait de ce jargon, ſoupçonnera beaucoup de ſcience dans ces deux propoſitions ; mais l'illuſion du préjugé s'évanouira, dès qu'on les aura debrouillées par deux exemples, & l'on ſera tout ſurpris de voir que l'on ſçavoit parfaitement bien ce que l'on déſeſperoit d'avance de comprendre.

Suppoſons que deux hommes partent dans le même temps ; continuons à ſuppoſer que le premier faſſe ſix lieues du côté du Nord, & le ſecond ſix du côté du Sud ; l'on nous enſeigne

très-sérieusement, ô merveille! que ces deux hommes doivent être à douze lieues l'un de l'autre ; c'est-à-dire, dans la langue de nos Sçavans, que *lorsque les mobilee vont en des sens opposés, l'espace qu'ils parcourent pour s'approcher ou pour s'éloigner, est égal à la somme des espaces qu'ils parcourent par leurs viteſſes propres.*

Si deux hommes vont du même côté, c'est à dire, tous les deux vers l'Orient, & que l'un fasse huit lieues & l'autre six dans le même temps, ils seront à deux lieues de distance l'un de l'autre. Ils appellent ces deux lieues dont le premier a devancé le second: *la difference de l'espace que les deux corps parcourent.*

Eh bien, n'avons-nous pas appris des choses fort difficiles & fort abstraites? Se seroit-on attendu à une pareille chûte? Auroit-on imaginé qu'un Etre aussi raisonnable qu'un Mathématicien se fût fait une occupation d'ensevelir des choses si claires dans un labyrinthe de mots si obscurs? J'ai l'honneur d'être, &c.

A l'occasion des mauvais Vers publiés sur la naissance de nos Princes, on m'en a montré de très-nobles que Mlle *Scudéry* composa sur celle de M. le Duc de Bourgogne en 1682. Je vous les envoie, Monsieur, parce- Vers

qu'ils ne sont point imprimés dans les œuvres de Mlle *Scudery* ; qu'ils sont applicables à nos deux Princes, & qu'ils vous dédommageront de ceux que vous avez pû lire.

Venez, heureux Enfant, venez à la lumière ;
Vous allez commencer une illustre carrière ;
Et le Soleil qui naît aux bords de l'Orient,
N'a pas à sa naissance un éclat si riant.
Tout brille autour de vous ; les Jeux, les Ris, la Gloire,
Parent votre berceau comme un char de Victoire.
Mais, ô Royal Enfant, quand on sort des Héros,
On ne vit pas longtemps dans les bras du repos.
Hatez-vous. Que le corps, l'esprit & le courage,
Fixent les loix du temps & les règles de l'âge :
Passez rapidement les frivoles plaisirs,
Et concevez bien-tôt d'héroïques desirs.
Vous pourrez surpasser tous les Princes du monde,
De vos premiers exploits couvrir la terre & l'onde,
Digne de votre nom, être admiré de tous,
Et voir toujours *Louis*, bien au-dessus de vous,
Eclairer tous vos pas, vous servir de modèle,
Etre du Roi des Rois une image fidèle,
Le bonheur des François, l'ame de ses Etats,
Et l'exemple éternel de tous les Potentats.

A Paris ce 10 *Nov.* 1753. Je suis, &c.

LETTRES
SUR
QUELQUES ECRITS
DE CE TEMPS.

LETTRE VII.

LA force d'un Etat ne conſiſte ſans doute que dans le nombre des Habitans, dans la culture des terres, dans le travail induſtrieux & dans le commerce. Cette maxime fondamentale de tous les Gouvernemens ſages n'a jamais été plus connue parmi nous qu'elle l'eſt aujourd'hui ; & aucune Nation n'en a éprouvé des effets auſſi rapides que la nôtre ſous le miniſtère de M. *Colbert*. C'eſt dans ce principe qu'il trouva les reſſources néceſſaires pour ſoutenir l'éclat & les grands deſſeins d'un des plus glorieux Monarques, dont l'Hiſtoire

Eſſai ſur les Finances.

puiſſe faire mention. Mais l'adminiſtration des Finances ne ſe borne pas à aſſeoir les impôts qu'exigent les beſoins de l'Etat, & à les percevoir de la manière la plus utile au Prince, & la plus commode aux Sujets. Il eſt des occaſions de dépenſes extraordinaires, des momens d'un beſoin urgent; le grand art eſt de pourvoir à tout ſans déranger l'équilibre établi entre les diverſes claſſes du Peuple. Quelles que ſoient les économies pendant la paix par les réſerves & la modération des impôts, il faut avoir recours à la confiance publique. Ainſi l'Hiſtoire des Arts, du Commerce, de la circulation, des méthodes ſuivies dans le recouvrement des impôts, & des opérations du crédit public, ſeroit l'Hiſtoire de ce qu'on appelle les Finances d'un Etat.

C'eſt ce que vous ne trouverez point, Monſieur, dans un Livre nouveau intitulé: *Eſſai hiſtorique ſur les différentes ſituations de la France par rapport aux Finances ſous le regne de Louis XIV, & la Régence du Duc d'Orléans;* par M. *Dutot de Beaumont*, à Amſterdam, & dont il ſe trouve quelques Exemplaires à Paris chez *Ballard*, Imprimeur-Libraire, rue St. Jean de Beauvais. Je ne ſuis point aſſez injuſte pour exiger qu'un pareil titre ſatisfaſſe

la curioſité du Lecteur dans un grand détail. Mais il me ſemble que l'ouvrage eût été plus inſtructif, ſi le principe de chaque Miniſtère eût été développé avec un peu plus de netteté. La circulation eſt l'ame d'un Royaume ; mais quelle idée préſentent au Lecteur ces mots, *le défaut de circulation*, ou *l'embarras de la circulation*, ſi on ne lui explique comment elle ſe trouve ou ſuſpendue ou embarraſſée par les principales opérations, ſoit dans l'établiſſement des impôts, ſoit dans l'uſage du crédit public. Avec la connoiſſance des vrais principes de chaque partie, il n'eſt point impoſſible de donner en peu de mots au Lecteur des idées nettes ſur cette matière, toute compliquée qu'elle eſt. C'eſt l'unique moyen de lui faire voir la liaiſon des événemens & des circonſtances.

Malgré cela, ce petit ouvrage, tel qu'il eſt, ſera toujours très-utile à un grand nombre de perſonnes qui liſent ſans réflexion dans l'Hiſtoire tout ce qui n'eſt point ſièges, combats, révolutions. Il peut faire naître le goût de l'inſtruction dans ceux qui ne connoiſſent pas les objets dont il traite ; enfin il eſt propre à rappeller les diverſes époques. C'eſt proprement l'Hiſtoire abrégée du deſor-

dre de nos Finances conſidérées
du crédit public. Je dois à l'A
juſtice de dire que c'eſt auſſi l
but qu'il s'eſt propoſé. Moins
de paroître profond que d'être
n'a travaillé que pour le plus gra
bre. Il s'eſt donc contenté de no
un ſimple *Eſſai*, c'eſt-à-dire, u
ſuccinct de la marche des Financ
une hiſtoire fort courte des diffé
niſtres qui les ont gouvernées.

Emeri, Italien de Nation, e
qui ouvre la ſcène. Il fut Con
Général, & enſuite Surintenda
la Régence d'*Anne d'Autriche*, r
Louis XIV. Avec de la fermet
l'invention, il n'avoit dans l'ex
ni génie, ni amour pour le Peup
foule d'Edits Burſaux épuiſoit les
ſans qu'il prît aucune précautio
réparer ces levées exorbitantes
circulation & par le commer
Peuple mécontent ſe ſouleva, &
niſtre fut ſacrifié à l'indignation
que. On lui ôta une charge qu'i
çoit avec trop de rigueur & de vi
& on l'exila dans ſes terres en B
gne. Il fut rappellé une ſeconde
Miniſtère, où il montra un peu
bonne volonté pour le Peuple ;

mourut quelque temps après ſon rappel. Sa charge paſſa à M. de *la Vieuville*, enſuite à M. *Servient* & à M. *Fouquet*. Tout le monde connoît les malheurs de ce dernier ; les deux autres ne firent aucun changement dans les Finances. Les troubles qui agitèrent la minorité de *Louis XIV*, y causèrent quelque altération ; mais la bonne adminiſtration n'en fut point attaquée dans ſon principe. On en fut redevable à l'habileté du Cardinal *Mazarin ;* on lui doit encore bien davantage, pour avoir formé M. *Colbert*, & déterminé le Roi à lui donner toute ſa confiance.

Colbert, appellé au gouvernement des Finances, ſongea moins à corriger la forme de leur adminiſtration, qu'à réparer les abus & les diſſipations des Adminiſtrateurs. Sa principale attention fut d'augmenter le mouvement & la circulation, en augmentant de plus en plus les relations & les correſpondances entre tous les états du Royaume. On ſçait avec quel zèle & quel ſuccès il s'appliqua à faire fleurir le commerce au-dedans & au-dehors ; &, s'il exigea des Peuples des ſubſides plus forts qu'on n'avoit demandés juſqu'alors, il leur procura les moyens de les fournir.

Les Manufactures, les Arts, les Métiers trouvèrent dans le commerce leur accroiſſement & leur ſalaire; & les fonds & l'induſtrie des Particuliers ne furent jamais ſans emploi & ſans action. Ce fut à la faveur de ce mouvement continuel que le Prince & l'Etat trouvèrent ſi long-temps de quoi ſoutenir les entrepriſes les plus étendues, les plus utiles & les plus glorieuſes. La Poſtérité ne le pourra croire. La mort de *Colbert* cauſa de la joie au Peuple ignorant & ſtupide qui eſpère toujours un avenir plus heureux. Il s'en falloit bien que le ſucceſſeur de ce grand homme fût en état de remplir ces vaines eſpérances. Ce fut M. *le Pelletier*, homme appliqué, laborieux, intègre; mais il falloit quelque choſe de plus pour porter le poids immenſe d'une adminiſtration auſſi importante. Quelques Edits Burſaux & la création de Charges nouvelles furent preſque les ſeules reſſources du nouveau Miniſtre. Un Edit du Conſeil ordonna de porter à la Monnoie toutes les pièces de vaiſſelle qui excédoient le poids d'une once. Le Roi donna lui-même l'exemple du ſacrifice. Verſailles ſe vit dépouillé en un inſtant de ſes meubles les plus précieux, dont le travail avoit

couté trois fois plus que la matière ; cette médiocre reſſource, qui ne produiſit que ſix millions, anéantit des chefs-d'œuvre qui devoient être immortels. M. *le Pelletier*, eſtimé ſans être regretté, ſe démit volontairement d'un fardeau qui devenoit tous les jours plus peſant ; & ſa démiſſion appella M. de *Pontchartrain* au gouvernement des Finances. Dans un temps orageux où le Roi avoit ſix armées ſur pied, M. de *Pontchartrain* ſçut mettre en œuvre aſſez de reſſorts pour ſuffire aux dépenſes prodigieuſes d'une guerre longue & difficile. Mais ne pouvant ménager le Peuple autant qu'il l'auroit ſouhaité, la confiance fut diminuée ; & il ne reſta à ce Miniſtre que la gloire d'avoir fidèlement adminiſtré des deniers dont la levée avoit épuiſé le Royaume. De la charge de Contrôleur-Général M. de *Pontchartrain* paſſa à celle de Chancelier. Le Roi en recevant ſon ſerment lui dit : « Je vou-» drois, Monſieur, avoir une charge » encore plus éminente à vous donner » pour mieux vous marquer mon eſtime, » & la reconnoiſſance que j'ai de tous les » bons ſervices que vous m'avez ren-» dus. »

M. *Chamillart*, Conſeiller au Parle-

ment, ensuite Maître des Requêtes, puis Intendant de Rouen, enfin Contrôleur-Général après M. *de Pontchartrain*, entra dans le Ministère lorsque Louis XIV avoit contre lui toutes les forces de l'Europe. Comme il s'excusoit sur la difficulté d'exercer cet emploi dans un temps si difficile, le Roi lui dit avec bonté qu'il l'aideroit à en supporter le poids. Pour subvenir aux frais excessifs de la guerre, le nouveau Ministre eut recours à toutes sortes d'expédiens qui mirent les Finances dans un délabrement épouvantable. On fut obligé de donner par anticipation des assignations du Trésor Royal sur les revenus du Roi. Mais comme on ne s'embarrassa point de ménager la confiance publique, ces assignations furent portées au double ou au triple des fonds que les Provinces devoient fournir ; ceux qui étoient chargés de les acquitter profitoient de cette circonstance pour ne payer que celles des Porteurs qui consentoient à perdre une partie de la somme. Le crédit du Roi étant anéanti par cette manœuvre, il y avoit encore de la ressource dans celui de quelques particuliers que l'on engagea à faire des avances pour le payement des Troupes ; mais ils devin-

rent bientôt les victimes de leur zèle par le peu de ſoin qu'on eut de les rembourſer. La défiance alors devint générale, & M. *Chamillart*, plus honnête homme que grand Miniſtre, ſe trouvant accablé du fardeau de ſa charge, chercha une perſonne qui fût capable de l'exercer. Il n'en vit point de plus propre que M. *Deſmarets*, élève & neveu de M. *Colbert*. Le nouveau Contrôleur trouva les Finances dans un deſordre affreux; mais la haute idée que tout le Royaume avoit de ſa capacité, ramena la confiance autant que les circonſtances pouvoient le permettre. Si ce Miniſtre ne donna pas aux Finances toute l'étendue & la facilité que *Colbert* y avoit établies, il ſçut du moins faire revivre le mouvement dans preſque toutes les branches où il étoit éteint. Après une guerre fort longue, la paix retablit enfin le calme dans les affaires. M. *Desmarets* ne penſoit qu'à en profiter pour achever de réparer les deſordres du Miniſtère précédent, lorſque la mort de *Louis* XIV fit paſſer les Finances en d'autres mains.

La France ranima avec raiſon toutes ſes eſpérances quand elle vit M. *le Duc d'Orléans* appellé à la Régence du Royaume. Si ſon gouvernement a vû

éclorre bien des malheurs, ils étoient une ſuite inévitable de la maladie de l'Etat; il eût peut-être ſuccombé ſous tout autre. *Louis* XIV en mourant avoit laiſſé quatre milliards cinq cens millions de dettes ; le rembourſement en paroiſſoit impoſſible. Dans un état ſi violent on forma un Conſeil des Finances ; le Maréchal *de Villeroi* en fut le Chef, & le Duc *de Noailles*, le Préſident. La difficulté de payer des dettes auſſi prodigieuſes fit donner trois ſortes de conſeils à M. le Régent ; ou d'en faire la banqueroute totale, ou de ſoulager le Royaume par leur réduction, ou enfin d'établir une Chambre de Juſtice qui feroit rendre aux gens d'affaires des biens qu'on ſuppoſoit avoir été mal acquis. Le premier de ces trois conſeils fut rejetté comme trop odieux ; on trouva les deux autres plus raiſonnables. Les réductions furent faites avec beaucoup de ſageſſe ; & le détail de ces opérations eſt un morceau curieux que les gens du métier liront avec plaiſir. Le Peuple apprit la création de la Chambre de Juſtice avec une yvreſſe de joie qui ſembla lui tenir lieu de toutes les pertes qu'il avoit eſſuyées ; mais il s'en fallut bien qu'on en tirât l'avantage qu'on

s'en étoit promis, & l'on fut obligé d'avoir recours à d'autres moyens, dont on ne combina pas mieux les conſéquences. Vous ſentez, Monſieur, que je veux parler de la fameuſe Banque de *Law*, qui ne ſe produiſit d'abord que ſous la forme d'un établiſſement particulier; mais qui par l'impétuoſité de la Nation, & par un des plus prodigieux écarts de la vivacité Françoiſe, changea preſque en un inſtant toute la face de la Monarchie. *Jean Law*, Ecoſſois de Nation, étoit le fils d'un Orfèvre d'Edimbourg. Il quitta de bonne heure ſa Patrie, & ſe rendit à Londres, où il prétendit fixer le haſard par la ſupputation, & enchaîner les événemens du jeu par les loix de l'Arithmétique. En effet, ſoit bonheur, ſoit adreſſe, il fit des gains conſidérables qui l'obligèrent de quitter l'Angleterre. Il vint à Paris, d'où M. d'*Argenſon* Lieutenant de Police lui ordonna de ſortir. Gênes, Veniſe & Rome le virent jouer le même perſonnage, accompagné toujours du même bonheur. Enfin, il arriva à Turin; il propoſa ſon ſyſtême de Finance au Duc de Savoie. Non-ſeulement ce ſyſtême n'y fut pas goûté, mais ſon auteur eut ordre de

quitter Turin, où ſon jeu l'avoit rendu ſuſpect. Il revint à Paris après avoir parcouru les principales Villes d'Allemagne, toujours inquiété ſur ſon jeu, parce qu'il y étoit toujours heureux. Son projet ſur les Finances fut approuvé par M. le *Duc d'Orléans*, & il fut fait Contrôleur-Général. Les ſuites funeſtes de ſon ſyſtême le firent déteſter ; il fut contraint d'abandonner le Royaume, & la Fortune le remit peu après au même point où elle l'avoit pris. Il mourut fort pauvre à Veniſe, qu'il avoit choiſi pour ſa retraite.

Ce ſeroit ici le lieu de vous faire l'expoſition de ſon fameux ſyſtême, s'il n'étoit déja trop connu par les malheurs qu'il a cauſés. Un mauvais plaiſant en fit ainſi la généalogie : *Belzebut* engendra *Law* ; *Law* engendra *la Banque ; la Banque* engendra *Billet ; Billet* engendra *Miſſiſſipi ; Miſſiſſipi* engendra *Syſtême ; Syſtême* engendra *Agio ; Agio* engendra *Souſcription ; Souſcription* engendra *Action* ; *Action* engendra *Eſcompte ; Eſcompte* engendra *Argent fort* ; *Argent fort* engendra *Compte ouvert* ; *Compte ouvert* engendra *Regiſtre ; Regiſtre* engendra *Monnoye idéale ; Monnoye idéale* engendra

Zero; *Zero* engendra *Nihil*, auquel puiſſance d'engendrer fut ôtée.

Accoutumé à ne pas juger d'un projet par l'événement, M. le Régent regarda le Syſtême de *Law* comme un établiſſement qui avoit eu de mauvaiſes ſuites, quoiqu'il fût bon en lui même, & ſa chute n'etoit pas pour lui une preuve qu'il eût dû tomber. Inſtruit par l'expérience, il en avoit raiſonné le plan, la marche & les fautes; & ſi *Law* étoit banni du Royaume, il ne l'étoit pas de ſon eſprit. Il comptoit rappeller tôt ou tard ce Miniſtre, & procurer par ſon moyen à la France les avantages que Gênes, Londres & la Hollande retirent d'un pareil établiſſement. Ce fut au milieu de ces projets, que la mort vint l'enlever en 1723.

Les ſiècles d'*Alexandre*, d'*Auguſte*, de *Léon X* & de *Louis XIV*, ſont, Monſieur, les quatre grandes époques des talens ſublimes & de la perfection du goût. La Grèce eſt aujourd'hui barbare; les Romains ont diſparu en tout ſens; les Italiens ſont déchus de leur gloire. Pour nous, nous ſommes encore trop près du dernier regne, & les Lettres ſont trop protégées par le Gouvernement

Comédies Italiennes.

actuel, pour en craindre ſi-tôt la décadence.

Quand je dis, Monſieur, que les Italiens ne ſont plus les mêmes, à Dieu ne plaiſe que je veuille offenſer une Nation pleine d'eſprit, qui cultive encore les Sciences. Mais, ſoit par la diſette des Mécènes, ſoit par le funeſte exemple de mauvais Modèles accrédités, ſoit par une révolution inévitable, par la Loi générale de la Nature qui veut que rien ne ſoit permanent, & que la lumière des Arts, ainſi que celle du Soleil, quitte un horiſon pour en aller éclairer un autre, il eſt certain qu'on ne retrouve plus chez les Italiens ce goût du vrai, du bon, du beau, qui dans le ſeizième ſiècle caractériſoit leurs productions en pluſieurs genres. L'Eloquence, la Poëſie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture n'y ſont plus reconnoiſſables. Il y a des *Concetti* dans leurs Palais, dans leurs Tableaux & dans leurs Statues, comme dans leurs ouvrages d'eſprit.

Si tous les Arts, comme l'a dit *Cicéron*, ſe tiennent par la main; s'ils touchent à peu-près au même point dans les Pays où ils ſont en honneur, par quelle diſtinction heureuſe, par quel

rare privilège la Muſique Italienne s'eſt-elle ſauvée du naufrage commun ? Le grand argument en faveur de cette Muſique, c'eſt qu'elle eſt reçûe dans toute l'Europe, & hautement préférée à la nôtre. Pour que cette preuve fût ſolide, il faudroit qu'il fût décidé que les autres Peuples ont un goût ſûr, un diſcernement exquis. Mais ces mêmes Peuples mettent notre Théâtre fort au-deſſous du leur ; & quand leurs Auteurs traduiſent nos Pièces, ils ſont obligés de les défigurer pour plaire à leurs compatriotes. Peut-on cependant nous refuſer la palme dans le genre dramatique ? Ils aiment mieux auſſi des cabrioles & des entrechats, qu'une Danſe noble & de bon goût ; & je ſuis perſuadé que l'admirable *Dupré* ne réuſſiroit pas chez les autres Nations autant à beaucoup près que des Danſeurs Italiens, des Sauteurs qui font des tours de force. Il y a encore une remarque qui ne doit pas échapper ; c'eſt que les femmes, qui certainement, par la délicateſſe & la ſenſibilité qui leur eſt naturelle, ſont des Juges compétens & peut-être infaillibles en matière de goût, ne ſont du tout point touchées des beautés de la Muſique Italienne. On a obſervé que toutes les fois

que les Bouffons ont joué, il y a eu quelques Géometres, quelques Aggrégés en Droit, quelques Allemands, & preſque point de Femmes. Ce n'eſt qu'en tremblant, Monſieur, que je haſarde ces réfléxions. Je ſens toute mon inſuffiſance à parler d'une Muſique, dont je ne puis juger que par l'impreſſion peu agréable qu'elle m'a faite, d'une Muſique qui compte un ſi grand nombre de partiſans, parmi leſquels, s'il y en a beaucoup qui ne l'admirent que par air & pour ſuivre le torrent fougueux de la mode, il y a pluſieurs gens de mérite & très-éclairés, à qui l'on ne peut reprocher d'autre défaut que le fanatiſme. Ils ne veulent pas ſe rappeller ce que *la Bruyère* a ſi bien dit dans un endroit remarquable, dont je ſuis étonné que les Anti-Bouffoniſtes, ou plutôt les Spectateurs neutres, n'ayent pas fait uſage. „ Les connoiſſeurs, dit ce grand hom„ me, ou ceux qui ſe croyant tels, ſe „ donnent voix délibérative & déciſive „ ſur les Spectacles, *ſe cantonnent* & ſe „ diviſent en des partis contraires, dont „ chacun, pouſſé par un tout autre inté„ rêt que par celui du Public ou de l'é„ quité, admire un certain Poëme ou „ une certaine Muſique, & ſiffle toute

„ autre. Ils nuiſent également, par cette
„ chaleur à défendre leurs préventions,
„ & à la faction oppoſée & à leur propre
„ cabale. Ils découragent par mille con-
„ tradictions les Poëtes & les Muſiciens,
„ retardent les progrès des Sciences &
„ des Arts, en leur ôtant le fruit qu'ils
„ pourroient tirer de l'émulation & de la
„ liberté qu'auroient pluſieurs excellens
„ Maîtres de faire, chacun dans leur
„ genre & ſelon leur génie, de très
„ beaux ouvrages. „

S'il eſt vrai que les Italiens ſoient les plus grands Muſiciens de l'Europe, je me flatte du moins que leurs adorateurs ne voudront pas nous perſuader auſſi que ce ſont les meilleurs Poëtes Dramatiques. Vous avez pû juger, Monſieur, du ton de leur Comédie moderne par l'échantillon que je vous ai donné des Pièces du Docteur *Goldoni*, qu'on joue tous les jours, & qui ont été imprimées pluſieurs fois; ce qui n'eſt pas indifférent à ſçavoir. Je ne crois pas que l'eſprit humain puiſſe enfanter rien de plus abſurde, de plus ridicule, de plus bas & de plus indécent que ces Pièces. Permettez-moi, Monſieur, d'achever aujourd'hui de vous rendre compte en peu de mots du premier Volume, ter-

miné par deux Drames en trois Actes ; intitulés, *l'Homme prudent*, & *la Veuve adroite*.

Vous ne devineriez jamais de quelle manière le Seigneur *Pantalon* fait éclater ſa rare *prudence*. Elle conſiſte à ſouffrir patiemment que *Beatrix*, qu'il a épouſée en ſecondes nôces, ait des Amans ; à ne point coucher avec elle lorſqu'elle ne le veut pas ; à marier *Roſaure*, ſa fille du premier lit, avec *Florindo*, après qu'il les a ſurpris enſemble pendant la nuit ; à donner à *Octave* ſon fils du même lit, non-ſeulement cent piſtoles que ce libertin lui demande, mais encore une légitime de ſix mille ducats qu'il lui aſſure par un Contract. Ce n'eſt pas tout ; l'abominable *Béatrix* & l'infâme *Octave* forment le projet d'empoiſonner *Pantalon*. Le Théâtre repréſente la Cuiſine du Docteur ; on voit la marmite au feu. *Béatrix* paroît avec deux paquets d'arſenic qu'elle jette dans la ſoupe de ſon mari. N'eſt-il pas vrai que cela eſt tout-à-fait plaiſant dans une Comédie ? *Roſaure* vient par haſard pour donner à manger à une petite chienne qu'elle tient ſous le bras. Elle met ſur un plat un peu de ſoupe ; & à peine l'animal en a-t-il gouté, qu'il

tombe mort aux pieds de ſa maîtreſſe. Tandis qu'elle ſe lamente, *Florindo* arrive ; & comme il ſoupçonne vivement *Octave* & *Béatrix*, il va les dénoncer à la Juſtice. Des Sbirres viennent ſaiſir les coupables. Le Juge aſſis ſur ſon Tribunal eſt prêt à les condamner. Mais *Pantalon* a pris, pour les ſauver, des meſures admirables qui dénotent une grande *prudence*. 1°. Il a jetté par la fenêtre le bouillon de la marmite fatale. 2°. Il a enterré la petite Chienne. 3°. Il en repréſente une autre de même taille & de même couleur ; moyennant quoi, n'y ayant plus de corps de délit, *Octave* & *Béatrix* ſont renvoyés abſous. Après que les Juges ſont partis, les coupables ſe jettent aux genoux de *Pantalon*, confeſſent leur crime, & témoignent le plus ſincère repentir Le Docteur leur pardonne & les embraſſe de tout ſon cœur. Voilà, Monſieur, ce qu'on appelle *l'Homme prudent*.

L'équité m'oblige de convenir que *la Veuve adroite* n'eſt pas abſolument une mauvaiſe pièce ; c'eſt auſſi la ſeule du Théâtre du ſieur *Goldoni* qui m'ait paru ſupportable. Il y a dumoins dans cette Comédie des caractères & de la critique. On ne peut que blâmer la pa-

ſion de la Veuve pour les préſens, & ſon extrême facilité à recevoir à bon compte de toutes mains, avant que de ſe déterminer à donner la ſienne. Elle a quatre amans, un Anglois, un François, un Eſpagnol & un Italien; elle panche pour ce dernier, comme cela eſt juſte; il eſt de ſon pays. Elle a une femme de chambre Françoiſe. „ Ma chè-
„ re Marion, lui dit-elle, toi qui as
„ été élevée à Paris, dis moi naturel-
„ lement quelle figure je ferois auprès
„ des femmes de cette Ville. Vous avez
„ de l'eſprit, répond la Soubrette, &
„ cela ſuffit ſans doute pour réuſſir en
„ France. Mais vous êtes vermeille com-
„ me une Roſe, & la mode de ce pays
„ là eſt de faire diſparoître à force d'eaux
„ & de ſaignées la couleur naturelle du
„ viſage, pour y ſubſtituer le carmin. „

Mylord *Runebif* paroît le premier ſur la ſcène; il vient prendre du chocolat avec *Roſaure*. Il déclare ſa paſſion à l'Angloiſe, c'eſt-à-dire, d'un ſtyle très laconique & très peu galant. Il jure à la Veuve de lui être fidelle tant qu'il l'aimera; mais il ne promet pas de l'aimer toujours. „ Au bout du compte,
„ ajoute-t-il, quand j'aurai quitté Ve-
„ niſe & que je ne vous verrai plus, que

„ vous importe que je pouſſe des ſou-
„ pirs pour vous ou pour une autre ?
„ Vous ne ſerez pas temoin de mes in-
„ fidélités, & l'amour que je conſerve-
„ rois pour vous, ne ſerviroit qu'à me
„ rendre malheureux. „ Il répare ce compliment peu flatteur par le don d'une bague de prix. Le Comte *de Boſconero*, qui eſt l'Italien, prend la place de Mylord. Il témoigne à *Roſaure* une tendre jalouſie de ce qu'il a trouvé un Etranger tête à tête avec elle ; la Veuve s'offenſe de ſes ſoupçons ; ce qui forme une petite brouillerie douce entre les deux amans.

Monſieur *le Blau* qui avoit connu *Marion* à Paris, vient la prier de l'introduire chez ſa Maitreſſe. La femme de chambre annonce le Cavalier François. Quoi, dit *Roſaure*, c'eſt cet homme, ce fat, qui danſa hier avec tant d'affectation des menuets au Bal où je me trouvai, & qui ſembloit vouloir m'eſtropier quand il me donnoit la main ! M. *le Blau* n'attend pas qu'on vienne lui rendre réponſe ; il entre bruſquement dans la chambre de la Veuve. Il ſe jette à ſes genoux, tombe en extaſe, revient à lui, compare la Dame tantôt à Flore, tantôt à Venus : puis apper-

cevant dans ſa friſure un cheveu dérangé, il tire de ſa poche tous les uſtenciles de toilette, lui étage le toupet avec des ciſeaux d'argent, la poudre avec un ſouflet rempli de poudre de chypre, lui verſe enſuite ſur les mains un flacon d'eau de ſenteur, & finit par la demander en mariage. *Roſaure* excédée ſe félicite d'avoir reçu la naiſſance en Italie, *où regne le bon goût plus que par tout ailleurs.*

Don Alvaro vient à ſon tour déclarer ſes ſentimens. Il dit à la Veuve que ce n'eſt point ſa beauté qui le charme, mais un certain air grave & majeſtueux qu'il remarque en elle. Il lui apprend qu'en Eſpagne on ne demande point ſi une femme eſt belle, mais ſi elle eſt ſage & ſévére, ſi elle eſt d'un ſang illuſtre, ſi elle a des ſentimens élevés, &c. Il échange une Tabatière d'or avec celle de *Roſaure* qui n'eſt que d'argent; il laiſſe tomber ſa Montre, & ne daigne pas la ramaſſer. Enfin il prend gravement congé de la Dame, après avoir aſſez bien ſoutenu le caractère de ſa Nation.

Vous ſçaurez que la Veuve a une ſœur appellée *Eléonore* que le Docteur *Lombardi* ſon père veut marier avec le vieux

Pantalon. *Roſaure* dégoute ſa ſœur de cet hymen, en lui diſant qu'elle a éprouvé aſſez longtemps combien il eſt affreux pour une jeune femme de paſſer la nuit avec un homme âgé. *Marion* promet à *Eléonore* de lui faire épouſer M. *le Blau*.

Les quatre Amans envoyent des préſens à *Roſaure*. Celui de l'Eſpagnol eſt un Arbre généalogique de la Maiſon des *Alvaros*. Cependant M. *le Blau* voit *Eléonore* ſur ſon balcon, & en devient amoureux. Elle ſe retire, parce qu'elle apperçoit ſon père. *Le Blau*, qui ne le connoît pas, lui fait confidence de ſa paſſion. Le Docteur *Lombardi* lui aprend qu'il eſt le père de la Belle. „ Ah, Mon„ ſieur, s'ecrie-t-il en ſoupirant, mon „ illuſtre Docteur, mon cher ami, mon „ vénérable beau-père, accordez-moi la „ permiſſion d'aimer vos deux filles à la „ fois ; car elles ſont toutes deux éga„ lement aimables. Un véritable Fran„ çois a des flammes ſuffiſantes pour „ en aimer cent. „ Le Docteur lui ferme la porte au nez.

Comme on eſt dans le temps du Carnaval, *la Veuve adroite* imagine de ſe maſquer, pour mettre à l'épreuve la fidelité de ſes quatre Amans. Traveſtie en

Angloiſe, elle s'adreſſe d'abord au Mylord, qui la prenant pour une femme de ſa Nation, devient épris de ſes charmes, & lui dit qu'il eſt près de lui ſacrifier *Roſaure*. Elle reçoit en préſent un étui d'or, & ils ſe donnent rendez vous le ſoir dans un endroit indiqué. Déguiſée en Françoiſe, elle aborde M. *le Blau*, lui dit qu'elle eſt de Paris, qu'elle l'a toujours éperdûment aimé, & qu'ayant appris qu'il étoit en Italie, elle avoit quitté ſa patrie pour le venir trouver. *Le Blau* eſt enchanté; il jure de l'aimer éternellement. Vous me reverrez ce ſoir, ajoûte la Veuve; mais donnez moi un ſigne qui puiſſe me faire reconnoître de vous. Le François lui donne une bouteille d'eau ſans pareille. Habillée à l'Eſpagnole, elle joue le même rôle vis-à-vis de *Don Alvaro*, qu'elle ne trouve pas plus fidele; elle en tire une Tabatière. Enfin maſquée en Vénitienne, elle fait des agaceries au Comte qui lui répond que quand elle ſeroit plus belle que Vénus, elle ne pourroit jamais lui inſpirer de l'amour; que *Roſaure* ſeule regne dans ſon cœur; qu'il mourroit plutôt que de l'en bannir. Les quatre amans ſe rendent le ſoir chez la Veuve;

elle

elle les raille ſur l'aventure de la Dame inconnue, en leur montrant les ſignes qu'ils lui avoient donnés, & choiſit le Comte pour époux. *Le Blau* épouſe *Eléonore.*

Je ſuis, &c.

A Paris ce 13 Novembre 1753.

LETTRE VIII.

Suite de l'Hiſtoire des Voyages

APRÉS vous avoir conduit, Monſieur, des côtes d'Afrique dans la plupart des pays dont on doit la découverte aux Voyageurs, l'ordre de ce Recueil nous tranſporte en Aſie ; & la ſcène va s'ouvrir par le grand Empire de la Chine. Ce qu'on nous raconte de la grandeur de ſes Villes, de la multitude de ſes monumens publics, de l'excellence de ſon gouvernement, de la ſageſſe de ſes Loix, de la ſingularité de ſes uſages, de l'induſtrie de ſes habitans & de la variété de ſes productions, eſt quelque choſe de prodigieux. La Chine contient quinze cens-quatre-vingt-une Cités du premier rang, dont pluſieurs

ſont beaucoup plus grandes que Paris; deux mille huit cens places fortifiées; trois mille Forts des deux côtés de la grande muraille, & trois mille Tours pour les Sentinelles. Cette muraille fameuſe, bâtie depuis deux mille ans contre les Tartares, a plus de cinq cens lieues de longueur, vingt-cinq pieds de hauteur, avec aſſez de largeur pour y faire paſſer ſix chevaux de front. Le grand Canal, qui s'étend depuis Canton juſqu'à Peking, dans l'eſpace de trois cens lieues, eſt continuellement couvert d'une multitude infinie de Vaiſſeaux & de Bateaux. On compte dans l'Empire plus de quatorze cens Rivières, plus de trois cens Ponts remarquables par leurs beauté, onze cens cinquante neuf Arcs de Triomphes, deux cens ſoixante & douze Bibliothèques fameuſes, ſept cens neuf Salles bâties en mémoire des Hommes illuſtres, ſix cens quatre-vingt huit Tombeaux célèbres par leur architecture, trente deux Palais Royaux, & treize mille ſix cens quarante ſept Palais de Magiſtrats.

C'eſt un uſage à la Chine qu'avant que de prendre poſſeſſion du Gouvernement, l'Empereur faſſe un ſacrifice à la Terre. Il ſe couvre d'un habit de laboureur,

& prenant la conduite de deux bœufs qui ont les cornes dorées, & d'une charue vernie de rouge avec des rayes d'or, il ſe met à labourer un petit champ. Pendant ſon travail, la Reine, accompagnée de ſes Dames, lui prépare un bon diner qu'elle lui apporte, & qu'elle mange avec lui. Les anciens Chinois inſtituèrent cette cérémonie pour faire ſouvenir leurs Monarques que les revenus ſur leſquels eſt fondée leur puiſſance, viennent du travail & de la ſueur du Peuple.

Il s'imprime, tous les jours à Peking une Gazette qui ſe répand dans toutes les Provinces, & dont le principal but eſt d'inſtruire les Mandarins dans l'art de gouverner. Rien n'eſt mieux établi, ni plus capable de les contenir dans le devoir. On y trouve les noms de ceux qui ont été privés de leurs emplois, & les raiſons qui leur ont attiré cette diſgrace. L'un eſt dépouillé pour s'etre rendu coupable de négligence ou d'infidélité en levant les tributs; un autre pour avoir été trop ſévère ou trop indulgent dans ſes punitions; un autre enfin parce qu'il manque des qualités néceſſaires à ſon emploi. Cet écrit périodique contient encore toutes les af-

faires criminelles qui ont produit une ſentence de mort ; les noms des Officiers qui ont ſuccédé aux places vacantes ; les malheurs qui ſont arrivés dans les Provinces ; les remontrances que les Tribunaux ſuprêmes font à l'Empereur ſur ſa conduite ; les éloges que ce Prince accorde aux Mandarins ; les réprimandes qu'il leur fait : par exemple, un tel n'eſt pas en bonne réputation ; il ſera puni, s'il ne penſe à ſe corriger. Il ne s'imprime rien dans cette Gazette qui n'ait été revû par l'Empereur, ou qui ne vienne de lui. Un Officier de la Poſte fut puni de mort, pour y avoir inſéré une fauſſeté.

Il n'y a point de précaution qui paroiſſe exceſſive aux Chinois, lorſqu'il eſt queſtion de condamner un homme à la mort. On ne porte point de ſentence capitale, ſans que le procès ait été préſenté juſqu'à trois fois à l'Empereur. Voici la méthode qui s'obſerve dans cette occaſion. Le Tribunal criminel fait tranſcrire toutes les informations qui lui ſont venues des Juges inférieurs pendant le cours de l'année ; il y joint la ſentence de chaque Juge, & la ſienne. Enſuite il les aſſemble pour revoir, corriger, ajouter ou

retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une eſt envoyée à l'Empereur, & l'autre demeure au Tribunal pour être communiquée aux Principaux Officiers de toutes les Cours ſuprêmes qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils croyent néceſſaires. L'uſage eſt enſuite de la tranſcrire quatre vingt dix huit fois en Langue Tartare, & quatre vingt dix ſept fois en Langue Chinoiſe. Toutes les copies ſont remiſes à l'Empereur, qui en confie l'examen à ſes plus fidèles Officiers des deux Nations. Lors que le procès a été ainſi examiné & le crime bien avéré, l'Empereur ſigne la ſentence de mort.

On ne reconnoit point d'obligation plus importante à la Chine que celle du mariage ; mais on ſe marie ſans s'être jamais vû. Le jour marqué pour la nôce, la jeune fille ſe met dans une chaiſe, pompeuſement ornée, & ſuivie de ceux qui portent ſa dot. Un domeſtique de confiance garde la clef de la chaiſe, & ne doit la remettre qu'au mari qui attend ſon épouſe ſur la porte de ſa maiſon. Auſſitôt qu'elle eſt arrivée, il reçoit la clef du domeſtique, & ſe hâtant

d'ouvrir la chaiſe, il juge alors de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe fortune. Il arrive quelque fois que mécontent de ſon partage, il referme la chaiſe ſur le champ, & renvoye la fille avec tout ſon cortège. Le divorce eſt permis chez les Chinois; & parmi les raiſons qui peuvent faire caſſer le mariage, en voici une bien remarquable: une femme qui rempliroit ſa maiſon de fumée, ou qui effrayeroit le chien du logis par l'excès de ſon babil, ſeroit ſujette au divorce.

On ſçait mettre à profit à la Chine pluſieurs choſes que les autres Nations jugent inutiles. Croiriez-vous, Monſieur, qu'il y a des gens à Peking qui gagnent leur vie à ramaſſer dans les rues des plumes d'oiſeaux, des os de chiens, des morceaux de papier, qu'ils nettoyent ſoigneuſement pour les revendre. Ils tirent parti des ordures mêmes qui ſortent du corps. On voit dans toutes les Provinces des perſonnes qui s'occupent à les recueillir; les Payſans viennent acheter ces immondices, & donnent en échange du bois, de l'huile & des légumes. Chaque rue d'une Ville a ſes commodités pour le ſoulagement du Public, & les Propriétaires en tirent un honnête avantage.

Les Chinois ſont d'une exactitude extrême dans les cérémonies & les complimens. Ils ont un Livre qui a plus de trois mille ans d'antiquité, où toutes les regles de politeſſe ſont expliquées avec aſſez d'étendue ; ils les obſervent avec une attention ſcrupuleuſe : & la manière de ſe ſaluer, de ſe rendre viſite, de ſe faire des complimens, n'a point changé depuis ce temps-là. La plûpart de ces formalités ſe réduiſent à quelques paroles preſcrites, à la façon de faire la révérence, de fléchir les génoux & de ſe proſterner. La méthode ordinaire des ſalutations pour les hommes eſt de ſe coller les deux mains ſur la poitrine en les remuant d'une manière affectueuſe, & de baiſſer un peu la tête. Si deux perſonnes de connoiſſance ſe rejoignent après une longue ſéparation, tous deux tombent à genoux, & baiſſent la tête juſqu'à terre. Ils ſe relevent, & font deux ou trois fois la même cérémonie. Les formules uſitées dans les complimens ſont : " Ne vous eſt-il rien arrivé que „ d'heureux dans votre voyage ? Votre „ air annonce le bonheur. Mes remer„ cimens doivent être immortels. Vous „ êtes prodigue de votre cœur. J'ai „ commis une grande faute en prenant

„ trop de liberté. Nous ne vous avons „ pas traité avec aſſez de diſtinction, „ &c. „ Le Livre du cérémonial explique dans quelles occaſions il faut ſe ſervir de ces différentes expreſſions de politeſſe. Par exemple, lorſqu'on prévient quelqu'un par quelque civilité, il s'écrie : *je n'oſe, je n'oſe, je n'oſe* ; on ſous-entend, *ſouffrir que vous preniez tant de peine.*

L'ouvrage le plus remarquable de l'induſtrie des Chinois, & le plus beau monument de tout l'Orient, eſt la fameuſe Tour de porcelaine de la Ville de Nanking. Cette Tour, qui s'élève du centre de la place, eſt de neuf étages, & de huit cens quatre vingt quatre degrés pour arriver au ſommet. Chaque étage eſt orné d'une Galerie pleine de Pagodes & de Peintures. Les ouvertures ſont fort bien ménagées pour la lumière. Tous les dehors ſont revêtus de différens vernis, rouges, verds & jaunes. Les matériaux de ce bel édifice ſont liés avec tant d'habileté, que l'ouvrage entier paroît d'une ſeule pièce. Autour des coins de chaque Galerie pendent quantité de petites cloches, qui rendent un ſon fort agréable, lorſqu'elles ſont agitées par le vent. Le ſom-

met du clocher eſt une pomme de pin d'or maſſif.

La Ville de *Jangſe-fu* eſt célèbre à la Chine par l'agrément & la vivacité des femmes. Elles y ont le pied d'une petiteſſe extrême, la jambe belle, & tant d'autres perfections, qu'on dit en Proverbe : " Celui qui veut une femme „ de taille fine, cheveux bruns, belle „ jambe & beaux pieds, doit la prendre „ à *Jangſe-fu*. „ Cependant elles ne ſont nulle part à ſi bon marché. Les pères y vendent leurs filles, & les maîtres leurs ſervantes preſque pour rien.

Parmi les diverſes productions de la Nature on en trouve peu d'auſſi ſingulière que ce qu'on appelle l'*Arbre au ſuif*. Il ne ſe trouve qu'à la Chine où il eſt fort commun. Cet arbre eſt auſſi grand qu'un Poirier de la plus grande eſpèce, & reſſemble beaucoup au Tremble & au Bouleau. Il produit un petit fruit couvert d'une enveloppe de ſuif aſſez dure, qui fournit aux Chinois la matière de leurs chandelles. La méthode ordinaire pour ſéparer le ſuif du fruit, eſt de broyer le tout enſemble, & de le faire enſuite bouillir dans l'eau. On écume la graiſſe ou l'huile à meſure qu'elle s'élève ; & lorſqu'elle ſe refroidit, elle ſe

condenſe d'elle-même comme le ſuif. Sur dix livres de cette graiſſe on en met quelquefois trois d'huile de lin avec un peu de cire, pour lui donner de la conſiſtance. Les chandelles qu'on en fait ſont d'une blancheur extrême. Il y a auſſi un *Arbre à la cire blanche*, qui n'eſt pas tout-à-fait ſi haut que l'*Arbre au ſuif*. Une ſorte de petits vers qui s'attachent aux feuilles y forme en peu de temps des rayons de cire beaucoup plus eſtimée que celle des Abeilles.

On voit à la Chine des oiſeaux dont les nids ſont un mêts excellent, & qui ne ſe ſert que ſur les meilleures tables. Ces nids ſe trouvent le long des rochers ſur les côtes; & les oiſeaux qui les bâtiſſent reſſemblent à l'hyrondelle pour le plumage. On ſuppoſe qu'ils y employent de petits poiſſons de mer qu'ils attachent aux rochers avec un ſuc viſqueux qui diſtille de leur bec. On prétend avoir obſervé qu'ils prennent auſſi de l'écume de mer pour lier enſemble les parties de ces petits édifices, comme les hyrondelles y employent de la boue. La matière en eſt blanche dans ſa fraîcheur; mais en ſéchant elle devient ſolide, tranſparente, & tirant un peu ſur le verd. Auſſi-tôt que les petits ont quitté

leurs nids, les habitans des côtes ſont fort empreſſés à s'en ſaiſir ; ils en chargent des barques entières. On ne peut mieux les comparer pour la forme & la grandeur qu'à l'écorce d'un citron confit ; mêlés avec d'autres mêts, ils leur donnent un goût exquis. Cet aliment a la vertu de fortifier l'eſtomach, & même celle d'exciter les deux ſexes à la propagation.

Les Chinois font une Pêche fort ſingulière avec un oiſeau nommé *Louwa* ; il eſt un peu moins gros qu'une Oie, & peu différent du Corbeau. Il a le cou long, & le bec d'un Aigle. Les Chinois ſe mettent dans de petits batteaux de cannes de Bambou, & placent l'oiſeau ſur le bord. A la vûe du poiſſon il s'élance deſſus, & nage après lui, même ſous l'eau. Il rapporte ſa proie ſur la barque, & la cède aux Pêcheurs qui lui font recommencer la même chaſſe. Mais, pour empêcher qu'il n'avale ſa proie, ils lui paſſent un anneau de fer au cou. Si le poiſſon eſt trop gros pour ſes forces, il demande le ſecours de ſes maîtres par un certain bruit qu'il fait dans l'eau. Lorſqu'ils ſont contens de ce qu'il a pris pour eux, ils lui ôtent ſon anneau,

& lui laiſſent la liberté de pêcher pour lui-même.

Vous ne trouverez pas, Monſieur, dans tout le reſte de l'Aſie des Peuples auſſi policés, des Loix auſſi ſages, & des Etats auſſi bien gouvernés qu'à la Chine. Ce vaſte Empire eſt borné à l'Orient par le Royaume de Corée, qui en eſt tributaire. Les Mémoires de nos Voyageurs ſont fort ſtériles ſur tout ce qui regarde cette Nation ; ce que j'y remarque ſeulement de bien ſingulier, c'eſt que la moitié du Royaume eſt compoſée de Religieux, ſans qu'il y ait preſque aucune ſorte de Religion. Un peu d'encens brûlé aux pieds des Idoles dont ils ſe moquent, voilà uniquement à quoi ſe réduit tout le culte des Coréſiens. C'eſt des Monaſtères que le Prince tire ſes meilleures troupes ; elles obéiſſent à des Chefs de leur corps qui leur font obſerver une très-ſévère diſcipline. Quand les Nobles du Pays veulent ſe divertir avec des femmes publiques, c'eſt encore dans les Monaſtères qu'ils vont en chercher, ou qu'ils en amènent. Les Religieux ſont là-deſſus d'une complaiſance infinie ; & leurs maiſons ſe changent en des lieux de délices par les

agrémens qu'ils ſçavent y faire trouver aux perſonnes riches qui les fréquentent.

En remontant au Nord de la Corée & de la Chine, on trouve les vaſtes régions des Tartares, dont une partie dépend immédiatement de l'Empire Chinois. Cet immenſe Pays eſt occupé par deux ſortes de Peuples dont les branches ont formé pluſieurs Nations. Les principales ſont les *Mongols* & les Peuples du *Tibet*. Chez ces derniers les femmes ont l'heureuſe liberté de prendre pluſieurs maris qui ſont preſque toujours parens, & quelquefois frères. Le premier enfant qui vient de ces mariages appartient au mari le plus âgé; & ceux qui naiſſent enſuite reconnoiſſent les autres pour pères, ſuivant le degré de l'âge.

Le Chef de la Religion au Tibet ſe nomme *le Grand Lama*, ou le Grand-Prêtre. On eſt perſuadé qu'il eſt immortel; qu'une Divinité habite en lui; que lorſqu'il paroît mourir, il ne fait que changer de demeure; qu'il renaît dans un corps entier, & que le lieu où habite ce corps eſt connu des autres Prêtres. En effet, les *Lamas* cherchent dans tout le Royaume quelqu'un dont la figure ait le plus de reſſemblance avec

celle du mort, & ils l'appellent à sa succession. Le respect qu'on a pour le Grand-Prêtre va si loin, qu'on regarde comme saint & sacré tout ce qui sort de son corps. Les plus grands Seigneurs se procurent avec un empressement extrême quelque partie de ses excrémens pour les porter autour du cou en forme de Relique. Les *Lamas* tirent un profit considérable de la distribution des excrémens, & de l'urine du Pontife. Ses adorateurs s'imaginent qu'une petite portion portée au cou, ou mêlée dans leurs alimens, garantit de toutes sortes d'infirmités corporelles.

Les *Mongols* ont une plaisante manière de presser quelqu'un de boire dans un repas; on le prend par l'oreille, & on l'agite jusqu'à ce qu'il ait ouvert la bouche pour recevoir la liqueur qu'on lui présente. Alors on se met à battre des mains & à danser devant lui; & au moment qu'il avance la main pour recevoir la tasse, on la retire légèrement, & l'on réitere plusieurs fois le même badinage. Lorsqu'on lui voit un air gai & de l'empressement pour boire, on lui donne la tasse, & le battement des mains & des pieds recommence plus fort qu'auparavant, jusqu'à ce qu'il ait bû.

Quand une fille & un garçon de différentes familles meurent ſans avoir été mariés, l'uſage des parens eſt de les marier après leur mort. On écrit le Contrat qui eſt brûlé avec les habits, avec la monnoie de papier, les domeſtiques, les beſtiaux, & les autres victimes conſacrées aux funerailles. Les *Mongols* croyent que tous ces biens paſſent dans l'autre monde avec la fumée, pour ſervir aux beſoins des nouveaux époux.

Il y a d'autres pays en Tartarie où l'on ne fait aucun cas de la virginité d'une femme. Le goût des habitans leur fait mépriſer cet avantage dans celles qu'ils doivent épouſer. Auſſi, quand des Etrangers arrivent chez eux, on leur amène toutes les jeunes filles pour s'en amuſer durant leur ſéjour. Une fille au départ de ſon galant, lui demande quelque petit préſent, comme un témoignage de la ſatisfaction qu'il a reçue d'elle. On ne la voit plus paroître ſans cette preuve de ſa honte, dont elle ſe fait un ornement; & celles qui peuvent en montrer le plus, jouiſſent d'une réputation diſtinguée.

Dans un autre endroit, auſſi-tôt qu'une femme a mis au monde un enfant, elle ſe lève, lave ſon fruit, & l'habille

Le mari ſe met au lit avec l'enfant, s'y tient pendant quarante jours, & reçoit les viſites, tandis que ſa femme lui apporte des bouillons, prend ſoin des affaires, & nourrit l'enfant de ſon ſein.

En quittant la Tartarie pour s'avancer vers les contrées maritimes de la grande Inde, on arrive ſur la belle côte de *Malabar*. La façon d'obliger les débiteurs à payer leurs dettes, eſt ce qui m'a paru de plus remarquable dans ce pays. Un créancier fait un cercle autour de ſon débiteur, & celui-ci n'oſe en ſortir ſous peine de mort, ſans avoir payé, ou ſans avoir donné des ſûretés pour le payement. Un des Voyageurs vit un jour le Roi lui-même à cheval dans un cercle qui avoit été tracé autour de lui par un Marchand qu'il remettoit de jour en jour. Ce Prince ne quitta cette ſituation qu'après avoir ſatisfait ſon créancier.

Dans le Royaume d'*Arrakan*, voiſin de celui de *Siam*, voici comment on traite les maladies les plus dangereuſes. On fait appeller les *Raulins*, qui ſont tout à la fois les Médecins & les Prêtres du pays, & on les raſſemble tous dans une grande chambre, où l'on a dreſſé un Autel, & placé une Idole. Ils y font

des ſacrifices, & y ſont traités pendant huit jours avec toutes ſortes de mêts & de Muſique. Pendant ce temps, la femme du malade, ou ſon plus proche parent, eſt obligé de danſer auſſi long-temps qu'il peut ſe ſoutenir ſur ſes jambes; & lorſque les forces commencent à lui manquer, il prend de la main une corde qu'on laiſſe pendre exprès au plancher pour lui ſervir d'appui. Il continue de danſer juſqu'à ce qu'il tombe entierement épuiſé. Alors la Muſique redouble, & tous les ſpectateurs ſuppoſent que pendant ſon évanouiſſement le danſeur converſe avec l'Idole. Si le malade meurt, les Prêtres déclarent que les ſacrifices & les cérémonies n'ont pas été agréables aux Dieux.

Le Roi d'*Arrakan* a ſous lui douze Gouverneurs qui demeurent dans les Villes capitales de chaque Province. Ces Gouverneurs choiſiſſent chacun tous les ans douze filles nées la même année dans l'étendue de leur juriſdiction, & les font élever aux dépens du Roi juſqu'à l'âge de douze ans. On les conduit enſuite à la Cour; on les fait revêtir d'une robe de coton avec laquelle elles ſont expoſées à l'ardeur du Soleil, juſqu'à ce que la ſueur ait pénétré leurs

robes. Le Monarque à qui on porte ces robes, les ſent l'une après l'autre, & retient pour ſon lit les filles dont la ſueur n'a rien qui lui déplaiſe ; il donne les autres aux Officiers de ſa Cour. Ce Prince prend des titres faſtueux comme les autres Monarques ſes voiſins. Il ſe fait nommer » l'Empereur d'*Arra-*» *kan*, poſſeſſeur des deux pendans d'o-» reilles, &, en vertu de cette riche poſ-» ſeſſion, héritier légitime de Pégu & » de Brama, Seigneur des douze Pro-» vinces de Bengale & de douze Rois » qui mettent leurs têtes ſous la plante » de ſes pieds. « Vous me demandez, Monſieur, ce que c'eſt que ces deux pendans d'oreilles, en vertu deſquels le Roi d'*Arrakan* prend des titres ſi magnifiques. Ce ſont deux Rubis les plus beaux de l'Orient, dont la longueur égale celle du petit doigt, & dont la baze aproche de la groſſeur d'un œuf. Ces joyaux, qui ſe conſervent dans un riche Cabinet, ont cauſé des guerres ſanglantes entre les Rois du pays, non ſeulement à cauſe de leur valeur, mais parceque l'opinion publique accorde un droit de ſupériorité à celui qui les poſſède.

Parmi pluſieurs moyens qu'employent

les habitans du Royaume de *Siam* pour connoitre de quel côté eſt la juſtice dans les affaires Civiles ou Criminelles, ils ſe ſervent ſur tout de certaines pillules purgatives qu'ils font avaler aux deux parties ; la marque de l'innocence ou du droit, eſt de pouvoir les garder dans ſon eſtomac ſans les rendre. Si les parties ſortent de cette épreuve avec égalité, on les oblige d'en ſubir une autre. Cette ſeconde épreuve conſiſte à livrer les deux adverſaires aux Tygres ; & celui que les furieux animaux épargnent pendant quelques momens paſſe pour juſtifié. S'ils ſont tous deux dévorés, on les croit tous deux coupables. L'épreuve des Tygres n'eſt employée que dans les affaires criminelles.

Les Voyageurs nous parlent d'une certaine herbe qui croît dans les Indes, & dont la vertu ſingulière eſt de favoriſer le libertinage dans les deux ſexes. Une femme à *Goa* qui veut jouïr librement de ſes amours avec un autre qu'avec ſon mari, fait prendre à ce dernier des fruits de cette plante détrempés dans ſa boiſſon ou dans ſon potage. Une demie heure après il devient comme inſenſé, chantant, riant, faiſant mille ſingeries, ſans ſçavoir ni ce qu'il fait

lui-même, ni ce que l'on fait en ſa préſence. Il demeure cinq ou ſix heures dans cet état, après quoi il s'endort, & lorſqu'il vient à ſe réveiller, il croit avoir toujours dormi, ſans ſe ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé même ſous ſes yeux. Les hommes qui veulent réduire une femme difficile, corrompent quelqu'une de ſes eſclaves pour lui faire avaler de ce dangereux poiſon. Pluſieurs filles ſe trouvent groſſes ſans ſçavoir d'où vient leur diſgrace.

Comment concilier les égards qu'on a pour les femmes dans certains Pays de l'Inde, avec l'eſpèce d'humiliation dans laquelle on les retient ? A *Ceylan* la complaiſance que les hommes ont pour elles eſt ſi grande, que les terres dont elles héritent ne payent rien au Roi. Elles ſont exemptes des droits de la Douane dans les Ports & ſur les paſſages. Leur ſexe eſt reſpecté juſques dans les animaux ; & par une loi, qui eſt peut-être ſans exemple, on ne paye rien non plus pour tout ce que porte une bête de charge femelle. Mais des uſages ſi galans n'empêchent pas qu'il ne ſoit défendu aux femmes, ſans aucune diſtinction de naiſſance ni de qualité, de s'aſſeoir ſur un ſiège en préſence d'un homme.

Melpomène tient toujours à peu-près le même langage, & quand on a bien lû *Corneille*, *Racine* & *Crébillon*, on pourroit preſque dire qu'on a lû toutes les Tragédies faites, & même à faire. Il en eſt ainſi de la plûpart de nos Romans, où l'amour joue ſans ceſſe le principal rôle. Il ne s'agit donc plus que de préſenter des objets déja connus ſous un autre point de vûe; que d'offrir les mêmes tableaux dans un cadre différent; en un mot, que de donner une forme non commune à une matière uſée. C'eſt à quoi s'attachent auſſi nos modernes Romanciers. Toute leur invention en général conſiſte, non à ſaiſir des caractères échappés à leurs prédéceſſeurs, à créer des ſituations dont on ne s'eſt point encore aviſé, mais à couvrir une étoffe ancienne d'une broderie nouvelle, ou du moins qui en ait l'air. La Trentaine de Cythere.

Les agréables *Confeſſions du Comte de* *** ont probablement fait naître à M. le Chevalier *de la Baſtide* l'idée d'un petit Roman intitulé, *la Trentaine de Cithère*, qui paroît chez *Hochereau* l'aîné, Libraire, Quai de Conti, à la deſcente du Pont-neuf. Il y a cette différence que dans l'ouvrage immortel de M. *Duclos*, ce n'eſt qu'un ſeul homme à bon-

nes fortunes qui raconte ſes galantes & rapides proueſſes ; au lieu que dans ce lui-ci ce ſont pluſieurs Amans & Maîtreſſes qui font la confeſſion de leurs fautes. L'Auteur feint que l'Amour, offenſé de nos vices, vouloit en tirer une vengeance éclatante ; mais que par égard pour quelques ames encore dignes de ſes bontés, il aima mieux ouvrir aux coupables la voie du repentir, & leur préſenter des moyens de converſion. Il ordonna un Carême à Cithère ; c'eſt-à-dire, un jeûne auſtère de trente jours, pendant lequel on s'abſtiendroit ſcrupuleuſement de tous les plaiſirs de l'Amour. Ce Dieu établit des Tribunaux & des Directeurs, afin que chaque Amant, par le ſincère aveu des crimes qu'il avoit à ſe reprocher, & par une réſolution ferme de ſe corriger, pût meriter ſa grace & les bienfaits de l'Amour. Il y eut auſſi des Miniſtres nommés pour faire en Public des diſcours édifians. Au reſte ce jeûne rigoureux devoit heureuſement être précédé & terminé par un Carnaval, par une Orgie générale, où il ſeroit permis de ſe livrer à tous ſes déſirs.

L'Auteur fait d'abord la deſcription de la première Orgie. Il y eut un Bal

masqué dans le Temple, & ce spectacle commode donna lieu à plusieurs aventures, dont je ne rapporterai que celle-ci. " La grosse *Mélite* y parut déguisée , en Bergère ; elle attaqua *Moncade*, qui , l'avoit toujours dédaignée , & qui , cessa alors de la dédaigner, parce qu'il , ne la reconnoissoit pas. Elle l'entraîna „ dans un arrière-cabinet. Il ne se fit , presser sur rien ; mais lorsqu'il fallut „ confirmer son goût & sa complaisance ; „ ils éprouvèrent le contraire de la Chan„ son qui dit : *Il n'en coûte que quand on „ sort.* „ *Moncade* desespéré la pria d'ôter son masque ; ce qu'elle fit imprudemment. Ah , parbleu , s'écria *Moncade*, je ne m'étonne pas. . . . Cela est tout simple.

M. le Chevalier de *la Bastide* entre en matière. L'amour délicat , l'amour timide , l'amour jaloux , l'amour constant , l'amour volage , l'amour même métaphysique , &c. Tous ces différens caractères de l'amour sont rendus avec beaucoup d'action & de vérité par les différens personnages de ce Roman. L'Italien *Ragutio* autorise sa jalousie par la peinture vraîment éloquente de nos mœurs, mises sur le compte des Sybarites. " Les femmes, dit-il, se rendoient

„ par arrangement. A l'abri de la ſédu-
„ ction, elles ne cédoient qu'au vice.
„ L'une vouloit ſe faire une répu-
„ tation ; l'autre vouloit perdre celle
„ qu'elle avoit. Un Amant étoit une
„ reſſource ; & par précaution on en
„ avoit quatre à la fois. Dans le même
„ jour, dans le même cercle, on affichoit
„ une rupture, un nouveau choix & un
„ nouveau goût. Une femme s'enor-
„ gueilliſſoit de ſon effronterie ; quand
„ par ſes vices elle eût dû n'oſer lever
„ les yeux ſur perſonne, elle les faiſoit
„ baiſſer à tout le monde. Moins une
„ affaire étoit prévenue, plûtôt elle étoit
„ arrangée. Les hommes, tout auſſi cor-
„ rompus que les femmes, étoient en-
„ core plus mépriſables. Celles-ci n'affi-
„ choient que les faveurs qu'elles accor-
„ doient ; ceux-là publioient les faveurs
„ qu'ils n'obtenoient pas. Injuſtes, im-
„ périeux & méchans, ils ne deman-
„ doient pas ; ils exigeoient. Un regard
„ apperçu, un ſeul mot écouté deve-
„ noient des droits de tyrannie, s'ils
„ n'étoient des titres de faveur. On ſe
„ deshonoroit auprès d'eux par une foi-
„ bleſſe ; on s'y perdoit par un refus.
„ L'amour pour eux étoit dans la con-
„ venance, le plaiſir dans l'occaſion ;

mais

„ mais le bonheur les fuyoit, &, à l'en-
„ nui répandu ſur leur viſage, à leur
„ perfidie, à leur inconſtance, à la
„ briéveté de leur jeuneſſe, à leur vieil-
„ leſſe douloureuſe & rebutante, il étoit
„ aiſé de voir que leur châtiment étoit
„ dans leur propre cœur. „

Il y a dans ce petit ouvrage pluſieurs autres endroits qui font honneur à la plume ingénieuſe de M. le Chevalier *de la Baſtide*. Mais il y en a quelques-uns auſſi où le ſentiment eſt défiguré par de vaines ſubtilités & par des délicateſſes déplacées. L'hiſtoire des amours de *Pharès* & de *Thémire* eſt de ce genre; j'avoue que je n'ai pû la goûter. Figurez-vous que *Pharès* vivoit chez un Oncle avare qui lui refuſoit la nourriture proportionnée à ſes beſoins; enſorte qu'il maigriſſoit à vûe d'œil. Cette idée eſt déja peu agréable. *Thémire* lui demande un jour le ſujet de ſa maigreur, en lui diſant qu'elle l'attribuoit à l'amour dont il brûloit pour elle. Il la détrompe, & lui apprend la véritable cauſe de ſon état. Que penſez-vous, Monſieur, que fera *Thémire*? A ſa place vous auriez réparé la dureté de l'Oncle, & ſuppléé à ce qu'il refuſoit à *Pharès*; c'eſt ce qui ne tombe point dans l'eſprit de

ſa maîtreſſe. Elle prend le parti de maigrir auſſi, & de ſe priver du néceſſaire; afin que ſes peines ſoient égales à celles de ſon amant : cela eſt bien beau. Ce n'eſt pas tout ; un jour *Pharès* trouve *Thémire* endormie ſous un arbre ; il va bien vite cueillir toutes les fleurs qu'il peut trouver, & en couvre avec ſoin toutes les parties du corps de ſon amante, que ſa robe ne couvroit pas. En s'éveillant elle lui demande quel a été ſon deſſein. « Tu dormois, lui répond-il; » tu ne me voyois point, & tu ne ſongeois pas à moi. J'ai voulu me priver du plaiſir de te voir pour n'avoir » pas un plaiſir que tu puiſſes m'envier. » Quel raffinement, & quelle duperie!

Tous les Amans qui figurent dans ce Roman ne ſont point montés ſur ce ton métaphyſique : il y en a de plus ſenſés qui ſe laiſſent de la rigueur du Carême, qui demandent des diſpenſes pour l'abréger, & qui ne pouvant les obtenir, s'en paſſent, & rompent le jeûne.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 16 Nov.
1753.

LETTRE IX.

Observations sur les Tableaux.

TOUS vous flattiez, Monsieur, que la clôture du Salon seroit celle des rits sur les Tableaux. Mais voici un iteur qui vient de donner tardivement. Public des remarques qui cependant roissent faites bien à la hâte. Ce n'est int une Brochure, mais presqu'un vre intitulé : *Observations sur les ouvra- de MM. de l'Académie de Peinture & Sculpture, exposés au Salon du Louvre l'année 1753.* Il est vrai que ce Livre roule pas entièrement sur le même et ; il est plein de digressions, qui, ur n'être pas mauvaises en elles-mê- s, n'en sont pas moins déplacées ; outez à cela qu'il est chargé de notes au s des pages, & hérissé de citations ines. On voit évidemment, comme l'ai dit, que l'Auteur ne s'est pas nné le temps de digérer sa matière ; qu'il s'est pressé d'entasser toutes les ées qui lui sont venues, homogènes hétérogènes, & tous les passages s Auteurs Latins qu'il a pû se rap- ller. Son style se sent de la même pré-

cipitation; il n'eſt en général ni correct ni précis.

Tel qu'il eſt, cet écrit a paru digne à celui qui l'a compoſé de l'honneur de deux Dédicaces. La première eſt à *Madame la Comteſſe d'O** D.* Angloiſe, d'une profonde érudition ſans être bégueule. On lui en fait compliment en ſix vers, dont le réſultat eſt, qu'attendu qu'elle s'eſt préſervée de l'orgueil, qui eſt la paſſion de nos femmes ſçavantes, elle ne mérite pas, comme elles, d'être enfermée aux Petites-Maiſons. Je ne connois point cette docte Héroïne; ainſi je ne puis blâmer les éloges, peut-être mérités, qu'on lui prodigue. Il me ſemble ſeulement qu'on pouvoit l'élever ſans rabaiſſer les Françoiſes. Mais ce ne ſont pas nos femmes ſeules, c'eſt toute la Nation qui eſt inſultée dans cette Dédicace. On dit à la ſublime Etrangère *qu'il eſt bien honnête à elle de regretter Paris après ſix mois de ſéjour; qu'elle nous a vûs avec indulgence; qu'elle a bien voulu ſe contenter de ce qu'elle trouvoit chez nous; que c'eſt un trait de généroſité Angloiſe.* Ce n'eſt point pour faire le *Don Quichotte* de ma Nation que je relève ces traits injurieux; il eſt auſſi ridicule de louer ſon Pays ſans retenue, que de le dénigrer ſans

ménagement. Je fais donc abſtraction du Patriotiſme ; il n'eſt pas néceſſaire d'être François pour convenir qu'on peut regretter Paris, non-ſeulement après ſix mois, mais après pluſieurs années qu'on y a vêcu ; & qu'il n'eſt beſoin ni d'*indulgence* ni de *généroſité* pour ſupporter ce ſéjour.

L'Auteur finit ſa Dédicace par annoncer à la Dame Angloiſe qu'il lui envoie une imitation qu'il a faite en vers d'une *Ode Anacreontique de M. Prior.* Ce titre d'*Anacréontique*, pour le remarquer en paſſant, eſt aujourd'hui donné bien légèrement à des Poëſies ſans chaleur & ſans graces. J'aimerois autant que l'Auteur de quelques mauvaiſes Tragédies de nos jours mît à chacune de ſes Pièces, en gros caractères : TRAGÉDIE CORNÉLIENNE. On appelle apparemment travailler dans le goût d'*Anacréon* lorſqu'on met en jeu *les Ris, la Beauté, l'Amour* & *la Jeuneſſe*, & que l'on défigure par des rimes le ſtyle de la Proſe. Quoiqu'il en ſoit, l'Ode de M. *Prior*, ou plûtôt ſon Traducteur, ne dit autre choſe ſinon qu'il ſe moque des Critiques ; qu'il *n'écrit point pour eux ;* (ceci n'eſt pas vrai) *qu'il ne fait point ſa cour aux Muſes ;* (on le voit) qu'il préfère les

plaiſirs à la gloire ; que ſi jamais il change de goût, il veut bien ſubir le triſte ſort d'*Apollon* lorſqu'il courut après *Daphné :*

Puiſſai-je, contre mon attente,
Victime d'un orgueil groſſier,
Manquer une Nymphe charmante,
Et n'embraſſer qu'un vain Laurier !

Ce qu'il y a de malheureux pour beaucoup d'Auteurs, c'eſt qu'ils peuvent très-bien *manquer une Nymphe charmante*, & ne pas même *embraſſer un Laurier.*

Cette première Dédicace eſt ſuivie d'un *Avertiſſement*, où l'on parle avec reſpect du Public, ſeul juge des Tableaux & des Ecrits, du bon & du mauvais goût. On y fait auſſi l'éloge de la brochure judicieuſe ſur le Salon par le P. *Laugier*, le ſeul écrit raiſonnable imprimé ſur cette matière, comme je vous l'ai dit. Je ne ſçai ſi je vous ai marqué qu'on le trouvoit à Paris chez *Ducheſne*, Libraire, rue Saint Jacques.

La ſeconde Dédicace, ou plûtôt la Dédicace générale du Livre, eſt à Monſieur *le Préſident de B****, que je n'ai pas plus l'honneur de connoître que Ma-

dame *la Comteſſe d'O** D.* Mais, ſi l'on en doit croire l'Auteur, c'eſt un Magiſtrat qui fait autant d'honneur à ſon ſexe que l'Angloiſe en fait au ſien ; c'eſt un homme plein de ſcience, de génie, d'eſprit, de goût, de graces, &c.

L'Auteur entre enfin en matière. Il examine tous les ouvrages de Peinture & de Sculpture expoſés au Salon ; il les trouve tous beaux ; il exalte tous les Artiſtes, & ſes éloges ſont peu variés ; ce qui produit une monotonie ſoporifère. Le Lecteur n'eſt réveillé ni par des traits d'une critique fine, ni par le parfum d'un encens délicat. Malgré cela, il faut convenir que les ſentimens de l'Obſervateur ſont aſſez conformes à ce qu'ont penſé les habiles gens. Il ſe connoît parfaitement en Peinture ; il en parle très-bien le langage ; ſoit qu'il ait fait une étude particulière de cet art, ſoit qu'il ait eu la précaution de ſe faire guider dans ſon ouvrage par quelque Maître : l'un ou l'autre lui fait toujours honneur. Ses remarques ſont mêlées de préceptes, en général excellens. Il n'y a que quelques vérités trop inconteſtables qu'il auroit pû s'épargner, telles que celles-ci : *L'exemple de pluſieurs Peintres prouve que les yeux du corps ne ſuffiſent pas pour apper-*

ſavoir la Nature ; on ne la ſaiſit bien que des yeux de l'eſprit. . . . On ne trouvera jamais d'eſprit à des Portraits que quand ils ſeront faits par des Peintres qui en auront. Vraîment ſans doute ; comme on ne trouvera jamais d'eſprit dans des Livres que quand ils ſeront faits par des Ecrivains qui en auront.

Notre Auteur fait une ſortie très-vive & très-longue ſur un ouvrage de M. le Marquis d'*Argens*, intitulé : *Réfléxions critiques ſur les differentes Ecoles de Peinture.* Je vous en ai rendu compte, Monſieur; vous l'avez lû vous-même, & vous avez été ſatisfait, non-ſeulement du zèle de M. le Marquis d'*Argens* pour la gloire de ſon Pays, mais encore des comparaiſons qu'il fait de nos fameux Peintres avec ceux des différentes Ecoles. Il eſt bien difficile que tous ces parallèles ſoient d'une ſimilitude rigoureuſe. Il ſuffit qu'en général ils ſoient juſtes à pluſieurs égards; & tels vous ont paru ceux qu'on trouve dans les *Réfléxions critiques.* Cependant on accuſe ici l'Auteur d'exagération & de partialité, & l'on regarde tous ſes parallèles comme autant de paradoxes; reproche injuſte, mais que je ne pourrois détruire que par une trop longue diſcuſſion. Si l'on s'étoit borné à dire

que l'admiration de M. le Marquis d'*Argens* pour l'Ecole Françoiſe l'a peut-être quelquefois emporté trop loin, tout le monde eût été de l'avis du Critique. D'ailleurs ce Cenſeur ne peut ignorer que M. le Marquis d'*Argens* a deſavoué en quelque ſorte cet ouvrage à cauſe de la prodigieuſe quantité de fautes eſſentielles dont l'édition eſt défigurée. Il s'en eſt plaint hautement dans les papiers publics. Il étoit à Berlin lorſque ſon Livre s'imprimoit à Paris ; ainſi il a proteſté qu'il ne répondoit pas de tout ce qui y étoit ; on y a fait des additions & des retranchemens ſans ſon aveu. Il ne faut pas non plus mettre ſur ſon compte l'énumération des François que l'on donne dans cet ouvrage comme les grands hommes de notre ſiècle dans les Lettres & dans les Arts. Cette liſte, dans laquelle notre Cenſeur eſt ſans doute fâché de ne pas ſe trouver, a été faite après coup. On penſe bien que ſi M. le Marquis d'*Argens* l'eût compoſée, il n'auroit pas oublié MM. *de Monteſquieu*, *de Voltaire*, *Maupertuis*, *Greſſet*, & quelques autres qui y ſont omis. C'eſt cependant cette litanie défectueuſe qui met de mauvaiſe humeur notre Critique, & qui lui ſert de premier argument pour

conclurre qu'il s'en faut beaucoup que M. le Marquis d'*Argens* ſoit auſſi impartial qu'il affecte, dit-on, de vouloir le paroître.

L'obſervateur rapporte dans ſes Notes deux traits qui prouvent le bon goût des Italiens. Il n'y a pas long-temps qu'à une expoſition de Tableaux à Veniſe, un Peintre de cette Ville en mit un de ſa façon qui repréſentoit la mort de *Pompée*. Ce que ce Tableau avoit de plus remarquable étoit une figure qui, du bord de la mer, regardoit avec une lorgnette poignarder ce Héros. Que cela eſt noble & judicieux! Les Entrepreneurs des Opera en Italie commencent enfin à s'appercevoir que ce ſpectacle ne peut ſe ſoutenir par la Muſique ſeule, & ſur tout par une Muſique qui ne peint bien que de petits objets. Ils ont donc admis les Ballets. Mais, loin d'avoir aucun rapport au ſujet, ces Ballets ſont toujours les contraſtes, & quelquefois les contreſens les plus ridicules. On introduit une danſe de Décroteurs dans *Xerxès*, une Entrée de Cuiſiniers dans *Mérope*. On a vû dans la *Didon* de l'Abbé *Métaſtaſio*, dont la Scène eſt ſous le Ciel brûlant de Carthage, un ſpectacle de traîneaux ſur la glace.

Notre Auteur déplore avec raiſon notre goût exceſſif pour la Danſe, à laquelle on ſacrifie ce qui faiſoit autrefois la gloire & l'agrément de nos Théâtres. Mais ce qu'il dit des Comédiens François eſt dépourvû de toute vérité : *Ces Comédiens, pour faire tête à leurs Compétiteurs, ſe ſont vûs réduits à ſe faire Balladins comme eux..... La Danſe enfin devient le principal objet de ce Théâtre même, que les Chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine & de Molière avoient mis en ſi haute reputation par toute l'Europe.* 1° Les Comédiens François ne ſe ſont point faits Balladins, puiſqu'ils ne danſent pas eux-mêmes, & qu'ils ont une troupe de Danſeurs & de Danſeuſes à gages. 2°. Peut-on dire que la Danſe ſoit devenue *le principal objet* du Théâtre François, lorſqu'elle n'en eſt que le plus petit acceſſoire ? N'y joue-t-on pas de bonnes Tragédies & Comédies anciennes & modernes, ſuivies de petites Pièces, comme à l'ordinaire ? 3°. On fait à nos Comédiens un reproche de ce qui devient pour eux un ſujet d'éloge. Lorſqu'ils ne jouoient que les Chefs-d'œuvre de *Corneille*, de *Racine* & de *Molière*, leur Théâtre (oſerois-je le dire, & ne devrois-je pas plûtôt enſeve-

lir dans le silence la honte de la Nation ?) leur Théâtre étoit presque abandonné. Ils ont vû que la Danse étoit par malheur le goût dominant, & sembloit remplacer tous les autres Arts ; ils se sont vûs obligés de donner des Ballets ; ils ont habilement eu recours à ce moyen pour attirer le Public, pour lui faire entendre, comme malgré lui, les ouvrages admirables de nos grands Poëtes Tragiques & Comiques, & pour le ramener ainsi peu à-peu au vrai goût. 4°. La Danse n'est pas une nouveauté à la Comédie Françoise. On y dansoit anciennement, & nous avons une foule de Pièces ingénieuses qui ne peuvent être jouées sans Ballets. Enfin, tout ce qu'on est en droit d'exiger, c'est que *Terpsicore* soit subordonnée à *Melpomène* & à *Thalie*, comme elle l'a toujours été, comme elle l'est sur tout aujourd'hui : il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à fréquenter le Spectacle.

« Le siècle passé, dit notre Observateur, étoit le siècle de l'Esprit ; c'est » probablement ainsi qu'il sera appellé » dans la Postérité : en ce cas celui-ci » pourroit bien s'appeller le siècle du » Goût. » Il ajoute quelques lignes

après : « La gloire de notre Théâtre eſt » prête à s'éclipſer ; le goût de la véri- » table éloquence ſe perd. Je ne parle- » rai pas des autres claſſes de notre Lit- » térature, qui ſe corrompent auſſi ». Comment, après cela, notre ſiècle peut-il être appellé le ſiècle du Goût ? Il me ſemble que c'eſt un peu ſe contredire. Je ne penſe pas non plus que le ſiècle paſſé doive être nommé le ſiècle de l'Eſprit. Il y auroit, je crois, plus de juſteſſe à le définir le ſiècle du Génie & du Goût, tandis que le nôtre eſt tout au plus le ſiècle de l'Eſprit.

Les Bureaux de Littérature établis dans quelques Maiſons de cette Capitale, ſont l'objet des juſtes plaintes de l'Auteur. La prévention y décide au gré des affections particulières. L'homme médiocre y a de grands avantages ; ſa complaiſance, ou plutôt ſa baſſeſſe, lui tient lieu de talent : auſſi eſt-ce celui qu'on prône le plus, & dont on prend à tâche de faire la réputation ; c'eſt *le Protégé*. L'habile homme qui peut ſe paſſer d'avoir de ſemblables Protecteurs ne tarde pas à vouloir ſecouer le joug ; mais il n'eſt pas toujours maître de leur échapper ; lui-même ſe trouve ſouvent *protégé* malgré lui ; car, dit ingénieuſe-

ment l'Auteur, ils ont la rage de *protéger*, comme le Tréforier du Lutrin a celle de bénir.

Ces *Observations sur les ouvrages de MM. de l'Académie de Peinture* ſe trouvent à Paris chez *Lambert*, Libraire, Rue & à côté de la Comédie Françoiſe. L'Auteur, qui eſt très-connu, a bien changé de ſtyle depuis cinq ou ſix ans. Ses Ecrits ne reſpirent plus la même audace ni la même impoliteſſe ; il eſt à craindre qu'il ne tombe dans le défaut contraire. Quoiqu'il en arrive, c'eſt aujourd'hui pour la première fois qu'il montre de la modération ; on doit lui en tenir compte, ainſi que de pluſieurs bonnes remarques que l'on trouve dans ſon Livre.

Les délices du ſentiment.

Je me figure, Monſieur, que la différence entre un bon & un méchant Ecrivain conſiſte en ce que celui-ci adopte avec complaiſance tout ce qui coule de ſa plume, & que l'autre rejette les trois quarts des idées qui ſe préſentent à lui. C'eſt donc bien gratuitement qu'on accorde quelquefois de l'imagination à certains Auteurs, qui n'ont d'autre peine que de confier rapidement au papier toutes les pauvretés qui leur paſſent par la tête. Ces mêmes misères

viennent, ou du moins peuvent venir à tout le monde ; mais tout le monde n'eſt pas aſſez dépourvû de jugement & de goût pour s'y arrêter. C'eſt par cette raiſon qu'aux yeux des ignorans les mauvais Auteurs paroiſſent avoir bien plus d'invention que les Ecrivains raiſonnables, tandis que réellement ils en ont beaucoup moins. Rien ne prouve mieux en effet la trivialité de l'eſprit & la ſtérilité de l'ame que de s'accrocher ainſi à tous ces petits Atômes qui voltigent dans un cerveau vuide.

Encore ſi ceux qui ſe plaiſent dans leurs délires avoient la ſublime, la noble, la galante, l'inépuiſable & rare imagination de M. le Chevalier *de Mouhy*, on leur pardonneroit de s'y livrer. Cet Auteur charmant, plus heureux que *Scudéry*, enfante ſans douleur deux Jumeaux tous les mois. Les deux qu'il vient de mettre au jour ne ſont pas indignes de leurs aînés. Quelle délicateſſe de traits ! Quel coloris ! Quelles graces ! Pour parler ſans figure, les troiſième & quatrième parties des *Délices du Sentiment* ſont imprimées, & ne ſont pas inférieures aux premières. C'eſt un Recueil, un enchaînement d'Hiſtoires ſur Hiſtoires, d'avantures extraordinaires & tout-

à-fait naturelles. Avant que de vous en donner quelques échantillons, laiſſez-moi, Monſieur, admirer ſurtout ce qui fait le principal mérite de cet ouvrage; je veux dire, le prodigieux talent de l'Auteur pour donner des noms ſinguliers & très-plaiſans à des choſes connues ſous d'autres dénominations. Par exemple, un Philoſophe s'appelle un *Houbchouc*, un Miniſtre un *Colao*, un Religieux un *Cafaldac*, un Médecin un *Cracagout*, un Chirurgien un *Tintac*, une Comédie une *Combranlok*, &c. Mais rien n'eſt mieux imaginé que la *Bibiche* des femmes. C'eſt une petite bourſe formée par les plis de la toile de la chemiſe fendue à l'endroit du ſein juſqu'aux genoux. Quand une femme veut mettre quelque choſe dans ſa *Bibiche*, elle détache une agraffe, découvre ſa gorge, & alors elle y fouille aiſément; ce qui eſt, ajoute finement l'Auteur, fort commode pour elle, & fort agréable pour les paſſans.

Une petite Princeſſe qui vient de naître, confiée à une Nourrice, à qui on a percé la langue avec un fer chaud; toutes les deux miſes entre les mains d'un prétendu Marchand qui ſe trouve être un Prince, qui les enferme dans

une Tour, & qui, en attendant que la petite fille devienne grande, veut s'amuſer avec la Nourrice; cette Nourrice avalée par un Tigre; la petite Princeſſe mariée, malgré elle, au Roi de *Chao*, qui avoit à la porte de ſon Palais un Mortier d'argent dans lequel il faiſoit piler tous ceux qui étoient rebelles à ſes ordres; cette pauvre Reine obligée de faire la culbute avant que d'avoir l'honneur de coucher avec le Roi, & d'aſſiſter au ſupplice d'un Noir qui avoit été pilé, parce qu'il n'avoit ouvert qu'un œil en s'éveillant, contre la Loi qui ordonnoit qu'on les ouvrît tous les deux à la fois; menacée lorſqu'elle eſt groſſe d'être broyée elle-même dans le Mortier ſi elle n'accouche pas d'un enfant mâle; les *Houbchoucs* & quatre *Cafaldacs* aſſemblés pour décider ſi elle eſt enceinte d'un Prince ou d'une Princeſſe; les *Cafaldacs* qui, les uns après les autres, mettent la main dans ſa *Bibiche*; cette malheureuſe Reine heureuſement délivrée de ſon cruel époux par une conſpiration où il eſt tué; conduite à ſon père & à ſa mère qu'elle n'avoit jamais vûs; accouchant toute ſeule pendant la nuit d'un petit garçon au milieu d'un bois plein de bêtes féroces; abandonnant là ſon

fruit, & ſe retirant dans une maiſon déſerte où elle trouve un Prince ſolitaire qu'elle épouſe au bout de trois mois; l'enfant ramaſſé par une charitable Tigreſſe qui le porte au fond d'une caverne où elle avoit des petits; qui lui donne à tetter, & qui a ſoin de ſon éducation juſqu'à l'âge de ſept ans; un honnête-homme qui vient à bout d'apprivoiſer la Tigreſſe & l'enfant; qui apprend à celui-ci à parler, & qui l'inſtruit des plus belles connoiſſances; qui ſe met à voyager avec lui lorſqu'il eſt devenu grand, la Tigreſſe les accompagnant toujours, & ſe diſtinguant en chemin par des prodiges de valeur, tels que d'exterminer des armées entières: ce n'eſt là, Monſieur, qu'une foible eſquiſſe de toutes les merveilles opérées par le génie vraiment créateur de M. le Chevalier *de Mouhy*.

Ses deux Pélerins paſſent par les épreuves les plus terribles. Ils arrivent pour leur malheur à la Ville de *Gambis*; le Mentor & le Pupile ſont ſaiſis; ils voyent le long des rues à la porte de chaque Maiſon un lit, & dans chaque lit un vieillard. Six vieilles femmes ſe jettent toutes à la fois ſur notre Mentor, le mettent nud comme la main, & le

forcent de ſe coucher dans un des lits au milieu de la rue. Peu de temps après arrive un *Houbchouc* qui s'approche de lui, & qui, après l'avoir flairé, ordonne qu'on le récure, & qu'on le faſſe bouillir dans l'eau chaude. Des Noirs le prennent par la tête avec une groſſe tenaille; un autre avec des pincettes lui attrape le bout de la langue, & la tire en dehors; un troiſiéme avec une ſcie la racle & la met tout en ſang. Après cette belle opération, le bon homme eſt aſſez adroit pour s'échapper; il s'enfuit tout nud, gagne la campagne, & trouve ſon cheval qu'il croyoit perdu. Pendant ce temps là ſon élève avoit éte conduit au Palais de la Reine *Sempiterne*, qui avoit cent ans, & de plus la jauniſſe. Le jeune Prince de *Kiliac* (c'eſt ainſi que ſe nomme le cher nourriſſon de la Tigreſſe) étoit condamné à coucher avec ce ſiècle. La fille de *Sempiterne* le ſauve de cet abyſme; il part avec ſa Tigreſſe; il retrouve auſſi ſon cheval dans les champs, & même ſon fidelle Gouverneur. Etes vous curieux, Monſieur, de ſçavoir la cauſe d'une pareille aventure? La Reine de *Gambis* prenant un jour le plaiſir de la pêche trouve dans ſon filet une caſſette d'argent; elle ordonne qu'on la rejette

dans la mer. Un de ſes Pêcheurs ſubſtitue au coffret une pierre qu'il jette bien loin, & la Reine croit que c'eſt la caſſette. De retour chez lui ce Pêcheur l'ouvre ; il y trouve deux œufs, l'un verd & l'autre bleu avec cette inſcription : *L'un entretient une jeuneſſe éternelle ; l'autre fait tout le contraire : heureux celui qui choiſira bien.* Le Pêcheur devient cuiſinier de la Reine. Un jour à tout hazard il fait fondre un des œufs dans le bouillon de *Sempiterne* ; c'étoit juſtement celui dont la vertu étoit d'enlaidir & de vieillir horriblement. Le Cuiſinier s'enfuit avec le bon œuf. La Reine devient jaune comme de l'or & d'une décrépitude à faire mal au cœur. Les *Cracagouts* & les *Houbchoucs* conſultés décident qu'elle ne peut être guerie que par un homme. Elle avoit déja épuiſé tout ce qu'il y avoit de mâles dans ſes Etats. On fut obligé de recourir aux Etrangers, & même aux vieillards. Ceux-ci étoient mis dans des lits au milieu de la rue, & enſuite bien récurés, afin qu'ils perdiſſent tout le goût de femme qu'ils pouvoient avoir, & qui étoit contraire, ſuivant les doctes *Cracagouts*, à la guériſon de la Reine.

Il y a bien d'autres prodiges dans

cet admirable Roman : on y voit de petites Perruches qui font des raiſonnemens ſuivis, & qui répondent juſte aux queſtions qu'on leur fait ; des danſes agréables dans leſquelles, pour exceller, on eſt obligé de ſauter à pieds joints en crachant en l'air, de faire trois fois la roue, & de ſaluer l'aſſemblée avec la bouche extrêmement ouverte ; on y trouve (c'eſt ceci qui eſt bien joli) *Le très gros, très court & très puiſſant Roi de Magol, le maigre & long Roi de Gutti, le large & petit Roi de Calſire.*

Le très-grand, très-aimable & très-ſpirituel Auteur fait jouer à quelques-uns de ſes perſonnages une *Combranlok*, c'eſt-à-dire, une pièce de Théâtre, intitulée : *Les effets de la Beauté.* Deux Bergers, dont l'un eſt indifférent & l'autre amoureux, prennent diſpute ſur leurs goûts, & quoiqu'ils n'ayent que des houlettes, ils mettent l'épée à la main. Un vieux Paſteur les ſépare. Voilà le premier Acte. Le Berger amoureux eſt abandonné de ſa maitreſſe qui lui préfère un Rival ; ainſi commence & finit le ſecond Acte. Le Berger indifférent devient amoureux d'une Princeſſe, & va pour ſe noyer ; il rencontre l'autre Berger qui alloit ſe noyer auſſi ; tous

deux partent de compagnie ; ils trouvent en chemin le vieux Paſteur qui les avoit ſéparés, & qui tout de même alloit ſe noyer ; & tous trois ſe rendent ſur le bord de la riviére. L'Amour ſort de l'eau, & leur promet toute ſorte de bonheur. Tel eſt le dénoûment de cette ingénieuſe *Combranlok*.

Il m'eſt impoſſible de vous rendre, Monſieur, toutes les fictions heureuſes qui compoſent *les Délices du Sentiment*. Tâchez de les lire, & vous conviendrez que c'eſt un Roman unique. Je vous annonce une bonne nouvelle, c'eſt qu'il n'eſt pas encore achevé, ni même près de l'être. Je conçois même que l'Auteur, de la maniére dont il s'y eſt pris, peut aiſément le conduire juſqu'à cent volumes au moins.

A propos de cette fécondité vous ne ſçavez peut-être pas à quel nombre ſe montent les ouvrages brillans que M. le Chevalier *de Mouhy* a donnés au public. Je l'ignorerois moi-même, je l'avoue à ma honte, s'il n'avoit un ſoin particulier de nous en inſtruire. Il ne fait plus imprimer de livre, qu'il ne le termine par le Catalogue curieux de ſes Œuvres ; elles forment juſqu'à préſent, de compte fait, cent deux volumes. Il y a quelque temps

qu'au Caffé de *Procope*, il prit bien mal à propos à M. le Chevalier *de Mouhy* un remords de conſcience d'avoir tant écrit; il lui échappa même de dire tout haut que c'en étoit fait, qu'il n'écriroit plus. Là deſſus tous les mauvais plaiſans qui habitent ce Caffé, au lieu d'être conſternés de cette réſolution, applaudirent indécemment juſqu'à battre des mains pendant un quart-d'heure.

Une jeune perſonne, qui a beaucoup d'eſprit, Mademoiſelle *Pliſſon*, de Chartres, ayant lû celles de mes Lettres dans leſquelles je ne fais pas à beaucoup près l'éloge de tous les Vers compoſés en l'honneur de M. LE DUC D'AQUITAINE, a tremblé pour des Stances qu'elle a fait imprimer ſur le même ſujet. Elle a craint qu'elles ne parvinſſent juſqu'à moi, & qu'elles ne fuſſent jugées avec trop de rigueur. Elle a pris le parti de me les envoyer, & de me demander un peu d'indulgence en faveur de ſa jeuneſſe & de ſon ſexe. Elle la mérite à d'autres titres. Son talent, qui ſe perfectionnera pour peu qu'elle le cultive, éclate déja dans les Stances en queſtion, où elle invite une Amie à venir à la campagne célébrer la naiſſance du nouveau Prince. Elle peint d'abord la joie que cet Stances.

heureux événement inspire à tous les cœurs ; elle fait ensuite une description riante du séjour champêtre qu'elle habite.

C'est-là qu'un Chêne épais, majestueux,
fertile,
Contre les traits du jour présente un doux
asyle :
Autour de lui d'aimables arbrisseaux
Etendent leurs foibles rameaux :
Chers Rejettons, espoir de ce Boccage,
Quelque jour nos enfans, pour trouver la fraîcheur,
Viendront chercher votre feuillage,
Et jouir du même bonheur
Que nous goûtons sous cet ombrage.
Vous êtes l'agréable image
De ces deux Enfans précieux
Que nous ont accordés les Dieux.
O Tige des Bourbons, à jamais révérée !
Tige auguste, Tige sacrée !
Il n'est sorti de toi que des Rameaux charmans :
De nouveaux Rejettons d'âge en âge embellie,
Couvre tout l'Univers de ton ombre chérie,
Et reçoi des humains un éternel encens.

Je suis, &c.

A Paris ce 21 *Novembre* 1753.

LETTRES
SUR
QUELQUES ECRITS
DE CE TEMPS.

LETTRE X.

L'ORDRE que j'ai ſuivi, en rendant compte des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, m'a conduit juſqu'à M. l'Abbé *du Reſnel*. Les Sorts, appellés communément par les Payens *Sortes Homericæ*, *Sortes Virgilianæ*, & par les Chrétiens *Sortes Sanctorum*, lui a fourni la matière d'une diſſertation curieuſe. Vous ſçavez, Monſieur, qu'on a cru long-temps qu'en ouvrant au hazard les écrits de quelques Poëtes fameux, ou les livres de l'Ecriture Sainte, on y découvroit la volonté du Ciel, & une eſpèce de pronoſtic ſur l'avenir. Il y a apparence que

Suite de l'Académie des Belles-Lettres.

cette superstition a tiré son origine de l'usage où étoient les Prêtres des Oracles de répondre en vers à ceux qui les consultoient. Elle a regné longtemps dans le Paganisme, chez les Grecs comme chez les Romains ; & c'est de là sans doute qu'elle a passé aux Chrétiens, parmi lesquels elle s'est conservée pendant une longue suite de siècles. L'Auteur dit peu de choses sur les Sorts tirés des Poëtes célèbres. Ce sujet avoit déja été traité ; il s'étend davantage sur ce qui concerne les Sorts des Saints : matière qui n'avoit point encore été assez approfondie. Ce fut dans le troisième siècle de l'Eglise que s'introduisit parmi les Chrétiens cet usage superstitieux qui se pratiquoit de deux manières. La première consistoit à tirer au hazard quelques passages de l'Ecriture Sainte ; la seconde, à regarder comme un augure les premières paroles qu'on entendoit chanter par les Prêtres, lorsqu'on entroit dans une Eglise. M. l'Abbé *du Resnel* rapporte une infinité d'exemples de ces deux sortes de divination ; le succès a de temps en temps justifié la curiosité des personnes qui les ont employées ; il n'en a pas fallu davantage pour qu'on les ait regardées comme des moyens sûrs

ire dans l'avenir ; mais l'Egliſe en a
n défendu l'uſage ; ſans doute parce
on avoit mêlé à cette pratique diffé-
s traits de ſuperſtition qu'elle ne
voit plus tolérer.

'eu d'Académiciens ont plus travaillé
roffir ce Recueil, que M. l'Abbé
y. Ses obſervations hiſtoriques ſur
ques Médailles, ſes recherches ſur
ieurs Villes de la Gaule, & ſur une
enne route qui conduiſoit de Paris à
bouchure de la Seine, ſont le ſujet
ieuf Mémoires. Si vous prenez aſſez
térêt à la Ville de *Sardes* pour être
eux de connoître l'ancienne poſition
ette Capitale de la Lydie, la fertilité
on territoire, ſa dignité, ſon gou-
ement particulier, ſes divers Traités
: les autres Villes de l'Aſie, ſon culte
gieux, ſes Temples, ſes Fêtes, ſes
iſtres, & ſes diverſes revolutions
ais le haut Empire juſqu'à préſent ;
s trouverez, Monſieur, de quoi fa-
ire votre curioſité dans le premier
noire de notre ſçavant Diſſertateur.
l examine dans le ſecond ce que les
nains entendoient par l'*Année ſacrée* :
ription qui ſe trouve ſur le revers
1 grand nombre de leurs Médailles ;
différentes opinions des Antiquaires

ſur cette matière, & le ſentiment particulier de l'Auteur, forment les deux parties de cette diſſertation ſçavante. Le Mémoire ſuivant pourra peut-être vous intéreſſer davantage. On demande pourquoi la plûpart des grandes Villes de la Gaule perdirent ſous l'Empire Romain leur nom primitif pour prendre celui des Peuples qui les habitoient ? Pourquoi l'ancienne *Lutece*, par exemple, a-t-elle été appellée *Paris*, du nom des *Pariſiens*, dont elle étoit la Capitale ? L'Auteur attribue ce changement à l'ordre politique qui fut établi dans les Gaules après que *Jules-Céſar* en eût fait la conquête. Chaque Province avoit un Sénat particulier, dont les Aſſemblées ſe tenoient dans la Ville principale : ce Sénat étoit le premier ordre du Peuple, & repréſentoit le Peuple même ; il n'eſt donc pas ſurprenant qu'il ait donné ſon nom à la Ville dans laquelle il s'aſſembloit ; il eſt aſſez ordinaire de comprendre ſous la même dénomination les lieux & les perſonnes. L'exemple de la Gaule Narbonnoiſe peut encore ſervir de preuve. Cette Province avoit été dépouillée par les Romains de tous ſes privilèges. Elle n'avoit ni Sénat ni Aſſemblée qui repréſentât le Peuple ; auſſi toutes ſes Villes

ont-elles conſervé leur nom primitif ; il n'y en a qu'une ſeule qui ait pris celui de ſes habitans.

Quelques Ecrivains de l'Antiquité ont fait mention de pluſieurs Villes Gauloiſes, dont la poſition eſt un de ces points géographiques qui ſont reſtés fort long-temps indécis. Telles ſont en particulier les Villes appellées en Latin *Auguſta*, *Limonum*, *Auguſtoritum*, *Ratiatum*, & *Juliobona*. Ce n'eſt pas un petit travail, Monſieur, que d'aſſigner à chacune de ces Villes ſon véritable emplacement. M. l'Abbé *Belley* a cru devoir en faire la matière de cinq diſſertations, où, après bien des recherches, il conclut qu'*Auguſta* eſt la Ville de Saint-Quentin en Vermandois; que *Limonum* eſt la même choſe que Poitiers ; qu'*Auguſtoritum* étoit la Capitale du Limouſin, aujourd'hui Limoges ; que *Ratiatum* étoit ſituée dans ce qu'on appelle le *Pays de Raits* en Poitou, & que *Juliobona* eſt actuellement remplacée par le Bourg de *Lillebonne*, entre Harfleur & Caudebec. Pour rendre cette dernière poſition encore plus certaine, l'Auteur fixe dans un autre Mémoire la véritable ſituation d'un ancien chemin des Romains, ſur lequel *Juliobona* étoit ſituée,

Vous ſentez que toutes ces queſtions entraînent néceſſairement dans des détails un peu ſecs ; mais la Géographie ancienne ne peut manquer d'en tirer de grands avantages.

On trouve dans les Epîtres de l'Empereur *Julien* que le Roi *Darius* étant fort affligé de la mort de ſa femme, *Démocrite* promit de la reſſuſciter ſi l'on pouvoit lui fournir le nom de trois perſonnes qui n'euſſent jamais eu de chagrin. Cette promeſſe, qui dans le fond n'étoit qu'un apologue moral, a fait dire à pluſieurs Ecrivains que ce Philoſophe croyoit la future réſurrection des hommes. M. l'Abbé *Fenel* a compoſé un Mémoire pour prouver que cette créance ne peut être attribuée à *Démocrite ;* mais que pluſieurs autres Philoſophes Payens ont reconnu ce dogme, quoiqu'en différentes manières, & ſur des principes très-divers. Les diſciples de *Zoroaſtre* ont ſoutenu la réſurrection univerſelle par un ſyſtême de Religion ; quelques Philoſophes Grecs l'ont fondée ſur le retour des êtres dans leur premier état après un certain nombre de révolutions ; d'autres l'ont attribuée à la puiſſance immédiate des Dieux ; d'autres enfin au pouvoir de la Magie. C'eſt l'examen de

toutes ces opinions différentes qui fait l'objet de cette dissertation.

La signification du mot de *Dunum* souvent employé dans la composition des noms de Villes, avoit été discutée dans plusieurs séances de l'Académie; elle fait ici le sujet de deux Mémoires, dont le premier est encore de M. l'Abbé *Fenel.* Il avoit avancé que dans la Langue des Celtes ou des anciens Gaulois, ce nom signifioit une colline, une éminence, un lieu élevé. Ce sentiment est appuyé sur l'autorité de la Langue Celtique conservée en partie dans le Bas Breton, & sur la situation des lieux pour lesquels le mot de *Dunum* a été employé. Si l'on objecte à M. *Fenel* que la Ville de Tours, *Cæsarodunum*, est située dans une plaine, il répond qu'elle a sur sa droite un de ses Fauxbourgs qui est placé sur une colline; & l'on doit présumer, pour de bonnes raisons que j'omets, que sous l'Empire d'*Auguste*, cette Ville occupoit la rive droite de la Loire.

M. *Falconet* a aussi fait des recherches sur cette matière, & a donné plus d'étendue à son sujet. Il prouve, non-seulement que le terme de *Dunum* veut dire un lieu élevé, mais encore qu'il ne peut signifier un lieu fermé, un lieu fortifié,

comme quelques-uns l'ont prétendu. Il fait voir de plus que ce mot a auſſi ſignifié un lieu bas & profond, & que la contradiction de ces deux ſignifications n'eſt qu'apparente.

Un autre diſcours du même Auteur roule *ſur les principes de l'étymologie par rapport à la Langue Françoiſe.* On ſçait que le François tire ſon origine du Latin corrompu, des reſtes de la Langue Gauloiſe, & de la Langue des Francs. En démêlant ce qui appartient à chacun de ces anciens idiomes, on parviendra à fixer l'étymologie de notre Langue. C'eſt à ce principe unique qu'il faut s'en tenir pour éviter des conjectures auſſi incertaines qu'ennuyeuſes.

Le même Académicien a fait un troiſième Mémoire ſur *Jacques de Dondis*, Auteur d'une Horloge ſingulière, &, à cette occaſion, ſur les anciennes Horloges. Ce *Jacques de Dondis*, né à Padoue, vivoit au milieu du quatorzième ſiècle. Philoſophe, Médecin, Mathématicien, il a donné des preuves de ſon habileté dans ces trois ſciences. Mais il a fait un ouvrage dans un genre différent : c'eſt cette fameuſe Horloge qui a paſſé pour la merveille de ſon ſiècle ; outre les heures, elle marquoit le cours annuel du

Soleil, ſuivant les douze ſignes du Zodiaque, le cours des Planetes, les phaſes de la Lune, les mois, & même les Fêtes de l'année. Cet ouvrage, merveilleux pour le temps où vivoit *Dondis*, lui valut & à tous ſes deſcendans le ſurnom d'*Horologius*, qui bien-tôt après prit la place du nom même. Cette famille ſubſiſte encore aujourd'hui avec honneur en deux branches; l'une aggrégée au Corps des Patriciens de Veniſe, l'autre décorée du titre de Marquis. *Jacques de Dondis* conduit l'Auteur à parler des Horloges; il ſe réduit aux anciennes, qui ont eu quelque célébrité, & il commence par les Cadrans ſolaires. On ne trouve rien d'anterieur à celui d'*Achas*, ſur lequel *Iſaye* opéra le miracle que demandoit le Roi *Ezechias*. Ce ne fut que pluſieurs ſiècles après, qu'on eut des Cadrans dans la Grèce; & le plus ancien qui parut à Rome y fut apporté par *Meſſala*, qui vivoit près de cinq cens ans après la fondation de cette Ville. Mais les Cadrans Solaires n'étant d'aucun ſecours pendant la nuit ni même le jour, lorſque le temps eſt nébuleux, on ſentit la néceſſité d'avoir d'autres Horloges. On en fit d'abord d'hydrauliques; ceux-ci ſervirent de

modèles aux Horloges à roues, dont l'invention ne fut trouvée que très-long-temps après. Au commencement du ſixième ſiècle de notre Ere on connoit les Horloges de *Boëce* & de *Caſſiodore*. Deux cens ans après, le Pape *Paul I* en envoya une à *Pepin* le Bref. Vers le milieu du neuvième ſiècle on vit celle de *Pacificus* Archidiacre de Verone ; & ce fut dans le quatorzième que parut celle de *Wallingford*, Bénédictin Anglois, ſur laquelle, à ce qu'on croit, *Dondis* a pris les idées de la ſienne. Celle-ci, à ſon tour, a ſervi de modèle à pluſieurs autres dont l'énumération ſeroit trop longue. Il ſuffit de dire que les plus célèbres ſont aujourd'hui celles de Straſbourg, de Lyon, de Lunden en Suede, d'Auſbourg, de Saint Lambert de Liège, & de Saint-Marc de Veniſe.

M. l'Abbé de *la Bletterie*, auſſi habile Diſſertateur qu'elle eſt Hiſtorien, a enrichi cette collection de quatre Mémoires : ils roulent ſur deux points particuliers de l'Hiſtoire Romaine. Dans les trois premiers Mémoires on examine *ſi la puiſſance impériale chez les Romains étoit patrimoniale, héréditaire ou élective.* Un Empire ou un Royaume eſt patrimonial, lorſque la Nation donne expreſſé-

ment au Souverain le pouvoir de nommer ſon ſucceſſeur : il eſt héréditaire lorſqu'elle attache à la famille du Prince la prérogative de lui ſuccéder : il eſt électif, lorſqu'elle ſe reſerve le droit de procéder à une nouvelle élection, quand le Trône eſt vacant. Ces principes poſés, l'Auteur fait voir, par des raiſons appuyées ſur des faits inconteſtables, que l'Empire Romain fut électif dans ſon origine ; qu'*Auguſte* ſe ſuccéda pluſieurs fois à lui-même, chaque fois en vertu d'une nouvelle élection ; que *Tibère* ne lui fut aſſocié dans une partie de la puiſſance Impériale que par le choix du Sénat & du Peuple ; qu'après la mort d'*Auguſte*, *Tibère* fut élu de nouveau ; que ſous le regne de ce dernier on continua de regarder l'Empire comme électif ; & que *Caius* ſon ſucceſſeur ne parvint à l'Empire en vertu d'aucune diſpoſition de *Tibère*, mais par l'élection du Sénat.

M. l'Abbé de *la Bletterie* examine dans ſa quatrième diſſertation ce que ſignifioit le nom d'*Auguſte* donné à *Céſar Octavien*, & ſi ce Prince, en laiſſant ce nom à *Tibère*, prétendoit lui laiſſer l'Empire. Tout le monde convient que le nom d'*Auguſte* a été chez les Romains le titre caractériſtique de la puiſſance ſouveraine ;

mais *Octavien*, qui le reçut le premier; le porta-t-il dans le même ſens que ſes ſucceſſeurs ? Non, répond l'Auteur; ce ne fut d'abord qu'un ſurnom perſonnel, plus honorable, mais de même nature que celui d'*Heureux* & de *Pieux* qui avoit été donné auparavant à *Sylla* & à *Metellus*. Comme on avoit voulu marquer par ces deux noms la tendreſſe filiale de *Metellus* & le bonheur de *Sylla*, de même, en donnant à *Octavien* le ſurnom d'*Auguſte*, on eut deſſein de rendre hommage à la ſupériorité de ſes vertus. Ce nom étoit une épithète religieuſe qu'on n'employoit que pour exprimer quelque choſe de ſacré; elle convenoit à un homme qu'on avoit élevé au rang des Dieux; elle fut donnée à ſa perſonne & non à ſa place. Il ſuit de là qu'en laiſſant ce nom à *Tibere*, *Auguſte* ne le déclaroit point héritier de ſa puiſſance. Cette conſéquence peut ſervir de réponſe à la ſeconde queſtion; mais M. l'Abbé de *la Bletterie* ne s'en tient point à cette preuve; & en fixant le temps auquel le titre d'*Auguſte* devint un titre d'autorité, il fait voir qu'ayant été pour *Octavien* un ſurnom perſonnel, il ne put être qu'un ſurnom de famille pour *Tibère*.

C'eſt ſous le regne de *Néron* qu'il devint un titre de dignité & de puiſſance.

Une matière plus intéreſſante pour nous, parce qu'elle nous touche de plus près, a donné lieu à des recherches curieuſes. Vous pourrez les lire, Monſieur, dans un *Mémoire ſur les Druides, par M. Duclos.* On y traite de la hiérarchie, de la diſcipline, & des principaux dogmes de ces anciens Prêtres de notre Nation. Les Druides étoient diſtingués en trois ordres; les premiers étoient chargés des ſacrifices, des prières, & de l'interprétation des dogmes ſacrés. Les ſeconds jouoient des inſtrumens & chantoient à la tête des armées pour exciter la valeur des ſoldats, ou pour blâmer ceux qui avoient trahi leurs devoirs. Les derniers tiroient les augures des victimes. Ces différentes claſſes avoient pour Chef un Souverain Pontife, dont l'autorité étoit abſolue. Ce Chef étoit ſouverain de la Nation; mais ce n'étoit point du corps des Druides que l'on tiroit des ſujets pour remplir les charges civiles & militaires; on avoit plus de confiance en leurs prières qu'en leur courage. Leur principale réſidence étoit dans le Pays d'Autun; ils y avoient un grand Collège, où ils demeuroient pen-

dant ſix mois de l'été ; ils venoient paſſer l'hyver auprès de Chartres ; car ces Prêtres vivoient en commun. Les principaux objets de leurs Loix étoient l'honneur qu'on doit à Dieu, l'obligation d'aſſiſter à leurs inſtructions & à leurs ſacrifices, la défenſe de diſcuter les matières de Religion, & la permiſſion aux femmes de juger les affaires particulières pour fait d'injures. Ce dernier article eſt remarquable, & prouve la déférence que les Gaulois avoient pour le beau ſexe. Nos mœurs ont remplacé les Loix de nos ancêtres. C'eſt avec regret, Monſieur, que j'omets pluſieurs points très-intéreſſans de ce Mémoire ; il faut le lire en entier ; j'en ai peu lûs qui m'ayent fait autant de plaiſir.

Parmi nos illuſtres Sçavans il en eſt peu qui ayent préſenté autant de Mémoires à l'Académie que M. l'Abbé *le Bœuf*. J'en compte cinq de ſa façon dans le dernier Volume de ce Recueil. Je commencerai par celui qui traite des *Chroniques Martiniennes*. C'eſt le nom d'un Livre fort ancien, ainſi appellé, parce que toute la première partie contient la traduction d'une Chronique Latine faite par un Moine nommé *Martin*. Cette Chronique comprend l'Hiſtoire des Pa-

pes depuis *Saint Pierre*, & celle des Empereurs de Rome depuis *Auguſte* juſqu'au quatorzième ſiècle. On y a ajouté une ſeconde partie qui ne traite preſque que de l'Hiſtoire de France. M. l'Abbé *le Bœuf* a cru devoir tirer de l'obſcurité les véritables Auteurs de cet ouvrage ; & ce Mémoire pourra faire plaiſir aux Bibliophiles. Il eſt ſuivi d'une Diſſertation *Touchant l'uſage d'écrire ſur des tablettes de cire.* Le Pere *Alexandre*, Dominicain, voulant prouver que la tradition des Provençaux ſur la poſſeſſion du corps de la Madeleine, eſt très-ancienne, ſe ſert d'une inſcription qu'il dit être du cinquième ſiécle. La raiſon qu'il en donne c'eſt qu'elle ſe trouvoit ſur une tablette de cire, & qu'on ne lit point qu'on ait écrit ſur la cire depuis ce temps-là. M. l'Abbé *le Bœuf* prouve au contraire que cet uſage n'a pas ceſſé avec le cinquième ſiécle ; qu'il a été pratiqué dans tous les ſiécles ſuivans juſqu'à nous ; & pour confirmer ce fait, il donne le détail de pluſieurs voyages de nos Rois écrits ſur de la cire.

Deux Volumes de Poëſies Françoiſes & Latines, conſervés dans la Bibliothèque des Carmes Déchauſſés de Paris, ſont le ſujet de la troiſième Diſſertation.

L'Auteur en cite quelques traits qui peuvent ſervir à l'Hiſtoire de France & à celle d'Allemagne.

Les deux autres Mémoires ont pour objet un point de Géographie. Il eſt parlé dans les monumens hiſtoriques du neuvième ſiécle d'une Iſle de la Seine appellée en Latin *Oſcellus*, en François *Oſcelle*, ou *Oiſſelle*, célèbre par un long ſéjour qu'y firent les Normands, & par les ſiéges qu'ils y ſoutinrent. Il eſt queſtion de fixer ici la véritable ſituation de cette Iſle. La plûpart des Auteurs modernes l'ont placée entre Rouen & le Pont de l'Arche. M. l'Abbé *le Bœuf* combat ce ſentiment, & veut que l'Iſle d'*Oſcelle* ſoit la même que nous voyons aujourd'hui dans la Seine vis-à-vis la Machine de Marli. M. *Bonami* ſon confrère a fait des recherches ſur le même ſujet. Il prétend que M. l'Abbé *le Bœuf* change la vraie poſition de cette Iſle, & il la renvoie au-deſſous du Pont de l'Arche.

M. *Bonami* a encore fait quatre Diſſertations ; l'une contient des *Réflexions ſur l'Auteur, & l'époque de l'érection du Comté de Bar en Duché. Dom Calmet* a prétendu, ainſi que d'autres Ecrivains, que les Comtes de Bar étoient redevables du titre de Duc aux Empereurs

d'Allemagne. La France revendique cette gloire, & M. *Bonami*, jaloux de l'honneur de ſon pays, attribue cette érection au Roi *Jean*; il en place l'époque à l'an 1355.

Les dernières années de la vie de *Jacques-Cœur*, & les ſuites du Procès de cet homme célèbre, font le ſujet de deux autres Mémoires. Perſonne n'ignore l'Hiſtoire & les diſgraces de ce fameux Miniſtre de *Charles* VII; mais comme les Auteurs qui en ont parlé ont mêlé à leurs récits beaucoup d'erreurs manifeſtes, M. *Bonami* a cru devoir en montrer la fauſſeté.

Son dernier Mémoire nous offre l'*Hiſtoire de Gondevald, prétendu fils de Clotaire I, pour ſervir d'explication à des Médailles frappées à Arles & à Marſeille au coin de l'Empereur Maurice.* Comment peut-on avoir frappé en France des pièces de Monnoie au coin d'un Empereur? Nos Rois s'étant rendus Maîtres des Gaules, n'ont jamais reconnu d'autre pouvoir que le leur dans toute l'étendue de leur Monarchie. Cependant les Médailles d'Arles & de Marſeille ſemblent prouver le contraire : voilà ce que l'Auteur entreprend de concilier. Il a recours pour cela à une révolution

causée par le mécontentement de *Gondevald*, qui se disoit le fils de *Clotaire*. Le détail de cette histoire seroit trop long ; il suffit de sçavoir que l'Empereur *Maurice* ayant servi *Gondevald* dans sa révolte, celui-ci en reconnoissance fit frapper des Médailles en son honneur.

L'indépendance de nos premiers Rois par rapport à l'Empire est une matière que M. le Duc de *Nivernois* a traitée. Le zèle pour la gloire du nom François n'y brille pas moins que l'érudition, l'esprit & les graces. Le but de cet ouvrage est de prouver que les Rois de France n'ont dans aucun temps été vassaux ou dépendans des Empereurs ; qu'ils n'ont jamais relevé que de Dieu & de leur épée. Les propositions suivantes établissent cette vérité par rapport à *Clovis*. Ce Prince ne s'est occupé que de ses intérêts, sans prendre garde s'il servoit ou s'il choquoit ceux de l'Empire. Il a employé dans toutes ses expéditions les forces de la Gaule ; & ni l'Empire ne s'est cru en droit de s'en plaindre, ni lui n'a pensé que sa conduite pût avoir besoin à cet égard de justification ou d'excuse. Un tableau fidèle de la vie de ce Prince fait tout le fond de ce Mémoire, & ne laisse aucun doute sur tous ces points. Les

enfans de *Clovis* ont conſervé & ſoutenu la même indépendance ; ce ſera le ſujet d'une ſeconde diſſertation.

Un autre point de notre Hiſtoire très-important à développer, c'eſt *la politique de Clovis* dans tout le cours de ſes entrepriſes. On ne s'eſt point aviſé juſqu'à préſent de regarder ce Prince comme un génie profond qui méditoit ſes projets, qui concertoit ſes plans, qui ſçavoit en préparer & en aſſurer l'exécution par toutes les combinaiſons que la politique peut employer. C'eſt pourtant par de tels reſſorts que s'eſt établie ſa puiſſance ; & c'eſt encore ce que M. le Duc de *Nivernois* a entrepris de détailler dans le tableau de la conduite politique de ce Monarque. Ce Mémoire préſente des vûes nouvelles, & répand un jour agréable ſur les premiers temps de notre Monarchie. Les grands Princes ne ſont jamais bien connus que par des hommes d'Etat.

Les points les plus obſcurs de l'hiſtoire de France paroiſſent avoir été l'objet principal des études de M. de *Foncemagne* : il en a fait la matière de quelques diſſertations que l'Académie a inſérées dans ſon Recueil. Commençons par celle qui traite *De l'origine des armoi-*

ries en général, & en particulier de celles de nos Rois. Il réſulte des recherches ſçavantes de l'habile Académicien, que, ſi l'on ne confond point les Armoiries avec les images ſymboliques qui furent employées dans les Enſeignes militaires & dans les armures des Guerriers, on n'en fera pas remonter l'origine au-delà de l'onzième ſiécle. C'eſt aux Tournois ou aux Croiſades qu'on en rapporte l'inſtitution, & même aux uns & aux autres en même temps. C'eſt donc inutilement qu'on s'appliqueroit à rechercher quelles étoient les armes des Rois de France des deux premières races. *Louis* VII eſt le premier qui adopta les fleurs de lys pour ſon ſymbole; & depuis, la Maiſon de France n'a point eu d'autres armoiries. On demande pourquoi cet ornement a été appellé du nom d'une fleur avec laquelle il n'a aucune reſſemblance? On ne ſatisfait a cette queſtion que par des conjectures. Comme nos Lys reſſemblent au fer qui eſt à l'extrémité d'une pique, on croit que c'eſt une arme plutôt qu'une fleur qu'on a voulu leur faire repréſenter. On trouve des paſſages Latins où le mot de *Lilium* ſignifie une choſe qui a beaucoup d'analogie avec une lance ou une pique.

L'origine de la troiſième race des Rois de France a donné lieu à pluſieurs ouvrages très-ſçavans, mais où l'on ne trouve encore rien de certain à cet égard. M. *de Foncemagne* examine les diverſes opinions qui ont été propoſées en différens temps touchant cette matière. Il n'en trouve aucune qui le ſatisfaſſe. Les uns ont fait deſcendre *Hugues-Capet* d'un certain *Vitikind*, Allemand fugitif, qu'on ſuppoſe être venu chercher un azile en France ſous le regne de *Louis le Débonnaire*. Les autres, à la faveur du nom, ſont remontés juſqu'à un autre *Vitikind*, Saxon, qu'on regarde comme la tige commune des Maiſons les plus illuſtres d'Allemagne. Quelques-uns ont prétendu que la troiſième race étoit ſortie de la ſeconde, & celle-ci de *Saint-Arnoul* Duc d'Auſtraſie & depuis Evêque de Metz. Quelques autres la font deſcendre de mâle en mâle de *Charlemagne*. Il y en a qui ont aſſuré qu'elle venoit de *Conrad*, Comte d'*Altorf*, dont les *Velphes*, anciens Ducs de Bavière, tiroient leur origine. Enfin d'autres la font deſcendre d'*Anſprand*, Roi des Lombards en 712. Après avoir diſcuté toutes ces opinions, l'Auteur conclut qu'il

faut chercher d'autres routes pour fixe notre incertitude.

Une troiſieme diſſertation de M. *Foncemagne*, intitulée : *Obſervations critiques ſur les Actes des Evêques du Mans* renferme des remarques utiles. Elles peuvent ſervir à réſoudre pluſieurs difficultés chronologiques ſur la durée du regne de *Childeric* III & de *Pepin*.

Il me reſte, Monſieur, à vous parler de trois Mémoires compoſés par trois différens Académiciens. Le premier eſt *la vie du Sire de Joinville*, par M. *l'Evêque de la Ravalière*. *Joinville* eſt ſi connu, que, toute curieuſe qu'eſt ſon hiſtoire dans ces Mémoires, je ne pourrois vous rien apprendre de nouveau dans un ſimple extrait. Le ſecond contient *le Procès criminel fait, vers* 1389, *à Andouin Chauveron, Prévôt de Paris, & Prévôt des Marchands de cette Ville*, par M. *Secouſſe*. Quoiqu'*Andouin Chauveron* ait été revêtu de pluſieurs charges conſidérables ſous le regne de *Charles* VI, il a cependant été peu connu juſqu'à préſent. Le Procureur-Général du Parlement, joint à quelques particuliers, lui intenta un procès au ſujet des plaintes auxquelles il avoit donné lieu dans l'adminiſtratio

de ſes charges. Les chefs d'accuſations ſont au nombre de vingt-huit, & roulent la plûpart ſur des faits peu importans. Son procès fut d'abord porté devant trois Commiſſaires ; le Roi le renvoya enſuite au Parlement ; & enfin il accorda à *Chauveron* des Lettres de remiſſion qui terminerent heureuſement pour lui toute cette affaire.

Le dernier Mémoire eſt celui du ſçavant M. l'Abbé *Sallier*. Vous y trouverez l'*Hiſtoire abrégée du Procès qui s'éleva au commencement du quatorzieme ſiécle entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, & du jugement rendu à ce ſujet, tirée de deux manuſcrits de la Bibliotheque du Roi.* Vous ſçavez, Monſieur, qu'après la mort de *Charles le Bel*, qui ne laiſſa point d'enfans mâles, *Edouard* II ſon beaufrere ſe porta pour héritier de la Couronne de France au préjudice de *Philippe de Valois*. Les Etats du Royaume s'aſſemblerent pour juger ce différend ; & l'affaire fut décidée en faveur du Prétendant légitime. On écrivit dans le temps pour & contre les deux Partis ; & c'eſt de quelques-uns de ces écrits qui n'ont point été imprimés, que M. l'Abbé *Sallier* a tiré une Hiſtoire claire, préciſe & curieuſe de cette grande quo-

P. S. Je vous ai parlé, Monſieur; d'une diſſertation de feu M. *Fréret* dans laquelle il prétendoit que le nom de *Mérovingiens* avoit été donné aux Princes de la premiere race de nos Rois du nom de *Merovée*, grand père de *Clovis*. Ce ſçavant Académicien combattoit le ſentiment de ceux qui ſoutenoient que ce nom venoit de *Maroboduus*, qui regnoit ſur les Suèves dès le tems d'*Auguſte*. C'eſt l'opinion de M. *Gibert*; il en expoſe les preuves dans un Mémoire plein de recherches; il remonte à l'origine du nom de ce Prince, & il trouve par les régles de l'analogie que les Hiſtoriens Grecs l'ayant appellé *Maroboudos* & les Latins *Maroboduus*, ſon veritable nom en Langue Tudeſque, devoit être *Merwué* qui ſe prononçoit comme *Mer-voué*, d'où dérive naturellement le nom de *Mérowingiens*, ou, comme d'autres l'écrivent, *Merwungiens*. Mais, comme le rapport des noms ne ſeroit pas une preuve ſuffiſante, M. *Gibert* fait voir par le témoignage de pluſieurs Hiſtoriens que cet ancien Roi des Suèves a été le chef d'une famille Royale chez les Germains, qui a été déſignée par ſon nom. L'Auteur va plus avant. *Maroboduus*, vaincu par des rebelles & chaſſé de ſes Etats, ſe retira chez les Romains. Il y fut ſuivi par

par ceux de ſes ſujets qui lui étoient demeurés fidelles ; & leur nombre fut aſſez conſidérable pour en former une peuplade que les Romains envoyèrent ſur les frontières de leur Empire au-delà du Danube, vers la Moravie. Cette peuplade s'accrut dans la ſuite & prit le nom de *Mérovingiens* qui ſignifioit les ſujets, les partiſans, le peuple, la famille de *Mer-wué*. Il ne s'agit plus que de rapprocher cette famille de celle de nos premiers Rois, & de montrer que la peuplade de Germains dont il s'agit doit ſe confondre avec les Francs. C'eſt ce que M. *Gibert* ſe propoſe de diſcuter dans un autre Mémoire qui ne paroît point encore.

Je n'ai fait Monſieur, que vous indiquer les différens ſujets qui ont exercé l'eſprit & la ſagacité des Académiciens des Belles-Lettres. La multiplicité des matières traitées dans les trois nouveaux volumes ne comportoit pas un plus grand détail. Je m'étendrai davantage ſur les cinq Mémoires qui terminent le vingtième Tome. Ces Mémoires roulent ſur l'ancienne *Chevalerie, conſidérée comme un établiſſement Politique & Militaire :* ſujet très curieux & très intéreſſant par lui même, indépendamment des lumiè-

res qu'il fournit par rapport à l'Hiſtoire. L'Auteur eſt M. *de la Curne de Sainte-Palaye*, ſi célèbre par ſon érudition en ce genre.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Novembre 1753.

LETTRE XI.

Dictionnaire Bas-Breton.

JE ſuis, Monſieur, trop attaché à la Province qui m'a donné la naiſſance & à la première Langue que j'ai parlé, pour ne pas vous entretenir d'un ouvrage qui vient d'être publié en l'honneur de l'une & de l'autre. C'eſt un ſeul Volume *in-folio* intitulé : *Dictionnaire de la Langue Bretonne, où l'on voit ſon antiquité, ſon affinité avec les anciennes Langues, l'explication de pluſieurs paſſages de l'Ecriture Sainte & des Auteurs profanes, avec l'étymologie de pluſieurs mots des autres Langues :* par Dom Louis *le Pelletier*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. L'Editeur eſt D. Ch. *Taillandier*, de la même Congrégation. Il a mis à la tête une Epître dédica-

toire aux Etats de Bretagne, dignes de cet hommage, quand même on ne leur ſeroit pas redevable de la publication de ce Livre qu'ils ont fait imprimer, & qu'on peut regarder comme un monument de la nobleſſe & de l'antiquité de ma Nation.

Dom Taillandier a fait encore une Préface hiſtorique, qui m'a paru un morceau ſçavant & bien écrit. Vous êtes peut-être, Monſieur, ainſi que bien d'autres, dans le préjugé que le Bas-Breton n'eſt qu'un jargon barbare. C'eſt au contraire la mère commune de preſque toutes les Langues mortes ou vivantes, ſurtout du Grec, du Latin, du François, de l'Allemand, de l'Anglois, &c. Une courte analyſe de la docte Préface de *Dom Taillandier* vous en offrira des preuves ſans replique. Il eſt bon que vous ſachiez d'avance que ce n'eſt pas un ſentiment à lui, une opinion nouvelle & particulière ; c'eſt celle de tous les Sçavans.

Gomer, fils aîné de *Japhet*, fut, de l'aveu des plus habiles Critiques, père de ces eſſains innombrables de peuples, qui, ſous le nom de *Celtes*, s'établirent ſucceſſivement dans une partie de l'Aſie, & s'emparèrent de tout l'Occi-

dent de l'Europe. *Joſephe*, cet Hiſtorien ſi bien inſtruit des antiquités Judaïques & des premiers âges du monde, dit nettement que *Gomer*, père des *Gomariens*, *eſt celui qui a établi ces peuples que les Grecs appellent* GALATES *ou* GAULOIS ; & ce ſentiment eſt appuyé du témoignage d'une foule d'Ecrivains anciens & modernes. Ainſi l'origine des *Celtes*, de même que de la Langue qu'ils parloient, remonte juſqu'à la diſperſion des peuples après le Déluge. Obligés de ſe répandre ſur diverſes parties de la terre pour chercher des contrées qui fourniſſent à leur ſubſiſtance, ils portèrent leur langage, leurs loix & leurs coutumes par tout où ils établirent leur demeure.

Les pays de l'Europe, où il eſt plus certain qu'ils s'arrêtèrent, furent, ſelon *Cluvier*, l'Illyrie, l'Eſpagne, les Gaules, l'Allemagne, & la Bretagne Inſulaire. Il auroit pû y joindre l'Italie, l'Ecoſſe & l'Irlande. Les mots Celtiques, que l'on apperçoit encore dans les Langues que l'on parle dans toutes ces régions, même après la révolution de tant de Siècles, décèlent une origine commune.

Bochart a prétendu que la Langue

Celtique dérivoit de l'Hébreu. *Baxter*, ſçavant Anglois, l'a retrouvée dans la Langue Armenienne, & regarde les Phrygiens comme les pères de la Nation Celtique. Ces Peuples, puiſſans ſur la Mer, étant parvenus aux Colonnes d'*Hercule*, ſe rendirent maîtres de l'Eſpagne, des Gaules & de la Bretagne Inſulaire; & c'eſt la raiſon de l'analogie que M. *Sulſmich*, de l'Académie de Berlin, a trouvée entre le Celtique & le Phénicien. La Langue Allemande, que l'on peut regarder comme la mère de toutes celles du Nord, fourmille d'une ſi grande quantité de termes qui ont la plus grande affinité avec le Celtique, qu'il eſt évident que ces Langues n'en faiſoient qu'une anciennement. Enfin, on peut dire que les Latins ont emprunté du Celtique un grand nombre de mots, dont ils ſe ſont enrichis. Ils ont formé leur Langue du Grec & des Dialectes des Aborigènes, des Sabins, des Ombriens & des Oſques. Or ces Peuples étoient *Celtes;* & c'eſt parceque *Platon* & le Docte *Varron* ignoroient la Langue Celtique, qu'ils ont été ſi malheureux en étymologies.

Le ſort de la Langue commune fut de s'altérer par la ſuite des ſiécles, &

cette altération étoit une conſéquence néceſſaire de la diſperſion des Peuples, qui, à meſure qu'ils ſe multiplioient, ſe ſéparoient pour s'étendre en différens climats. Cette altération étoit ſenſible dans les Gaules du temps de *Céſar*. Les Gaules étoient diviſées en trois Nations, les *Belges*, les *Aquitains* & les *Celtes*. Tous ces Peuples, ajoute *Céſar*, différent entr'eux par le langage, par les coûtumes & par les loix : *Hi omnes linguâ, inſtitutis, legibus inter ſe differunt.* Ainſi, dès lors, il n'y avoit qu'une partie des Gaulois qui eût conſervé le nom primitif de *Celtes*, & cette partie de la Nation différoit déja des autres dans les trois points énoncés par *Céſar*. La partie des Gaulois qui portoient encore le nom de *Celtes*, étoit ſans doute celle où la pureté de la Langue originaire s'étoit moins altérée ; mais il ne s'enſuit pas que le langage des *Belges* & des *Aquitains* ne fût pas le *Celtique* plus corrompu. Les Gaulois en général, quoique diviſés en trois Peuples, ne formoient que la même Nation. Ils combattoient ſous les mêmes Enſeignes & ſous les mêmes Chefs pour leur défenſe commune ; ils avoient la même Religion & les mêmes uſages ; par conſéquent ils s'entendoient ;

& c'eſt ce que dit *Strabon* : leur Langue n'eſt pas abſolument la même par tout, mais un peu différente : *Eâdem non uſquequaque linguâ utuntur omnes, ſed paululùm variatâ.*

Long-temps avant l'expédition de *Céſar* dans les Gaules, la Langue Celtique étoit paſſée en Angleterre : puiſqu'il eſt vraiſemblable que cette Iſle, alors appellée *Bretagne*, fut peuplée par des Gaulois. Il eſt au moins certain que la partie méridionale en fut conquiſe par les *Belges*, & qu'ils s'y établirent. *Céſar* le dit expreſſément : *Et bello illato, ibi remanſerunt, atque agros colere cœperunt.* Il ſemble même que le ſiége de la Religion Celtique ſe fixa dans l'Iſle de la Grande Bretagne, puiſque les Gaulois, qui vouloient s'inſtruire parfaitement de la doctrine & de la diſcipline des Druides, alloient dans cette Iſle. Ils ne pouvoient y recevoir des leçons qu'autant que les Druides, en les enſeignant, leur parlaſſent leur propre Langue. *Tacite* aſſure que les deux Langues *Bretonne* & *Celtique* n'étoient pas fort différentes : *Britannorum Gallorumque ſermonem haud multò eſſe diverſum.*

Je paſſe à l'examen des cauſes de la deſtruction de la Langue Celtique. La

premiere de ces causes est la conquête de l'Occident de l'Europe, surtout des Gaules & de l'Angleterre, par les Romains. Ces fiers vainqueurs réduisirent les Nations qu'ils domptèrent à ne plus parler que leur Langue dans les Actes publics; ils les forcèrent à adopter les Loix Romaines écrites en Latin: enfin, il n'y avoit point d'autre langage que le Latin dans leurs Armées, composées en partie de soldats Gaulois. 2°. La prédication de l'Evangile, qui suivit de près les conquêtes des Romains, ne fut faite qu'en Latin. Toutes les instructions, les Liturgies, les Prières étoient dans cette Langue que parloient les Apôtres & leurs Disciples venus de Rome. 3°. La troisième & la principale raison de la chûte de la Langue Celtique, que je ne distingue point ici de la Gauloise, fut l'usage où l'on étoit dans les Gaules & en Angleterre de ne rien écrire, pas même l'Histoire. La plûpart des Druides ne donnoient leurs instructions que de vive voix; ils ne croyoient pas qu'il fût permis de rien confier à l'écriture. *Nonnulli*, dit *César*, *annos vicenos in disciplinâ permanent, neque fas esse existimant ea litteris mandare.* Une Langue, qui n'étoit consignée dans pres

qu'aucun monument écrit, ne pouvoit avoir d'autre ſort que d'être bientôt perdue. Par une raiſon toute contraire la Langue des Grecs a réſiſté à toute la puiſſance des Romains, celle des Romains à l'invaſion des Goths, qui ont détruit leur Empire. Ainſi la Langue Françoiſe ſurvivra probablement à tous les ſiécles. 4°. Enfin, le déluge des Barbares en Occident acheva la ruine de la Langue Celtique, ſoit dans les Gaules, ſoit en Angleterre. Il eſt conſtant néanmoins qu'on la parloit encore dans les Gaules au commencement du cinquième ſiécle. *Sulpice-Sévere*, ce pieux & docte Ecrivain, le dit préciſément. Le Latin étoit alors la Langue vulgaire de ce qu'il nous a plû d'appeller les honnêtes gens, & le Celtique celle du peuple & des habitans de la campagne.

Au milieu de tant de révolutions la Langue Celtique trouva un azile dans les contrées que les vainqueurs ſoumirent plus tard, ou ne ſoumirent pas entierement. Ces contrées furent, dans les Gaules l'Armorique, en Angleterre le pays de Galles. Les Armoricains furent les derniers Gaulois qui reconnurent les Francs pour maitres. A l'égard de l'Angleterre, ceux de ſes habitans

qui ne voulurent pas ſe ſoumettre aux Romains & enſuite aux Saxons, ſe retirèrent dans les montagnes du pays de Galles, ou paſsèrent dans l'Armorique, qui prit le nom de Petite-Bretagne de ſes nouveaux Colons. *Saint Magloire*, depuis Evêque de Dol, fut un des Bretons Inſulaires, qui, fuyant la perſécution des Saxons, ſe réfugièrent dans l'Armorique, où il prêcha, dit l'Auteur de ſa vie, parce que ſa Langue étoit la même que celle du Pays.

C'eſt dans ces deux Cantons que la Langue Celtique ſubſiſte encore, mais avec les altérations que le temps n'a pû manquer d'y apporter. Elle eſt plus pure, à ce qu'on prétend, dans le Pays de Galles, parce qu'on y trouve plus d'analogie avec ce que nous connoiſſons du Celtique; mais elle reſſemble évidemment au Bas-Breton. Les deux idiomes ſont tellement les mêmes, que les Bas-Bretons & les Gallois s'entendent ſans interprètes. *Scaliger* l'avoit remarqué il y a plus d'un ſiécle. Je ſuis en état de le certifier moi-même par ma propre expérience. Il y a neuf ou dix ans que M. *Lockman*, Auteur Anglois, qui a traduit avec ſuccès dans ſa Langue pluſieurs de nos ouvrages, vint à Paris.

J'eus occaſion de le connoître. Il m'invita à dîner ; j'y allai, & je me trouvai ſeul de ma Nation au milieu de dix Anglois, dont il n'y avoit que deux qui ne ſçuſſent pas notre Langue. Ils s'étoient mis à côté l'un de l'autre, & parloient un langage auquel je m'imaginai entendre quelque choſe. Je prêtai une oreille plus attentive, & je reconnus qu'ils s'exprimoient en Bas-Breton. Jugez, Monſieur, de ma ſurpriſe & de ma joie. Je leur parlai Bas-Breton ; ils me répondirent avec un étonnement pareil au mien ; enfin nous causâmes en Bas-Breton pendant tout le repas. Rien n'eſt plus ſimple ; ils étoient Gallois, & nous nous entendions parfaitement quoiqu'ils ne fuſſent jamais venus en Baſſe-Bretagne, & que je n'euſſe jamais été dans la Principauté de Galles. La Langue Celtique n'eſt donc pas une Langue morte, mais une Langue vivante qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans les deux Dialectes Breton & Gallois.

Mais ce n'eſt pas ſeulement dans la Baſſe-Bretagne & dans le Païs de Galles que la Langue Celtique s'eſt conſervée. *Wacter* en a trouvé dans l'Allemand plus de deux cens mots qu'il a inſérés dans ſon Gloſſaire Britanno-Germanique ; &

M. *Sulsmich*, qui a poussé ses recherches plus loin, en a découvert près de mille dans la même Langue, si ressemblans au Breton, & par analogie au Celtique, qu'il en a formé un petit Dictionnaire particulier. Bien plus notre François lui-même en tire en partie son origine, & l'on y reconnoît beaucoup de mots Celtiques. Les Celtes occupèrent d'abord les Gaules, & l'on y parla leur Langue jusqu'à l'expédition des Romains qui introduisirent la Langue Latine. Les Francs qui firent la conquête des Gaules après les Romains, apportèrent avec eux une nouvelle Langue qui étoit la Tudesque. Il n'étoit guères possible que toutes ces Langues ne se confondissent; & c'est de leur mélange que se forma en France un idiome, un jargon, qu'on appella Langue Romance, & qui, après des progrès bien lents & presqu'insensibles, est enfin parvenue au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui, sous le nom de Langue Françoise. Tous les mots de notre Langue, dont l'origine n'est ni Latine, ni Tudesque, apartiennent au Celtique; de même que tous les mots de la Langue Latine qui ne viennent ni du Phénicien ni du Grec, dérivent

néceſſairement du Celtique. Ces débris de l'ancienne Langue de nos pères ſe ſont encore mieux conſervés dans le mauvais François qu'on parle dans les Provinces. Il n'en eſt pas une ſeule où l'on ne reconnoiſſe un grand nombre d'expreſſions Celtique. Au reſte, ce qui prouve que les deux Langues, Celtique & Bretonne, quoique différentes peut-être dans leurs Dialectes, ne ſont au fond que la même, eſt la comparaiſon faite par *Camden*, ſavant Anglois, des mots Celtiques, qu'on trouve dans les anciens Auteurs, avec ceux de la Langue Bretonne telle qu'elle exiſte maintenant.

Cette Langue au reſte n'eſt pas fort abondante. Les termes d'Arts, de Sciences, de Commerce, de Politique & de la pluſpart des métiers lui ſont inconnus. Renfermée dans les campagnes, elle ne met en œuvre que les termes de la maiſon ruſtique, & ceux qui ſervent à donner les notions les plus communes de la vie civile. Elle étoit ſans doute anciennement plus féconde; nous en pourrions juger, ſi les *Celtes* avoient cultivé les Lettres, & qu'ils nous euſſent tranſmis des ouvrages.

Il y en a quelques uns en Bas-Bre-

ton, & en plus grand nombre que ne le marque *Dom Taillandier* dans ſa Préfaee. „ Le plus ancien monument, „ dit-il qu'ait trouvé *Dom Pelletier* eſt un „ manuſcrit de l'année 1450, qui eſt „ un recueil de prédictions d'un pré- „ tendu Prophéte, nommé *Gwinglaff.* „ Il a tiré quelques ſecours de la vie „ de Saint Gwenolé, premier Abbé de „ Landévenec, écrite en vers, & d'un „ petit Drame, dont le ſujet eſt la priſe „ de Jeruſalem par l'Empereur Tite. En- „ fin il a encore trouvé un ancien Livre „ Breton, fait à l'uſage des Prêtres & „ des Curés; c'eſt une eſpèce de Dic- „ tionnaire des cas de conſcience. Tel- „ les ſont les richeſſes Litteraires des „ Bretons. „ 1°. Le Livre manuſcrit en Langue Bretonne des prédictions de *Guïnclan*, & non *Gwinglaff*, eſt bien plus ancien qu'on ne le dit ici; il eſt de l'année 240. Cet Aſtronome Breton eſt très fameux encore aujourd'hui parmi ſes compatriotes qui l'appellent le Prophéte *Guïnclan.* 2°. Outre les Livres que *Dom Pelletier* a connus, nous avons les ſtatuts Synodaux du Diocèſe de Léon du 13, du 14 & du 15 ſiècle, écrits à la main ſur Vélin en Latin, preſqu'entièrement traduits en Breton en faveur

de ceux qui n'entendoient pas le Latin : plus une Tragédie en vers Bretons de la paſſion & de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, de la mort de la Sainte Vierge & de la vie de l'homme, imprimée à Paris en caractères Gottiques en 1530 ; trois autres anciens Livres Bretons, dont le premier imprimé à Morlaix en 1570, traite des quatre fins de l'homme, en vers ; le ſecond contient la vie de Saint Gwenolé auſſi en vers, & le troiſiéme la vie de Sainte Barbe encore en vers ; le tout diſpoſé en Tragédies. Je connois outre cela une traduction Bretonne du Catéchiſme de *Bellarmin*, imprimé à Nantes 1616 & à Morlaix en 1628 ; des Colloques François & Bretons, à peu près du même tems ; un Dictionnaire François-Breton du P. *Maunoir*, Jéſuite, imprimé à Quimper en 1659, chez Jean *Hardouyn*, père du fameux père *Hardouyn*. Il y a pluſieurs autres ouvrages, tels que des Livres de piété, des Cantiques Spirituels, & même des Chanſons profanes aſſez jolies.

Malgré cela, j'avoue que les Gallois ſont plus riches que nous en ce genre. Guillaume de *Salisburi*, *Camden*, *Boxhorn*, *Davies* & *Baxter* ont dreſſé d'amples

Lexicons du Breton, tel qu'on le parle actuellement dans la principauté de Galles. Il y a encore une Grammaire Galloiſe, fort étendue, imprimée à Londres en 1592. L'Auteur aſſujettit le Breton à des principes fixes & certains; il ne ſe contente pas de donner les règles générales de la Grammaire & de la Syntaxe, il donne encore une idée de la Poëſie & des différentes eſpèces de Poëmes uſités alors dans le Païs de Galles. „ „ C'eſt apparemment, dit *Dom Taillandier*, dans les rochers de cette Provin„ ce que ſe ſont réfugiés les anciens „ *Bardes* Gaulois; car nous ne voyons „ pas que nos Bretons Armoricains ayent „ cultivé la Poëſie; & la Langue, telle „ qu'ils la parlent, ne paroît pas pou„ voir ſe plier à la meſure, à la douceur „ & à l'harmonie des vers. „ J'ai quelques remarques à faire ſur cet endroit. 1°. Le ſçavant Bénédictin lui-même nous a dit que les *Celtes* occupèrent la Bretagne Inſulaire, l'Ecoſſe & l'Irlande. Lorſque ces peuples y paſſèrent, leurs *Bardes* les ſuivirent. Ces *Bardes*, comme tout le monde ſçait, étoient les anciens Poëtes des Gaulois; ils mettoient en vers & recitoient les grandes actions de leurs Princes & de leurs Héros. Il ne faut donc pas dire que ces *Bardes*

se refugièrent dans les rochers du païs de Galles; il y avoit dans ce païs, comme ailleurs, des *Bardes* qui s'y sont perpetués jusqu'à nos jours. Cela est si vrai qu'aprésent encore dans les montagnes d'Ecosse, les chefs des Tribus entretiennent, sous le nom de *Bardes*, des gens de Lettres pour conserver la généalogie & les événemens mémorables de leurs familles. 2°. Puisque, de l'aveu de *Dom Taillandier*, les Langues Bretonne & Galloise sont la même, comment se peut-il que l'une soit bonne pour la poësie, & que l'autre ne puisse pas *se plier à la mesure, à la douceur & à l'harmonie des vers.* 3°. Les Bretons Armoricains ont de tout temps cultivé la poësie. *Dom Pelletier* rapporte lui-même plusieurs fragmens poëtiques; & ce qui prouve qu'ils ont eu leurs *Bardes*, ainsi que les autres *Celtes* ou *Gaulois*, c'est qu'encore aujourd'hui un poëte s'appelle en Bas-Breton *Bardd* & un poëme *Barddoneg*. Ces deux mots, à la vérité, ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de *Dom Pelletier*; mais ils n'en sont pas moins Bretons.

« J'ai fait graver, dit *Dom Taillandier*, » d'après la copie qu'en a laissée l'Au» teur, deux Alphabets Bretons; mais » je ne dissimulerai pas que les caractè-

» res dont ils ſont compoſés paroiſſent » fort ſuſpects aux auteurs de la nou- » velle Diplomatique. Après un examen » ſérieux, ces deux Religieux, juges » compétens en cette matière, ont crû » que ces Alphabets étoient l'ouvrage » de l'imagination, & qu'on ne pouvoit » vérifier leur origine par aucun monu- » ment authentique. » Ceci mérite encore quelque attention. 1°. Eſt-il vraiſemblable qu'un homme ſenſé, tel que l'étoit *Dom le Pelletier*, donne la torture à ſon imagination pour fabriquer deux Alphabets ? Il eſt a préſumer que ce ſçavant Religieux étoit fondé à les adopter. Comme il eſt mort avant la publication de ſon Livre, on ignore les raiſons qu'il n'auroit pas manqué de faire valoir, pour en conſtater la vérité. 2°. Je n'ai aucune idée du ſecond Alphabet, ni aucune preuve de ſa réalité. Mais quant au premier, il y a en Baſſe-Bretagne pluſieurs monumens *authentiques* qui prouvent que les anciens Bretons Armoricains ſe ſervoient des caractères trouvés dans les papiers de *Dom le Pelletier*. Ces monumens, entr'autres, ſont un ancien Calice de l'Abbaye de Landévenec, une Croix de pierre qu'on trouve à deux lieues de Breſt, le vieux Château de

Leqaſcoët, près de Douarnenez, dont les pierres de taille étoient encore en 1702 toutes marquées de ces caractères ; &c., comme l'a remarqué le P. F. *Gregoire de Roſtrenen*, Prêtre & Prédicateur Capucin, qui a fait un *Dictionnaire François-Celtique* ou *François Breton*, imprimé à Rennes chez *Vatar*, en 1732. Ce Dictionnaire, pour le dire en paſſant, eſt le meilleur qui ait été fait juſqu'à préſent. Il eſt même néceſſaire à ceux qui feront l'acquiſition de celui de *Dom le Pelletier* ; outre que ce dernier n'eſt que Breton-François, j'y ai trouvé beaucoup d'omiſſions ; ce qui eſt inévitable dans un ouvrage d'auſſi longue haleine.

D'ailleurs, ce n'eſt point un ſimple vocabulaire que *Dom le Pelletier* a prétendu donner ; c'eſt proprement l'hiſtoire de la Langue Bretonne, de ſon origine, des altérations qu'elle a eſſuyées, & des ſecours qu'elle a prêtés aux autres Langues. L'Auteur y a travaillé pendant vingt-cinq ans ſur les lieux mêmes, puiſqu'il a paſſé preſque toute ſa vie & qu'il eſt mort en 1733 à l'Abbaye de Landévenec. Il a donc été à portée d'étudier, de connoître le génie de la Langue Bretonne, de fixer la ſi-

gnification des mots qui la compoſent ; de les rapprocher de leur ſource, de les comparer avec ceux de toutes les Langues connues ; & de faire voir qu'il n'en eſt pas une ſeule qui n'ait emprunté du Breton une partie de ſes richeſſes. Tel eſt l'objet de cet eſtimable ouvrage, qu'on trouve à Paris chez *de la Guette*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques.

Quelques perſonnes demanderont ſans doute de quelle utilité peut être un pareil Livre. Le plan de *Dom le Pelletier*, que je viens de tracer, en indique, je crois, ſuffiſamment les avantages. La Langue Bretonne, la plus ancienne peut-être de toutes celles que l'on parle aujourd'hui dans l'Univers, nous conduit à la connoiſſance de nos origines ; elle nous fait remonter juſqu'aux premiers habitans des Gaules ; elle retire du tombeau l'ancienne Langue Celtique. J'ai vû un homme très-ſçavant & de beaucoup d'eſprit, qui n'avoit point de foi à ce Dictionnaire ; il convenoit que le *Bas Breton* étoit à la vérité l'ancien Celtique, mais qu'il étoit ſi défiguré, que ſi les Celtes revenoient au monde, ils n'entendroient pas un mot au langage de leurs deſcendans. Il comparoit l'en-

mépriſe du docte Bénédictin à celle d'un homme qui dans les Italiens s'imagineroit retrouver les traits des anciens Romains. La comparaiſon eſt ingénieuſe, mais n'eſt pas juſte. Ces traits ſont bien défigurés depuis deux mille ans par le mêlange des autres Nations. Je ne prétends pas que le Celtique ait conſervé toute ſa pureté ; mais il s'en faut beaucoup qu'il ſoit auſſi altéré que le ſont les viſages Romains. 1°. Confiné, pour ainſi dire, aux extrêmités de la terre, il n'a point eu de communication avec les autres Peuples, ni par conſéquent avec les autres Langues. 2°. Il n'y a pas plus de ſoixante ans que nos Bas-Bretons ont commencé à ſortir de leur pays. Attachés à leurs foyers, ils ignoroient ce qui ſe paſſoit dans le reſte du monde. Quelqu'un qui venoit alors à Paris, étoit regardé comme un homme qui entreprenoit le voyage de la Chine. 3°. Il y a encore aujourd'hui en Baſſe-Bretagne des Paroiſſes où l'on ne ſçait pas un mot de François. Les Seigneurs eux-mêmes ſont obligés de parler Bas-Breton avec leurs Fermiers, leurs Vaſſaux, & ſouvent avec leurs Domeſtiques. Les Juges, les Avocats

& les Procureurs de pluſieurs Juriſdictions ſont dans le même cas.

Cette ignorance abſolue de la Langue Françoiſe a enrichi cette Langue d'un mot compoſé de deux mots Celtiques ou Bretons ; c'eſt le mot *Baragouin.* Voici comme j'en ai entendu raconter l'hiſtoire dans ma Province. Deux Bretons qui voyageoient ſe trouverent dans une Ville où l'on ne parloit que François ; preſſés de la faim, ils avoient beau crier *Bara*, qui veut dire *Pain*, & *Guïn* ou *Gouïn*, comme on le prononce encore dans quelques Diocèſes, qui veut dire *Vin*, perſonne ne les entendoit. De-là s'eſt formé le mot François *Baragouin*, pour ſignifier un langage inintelligible. Une remarque qu'on peut faire, c'eſt que le *Vin* ſe rend, par le même mot à peu près, dans toutes les Langues anciennes & modernes ; en Grec *Oinos*, en Latin *Vinum*, en Arabe *Vainon*, en Allemand *Wein*, en Anglois *Wine*, &c. Il eſt encore probable que le *Barbaros* des Grecs & le *Barbarus* des Latins eſt venu du mot Celtique *Bara.* La fréquente répétition de *Bara*, *Bara*, ſi néceſſaire aux Celtes pour demander le plus preſſant beſoin de la vie, aura

fait donner à ceux qui le prononçoient le nom de *Barbares*, qui de là ſe ſera étendu à tous les Peuples, étrangers aux Grecs & aux Romains.

Puiſque nous ſommes ſur les étymologies, vous ne ſçavez peut-être pas, Monſieur, pourquoi la Petite-Bretagne s'appelloit anciennement l'*Armorique*: ce nom vient du Celtique *Ar Mor*, qui veut dire *la Mer*; *Ar* eſt l'article. *Armorique* ſignifie donc un pays voiſin de la Mer, comme l'eſt toute la Baſſe-Bretagne. Nos Poëtes François employent encore ce mot pour déſigner cette Province. M. *Greſſet*, dans ſon Conte du *Carême in-promptu*, dit:

Non loin de l'Armorique Plage, &c.

Les injures qu'on ſe diſoit en Celtique, & que les Bas-Bretons ſe diſent communément, ont un caractère de force & d'originalité qu'on ne trouve dans aucune autre Langue. Par exemple, quand on eſt bien en colère contre quelqu'un, on l'appelle *Pen-Moc'h*, c'eſt-à-dire, *Tête de Cochon*; ou, *Boët ar Bleis*, *nourriture de Loup*; quelquefois *Map ar Bælecq cam*, *fils de Prêtre boiteux*; ou *Map ar gâſt an Diaoul*, *fils de la*

Concubine du Diable. Le mot *Gâst* peut se rendre en François par un mot plus énergique. Ces injures, & beaucoup d'autres dans le même goût, sont terribles en Bas-Breton, & suivies ordinairement de batteries sanglantes. Vous me pardonnerez, Monsieur, de m'être si longtemps arrêté sur cette matière. C'est la première fois, & peut-être la dernière que j'aurai occasion de vous parler de ma Langue maternelle.

Le Pélerinage. M. l'Abbé *Porquet*, qui a l'honneur d'être connu du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & qui a vû par lui-même avec quelle sagesse, quelles lumières & quelle bonté ce Prince gouverne les Peuples soumis à sa domination bienfaisante, a exprimé son admiration dans une petite pièce de Vers ingénieuse, en style Marotique, sous le titre de *Pélerinage*, qu'il a adressée à M. le Chevalier *de Solignac*, Sécretaire du Cabinet & des Commandemens de Sa Majesté Polonoise, Membre & Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale de Nancy.

Dévot ne suis autant que voudrois l'être,
A mon grand dam; mais, qu'on m'en fasse maître,

Aurai

Aurai l'honneur d'une Fondation.
Or ſus écoute, illuſtre & cher Damon.
Pour l'acquitter, ſans tant de Patenôtres,
Déſirerois que ceux d'entre nous autres,
Leſquels paîtris d'un plus noble limon,
Deſtinés ſont à prendre le timon
De quelque Etat, la main n'y puſſent mettre,
Ni leur renom & notre heur compromettre,
Qu'au préalable, avec l'aide de Dieu,
N'euſſent leſdits fait le Pélérinage
De Lunéville, où, mieux qu'en autre lieu,
Tout à loiſir verroient comme un Roi ſage,
Né pour régir le reſte des Mortels,
Ami des Arts, Protecteur des Autels,
Par ſes vertus, ſa ſageſſe profonde,
Force l'amour & les reſpects du Monde;
Cure n'a d'autre, & ſçait faire tout un
De ſon bonheur & du bonheur commun;
Grand par ſon rang moins que par ſon mérite,
Et dans lui ſeul montrant *Socrate* & *Tite*:
Peuples, ſur qui ces Pélerins heureux
Devroient regner, & qui ſont dans l'uſage
De défrayer tous les plaiſirs d'iceux,
N'auroient regret aux frais de ce voyage.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 28 *Novembre* 1753.

LETTRE XII.

Lettre ſur la Muſique Françoiſe.

LA Grèce polie eut à ſouffrir les groſſières incartades d'un *Diogène*; & parmi ſes vrais Citoyens elle vit naître un *Eroſtrate*. La Nature eut beſoin alors de deux individus pour former ces deux caractères biſarres. Plus féconde, plus induſtrieuſe parmi nous, elle a ſçu les réunir dans un ſeul perſonnage. Le Cynique a d'abord parlé, écrit & fait ſemblant d'agir. Aujourd'hui c'eſt l'Incendiaire, qui, le flambeau des Furies à la main, veut réduire en cendres le Temple de l'Harmonie. Vous comprenez, Monſieur, que je veux parler de la ſoldateſque & ridicule *Lettre ſur la Muſique Françoiſe*, par *Jean-Jacques Rouſſeau*.

Cette Lettre eſt précédée d'un Avertiſſement, où il dit: « La querelle excitée l'année dernière à l'Opéra n'ayant » abouti qu'à des injures dites d'un côté » avec beaucoup d'eſprit, & de l'autre » avec beaucoup d'animoſité, je n'y vous » lus prendre aucune part; car cette eſpèce de guerre ne me convenoit en » aucune façon, & je ſentois bien que » ce n'étoit pas le temps de ne dire que

» des raiſons. » Le ſieur *Rouſſeau* commence par en impoſer au Public ; on ſçait qu'il prit beaucoup de part à cette querelle ; qu'il fit même quelques écrits qui ſont tombés dans l'oubli, & qu'il peut revendiquer au moins la moitié des *injures dites avec beaucoup d'animoſité* par le Coin de la Reine. Quoiqu'il en ſoit, qui ne croiroit ſur le début de ſa Brochure que c'eſt un ſage, un Philoſophe, un homme juſte, modéré, ennemi des cabales, ami de la vérité, qui va parler & prononcer des oracles ? Qu'on liſe l'ouvrage, l'on n'y trouve que des opinions extravagantes, des ſatyres amères, des ſophiſmes inſoutenables, des perſonnalités offenſantes, des inconſéquences marquées, des contradictions palpables, des duretés, des invectives ; des calomnies : tout cela exhalé avec ce dédain inſultant, ces expreſſions orgueilleuſes, cet air déciſif, ce ton de maître, qui révolteroit dans la bouche même d'un homme ſupérieur : c'eſt un furieux, un frénétique, un pédagogue bilieux, un *Dracon* ; ou plutôt, c'eſt ce Miſſionnaire Suiſſe qui vouloit convertir ſon Auditoire à coups de bâton.

Nous n'avons point de Muſique ; nous n'en avons jamais eue, & nous n'en

aurons jamais ; la Nation Françoiſe eſt ſans eſprit, ſans génie, ſans diſcernement, ſans bonne foi, ſans artiſtes ; elle eſt livrée à un goût barbare ; ſon langage eſt dur, ſans force, & même capable d'avilir les chants les plus agréables ; nos Diphtongues, nos Rimes feminines rendront toujours notre compoſition platte, mauſſade, & notre chant languiſſant ; notre Orcheſtre eſt déteſtable ; nos Symphoniſtes ne peuvent venir à bout de rien exécuter ; il n'y en a pas quatre en France qui ſçachent la différence de *piano* & de *dolce* ; ils ſont à peine dignes des treteaux d'une Guinguette d'Italie ; nos Poëtes Lyriques ſont exécrables ; les paroles de leurs Ariettes ne ſont que d'impertinens amphigouris, qu'un miſérable jargon emmiellé qu'on eſt trop heureux de ne pas entendre ; nos Acteurs ſont pitoyables ; leurs défauts paſſent pour des beautés ; les vices de leur chant ſont établis en règles : telles ſont, Monſieur, les douceurs qu'on nous dit ; vous voyez que perſonne n'eſt épargné : Poëtes, Muſiciens, Chanteurs, Symphoniſtes, Spectateurs, n'ont pas l'ombre de ſens commun & de goût aux yeux du ſublime *Rouſſeau*. Quand tout cela ſeroit vrai,

étoit-il, je ne dis pas de la politeſſe, (le ſieur *Rouſſeau* ne s'en pique pas) mais de l'humanité de nous traiter d'ignorans & d'imbécilles ? Un Médecin a-t-il jamais inſulté ſes Malades ?

L'Europe entière, dit-il, dédaigne notre Muſique : hé que nous importe, pourrois-je d'abord lui répondre ? Avons-nous des loix à recevoir ? Le ſentiment a-t-il beſoin de préceptes & d'autorités ? L'opinion des autres parviendra t-elle jamais à détromper de ce qui flatte ? Il faut être bien téméraire, bien inſenſé, pour oſer tyranniſer les organes d'autrui. Je trouve ma Langue belle ; elle me paroît douce, abondante, harmonieuſe, & les paroles que je chante ſont pour moi auſſi naturelles, auſſi cadencées que le ſont celles de *Metaſtaſio* pour un Italien ; il eſt bien étrange que *Jean-Jacques Rouſſeau* veuille me perſuader que je ne dois trouver aucun plaiſir aux Opéra François, qu'il me raille amèrement, & qu'il cherche à ridiculiſer mon goût.

Mais enfin, comme il pourroit toujours dire que ce que nous ſentons n'eſt qu'un plaiſir de préjugé, je me flatte de lui faire voir que nous ſommes fondés à trouver des charmes dans notre

Muſique. Il y a près de deux mille ans que *Cicéron* a dit qu'il n'y avoit rien de ſi abſurde qui n'eût été avancé & ſoutenu par quelque Philoſophe. *Zénon* d'Elée nioit l'exiſtence du mouvement. Quelqu'un, pour le réfuter, ſe contenta de marcher devant lui. *Jean-Jacques Rouſſeau* nie l'exiſtence de notre Muſique. Il n'y auroit, pour lui prouver le contraire, qu'à lui chanter un air de *Lulli*, de *Rameau*, ou de *Mondonville*. Mais comme je ſuis perſuadé que *Zénon* ne ſe rendit point à la démonſtration qu'on lui donnoit ; (car tous ces Philoſophes ſont d'un entêtement inflexible) je ſuis bien ſûr auſſi que notre illuſtre *Jean-Jacques* rejetteroit cette preuve de fait : il faut donc lui en donner de raiſonnement.

Toute Muſique, dit-il, ne peut être compoſée que de ces trois choſes ; mélodie ou chant, harmonie ou accompagnement, mouvement ou meſure. Il y a long-temps qu'on ſçait cela, & ce n'eſt pas de quoi il eſt queſtion. Il falloit que le ſieur *Rouſſeau* nous dît ce qu'il entend par la Muſique, quel eſt ſon objet ; une bonne définition eût éclairci la matière & décidé la queſtion. Mais il aime mieux s'eſcrimer dans l'obſcurité ; elle ſupplée

au défaut d'habileté, & favoriſe la maladreſſe. La Muſique, ainſi que tous les autres Arts, a pour but l'imitation de la Nature ; la mélodie, l'harmonie & la meſure ſont les moyens dont elle ſe ſert pour rendre cette imitation ; elle fait, en un mot, par les ſons ce que la Peinture fait par les couleurs, la Poëſie par le choix & l'arrangement des paroles. Cela poſé, peut-on avancer que nous n'avons point de Muſique en France ? Quoi, lorſque, par la riche combinaiſon des ſons, M. *Rameau* nous repréſente un objet avec autant d'énergie & de vérité que le feroient les plus grands Poëtes & les Peintres les plus habiles ; quand il nous peint une mer agitée, une tempête furieuſe, Jupiter en courroux, un bruit de guerre, &c. ou quand avec des traits plus doux M. *Mondonville* nous offre le ſpectacle charmant du lever de l'Aurore ; quand tous deux enfin expriment les paſſions, & leur prêtent le véritable ton de l'ame, je ne pourrai point appeller cela de la Muſique ! Quelle déraiſon & quel renverſement d'idées ! J'aimerois autant que le Génevois, après avoir vû les beaux Tableaux expoſés au dernier Salon, eût

magiſtralement prononcé que ce n'étoit point là de la Peinture.

Il veut prouver, non-ſeulement qu'il n'y a point de Muſique en France, mais encore qu'il eſt impoſſible d'en faire de bonne ſur notre Langue, attendu que le concours des conſones, & ſurtout des *E* muets, occaſionne trop fréquemment des cadences qu'il appelle des *Trilles* & des modulations. Cette déciſion eſt tout-à fait nouvelle. Sont-ce les mots & leurs lettres qui dirigent les cadences & les modulations ? Un Compoſiteur habile ne peut-il pas faire mille chants différens ſur les mêmes paroles ? Ne peut-il pas faire d'un Récitatif un Air, & d'un Air un Récitatif ? Un Chant à deux temps ne peut-il pas le mettre à trois, & celui qui eſt à trois le mettre à quatre, ſans compter les autres mouvemens à l'infini ? Cette immenſe variété marque l'étendue de la Muſique ; & lorſque le Compoſiteur fait mal, c'eſt ſa faute, & nullement celle de la Muſique, ni de la Langue. De plus, lorſqu'on fait un Roulement ſur une des cinq voyelles, la Langue Italienne a-t-elle plus de priviléges que la Françoiſe ? A-t-elle d'autres voyelles que nous ? Roulons-nous ſur des conſones ou ſur des *E* muets ? N'eſt-

ce pas la voyelle qui eſt toujours le principe du ſon ? Que le ſieur *Rouſſeau* eſt gauche dans ſes conſéquences !

Cependant la préférence qu'il donne à la Muſique des Italiens ſur la nôtre, eſt fondée ſur les avantages de leur Langue. Elle eſt douce, ſonore, harmonieuſe : qualités qu'il ne trouve pas dans la Langue Françoiſe, qui, ſelon lui, eſt ſi miſérable, qu'elle ne peut atteindre ni aux molles tournures des Italiens, ni à la *rauque dureté* de certains morceaux de leur poëſie. Qu'il liſe donc les Opéra de *Quinault*, il verra dans mille endroits que les meilleurs poëtes Italiens n'ont rien fait de plus gracieux ni de plus aimable, & s'il eſt curieux de trouver de ces vers *rauques*, dont les ſons, pour me ſervir de ſes termes, reſſemblent au bruit que forme *un corps dur & anguleux qui roule ſur le pavé*, qu'il liſe *Acanthe & Cephiſe*. Au reſte les deux ſtrophes du *Taſſe* qu'il rapporte ſont des affectations puériles que le bon goût réprouve.

Il ſoutient que la Muſique Françoiſe n'a aucun mouvement déterminé pour la meſure. Il faut ne pas ſçavoir un mot de muſique pour avancer une pareille abſurdité. Y a-t-il rien de plus décidé que

tous nos Airs tant Chantans que Dan-ſans ? Il ſuffit, pour s'en convaincre, de prendre garde à celui qui bat la meſure. Si quelques Acteurs & quelques Actrices y manquent quelquefois, en doit-on conclure qu'il n'y en a point du tout ? Mais ſçavez vous pourquoi la Muſique Françoiſe n'a point de meſure ni n'en peut avoir, c'eſt que notre Langue n'a point de proſodie. Car enfin, dit notre grand connoiſſeur, » les diver-» ſes meſures de la Muſique vocale n'ont » pû naître que des diverſes manières » dont on pouvoit ſcander le diſcours, » & placer les brèves & les longues les » unes à l'égard des autres. » Si l'on entend par *Proſodie* la différente rapidité qu'on doit mettre dans la prononciation des ſyllabes, rapidité réglée par les brèves & les longues, la Langue Françoiſe en a certainement une marquée que *Lulli* a très bien connue, & dont le petit ennemi de notre Muſique ne ſe doute pas. Il dit, par exemple, que la penultiéme ſyllable d'*invincible* eſt brève, tandis qu'elle eſt longue, & que *Lulli* a eu très grande raiſon de la faire telle. Mais, pour vous faire voir combien il eſt au fait des règles de notre proſodie, chantez, je vous prie, le pre-

mier de ces deux vers tirés de l'admirable *Devin de Village :*

Mon Chalumeau, ma Houlette ;
Soyez mes ſeules grandeurs, &c.

Sans doute qu'à Genève on fait longue la ſeconde ſyllabe de *Chalumeau ;* en France nous la faiſons brève ; mais peu de gens connoiſſent les graces & les fineſſes de notre prononciation. Il faut, pour la bien rendre, des organes plus fléxibles qu'on ne penſe, & des oreilles très délicates pour la ſentir.

L'excellence de la Muſique Italienne paroît ſurtout, dit le docte Ariſtarque, „ à pouvoir exprimer tous les ſentimens „ & peindre tous les caractères avec „ tel mouvement qu'il plaît au compo- „ ſiteur : voilà la ſource de cette pro- „ digieuſe variété que les François ne „ peuvent imiter, *parceque leurs mou- „ vemens ſont donnés par le ſens des paroles, „ & qu'ils ſont forcés de s'y tenir, s'ils ne „ veulent donner dans des contreſens ridi- „ cules.* „ C'eſt-à-dire, que les Italiens ſe mettent peu en peine d'aſſortir leur Muſique au ſens des paroles, & que ce qui chez nous ſeroit un *contreſens ridicule* eſt chez eux de la plus grande

beauté. Je ne ſçai ſi les Italiens ſeront flattés de cet éloge, qui cependant eſt aſſez juſte. Mais remarquez, Monſieur, que leur panégyriſte avoit dit auparavant, en parlant de l'accompagnement Italien, « qu'il eſt ſi bien uni avec le » chant & ſi exactement relatif aux paro- » les, qu'il ſemble ſouvent déterminer » le jeu, & dicter à l'Acteur le geſte » qu'il doit faire; que tel qui n'auroit » pû jouer le rôle ſur les paroles ſeu- » les, le jouera très juſte ſur la Muſique, » parce qu'elle fait bien ſa fonction d'in- » terprête. » L'Auteur fait bien mal ſa fonction de Dialecticien, quand il tombe dans des contradictions de cette eſpèce. Le *Pythagore* de Genève s'eſt ſans doute apperçu qne ce n'étoit pas faire un petit éloge de la Muſique Françoiſe que de dire qu'elle s'aſſujétiſſoit au ſens des paroles; car deux pages après il s'en repent; il dit *qu'elle n'indique aucun geſte, qu'elle ne peint aucune ſituation.* Comment peut-elle *n'indiquer aucun geſte, ne peindre aucune ſituation*, en ſe ſoumettant au ſens des paroles? Le *profond Jean-Jacques* peut ſeul concilier ces contradictions, qui ſans doute ne ſont qu'apparentes.

Vous ne devineriez jamais, Monſieur,

de quels argumens il ſe ſert pour établir la ſupériorité de la Muſique Ultramontaine. Il a donné à chanter à des Italiens nos plus beaux airs, & ils n'ont jamais pû y reconnoître ni phraſes ni chant : que cela eſt déciſif ! De plus il a vû à Veniſe un Arménien qui n'avoit jamais entendu de Muſique, & devant lequel on éxecuta dans un même Concert un Monologue François & un air Italien. Il remarqua dans cet Etranger, durant tout le chant François, plus de ſurpriſe que de plaiſir, & dès les premieres meſures de l'air Italien, ſon viſage & ſes yeux s'adoucirent ; *il étoit enchanté.* Que cette autorité eſt forte ! Un Arménien qui eſt à Veniſe, & qui trouve la Muſique du païs ſupérieure à toutes les Muſiques du monde ! Il n'y a rien à repliquer à cette preuve invincible. En 1740, lorſque l'Ambaſſadeur Turc étoit à Paris, je me trouvai avec lui dans un Concert, où l'on exécuta également bien des morceaux de Muſique Italienne & de Muſique Françoiſe. J'avois les yeux fixement attachés ſur les ſiens, pour démêler l'impreſſion que pouvoient faire ſur ſon ame les deux Muſiques. Je remarquai qu'à l'Italienne, il avoit un air étonné, & qu'à la

Françoiſe ſes yeux plus tendres & plus paſſionnés annonçoient la ſatisfaction qu'il éprouvoit ; cependant je n'en oſai rien conclurre en faveur de notre Muſique, parce qu'un Turc & un Arménien peuvent être polis, quoiqu'un *Jean-Jacques* ne le ſoit pas. Si j'allois demain en Angleterre ou en Italie, j'y trouverois tout admirable, même la Muſique Italienne.

En ſuivant le ſyſtême de notre Réformateur, il faudroit denuer tous les chants de leurs accompagnemens, & les réduire à une note ſimple de la Baſſe-continue qui ſe feroit ſentir de minute en minute, comme dans le récitatif Italien, où l'on ne ſçait jamais ſi l'Acteur chante juſte. Il faudroit auſſi bannir de la Muſique tous les accords, parce que leur multiplicité ne fait que du bruit ; que tout fût reduit à deux parties, les Duo toujours Dialogues, point de Chœurs, encore moins de Monologues. Il n'a point parlé des Divertiſſemens, parce que les Italiens commencent à en mettre dans leurs Opéra. Convenez, Monſieur, qu'avec ces principes on feroit de beaux ouvrages. J'ai honte en vérité de rapporter de pareilles folies.

Ce qu'il y a de malheureux, c'eſt que, malgré toute la ſublimité, tout le pathétique, toute la nobleſſe & tout le naturel de la Muſique Italienne, elle eſt, pour ainſi dire, perdue pour nous; il ſeroit ridicule que nous en fiſſions le moindre uſage. *Le Maître l'a dit;* en alliant le goût Italien au nôtre, nous rendrions notre Muſique dure, baroque, & preſqu'inchantable: je le crois aiſément. Le ſieur *Rouſſeau* néanmoins a fait ce mariage mal aſſorti; il a mis de la Muſique Italienne ſur des paroles Françoiſes. Deux ou trois airs de ſon *Devin de Village*, qui ſont les plus jolis, ſont pillés des Compoſiteurs Italiens; il n'a pas demeuré pour rien trois ans à Veniſe; il eſt venu à Paris avec un porte-feuille bien garni. Plus d'un Muſicien François eſt en état de lui montrer les ſources où il a puiſé. Auſſi preſque tous ſes airs ſont des contreſens manifeſtes avec ſes paroles. Je n'en citerai que cet exemple:

Quand on ſçait aimer & plaire,
A-t-on beſoin d'autre bien?
Rend-moi ton cœur, ma Bergère;
Colin t'a rendu le ſien.

Ces paroles ſont toutes ſimples. L'imbécille *Lulli*, le plat *Rameau*, & l'ignorant *Mondonville* ſe ſeroient ſtupidement attachés à rendre avec ſentiment, avec grace, la naïveté de ces vers, qui ne demandent qu'un chant délicat, aiſé, tel qu'il convient à des Bergers. Mais l'admirable *Rouſſeau*, qui en ſçait bien plus qu'eux, a trouvé ſous ſa main un air Italien, vif, gai, ſaillant, & l'a collé ſur des vers qui ne le ſont pas.

Notre Récitatif eſt ſurtout l'objet des merveilleux raiſonnemens & des fines plaiſanteries de cet Auteur. Mais je ne crois pas qu'il doive être apprécié par des oreilles Italiennes, ni même Génevoiſes. Tout ce que je puis répondre au prolixe & ridicule Commentaire ſur le beau Monologue d'*Armide*, eſt de prier le ſieur *Rouſſeau* d'eſſayer de le faire traduire en vers Italiens pour le ſoumettre enſuite à leur chant, afin de laiſſer juger à un Public judicieux la différence des impreſſions. Envain M. *Rameau* a-t-il cité ce Monologue comme un chef-d'œuvre. M. *Rameau!* La belle autorité pour un génie ſupérieur tel que *Jean-Jacques Rouſſeau!*

Il s'étend beaucoup ſur l'*unité de Mélodie*, & il s'applaudit de bonne foi de

ce qu'il dit là-dessus, comme si c'étoit une découverte nouvelle. Qu'il ouvre mille Traités écrits dans notre Langue, & il y trouvera ce principe fondamental de tous les Arts, dicté il y a près de deux mille ans par le judicieux *Horace*. Tout ouvrage d'éloquence, de Poësie, de Peinture, de Musique, d'Architecture, &c, quoique composé, doit être simple & un : *Simplex duntaxat & unum.* Car le Génevois entend par *unité de mélodie* que toutes les parties concourent à fortifier l'expression du sujet ; que l'harmonie ne serve qu'à le rendre plus énergique ; que l'accompagnement l'embellisse, sans le couvrir ni le défigurer ; en un mot que le tout ensemble ne porte à la fois qu'une mélodie à l'oreille & qu'une idée à l'esprit. Vous ne sçauriez croire à quel point il est aise d'avoir trouvé ce précepte rebattu, dont il ne se doutoit pas, & que tous nos Musiciens suivent à la lettre. Peut-être même que c'est d'après leurs ouvrages que ce principe lui sera venu dans l'esprit ; mais il n'a garde de l'avouer.

Quoique j'aime assez peu la Musique Italienne, je ne suis point enthousiaste de la Françoise. Je crois voir les choses comme elles sont, & je ne pense

pas être déraiſonnable, en diſant que tout ce qu'on nous a donné juſqu'à préſent à l'Opera dans le genre Italien ne nous a peint que de petites choſes, & que la Muſique Françoiſe en peint ſouvent de grandes. Les plus jolies Ariettes Italiennes n'ont pour objet d'expreſſion que le bruit d'une cloche, d'une Mandolide, d'un Violon, d'un Horloge, des verroux, de l'eau qui bout dans un chaudron, &c. Elles ſont preſque toujours dans le petit & dans le bas; ſemblables à ces Peintres qui n'ont d'autre mérite que de peindre des Souris, des Chardons, des Raves, des Mouches, &c. La Muſique Françoiſe ne s'abaiſſe point à toutes ces puérilités. Elle n'eſt jamais ſi belle que lorſqu'elle exprime les grandes paſſions, & qu'elle parle le langage des Dieux. J'avouerai cependant que nos *E* muets produiſent quelquefois un effet deſagréable dans notre Muſique, de même que dans notre Poëſie; mais il eſt auſſi abſurde d'en inférer que nous n'avons point de Muſique, qu'il le ſeroit d'en conclurre que nous n'avons point de Poëſie, parce que ce ne ſont point les rimes féminines qui font la Poëſie & la Muſique. Nos plus médiocres Muſiciens ſurmontent aiſé-

ment cet obſtacle ; ils gliſſent légèrement ſur les conſones & ſur les *E* muets ; en ſorte qu'on ne s'en apperçoit preſque pas ; de même que nos bons Poëtes font diſparoître le retour monotone des rimes par le grand ſens ou les belles images que renferment leurs vers.

Le *Don Quichotte* de la Muſique Italienne eſt bien fâché qu'on n'ait point joué de Tragédies Italiennes en Muſique à l'Opéra. Nous aurions vû avec quelle force & quelle vérité elle ſçait peindre les paſſions. " J'avois eſpéré, „ dit-il, que le ſieur *Caffarelli* nous „ donneroit au Concert Spirituel quel„ que morceau de grand Récitatif & de „ chant pathétique, pour faire entendre „ une fois aux prétendus Connoiſſeurs „ ce qu'ils jugent depuis ſi longtemps : „ mais, ſur ſes raiſons pour n'en rien „ faire, j'ai trouvé *qu'il connoiſſoit encore „ mieux que moi la portée de ſes Auditeurs.* „ Je ne crois pas que ce trait d'impudence ſoit échappé au ſieur *Caffarelli* : en tout cas le peu de ſuccès qu'il a eu à Paris le rendroit excuſable.

On n'a pas beſoin de faire jouer des Tragédies Italiennes à notre Opéra pour juger de leur mérite. Trop de François ont été en Italie ; nous connoiſſons

trop bien le génie de la Nation, & nous avons lû assez de ses ouvrages dans le genre Dramatique, pour décider qu'ils sont bien éloignés de la perfection qu'on leur donne. Ils n'ont pas encore fait une Tragédie supportable, & la *Mérope* du Marquis *Maffei*, la seule que l'on cite, est pleine de défauts, & denuée de vraisemblance. Or comment une Nation qui brave toutes les régles d'*Aristote* & d'*Horace*, c'est-à-dire, de la raison, dans la constitution de ses Drames, les suivroit-elle dans sa Musique ? Aussi les véritables connoisseurs qui ont été en Italie se réunissent-ils à dire que les Mucisiens ne s'attachent, comme les Poëtes, qu'à quelques morceaux, & qu'ils négligent le corps du poëme.

Malgré cela, leur Musique est excellente pour eux ; ils ne peuvent peut-être pas même en avoir une autre, eu égard à leur caractère, à leur manière de sentir, comme l'a judicieusement observé l'Auteur impartial des *Essais sur le génie des Nations*. Les Italiens, dit-il, sont d'une extrême vivacité ; leurs passions éclatent en saillies ; ils sont très éloquens dans l'action du corps ; ils marquent par l'élevation & le mouvement des bras des choses qui ne feroient aucune sensation sur nous. Leurs sentimens se peignent sur leurs visages avec des expressions si outrées qu'elles nous paroissent grimacières ; les inflexions mêmes de leurs voix sont très élevées dans la simple conversation. Tous ces dehors que nous trouvons convulsifs sont naturels chez eux. En consequence leur Musique est pleine de figures & de métaphores. Ils se livrent dans ce genre au même excès d'imagination qui les a portés à mettre tant de rafinement &

de ſubtilité dans leurs écrits. Il changent continuellement de mode dans un même ſujet ; ils aiment les chants détournés & bizarres, les ſons petillans, les ramages & les puériles imitations. Mais nous, qui ſommes accoutumés aux paſſions ſérieuſes, tendres, ſoutenues. & conduites par une pente & un développement inſenſible, nous ne pouvons ſoufrir dans notre Muſique les inégalités de l'Italienne. Nous nous affectons des mêmes objets autrement que les Italiens : reſte à ſçavoir quelle eſt la meilleure manière de s'intéreſſer, d'être touché, de ſentir : queſtion importante, dont la déciſion ſeroit, je crois, à notre avantage. Malgré cela, je ne ſuis point étonné que la Muſique Italienne ſoit adoptée de toute l'Europe ; il n'y a rien de plus ſimple. Tout ce qui eſt outré, ſingulier, extraordinaire, hors de la nature, eſt en droit de frapper les hommes en général. Non ſeulement les Anglois, mais les Italiens eux mêmes, les Allemands, les Eſpagnols, en un mot, tous les étrangers écoutent froidement les Tragédies de *Corneille*, de *Racine* & de *Crébillon*. Il faut, pour les remuer, des reſſorts bien plus puiſſans, des aſſaſſinats, des enterremens, des têtes de morts, des ſpectres, &c. Mais peut-être auſſi que nous n'y entendons rien ; & je ne déſeſpère pas que le ſieur *Rouſſeau* ne faſſe inceſſamment un écrit où il nous fera voir que nous n'avons ſeulement pas la première notion de ce qui s'appelle Tragédie ; il eſt très en état de le démontrer ; car c'eſt un homme unique qui a le talent rare de prouver tout ce qu'il veut.

Pour moi qui n'ai point reçû du Ciel cet avantage, je lui dirai ſimplement que nous

poſſédons une Muſique, & une très bonne Muſique; que nos conſones & nos E muets ſont plus ſupportables que les *A*, *I*, *O*, *U*, qui terminent tous les mots Italiens & qui rendent leur chant très monotone aux oreilles non prevenues; que nous avons mille exemples d'accompagnement qui font tableau, & peignent le ſentiment de l'Acteur ſans accabler ni ſon chant ni ſa voix; que les Amateurs de la Muſique Italienne eux mêmes déſavouent ce qu'il dit ſur notre Orcheſtre, qui, de leur aveu, exécute très bien cette Muſique, & particulièrement l'Intermède de *Bertolde*. Le Génevois me répondra ſans doute : Vous dites tout cela, mais vous ne le prouvez pas; c'eſt préciſement ce qui me pique; j'avoue mon imbécillité : à un homme qui me dit en plein midi qu'il eſt nuit, je n'ai pas l'eſprit de répondre autre choſe ſi non qu'il ſe trompe, & qu'il fait jour.

Il eſt pourtant bien triſte pour nous que MONSIEUR ROUSSEAU (car je me repens d'avoir parlé juſqu'ici avec irrévérence d'un perſonnage auſſi reſpectable) ſoit chargé de la partie de l'*Encyclopédie* qui concerne la Muſique. N'eſt-il pas cruel d'enviſager qu'il va nous rendre ridicules aux yeux de la Poſtérité, en conſignant dans un Dictionnaire, qui par ſa conſtitution phyſique ne peut jamais périr, notre ſtupide admiration pour les *Lullis*, les *Campras*, les *Rameaux* & les *Mondonvilles*!

L'Auteur dit toujours, *nous*, *notre Langue*, *notre Muſique*; ce qui eſt capable d'induire en erreur les Etrangers & nos Deſcendans. Quoique nous n'ayons ni goût, ni génie, ni diſcernement, ni ſens commun, nous n'avons point la fatuité de ſouhaiter qu'on attribue à

ſin homme de notre Nation cet écrit, quelque admirable qu'il ſoit. Il ſeroit d'ailleurs très-fâcheux qu'après la mort de ce ſublime Ecrivain, la façon de parler dont il s'eſt ſervi occaſionnât la même diſpute qui s'éleva dans la Grèce au ſujet de la patrie d'*Homère*. Quelque gloire qu'il nous en revînt, nous ne voulons point enlever à la Ville de Genève l'honneur d'avoir donné le jour à ce grand homme.

Monſieur *Rouſſeau* dicte des préceptes de compoſition & d'accompagnement, tous tirés de la Muſique Italienne; il voudroit que nous en adoptaſſions tous les principes; il exhorte nos jeunes Muſiciens à l'étudier: cependant il a dit qu'il ſeroit ridicule d'aſſocier la Mélodie Italienne à la Muſique Françoiſe; que nous n'aurons jamais de Muſique; que nos oreilles ſeront toujours indociles au beau; que notre maladie eſt abſolument incurable. Quelque eſprit lourd & didactique conclurra qu'en ce cas il étoit fort inutile d'inviter nos Muſiciens à former leur goût ſur celui des Italiens. Il y a en effet en cela quelque ombre de contradiction; mais dans le fond, Monſieur *Rouſſeau* ne peut raiſonner plus juſte.

Ce que j'admire bien ſincèrement dans Monſieur *Rouſſeau*, c'eſt qu'il eſt jaloux du progrès des Lettres; il ne cherche qu'à aiguiſer les eſprits, qu'à les exciter: je ſuis même perſuadé que les trois quarts du temps il ne ſçait ni ne croit pas un mot de tout ce qu'il dit, & c'eſt en cela que brille ſa généroſité & ſon amour pur des ſciences. Pourvû qu'il fourniſſe aux autres l'occaſion de déployer leur génie, il eſt content: ſemblable à ces ſoldats vraiment utiles & néceſſaires dans les Troupes, qui ſans aucune raiſon cherchent diſpute, afin d'engager leurs camarades à montrer du

courage. La conteſtation que le judicieu Diſcours couronné à Dijon avoit élevée, e enfin aſſoupie. L'Auteur, qui ne veut poin laiſſer prendre haleine aux combattans, en ſuſ cite une nouvelle plus ſingulière encore. J n'aurois pas cru que cette fois il réuſsît auſ bien, & je vous avoue que je ſuis très-étonn de l'eſpèce de ſenſation que ſa Lettre ſur no tre Muſique cauſe dans Paris; mais enfin il eſ venu à bout de ce qu'il ſouhaitoit. Si les gen de Lettres avoient refuſé le Cartel, vous au riez vû les Prévôts de Salle, ſes Aſſociés, feindre de ſe déclarer contre lui, pour engager l premier venu à prendre part à cette véritable *Querelle d'Allemands.*

Je ne dis plus qu'un mot, Monſieur; c'eſ au ſujet de l'Epigraphe que Monſieur *Rouſſeau* a miſe à la tête de ſa Brochure :

Sunt verba & voces, præteredçue nihil.

C'eſt-à-dire, *ce ſont des mots & du bruit, & rien de plus.* Je trouve cette Epigraphe déplacée. Les mauvais plaiſans ne manqueront pas d'appliquer ce vers à la Brochure même de Monſieur *Rouſſeau*, & cette application ne ſeroit pas juſte, puiſqu'il y a dans ſa Lettre autre choſe que des mots, quand ce ne ſeroit que les injures délicates qu'il nous dit. J'aurois donc voulu qu'il eût pris un autre paſſage plus convenable à ſon caractère & aux circonſtances où il ſe trouve. Les grands Philoſophes ont toujours été perſécutés de leur vivant; on a combattu leurs opinions; on les a joués en plein Théâtre; ils s'en dédommageoient en ſe rendant juſtice au fond du cœur; ils gémiſſoient ſur la nature humaine, ſur les ſots préjugés de la Multitude, qui ne mérite pas qu'on lui faſſe connoître la vérité. Monſieur *Rouſſeau* eſt préciſément dans le cas; à ſa place j'aurois fait imprimer en gros caractères ſur le frontiſpice de ma brochure: POPULUS ME SIBILAT, AT MIHI PLAUDO.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 Nov. 1753.

LETTRES
SUR
QUELQUES ECRITS
DE CE TEMPS.

LETTRE XIII.

Mœurs & Coûtumes des Romains.

Les *Mœurs & Coûtumes des Romains par M.* Bridault, *Maître de Penſion*, ne ſont ni un abrégé, ni une répétition de ce que contiennent les grandes hiſtoires Romaines ; c'eſt un tableau général des uſages de Rome les plus ſinguliers & les plus curieux. Ce Livre diviſé en deux Volumes commence par la Religion. Chaque Romain avoit une infinité de Dieux employés à ſon ſervice depuis le moment de ſa conception juſqu'à ſa mort, & même au delà. *Genius* veilloit à la génération ; le Dieu *Sentin* donnoit le ſentiment à l'enfant dans le ſein de ſa mère ; *Diane* préſidoit

à la groſſeſſe, *Lucine* à l'accouchement; *Cunine* au berceau du nouveau né, *Rumina* au lait de ſa nourrice; *Nundine* le prenoit ſous ſa protection dès le neuvième jour; *Pavence* diſſipoit ſes frayeurs; *Carna* lui procuroit de l'embonpoint; *Agenor* le faiſoit marcher; *Juventa* avoit ſoin de ſa jeuneſſe; *Jugatin* veilloit au bonheur de ſon mariage; *Viriplaca* en appaiſoit les querelles; *Adeone* l'accompagnoit dans ſes voyages; *Libitine* préſidoit à ſes funerailles, & les Dieux *Manes* étoient les protecteurs de ſes cendres.

Cette foule de Dieux multiplioit prodigieuſement à Rome le nombre des ſacrifices. Voici quelques-unes des céremonies qui s'y pratiquoient. Le Prêtre s'étant lavé faiſoit tout haut l'aveu de ſon indignité, ſe reconnoiſſoit coupable de pluſieurs fautes, & en demandoit pardon aux Dieux. Enſuite il béniſſoit de l'eau, & il en faiſoit l'aſperſion ſur les aſſiſtans. Pendant ce temps-là on chantoit des hymnes, & l'on encenſoit la Victime & l'Autel. Le Prêtre alors récitoit une longue prière en l'honneur du Dieu dont on faiſoit la fête, pour le rendre favorable aux Empereurs, à la République & au Peuple. Cette

prière finie, chaque assistant alloit faire son offrande ; puis on présentoit au Prêtre la pâte sacrée qui devoit être de froment ; & il la jettoit sur la tête de la Victime. Il prenoit ensuite du vin, & en ayant gouté le premier, il en faisoit boire aux assistans, pour faire voir qu'ils participoient au sacrifice. Un des Ministres subalternes demandoit enfin s'il frapperoit la Victime ; après avoir obtenu le consentement, il l'assommoit d'un coup de maillet, & les Prêtres s'en régaloient dans un festin.

Le Chef suprême de ces Ministres des Dieux se nommoit le Souverain Pontife ; il prenoit ainsi possession de cette éminente dignité. Après l'avoir revêtu de ses habits Pontificaux, on le faisoit descendre dans une fosse, & on abbattoit sur lui une trape de bois percée de plusieurs trous. On égorgeoit ensuite un taureau, dont le sang passant par les trous de la trape, tomboit sur le Pontife qui en étoit tout couvert. Il s'en frottoit le visage, les yeux, les oreilles, la bouche & la langue ; après quoi on levoit la trape ; les Prêtres le tiroient de la fosse, & on le saluoit dans l'état où il étoit. Il changeoit ensuite d'habits, &

C
f
a
p
M
co
Pr
des
des
Pr
veu
cour
mand
bénit
fon fu
en ch
foit la
alors r
neur du

ombroient malades, les Dames de la
remière condition ſe faiſoient honneur
le leur tenir compagnie & de les ſervir.
Malgré tant de diſtinctions, on trouvoit
rès-peu de pères qui vouluſſent donner
eurs filles pour remplir les places va-
antes. Cela n'eſt pas étonnant quand on
onſidere le genre de mort auquel étoient
ondamnées celles qui avoient manqué
le garder la chaſteté. Le Souverain Pon-
ife dégradoit d'abord la Veſtale qui
'étoit rendue coupable, & lui ôtoit ſon
abit ; enſuite on l'étendoit dans une
ierre ou ſur un brancart ; & lorſqu'elle
toit arrivée au lieu du ſupplice, on la
eſcendoit toute en vie dans une foſſe ;
n lui laiſſoit une lampe allumée, une
ruche d'eau, du pain & du lait, & on
efermoit la foſſe. Le complice de ſon
rime étoit fouetté juſqu'à ce qu'il expi-
ât ſous les coups.

Les funérailles & les apothéoſes
toient auſſi chez les Romains des céré-
ionies de Religion. Les funérailles com-
ençoient au moment même qu'on ren-
oit les derniers ſoupirs. Alors le plus
roche parent donnoit le baiſer au mou-
ant ; il lui fermoit les yeux & la bou-
e après y avoir mis une pièce d'ar-
ent pour payer le Batelier des Enfers.

On l'appelloit enſuite pluſieurs fois pa
ſon nom à haute voix, & on l'agitoi
en même-temps pour voir s'il étoit vé
ritablement mort. On préparoit tout c
qui étoit néceſſaire pour la pompe funè
bre; les parens & les amis s'abandon
noient aux larmes & aux ſanglots; il
s'arrachoient les cheveux, ſe frappoien
la poitrine, s'égratignoient le viſage
déchiroient leurs habits, mettoient d
la pouſſière ſur leurs têtes, ſe rouloien
par terre, ſe heurtoient contre les mu
railles, & venoient pluſieurs fois em
braſſer le mort avec des lamentation
extraordinaires. Telle étoit la façon uſi
tée de témoigner ſa douleur, ou cell
qu'on vouloit faire paroître. Le défun
étoit expoſé pendant pluſieurs jours
l'entrée de ſa maiſon dans un lit de pa
rade; & proche du lit étoit un Pantomi
me qui contrefaiſoit toutes ſes manières
Avant que de partir pour l'endroit où i
devoit être brûlé ou enterré, un Héraul
public annonçoit le convoi en criant pa
la Ville : « Ceux qui voudront aſſiſte
» aux obſeques d'un tel, fils d'un tel
» ſont avertis de ſe rendre promptemen
» à ſa maiſon, d'où l'on va enlever l
» corps. » Cet avertiſſement attiroit un
foule de monde plus ou moins grande

ſelon que le défunt avoit été plus ou moins conſidéré. Le mort avoit le viſage découvert, & la tête couronnée de fleurs. On portoit devant lui toutes les marques de ſa dignité, les préſens & les couronnes qu'il avoit reçus pour ſes belles actions, les étendarts & les dépouilles qu'il avoit remportés ſur les ennemis. Les Pleureuſes ſuivoient le corps; c'étoient des femmes dont le métier étoit de faire des lamentations ſur la mort du défunt; & tout en pleurant elles chantoient ſes louanges. Cet uſage ſe pratique encore dans quelques Provinces de France parmi le Peuple.: on y loue des pleureuſes à très-bon compte; j'en ai été témoin moi-même en Bourgogne.

Un Orateur faiſoit l'éloge funèbre du défunt, &c. Après toutes ces cérémonies on enterroit ou l'on bruloit le corps; car cette coutume a varié; alors tous les aſſiſtans diſoient au mort les derniers adieux; ils les répétoient trois fois en l'appellant par ſon nom: Adieu, pour toujours, lui diſoient-ils; nous vous ſuivrons quand notre temps ſera venu. Le Convoi finiſſoit par un grand feſtin; car c'étoit par là que ſe terminoient preſque toutes les céremonies de Religion.

Celles de l'Apothéose étoient les plus pompeuses, & il entroit dans cette fête du deuil, de la joie & du culte. On faisoit une image de cire, qui représentoit celui qu'on vouloit mettre au nombre des Dieux. On lui donnoit un air pâle & défait, comme s'il avoit encore été malade. On plaçoit cette image à l'entrée de son Palais sur un lit d'ivoire couvert d'un drap d'or; à gauche étoient assis les Sénateurs en corps, vêtus de noir, & à droite les Dames de la première qualité. Pendant sept jours que duroit cette cérémonie, les Médecins s'approchoient de temps en temps du lit, & déclaroient que la maladie alloit de mal en pire, & qu'il ne restoit guère d'espérance. A ce récit les assistans témoignoient une extrême affliction. Enfin par degrés les Médecins annonçoient que le Malade étoit mort. Dès-lors les plus jeunes Sénateurs emportoient le lit sur leurs épaules jusques dans le champ de Mars, où l'on avoit élevé une magnifique pyramide à plusieurs étages. Le premier étoit rempli de matières combustibles. On plaçoit au second le lit & la statue. L'Empereur regnant, un flambeau à la main, mettoit le feu au bucher; tout s'embrasoit à l'instant; & aussi

tôt il sortoit de cet édifice un Aigle, qui d'un vol rapide se perdoit dans les nues. La populace s'imaginoit que cet oiseau emportoit au Ciel l'ame du Héros, & le Sénat le mettoit au rang des Dieux.

Les autres points principaux de la Religion des Romains sont les Temples, les Fêtes, les Aruspices & les Augures. L'Auteur en a fait autant d'articles curieux que vous lirez avec plaisir dans l'ouvrage même. De-là il passe à l'administration de la Justice, où vous reconnoîtrez une partie de nos usages; car c'est des Romains que nous les avons reçus. Je passerai donc tout ce Chapitre, où je ne trouve rien qui ne se pratique encore parmi nous, autant que la différence du Gouvernement peut le permettre.

M. *Bridault* entre dans un détail fort recherché sur les habillemens des Romains. L'usage des perruques que nous ne connoissons que depuis un siècle, s'introduisit chez eux dès le commencement du regne des Empereurs. Quant à la barbe, ils la portoient longue d'abord; mais ils la coupèrent dans les derniers tems de la Republique. Lorsqu'on rasoit un jeune homme pour la première fois,

on lui coupoit auſſi les cheveux ; & ce jour là étoit un jour de fête & de réjouiſſance dans la famille. On jettoit une partie des cheveux au feu en l'honneur d'Apollon, & l'autre dans l'eau, en l'honneur de Neptune. Mais on conſervoit précieuſement la première barbe qu'on conſacroit à quelque Divinité. On faiſoit auſſi une fête pour les filles dans le tems où elles faiſoient le ſacrifice de leurs poupées.

Quand on donnoit à manger à Rome, un des premiers ſoins étoit de créer un Roi du feſtin, qui jugeoit les différends qui pouvoient s'élever durant le repas : c'étoit le ſort qui décidoit de cette Royauté. On donnoit enſuite aux conviés une liſte de tous les plats qui devoient paroître. On ſervoit quelquefois un ſanglier tout entier rempli d'autres pièces auſſi entières, qui étoient toutes les unes dans les autres, de manière que la dernière n'étoit pas plus groſſe qu'un œuf. C'étoit ordinairement un roſſignol : cet oiſeau paſſoit pour le morceau le plus friand, & il en paroiſſoit toujours dans les grands feſtins. On ne mettoit point de nappe ſur les tables ; on ſe

contentoit seulement de les essuyer avec des éponges, à la fin de chaque service : & pendant tout le tems que duroit le repas, des esclaves étoient chargés de donner la chasse aux mouches, de peur qu'on n'en fût incommodé. Chaque convié ne manquoit jamais en arrivant d'apporter avec lui sa serviette, afin de pouvoir emporter quelque pièce qui avoit été servie sur la table : aussi y avoit-il toujours une fois plus à manger qu'il n'y avoit de monde.

Voici quelques unes des cérémonies singulières que les Romains observoient dans leurs mariages. On portoit derrière la mariée une quenouille garnie de laine, un fuseau & du fil. Quand elle étoit arrivée à la porte de la maison de son mari, on lui demandoit qui elle étoit ? Elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia*, pour faire entendre qu'elle se proposoit de marcher sur les traces de cette vertueuse Princesse. Après cela elle sautoit pardessus le seuil de la porte afin de n'y pas toucher, ce qui auroit été regardé comme un mauvais présage. Lorsqu'elle étoit entrée, on la faisoit asseoir sur une toison de brébis, pour l'avertir qu'elle devoit se contenter d'habits simples;

comme les premiers hommes qui ſe revêtoient de peaux de bêtes. On la conduiſoit enſuite dans la ſalle du feſtin ; & le mari jettoit des noix aux jeunes garçons, pour marquer qu'il renonçoit aux amuſemens de l'enfance. Les femmes, quoique mariées, conſervoient toujours le nom qu'elles portoient étant filles ; & quand une veuve ſe remarioit, on ôtoit de ſa chambre tout ce qui avoit ſervi du vivant de ſon premier époux ; on bouchoit même la porte d'entrée, & l'on en faiſoit une neuve dans une autre place.

L'adoption, l'abdication & l'émancipation étoient fort en uſage chez les Romains. Lorsqu'on n'avoit point d'enfans & qu'on étoit hors d'état d'en avoir, il étoit permis d'adopter un étranger, ce qui ſe pratiquoit de la manière ſuivante. On demandoit au pere de l'enfant, s'il conſentoit d'abandonner ſon fils avec toute l'étendue de la puiſſance paternelle ? On demandoit pareillement au fils, s'il étoit content de cet accord ? Et ſur le conſentement de l'un & de l'autre, l'enfant n'étoit plus ſous la tutelle de ſon père véritable ; il paſſoit ſous la puiſſance paternelle de celui qui l'adoptoit ; il en pre-

noit le nom, auquel il ajoutoit cependant celui de sa famille, pour marquer son extraction & sa naissance.

Il étoit également permis à un pere d'abdiquer son fils ; c'est à dire, de l'abandonner, de le chasser de sa maison, & de ne plus le reconnoitre pour son enfant. Un fils pouvoit aussi se soustraire à la puissance paternelle par l'émancipation, qui consistoit à le rendre maître de lui-même. Mais elle n'avoit lieu, que lorsque le pere étoit d'un mauvais exemple pour sa famille, ou qu'il exerçoit une trop grande sévérité.

Si je ne vous dis rien, Monsieur, de la police des Romains, de l'élection de ses Magistrats, des différentes charges de judicature, de l'éducation des enfans, des esclaves, des affranchis, du droit de Bourgeoisie, du deuil, des héritiers, des testamens, &c. ce n'est pas faute de trouver dans tous ces différens articles de quoi satisfaire agréablement votre curiosité ; mais ce détail nous meneroit trop loin ; je passe au second Volume.

Les Romains conservoient soigneusement les portraits de leurs ancêtres ; c'étoit autant de preuves de leur noblesse ;

car il n'étoit pas permis aux gens du commun de ſe faire peindre ; on n'acqueroit ce droit qu'en paſſant par les magiſtratures. Celui qui n'avoit que ſon portrait étoit comme un nouveau noble. Celui qui n'en avoit point du tout étoit ce que nous appellons *Roturier*.

Chez pluſieurs Peuples on immoloit les priſonniers de guerre aux mânes des grands hommes qui étoient morts dans un combat. Les Romains avoient conſervé un reſte de cet uſage ; mais pour ôter à cette coutume ce qu'elle avoit de trop barbare, il fut réglé que ces priſonniers ſe battroient les uns contre les autres, & que les plus forts ou les plus adroits pourroient échapper à la mort en tuant leurs adverſaires. Ce fut là, Monſieur, l'origine des Gladiateurs. Ces combats qui ne furent d'abord en uſage que pour honorer les funérailles des hommes illuſtres, devinrent dans la ſuite ſi communs, que les particuliers marquoient dans leur teſtament combien ils vouloient de Gladiateurs pour honorer leurs tombeaux. Cette profeſſion devint un art, & il y avoit des Maîtres pour apprendre à ſe battre. Ces Maîtres achetoient un nombre d'eſclaves qu'ils dreſſoient à ce cruel exercice ; c'étoit à

eux qu'on s'adreſſoit lorſqu'on vouloit en avoir. Il y avoit deux ſortes de Gladiateurs ; les uns l'étoient par force, & les autres de bonne volonté. On a vû des Sénateurs, des Chevaliers Romains & des femmes mêmes faire cet indigne métier pour plaire à des Empereurs.

Ces ſpectacles barbares qui avoient pris naiſſance auprès des buchers & des tombeaux, s'étoient enfin introduits juſques dans les Fêtes, & étoient devenus les plus agréables divertiſſemens du Peuple. On y voyoit couler le ſang de toutes parts ; & il n'étoit permis ni aux bleſſés de ſe plaindre, ni aux vaincus de demander quartier. S'il échappoit à quelqu'un de le faire, il étoit accablé de reproches de toute l'aſſemblée, & chacun demandoit ſa mort. Alors ces miſérables préſentoient eux-mêmes la gorge, pour finir ainſi leur malheureuſe vie. Il n'eſt point de cruauté dont les hommes les plus humains n'ayent été capables ; un tour d'imagination ſuffit pour accréditer toute ſorte de barbarie.

Ces mêmes Peuples qui faiſoient ſi peu de cas de la vie des hommes, exerçoient l'hoſpitalité. Ils réſervoient dans

leurs maisons des appartemens pour les Etrangers. Ils contractoient cet engagement respectif avec des personnes de différens pays ; & cette correspondance mutuelle passoit des pères aux enfans. Le gage de cette espèce d'alliance étoit une certaine marque dont on convenoit. Ces marques servoient non-seulement à ceux qui avoient acquis le droit d'hospitalité, mais encore à ceux de leurs amis, à qui ils le vouloient étendre ; & en leur confiant cette marque, ces amis étoient reçus comme ils l'auroient été eux-mêmes.

Dans le reste de ce second Volume M. *Bridaut* traite des différentes monnoies qui étoient en usage chez les Romains, de leurs poids & de leurs mesures, des revenus de l'Etat, & de la façon de les percevoir ; de la manière de faire la guerre, des récompenses militaires, des punitions, des arts libéraux, des sciences, des édifices publics, &c. Comme c'est principalement l'éducation de la jeunesse que l'Auteur a eu en vûe dans cet ouvrage, il mêle à tous ces articles ses réflexions particulières, dont le but est d'inspirer à ses jeunes Lecteurs l'amour de la Religion & de la vertu.

Ce traité auſſi édifiant qu'inſtructif ſe trouve chez P. G. *le Mercier*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or.

L'Eſprit de Montaigne.

Il vaut ſouvent mieux donner au Public l'eſprit d'autrui que le ſien. M. *Peſſelier* vient de publier *L'Eſprit de Montaigne, ou les maximes, penſées, jugemens & réflexions de cet Auteur, rédigés par ordre de matières.* On lit peu cet agréable Philoſophe à cauſe du déſordre général de ſes idées, de ſes digreſſions continuelles, de ſes fréquentes citations, de ſes répétitions ennuyeuſes, & de ſon ſtyle ſuranné. Le but de cette compilation eſt de remédier à ces défauts; vous jugerez ſi l'objet eſt bien rempli.

Pour corriger la confuſion qui regne dans *Montaigne*, M. *Peſſelier* a réuni ſous divers points, & rangé dans un petit nombre de Chapitres les penſées répandues dans les Eſſais. J'ai remarqué des fautes eſſentielles dans l'exécution de ce projet. On y confond preſque toujours le genre avec l'eſpèce, & ce qui regarde quelques paſſions, quelques vertus, quelques vices en particulier, avec ce qui les concerne tous en général. Liſez le Chapitre *de la Colère & de*

la Vengeance ; vous y trouverez mille choſes qui ne conviennent pas plus à ces deux paſſions qu'à toutes les autres. On n'a pas mis plus d'ordre entre les penſées qui ont rapport au même ſujet ; on les place indifféremment comme elles ſe trouvent, au lieu de leur donner une ſuite qui en eût fait ſentir toute la force. Mais un reproche plus grave qu'on pourroit faire au Compilateur, c'eſt d'avoir omis les principaux traits qui caractériſent les *Eſſais de Montaigne* & *Montaigne* lui-même ; de n'avoir pas rapproché ſa vie de ſes principes, ſes actions de ſa morale ; en un mot, c'eſt d'avoir privé le Lecteur de la partie la plus agréable, la plus originale, la plus utile même de cet ouvrage. Il eſt vrai qu'il eût fallu du temps pour ramaſſer tous les lambeaux épars de ce portrait, pour les combiner, les aſſortir, les lier ; & cela eût infiniment plus couté, que de copier au haſard de quoi former deux petits volumes. « Je n'ai point choiſi, » dit M. *Peſſelier ;* je rapporte tout ce » qu'a dit *Montaigne*, & non ce qu'il a » dit de mieux. » Il n'eſt pas étonnant que n'ayant fait aucun choix on ait omis ce qu'il y avoit d'eſſentiel. Quant au ſtyle qu'on s'étoit propoſé de rendre

moins *dégoutant*, tout le changement qu'on y a fait se réduit à quelques mots François semés par ci par là pour expliquer d'anciennes expressions. Il ne devoit pas être fort difficile de retrancher les citations ; aussi M. *Pesselier* n'en a-t-il conservé aucune. Pour les répétitions, comme elles sont de *Montaigne*, on a cru devoir en retenir une partie ; c'est la seule chose où l'on s'est donné la liberté de faire un choix.

Voilà tout ce qu'on peut dire d'une collection où il n'y a de l'Editeur que la forme ; car de parler du fond des choses qu'elle renferme, ce seroit parler de l'ouvrage de *Montaigne*, & je ne considere ici que le travail de M. *Pesselier*. Il me semble qu'il auroit intéressé davantage si le plan en avoit été mieux exécuté, ou qu'on en eût choisi un meilleur. Peu d'ouvrages fournissent des matériaux plus propres à piquer le goût du Public, & à servir à son instruction, que les Essais de *Montaigne*. On y trouve non-seulement les principes Philosophiques, mais la vie même la plus détaillée du Philosophe, qui se les est appropriés. On peut donc les regarder comme un traité de morale qui renferme de préceptes propres à former le cœur, &

comme des Mémoires historiques qui en contiennent les applications. Cette idée fait naître celle du plan sur lequel, non un Compilateur, mais un Historien & un Philosophe pourroit adopter ces *Essais*, pour en donner véritablement l'*esprit*. Il s'agiroit d'abord de faire connoître les qualités naturelles de *Montaigne*, les facultés de son ame, les dispositions de son corps, & le caractère de son esprit. On feroit ensuite passer le Philosophe François par tous les genres de vie qu'il a suivis, par toutes les situations où il s'est trouvé, en le considérant dans sa vie privée, dans sa vie publique, & dans la solitude. Dans sa retraite, on verroit sa philosophie commencer avec l'étude qu'il fait de l'homme pour parvenir à la connoissance de lui-même. Ses idées sur la Religion, ses principes de morale, sa façon de penser sur le bien & le mal, sur les préjugés, sur les honneurs, les richesses, les plaisirs, &c. formeroient une ample matière à cet article ; & comme *Montaigne* a laissé des pensées sur tous ces différens sujets, on pourroit tirer de ses maximes un fond de morale très-instructif. Du Philosophe on passeroit à l'homme de Lettres ; on apprendroit quelles

étoient ſes occupations, ſon goût pour les différens genres de Littérature, ce qu'il penſoit des anciens Auteurs, de ceux de ſon temps, de ſes *Eſſais* mêmes, & de quelle manière il les compoſoit.

Après avoir expoſé le portrait de *Montaigne* dans la retraite, on le montreroit dans le Monde. Les rapports généraux de l'humanité, que notre Philoſophe étendoit juſqu'à ceux qui avoient ceſſé de vivre, donneroient occaſion de rapporter ſes jugemens ſur les grands hommes de l'Antiquité. Les rapports particuliers qui dérivent de la Société, le Gouvernement, les Loix, les Uſages, &c. nous feroient connoître ſes idées politiques. Ses vertus ſociales, celles qu'il pratiqua comme Citoyen, celles qu'il fit paroître dans l'adminiſtration de ſes emplois, celles qu'il montra en qualité de père, de mari, de maître, d'ami & d'amant, fourniroient des exemples & des regles de conduite pour toutes les ſituations de la vie. Ce plan bien exécuté, ou quelqu'autre encore bien combiné, formeroit un ouvrage tout neuf, quoique tiré d'un ouvrage fort ancien. Mais comme *Montaigne* a des maximes de

morale repréhenſibles, des idées trop hardies, des images trop naturelles & des expreſſions trop libres, ce ſeroit à l'Auteur qui ſe propoſeroit l'utilité publique pour but de ſon travail, ou d'omettre ce qui lui paroitroit abſolument pernicieux, ou d'expliquer ce qui ſeroit ſuſceptible d'une interprétation favorable, mais toujours dans l'eſprit de ſon Auteur. Il y a lieu de croire auſſi, que cet ouvrage ainſi preſenté ſeroit mieux reçu, ſi l'on changeoit le ſtyle de *Montaigne*, en ſe contentant de rapporter le texte pur dans les endroits où l'on deſeſpéreroit de rendre la penſée & la naïveté de l'original. Les deux Volumes de M. *Peſſelier* ſe trouvent à Paris chez *Prault* l'ainé, Libraire, Quai de Conti.

Remarques. En vous rendant compte, Monſieur, des *Obſervations ſur les ouvrages de MM. de l'Académie de Peinture & de Sculpture*, j'ai oublié de relever une longue note critique au ſujet de la fameuſe *Léda* du *Corrège*, dont feu M. le Duc d'Orléans avoit brûlé la tête, & coupé le corps en quatre ou cinq morceaux : tableau admirable dont on regrettoit juſtement la perte, que tout le monde croyoit irré-

parable. Je vous ai marqué, Monſieur, avec quel amour pour les Arts, avec quel zèle pour l'honneur de notre Nation, M. *Paſquier*, Député du Commerce de la Ville de Rouen, avoit acheté les triſtes débris de ce chef-d'œuvre, qui peut-être ſeroient tombés en des mains étrangères & profanes; avec quelle intelligence M. *de Lyen* avoit raſſemblé ces lambeaux, avec quel génie il avoit ſubſtitué une tête à celle qui manquoit; enfin, avec quel ſuccès il étoit venu à bout de faire, pour ainſi dire, un tableau tout neuf, que les connoiſſeurs admirent, depuis que M. *Paſquier* a bien voulu leur ouvrir ſon riche Cabinet. Cependant ce morceau unique, dont le poſſeſſeur éclairé a refuſé & refuſera toujours des ſommes conſidérables, n'a pas eu le bonheur de plaire à l'Auteur des *Obſervations*. Il prétend que la nouvelle tête n'eſt pas aſſortie au reſte du tableau, & qu'il eſt aiſé de s'appercevoir qu'elle n'eſt pas du Peintre Italien. *A la couleur, qui tranche trop avec celle de la figure, on reconnoît le Peintre moderne. & il eſt bien difficile que le temps y mette cet accord qui y manque aujourd'hui.* Notre connoiſſeur ignore un des principes les plus communs. Qui eſt-ce qui ne ſçait pas que les

couleurs baissent de ton par l'impression de l'air & par la suite des temps. Il n'eût pas été difficile au Peintre de donner le même ton à la tête qu'au reste du corps. Mais M. *de Lyen*, en homme habile dans son art & qui sçait l'effet des couleurs, a pensé judicieusement qu'une tête nouvellement peinte sur un corps peint il y a plus de 200 ans, demandoit un ton un peu plus clair, parce que dans quelques années ce ton se trouveroit de niveau avec celui du corps.

L'Auteur reprend encore M. *de Lyen* sur la couleur des cheveux de *Léda*. " Les „ connoisseurs, dit-il, qui sont en droit „ d'exiger que l'on consulte la Fable pour „ les sujets qui en sont tirés, se plain„ dront de ce que le Peintre François „ n'a pas observé le *Costume* pour la „ couleur des cheveux; il y est dit ex„ pressément que ceux de *Léda* étoient „ noirs. „ L'autorité que l'on cite est ce vers d'*Ovide*:

Leda fuit nigrâ conspicienda comâ.

Il est bien aisé de réfuter cette misérable objection. 1°. Un vers d'*Ovide* ne suffit pas pour établir un *Costume*, à moins que ce vers ne fasse mention d'une chose

généralement

généralement reçue. 2°. Les plus grands Peintres n'ont point connu le *Coſtume* en queſtion ; & ſi l'Auteur avoit pris la peine de voir les tableaux du Palais Royal, il en eût trouvé deux qui repréſentent *Léda*. L'un eſt du *Tintoret*, qui lui a fait des cheveux chatains, & dont les boucles ſont aſſez claires ; l'autre eſt de *Paul Véronèſe*, qui a donné à *Léda* des cheveux du blond le plus clair & le plus doré. 3°. Les cheveux de la nouvelle tête ſont préciſément du même ton de couleur que ceux de l'ancienne : toutes les copies faites d'après le tableau du *Corrège* en fourniſſent la preuve ; de ſorte que, quand même le prétendu *Coſtume* eût été reçu en Peinture, M. *de Lyen* auroit mérité de juſtes reproches s'il s'étoit écarté de ſon original.

Puiſqu'il eſt queſtion de M. *de Lyen*, il faut que je vous parle, Monſieur, d'une de ſes Elèves qui lui fait un honneur infini, d'un enfant de ſeize ans au plus, de Mlle *Deſlandes Lancelot*, fille du célèbre Avocat de ce nom. J'ai eu occaſion de voir de ſes ouvrages, qu'en vérité bien des Maîtres ne deſavoueroient pas. Je penſe que tout le monde éprouve les mêmes mouvemens que moi. Lorſque je vais au Spectacle,

si je vois un enfant qui déclame ou qui danse avec justesse & avec grace, j'en ressens une joie qui m'attendrit souvent jusqu'aux larmes. Telle est l'impression qu'ont faite sur moi les chefs-d'œuvres naissans de Mlle *Deslandes*. Qu'il est glorieux & doux pour M. *de Lyen* de se voir revivre dans une Elève née avec autant de génie. Cette paternité de talens, si j'ose m'exprimer ainsi, est plus flatteuse que la paternité physique & vulgaire.

Je suis, &c.

A Paris ce 10 *Décembre* 1753.

LETTRE XIV.

Ecce iterum Crispinus, & est mihi sæpe vocandus
Ad partes.

Nouvelle Réfutation de *Jean-Jacques.*

DEpuis la Lettre que je vous ai écrite, Monsieur, sur celle de JEAN-JACQUES, un Citoyen plein de zèle, de lumières & de modestie, (il garde l'anonyme) m'a fait part de quelques remarques judicieuses, soit pour appuyer, soit pour développer

quelques-unes des miennes. Il m'eſt venu à moi-même d'autres idées. D'ailleurs, avant la publication de ma Lettre, je n'avois ni vû ni même ſoupçonné la ſeconde édition du Libelle contre notre Muſique. Permettez-moi donc, Monſieur, de vous dire ce que je penſe de l'Avertiſſement atrabilaire, groſſi, par l'Auteur, d'une addition impudente, & de vous communiquer les réfléxions qu'on m'a envoyées, & que j'ai fondues avec les nouvelles que j'ai faites. Soyez bien perſuadé que ce n'eſt point par animoſité que je reviens contre JEAN-JACQUES. J'aime ma Nation; je crois défendre le bon goût; je penſe qu'on ne ſçauroit trop venger l'un & l'autre de l'inſultant barbouillage d'un Ecrivain hétéroclite.

Il parle d'abord, comme je vous l'ai marqué, d'*injures dites d'un côté avec beaucoup d'eſprit, & de l'autre avec beaucoup d'animoſité.* Il auroit dû nous apprendre de quel côté étoit l'eſprit. Mais, quoiqu'il ne le diſe pas (ce qui eſt aſſez ſurprenant) il entend que c'étoit de ſon côté; c'eſt-à-dire, dans le Coin de la Reine. *Je ne voulus prendre aucune part à la querelle.* Ce fier égoïſme, ce noble dédain eſt très-bien aſſorti à l'eſprit philo-

sophique. *Car cette espèce de guerre ne me convenoit en aucun sens.* Le Génevois se rend justice ; dans les disputes de goût la bile & le pédantisme ne doivent jamais intervenir. *Je sentois bien que ce n'étoit pas le temps de ne dire que des raisons.* Il est toujours temps quand on en a de bonnes, surtout avec un Peuple aussi docile au vrai que le François. *Maintenant que les Bouffons sont congédiés ou prêts à l'être, & qu'il n'est plus question de cabales.* On démêle aisément le motif de l'Auteur ; il ne parle du renvoi des Bouffons que pour ameuter ceux qui croyent goûter beaucoup de plaisir à les entendre. Il sonne, pour ainsi dire, le tocsin, & fait de son mieux afin qu'on retienne ses chers Italiens. Après cela il ose avancer *qu'il n'est plus question de cabales.* Nous croit-il donc aveugles & sourds ? Eh qui peut ignorer dans Paris l'acharnement actuel des prétendus Connoisseurs, & l'introduction gratuite de cent applaudisseurs à gages, toutes les fois que les Bouffons paroissent ? *Je dirai mon sentiment avec ma franchise ordinaire ;* c'est-à-dire, avec la dureté d'un Cynique. *Sans craindre en cela d'offenser personne :* insolente sécurité, si l'on pèse ses expressions au poids de la décence publique. *J'aurois fort mauvaise*

opinion d'un Peuple qui donneroit à des chanſons une importance ridicule. 1°. A retorquer contre notre Sage qui donne lui-même *à des chanſons une importance ridicule*, puiſqu'il traite ſa matière avec la morgue d'un Légiſlateur. 2°. Importance moins ridicule qu'il ne ſe l'imagine, comme je le ferai voir bientôt. Un homme, qui n'a dans l'eſprit aucune idée, aucune vûe de politique & de bien public, ne voit pas cette importance. *Qui feroit plus de cas de ſes Muſiciens que de ſes Philoſophes.* Oui, nous faiſons plus de cas, même du *Devin de Village*, quoique ſans génie, ſans Chœurs & ſans airs de violon, que de l'ouvrage couronné en Bourgogne. *Et chez lequel il faudroit parler de Muſique avec plus de circonſpection que des plus graves ſujets de morale.* Le ſieur *Rouſſeau* n'eſt guères Philoſophe, s'il dédaigne les règles de la circonſpection. Ceux qui s'affichent pour tels ſçavent que c'eſt avec le ménagement le plus délicat qu'on doit combattre les opinions reçues, celles ſur tout dont les ſens ont fait choix, & ſur leſquelles le goût preſqu'unanime d'une Nation a prononcé. *C'eſt par la raiſon* QUE *je viens d'expoſer* QUE QUOIQUE QUELQUES-*uns*, Un Ecrivain qui met

ainſi de ſuite *que, que, quoique, quelques,* eſt très-autoriſé à trouver la Langue Françoiſe inacceſſible aux graces de la Mélodie. *M'accuſent d'avoir manqué de reſpect à la Muſique Françoiſe :* ironie inſipide. Que *Rouſſeau* ne s'ingère point d'employer cette figure ; le badinage n'eſt point de ſon reſſort ; il voudroit être plaiſant, léger, agréable dans quelques endroits de ſa Lettre ; il s'en tiendra, s'il eſt bien conſeillé, aux inſpirations de ſa ſublime miſantropie. *Une choſe preſqu'incroyable, ſi elle regardoit tout autre que moi.* Vous allez voir cette *choſe incroyable.* Au reſte les exceptions appartiennent de droit à ce qui eſt original. *Rouſſeau* qui l'eſt de l'eſpèce la mieux combinée, qui s'en vante même, a donc tort d'être ſurpris. *C'eſt qu'on oſe m'accuſer.* ON OSE ! Quel attentat ! Prendre la liberté de relever un Génevois qui fait tous ſes efforts pour ridiculiſer une Nation à laquelle il eſt redevable du peu qu'il vaut ! *D'avoir parlé de la Langue avec mépris.* A-t-on quelque exemple d'un mépris plus marqué ? *Je n'ai pas changé un ſeul mot dans cette édition.* Un autre auroit gliſſé quelques correctifs, quelques adouciſſemens ; mais un Philoſophe ne recule jamais. *Quoique nous ayons eu*

d'excellens Poëtes, & même quelques Muſiciens qui n'étoient pas ſans génie, je crois notre Langue peu propre à la Poëſie, & point du tout à la Muſique. Ces Poëtes excellens, ces Muſiciens de génie, étoient de grands imbécilles de n'avoir pas ſenti le peu d'aptitude de notre Langue pour la Poëſie & pour la Muſique. Il étoit réſervé au grand ROUSSEAU de faire cette admirable découverte. *Je ne crains pas de m'en rapporter ſur ce point aux Poëtes mêmes.* Sortez de votre tombeau, immortel Auteur de *Rodogune* & de *Cinna*; venez, ſublime & mélodieux organe de la majeſté de l'Ecriture Sainte, harmonieux *Racine*, faites (s'il eſt poſſible) comprendre & ſentir à JEAN-JACQUES l'élevation de votre ſtyle, la grandeur, la juſteſſe, la meſure de votre élegante Poëſie. *Car, quant aux Muſiciens, chacun ſçait qu'on peut ſe diſpenſer de les conſulter ſur toute affaire de raiſonnement.* Ne ſeroit-il pas à propos que les Automates en chef de la Chapelle, de la Chambre du Roi & de l'Opéra, allaſſent remercier le Génevois de l'opinion avantageuſe qu'il a conçue de tous ceux qui profeſſent la Muſique : cette démarche de leur part feroit honneur à leur inſtinct. *En revanche la Langue Françoiſe me paroît celle*

des Philoſophes & des Sages ; elle ſemble faite pour être l'organe de la vérité & de la raiſon ; malheur à quiconque offenſe l'une ou l'autre : anathème contre vous-même: ne devoit-il pas vous ſuffire d'avoir une fois offenſé la raiſon & la vérité ? *Quant à moi, le plus digne hommage que je croie pouvoir rendre à cette belle & ſage Langue, eſt de tacher de ne la point avilir.* Cette Langue des Sages, des Philoſophes, & qui ſera toujours, malgré vous, celle de la plus belle Poëſie qui ſoit actuellement dans l'Univers, rejette votre hommage ; elle eſpère pour ſa gloire qu'on oubliera bientôt que vous en avez fait uſage. *Quoique je ne veuille & ne doive point changer de ton avec le Public, que je n'attende rien de lui, & que je me ſoucie tout auſſi peu de ſes ſatyres que de ſes éloges.* Qu'eſt-ce en effet que le Public pour un génie de la trempe du Génevois ! Apprenez, vil Peuple, que JEAN-JACQUES ne vous doit aucun ménagement ; qu'il dedaigne vos ſatyres ; car le mot d'*éloge* eſt ici de trop ; qu'il n'attend rien de vous. Il a des reſſources & des éloges de reſte dans la généroſité de ceux dont il eſt l'émiſſaire. Aucune ſecte n'a abandonné ſes proſélytes. Les initiés aux myſtères impénétrables des beautés de la Muſi

que Italienne ſçauront ſe ſignaler autant par la libéralité que par la ferveur & par l'enthouſiaſme. *En appréciant équitablement toutes les clameurs que cette Lettre a excitées, j'ai bien peur qu'à la fin mon plus grand tort ne ſoit d'avoir raiſon.* JEAN-JACQUES apprécie avec équité l'indignation publique : ce ne ſont que des *clameurs*, *verba & voces.* Il ne craint qu'une choſe, c'eſt d'avoir tout ſeul raiſon ; il n'y a perſonne qui ne lui accorde cette rare diſtinction. Son *Avertiſſement*, comme vous voyez, Monſieur, quadre parfaitement avec le ton de ſa Brochure.

La conſéquence de ſon merveilleux ſyſtême eſt, que nous ne devons plus chanter qu'en Italien ; qu'il faut que nous apprenions cette Langue ; d'où il s'enſuivra néceſſairement que nous négligerons la nôtre ; que nous l'oublierons imperceptiblement ; que le Vaudeville, cet enfant de notre gaîté, s'anéantira, ou, que, ſi nous le tournons en Italien, il deviendra impraticable pour le Peuple qui perdra un amuſement, je dis même, une eſpèce de diverſion à ſes travaux. Pour peu que l'on médite, Monſieur, ſur le génie des Nations, il eſt aiſé de voir qu'une Langue étrangère ſera toujours très-im-

parfaitement l'interprète du ſentiment national. Chaque Peuple ayant ſa façon de ſentir, comme je vous l'ai marqué, ſa Langue eſt analogue à ſes ſenſations, parce qu'elle a des tenues, des nuances, des expreſſions aſſorties au caractère diſtinctif de ceux qui la parlent.

Les Anglois, dira-t-on, ont adopté la Langue & la Muſique Italienne pour leur Opéra. 1°. On ſçait que ce ſpectacle eut beaucoup de peine à s'établir à Londres, & que les Philoſophes & les Sages de la Nation ſe mocquèrent hautement du projet d'avoir un Opéra dans une Langue étrangère. Le judicieux *Adiſſon*, entr'autres, s'éleva contre cette nouveauté! " Un jour, dit-il dans une „ de ſes Feuilles, les Hiſtoriens qui fe„ ront mention de moi, diront que j'ai „ peint les mœurs de mon ſiècle; mais „ que l'enjoûment de mon eſprit m'a „ fait outrer les choſes; car, diront-ils, „ ſi nous prenions à la Lettre tout ce „ qu'il dit, il faudroit ſuppoſer que de „ ſon temps de nombreuſes aſſemblées „ de gens de tous états paſſoient toutes „ leurs ſoirées à voir des Pièces de Théâ„ tre dans une Langue qu'ils n'enten„ doient pas; ce qui ſeroit abſurde à „ imaginer. „ 2°. Comme on n'alloit

que par air à ce ſpectacle, on s'en dégouta bientôt. L'Auteur des *Lettres ſur les Anglois* nous dit qu'il fut témoin de la ſplendeur & de la chûte de l'Opéra Italien ; que les Anglois lui avoient toujours paru écouter cette Muſique comme ils auroient écouté un *De profundis;* ce ſont ſes propres paroles ; que, quelque pleine, quelque belle & quelqu'éclairée que fût la Salle, elle avoit l'air d'un Temple conſacré à l'ennui, où des gens de toute eſpece ſe rendoient pour bâiller à l'unîſſon ; que *Farinelli* lui-même les ennuyoit mortellement dès qu'il paſſoit des Ariettes au Récitatif ; qu'enfin, les Anglois s'appercevant de la grande diſproportion qui ſe trouvoit entre les frais immenſes qu'il leur en coûtoit & le peu de plaiſir qu'ils en retiroient, ils avoient renoncé à ce ſpectacle ; que la Salle devint tout-à-coup déſerte, & que les Entrepreneurs furent ruinés. L'Auteur de *Caton*, qui avoit voyagé en Italie, en apporte la raiſon ſolide que j'ai donnée ci-deſſus ; c'eſt que toute Muſique emprunte ſon expreſſion & ſa beauté du rapport qu'elle a avec l'idiome qu'on parle. Les Italiens, ſelon lui, ſe ſervent, pour témoigner de l'admiration, des mêmes ſons qu'employent les Anglois pour

exprimer la colère & la vengeance ; de-là, dit-il, il arrive à ceux de nos ſpectateurs qui n'entendent pas l'Italien, de croire qu'un Prince eſt prêt à faire périr ſon Confident, tandis qu'il ne fait qu'admirer ſa vertu. Le même *Adiſſon* a remarqué que quand les Anglois diſent que notre Muſique ne vaut rien, ils ne prouvent autre choſe ſinon qu'elle n'eſt pas de leur goût. Ils ont beau attirer à grands frais de nouveaux Chanteurs d'Italie ; il eſt probable qu'ils ne ſoutiendront jamais ce ſpectacle ; le gros de la Nation y ſera toujours contraire ; & comme l'Acte de la naturaliſation des Juifs vient d'être révoqué, vous verrez un jour la Grande-Bretagne renoncer abſolument à la Muſique Italienne. 3°. Les Anglois ont eu d'abord un Opera national ; Poëme & Muſique tout étoit Anglois. Ils ſe ſont trop tôt dégoutés de leurs eſſais en ce genre ; ſi, comme nous, ils avoient encouragé leurs premiers Poëtes lyriques & leurs Muſiciens, peut-être auroient-ils maintenant un bon Opera. Ce qu'il y a de certain c'eſt que, s'ils avoient continué de faire chanter dans leur propre Langue, cette Langue, toute rude qu'elle eſt, ſe ſeroit adoucie, & probablement leur caractère avec elle.

La mélancolie Angloiſe ne viendroit-elle point en partie de cette privation de chant national ? Le Peuple n'ayant plus de paroles à chanter, a conſervé un reſte de dureté que les charmes d'un chant facile & à ſa portée auroient, je crois, corrigée peu à peu. Il en eſt de même de toutes les Nations qui ont préféré la Langue Italienne à la leur ; je ſuis perſuadé qu'elles ont beaucoup perdu du côté de l'enjoûment, de la ſatisfaction, & même du bonheur réel. L'idiome maternel ſeul a droit de porter les accens de la Muſique juſqu'au cœur, & d'y verſer le ſentiment du plaiſir. L'Italien lui-même, ce Peuple ſi animé, ſi vif, n'eſt tel que parce qu'il chante dans ſa Langue : s'il ceſſoit d'en faire uſage, il ne tarderoit pas à s'appeſantir. Il réſulte de-là qu'en bonne politique il faut donner l'excluſion à la Muſique Italienne ; que rien n'eſt à négliger quand il s'agit de conſerver à une Nation l'uſage de ſa Langue maternelle, parce que cette Langue contribue peut-être plus qu'on ne croit à l'attachement que l'on a pour ſa Patrie. La Muſique eſt donc un objet plus *important* que ne le penſe le réformateur Génevois. Les Spartiates, ſes Héros, qu'il a tant vantés, donnoient

à des chanſons une importance ridicule. Comme il a ſans doute lû leurs annales, il ne peut ignorer que les premiers Magiſtrats de Lacédémone, de même que les Miniſtres parmi nous, avoient une inſpection particulière ſur la Muſique; qu'ils blamèrent un certain *Timothée*, Muſicien étranger, qui s'aviſa de vouloir introduire une Muſique qui ſans doute étoit en vogue dans quelque Pays voiſin, & qui étoit préciſément dans le goût Italien, puiſque l'Hiſtoire dit qu'*à une Muſique ſimple, noble & ſoutenue il avoit voulu en ſubſtituer une énervée & bigarrée, faiſant conſiſter la beauté de la modulation dans des paſſages de Muſique choquans au lieu d'être harmonieux*; que les Rois eux-mêmes mirent l'affaire en délibération, & obligèrent *Timothée* à ſe conformer au goût national.

La politique, la raiſon, l'humanité, l'exemple d'un Peuple auſſi ſage que les Spartiates, tout nous démontre que nous devrions conſerver notre Muſique, quand même elle ſeroit telle que la défigure le Génevois. Que ſera-ce donc ſi cette Muſique eſt réellement excellente, ſi elle eſt conforme aux règles du bon goût, & par-là ſupérieure à toutes les Muſiques du Monde? Nos Opera ont par

eux-mêmes une dignité qui fit juſtement murmurer le Public les premières fois qu'on aſſocia les pipeaux Italiens à la lyre Françoiſe, & que l'on vit ſur le Théâtre du Palais Royal des Baladins, des Sauteurs, des Opérateurs, des Valets, des Ours & des Farces. Le principal caractère de notre Muſique eſt la nobleſſe. *Lulli* & ſes imitateurs ennoblirent tout, même les Paſtorales. Voyez le quatrième Acte de *Roland*, & comparez le noble, le gracieux & le galant qui y regnent, à la petite naïveté du *Devin de Village*, à la groſſièreté rampante des Italiens dans leurs Ballets bouffons.

Lorſqu'on entend nos ſymphonies, que je mets encore au-deſſus de nos Scènes & de nos Récitatifs, l'on croit entendre parler une Divinité, ou de grandes Reines. Lorſqu'on entend babiller la Muſique Italienne, l'on croit entendre une Bourgeoiſe, une Caillette qui a quelque eſprit, mais qui n'a que des graces ignobles & communes.

Au lieu de l'expérience de l'Arménien, qui n'eſt point recevable, parcequ'il ne peut y avoir d'objet de comparaiſon entre deux Muſiques vocales à cauſe de la différence des deux Lan-

gues, j'en propoſerois une autre à *Rouſſeau.* Ce ſeroit de faire exécuter devant un Etranger, ou tout homme non prévenu, une ſymphonie Françoiſe & une Italienne, & qu'on lui demandât ce qu'ont voulu peindre les deux Muſiciens ; ſi c'eſt le chagrin, la joye, ou l'amour, &c. Il diroit aiſément quel a été l'objet du François, & je parierois bien qu'il ne trouveroit à l'Italien que des gentilleſſes variées. Je défierois, par exemple, cet Auditeur neuf & impartial de deviner autre choſe qu'une Tempête au morceau de la Tempête d'*Alcyone*, & au *Primavera de Vivaldi*, il ne trouveroit que des danſes de Pâtres qui ſont communes à toutes les Saiſons, & où par conſéquent le Printems n'eſt pas plus repréſenté que l'Eté ou l'Automne. Ce que je dis ici de nos ſymphonies eſt juſtifié par les applaudiſſemens que leur donnent les autres Nations. On les exécute dans beaucoup d'Opera Italiens : il n'y en a preſque jamais d'autres chez le Roi de Pruſſe, qui a un des meilleurs Opera Italiens de l'Europe.

Si l'on aſſiſte au Concert des Thuilleries la veille de la Saint-Louis, on ſe rappelle la Cour d'un grand Roi qui,

par ſon diſcernement & ſa magnificence, fit monter nos Arts au plus haut point de la perfection. Il n'eſt point de ſpectateur ſi peu ſenſible qui ne ſe laiſſe ſéduire par un enchantement magique; il croit ſe promener dans les jardins d'*Auguſte*; ou plutôt il ſe regarde comme tranſporté dans un Palais de Fées; il goûte la réalité des fictions des Poëtes & des Romanciers.

Eſt-il aujourd'hui dans l'Europe une Muſique qui approche de celle de nos Motets? Quelle majeſté, quelle énergie, quel pathétique, quelle vérité! Les Italiens eux-mêmes, c'eſt-à-dire, qui ſont Compoſiteurs & de bonne foi, ne peuvent les entendre ſans être échauffés de l'enthouſiaſme divin qu'ils inſpirent. Ce ſont pourtant des Muſiciens François qui ont enfanté ces merveilles. On dira ſans doute que cela n'eſt pas étonnant, parce qu'ils ont travaillé ſur des paroles Latines. Quelle miſerable défaite! 1° eſt-il à préſumer que des Muſiciens du premier Ordre, un *la Lande*, un *Mondonville*, euſſent voulu compromettre leur gloire en s'exerçant ſur des paroles abſolument rebelles à leur Art? S'ils ont mis du chant ſur des vers François, c'eſt qu'ils étoient

ſûrs de pouvoir y déployer, ainſi que ſur le Latin, toutes les richeſſes de leur génie. Le Prologue des Elémens eſt de *la Lande*. La Muſique de ce Prologue ne rend-elle pas parfaitement la ſublime Poëſie de M. *Roy* ? Ce Muſicien a-t-il fait ſur du Latin quelque choſe de plus grand & de plus noble ? 2° Il n'y a rien de plus frivole & de plus ridicule que cette diſpute ſur le méchaniſme des Langues. Qu'il y en ait de plus abondantes, de plus douces les unes que les autres, on en convient. Mais il n'y en a aucune, fût-ce l'Iroquois ou le Hottentot, qui ne ſoit ſuſceptible de chant, comme il n'y en a aucune qui ne ſoit propre à l'Eloquence & à la Poëſie. Au reſte s'il y a actuellement une belle Langue vivante dans l'Univers, c'eſt ſans contredit la Françoiſe.

Le ſiècle de *Louis* XIV mérita l'admiration de toute la terre par nos ſuccès en tous genres. Les Etrangers venoient & viennent encore à Paris prendre des leçons de politeſſe & de bon goût. Par quelle fatalité, les François ayant atteint la perfection dans tous les autres Arts, la Muſique qu'ils ont cultivée avec le même ſoin, eût-elle été

ſeule exceptée ? Y a-t-il la moindre vraiſemblance à le ſuppoſer, principalement quand on conſidère que cet Art eſt plus qu'aucun autre du reſſort des graces & du goût ? N'eſt-ce pas dire que la Cour la plus éclairée, la plus aimable & la plus polie, depuis celle d'*Auguſte*, étoit bien barbare & bien folle de chanter les mélodieuſes paroles de *Quinault* ; que nous avons été des ſtupides pendant 80 ans ? Si c'eſt une illuſion groſſière, comme le prétend JEAN-JACQUES, il faut avouer qu'il n'y en a jamais eu de plus grande, ni de plus durable : malgré tous ſes attentats & ceux de ſes complices, il ne viendra jamais à bout de la diſſiper.

Ils objectent éternellement l'adoption univerſelle de la Muſique Italienne. Faut-il donc leur mettre ſans ceſſe devant les yeux que la nobleſſe & les graces, qui ſont le caractère de notre Muſique, ne peuvent être ſenties par toutes les Nations ; que les beautés ſimples, délicates & ſublimes demandent un diſcernement fin, un ſentiment vif & éclairé ; que le bon goût eſt plus rare que le mauvais ; que tous les Arts d'Athènes n'avoient pas le ſuffrage unanime des Peuples qui l'environnoient ;

que d'ailleurs on eſt jaloux de la France ; que nos Arts nous attirent l'argent des Etrangers ; que notre ſupériorité eſt devenue une affaire de politique ; que chaque Nation fait aujourd'hui des efforts pour ſe paſſer de nous ; qu'il peut très bien arriver que notre Muſique ſouffre de cette rivalité, ſurtout quand nos ingrats Concitoyens eux-mêmes feront d'indignes cabales pour la proſcrire ; toûs les *Anti-Gallicans* ne ſont pas à Londres. Je ſerois bien fâché que notre Muſique ne fît que du bruit ; mais ſi elle ne faiſoit que cela, j'oſe aſſurer qu'elle balanceroit bien-tôt dans l'Europe les ſuccès de l'Italienne.

Je ne crois pas que l'on puiſſe donner de preuve plus complette d'un goût faux que de comparer la Muſique Françoiſe, compoſée ſous le regne de notre *Auguſte*, & ſous celui de ſon digne ſucceſſeur, avec la Muſique Italienne avilie & dégénérée. Les Italiens s'en plaignent eux-mêmes amèrement. *Gravina* compare la Muſique de ſon Pays à ces peintures de la Chine où l'on ne trouve aucune imitation de la Nature, & où l'on ne peut admirer que la vivacité & la variété des couleurs. « Car notre Poëſie, dit-il, qui trop char-

» gée d'ornemens, a communiqué ſa » maladie à la Muſique, eſt devenue *ſi » figurée* qu'elle a perdu *toute expreſſion » naturelle.* » *Muratori*, dans ſon Traité *de la Poëſie parfaite*, s'élève avec encore plus de force contre la Muſique de ſes Compatriotes. Il l'accuſe d'avoir corrompu le Théâtre, de s'être hardiment montrée dans les Temples, & d'avoir dégradé la majeſté de la Religion. Enfin voici ce qu'en dit *Riccoboni*, dans ſon *Hiſtoire des Théâtres.* « Notre Muſique n'eſt » plus que *bizarre ;* on a mis le *forcé à » la place du beau ſimple ;* & ceux qui » admiroient l'expreſſion & la vérité dans » notre précédente Muſique, ne trou- » vent dans celle-ci que *des ſingularités » & des difficultés.* » Du temps de *Lulli* & de *Corelli* les deux Muſiques, Italienne & Françoiſe, étoient preſque les mêmes. Les Italiens ont abandonné les traces de leurs premiers Maîtres ; ils ont voulu briller, papillonner, caracoller ; ils ſont tombés dans les mignardiſes & dans l'afféterie ; ils ont accablé d'ornemens recherchés la Nature ſi belle par ſa ſimplicité ; ils ont mis le travail à la place du goût. On voudroit nous forcer à les imiter : tel eſt le projet de la ſecte turbulente & dépravée de nos hardis Novateurs.

Malgré tout ce que j'ai dit, Monſieur, à Dieu ne plaiſe que je refuſe aux Italiens de l'eſprit, de l'imagination, du feu, de la vivacité, de la légereté, du génie. Je vais plus loin. Nos Artiſtes ne ſçauroient mieux faire que d'étudier leur Muſique pourvû qu'ils ayent le goût formé, & qu'ils entreprennent cette étude avec la même précaution que les gens de Lettres apportent, en liſant les ouvrages d'eſprit Ultramontains, ou ceux des autres Nations. Il pourront profiter des beautés de leur chant, en ſe les rendant propres, en les accommodant au génie de notre Nation & de notre Langue, comme a fait plus d'un Compoſiteur François, comme font encore aujourd'hui les *Rameaux* & les *Mondonvilles*. Croyez-vous, Monſieur, que ces grands hommes ne connoiſſent pas mieux la Muſique Italienne que tous ces Bouffoniſtes effrénés qui veulent à toute force tenir un *coin* dans le monde ? Croyez-vous qu'il ne leur ſeroit pas très aiſé de compoſer des Opera entiers dans le genre Italien ? Penſez-vous qu'ils éprouveroient plus de difficulté à imiter par des ſons le miaulement des chats, le croaſſement des corbeaux, le bruit que fait l'eau en ſor-

tant d'un robinet ou en bouillant dans une marmite, &c, qu'à bien rendre le ſifflement des vents déchainés, les éclats du Tonnerre, les gémiſſemens des Peuples conſternés, &c? Mais le goût, ce goût tant réclamé & ſi peu ſenti, les empêche de ſe livrer à un travail ſi bas & ſi facile. Ils ſont en état de tout peindre; mais ils ſçavent qu'aux yeux d'une Nation telle que la nôtre il ne faut offrir que des objets nobles, gracieux, ou agréables. La première fois que *Louis* XIV vit des *Teniers*, ce Prince, accoutumé au grand dès ſon enfance, fit éclater ſur ſon auguſte viſage un mouvement de dégoût. Il détourna la tête, & ordonna qu'on les ôtat de ſes appartemens, où on les avoit placés à ſon inſçu à côté des chefs-d'œuvres immortels de la Peinture.

JEAN-JACQUES, comme vous ſçavez, Monſieur, s'eſt appeſanti ſur l'unité de mélodie; & après avoir achevé ſon importun verbiage, il a dit: « j'eſpère que vous me pardonnerez la longueur de cet article *en faveur de ſa nouveauté* & de l'importance de ſon objet. J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur une règle auſſi eſſentielle que celle de l'unité de mélodie; *règle dont*

» *aucun Théoricien n'a parlé juſqu'à ce jour.* «
Malgré les raiſons que j'ai apportées pour faire voir que cette règle étoi commune à tous les Arts, & qu'ell avoit été dictée bien longtemps avan ROUSSEAU, croiriez-vous que j'ai trou vé des gens qui s'obſtinent à lui fair honneur de cette ancienne découverte, juſqu'à ce qu'on leur montre quelqu Livre, quelque Traité particulier où i en ſoit fait mention. Je ſuis en état d les ſatisfaire. Qu'ils ouvrent l'*Eſſai ſu le Beau*, imprimé à Paris en 1742 che *Guérin*, Libraire, rue Saint Jacques Cet ouvrage théorique eſt du P. *André* Jéſuite. Il l'a partagé en quatre Chapi tres. Le premier traite du *Beau viſible*, le ſecond du *Beau dans les mœurs*; le troi ſième du *Beau dans les Pièces d'eſprit*; l quatrième du *Beau muſical*. Ce paſſag de Saint Auguſtin, *omnis porrò pulchritu dinis forma unitas eſt*, ſert de texte à ſe quatre Chapitres. Il applique ſon prin cipe d'*unité* à tous les genres de *beau*, & il inſiſte beaucoup ſur cette *unité* en fai de Muſique; ce qu'il dit là-deſſus e aſſez long & très-bien raiſonné. Mai avant le P. *André*, qui eſt avant JEAN JACQUES, *Sénèque* le Philoſophe avo fait la deſcription d'un grand concer

de Muſique, où cette regle d'*unité* eſt bien établie. « Voyez-vous, dit-il, cette » multitude de voix qui compoſent nos » grands Chœurs de Muſique ? Elles ſe » joignent toutes ſi parfaitement, qu'il » ſemble qu'elles ne rendent à l'oreille » qu'un ſeul & unique ſon. Parmi ces » voix il y a des deſſus, il y a des baſ- » ſes, il y a des voix moyennes de tous » les degrés. On entend celles des hom- » mes avec celles des femmes, les unes » & les autres entremêlées du ſon des » flutes qui les accompagnent. Chacune » de ces voix eſt, pour ainſi dire, ca- » chée dans la multitude ; & cependant » elles paroiſſent toutes avec le caractère » qui les diſtingue. » *Vides quàm multorum vocibus Chorus conſtat ; unus tamen ex omnibus ſonus redditur. Aliqua illic acuta vox eſt, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris fœminæ ; interponuntur tibiæ ; ſingulorum illic latent voces ; omnium apparent.*

M. l'Abbé *le Batteux* parle auſſi de cette grande règle d'*unité de Mélodie* dans ſon excellent ouvrage intitulé : *Les beaux Arts réduits à un même principe*, imprimé à Paris en 1746 chez *Durand*, Libraire, Rue Saint Jacques. C'eſt au Chapitre III de la Section III, dans lequel Cha-

pitre il traite *des qualités. que doivent avoir les expreſſions de la Muſique.* La première de ces qualités, ſelon lui, eſt l'*unité.* Cet Auteur fait encore une remarque judicieuſe : que les paroles aident la Muſique à la vérité, mais qu'elles ne lui apportent ni ne lui ôtent rien qui altère ſa nature & ſon eſſence ; ſon expreſſion véritable & indépendante de tout étant le ſon, de même que celle de la Peinture eſt la couleur, celle de la Danſe, le mouvement du corps, &c. Je crois pouvoir conclure de ce principe de M. *le Batteux*, que les vers, quels qu'ils ſoient, François, Latins, Italiens, Eſpagnols, &c, ne ſont que comme des occaſions, des facilités, ſi l'on veut, qu'on donne à l'expreſſion Muſicale, afin qu'elle ait un ſens plus net, plus déterminé, plus intelligible. Auſſi la Poëſie n'a-t-elle jamais eu que le ſecond rang à l'Opera ; & bien loin d'avancer, comme JEAN-JACQUES, que notre Poëſie gâte notre Muſique, il y auroit peut-être plus de raiſon à dire que notre Muſique gâte notre Poëſie. Ce reproche ne ſeroit pas nouveau. Il a été fait par des perſonnes du plus grand mérite, qui ne ſe ſont pas placées dans le véritable point de vûe où il faut être pour juger ſaine-

ment de notre Poëſie Lyrique chantante; c'eſt-à-dire, qui n'ont pas pris garde que cette Poëſie, néceſſairement ſubordonnée au chant, devoit s'oublier, en quelque ſorte, elle-même, pour s'aſſervir aux loix ſuprêmes de la Muſique. Cette conſidération doit deſormais nous rendre plus indulgens que nous ne ſommes pour ceux de nos Poëtes qui ſuivent en eſclaves le char de l'Harmonie. *Quinault*, leur maître & leur modèle, leur a donné l'exemple de cette ſoumiſſion, mais ſans foibleſſe & ſans fadeur.

Il arrive ſouvent que les airs ſont faits avant les paroles. Combien n'avons-nous pas de Menuets qui n'ont été remplis qu'après coup ? Ce n'eſt même qu'à cauſe de leur bonté muſicale que des Poëtes ſont tentés d'y ajuſter des paroles. Or je demande à JEAN-JACQUES, ſi ces airs, ces Menuets iſolés, charmans par eux-mêmes, perdent leurs graces lorſqu'on les applique à des vers ? Je penſe au contraire qu'ils n'en deviennent que plus agréables, pour peu que les paroles le ſoient.

Quelques perſonnes m'ont encore blâmé d'avoir traité d'*affectations puériles* les deux ſtrophes du *Taſſe* rapportées dans la Lettre du Génevois. Je ne ſuis

point inſenſible à la Poëſie imitative, c'eſt-à-dire, à la Poëſie, qui repréſente par les mots mêmes un objet phyſique. J'admire *Virgile*, lorſque, pour peindre la lourde chûte d'un Bœuf, il dit : *Procumbit humi bos. Boileau* ne m'enchante pas moins dans ces deux beaux vers :

Quatre Bœufs attelés, d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.

Il ſemble dans *Virgile* qu'on voit & qu'on entend tomber le Bœuf, & dans *Deſpréaux* on croit voir dans une Rue de Paris un char traîné par quatre Bœufs lourds & peſans. *Racine*, dans le beau récit de *Théramène*, a auſſi employé avec ſuccès cette Poëſie imitative, quand il dit : *l'eſſieu crie & ſe rompt.* Mais il faut remarquer que les grands Poëtes ſont extrêmement réſervés ſur cet article ; ils ont trop de goût pour courir après ces pénibles bagatelles, & les traits de cette eſpèce qui ſe trouvent dans leurs écrits, ſe ſont naturellement offerts à eux. Mais quelle idée auriez-vous d'un Poëte qui s'attacheroit à ne faire entrer qu'une certaine lettre dans huit vers de ſuite ? C'eſt pourtant ce qu'a fait le *Taſſe* dans les

deux ſtrophes en queſtion, de huit vers chacune. Dans la première il n'emploie que des *L* pour la rendre coulante, & dans la ſeconde, des *R*, afin qu'elle ſoit bien rauque & bien dure. Ou je me trompe fort, ou cela n'eſt pas plus merveilleux que des Acroſtiches & des Bouts rimés.

Quelques autres auroient ſouhaité que je fuſſe entré dans la théorie de la Muſique, que j'en euſſe étalé la ſcience géométrique ; ce qui ne m'auroit pas été difficile. Je n'aurois eu qu'à lire quelque Livre où cette ſcience eſt approfondie. De plus, des Muſiciens conſommés dans leur art m'auroient fourni des lumières ; quelques uns même m'ont offert des ſecours que j'ai refuſés ; parce que, ſi j'avois donné dans cette érudition, je n'aurois été entendu que de très-peu de perſonnes, & que d'ailleurs le goût ſeul ſuffit pour raiſonner avec juſteſſe ſur un art qui appartient plus au ſentiment qu'à la Géométrie, quoiqu'en diſe JEAN-JACQUES, qui prétend que ce n'eſt point au Poëte à parler de Poëſie, au Muſicien de Muſique, mais au Philoſophe. Quelle étrange abſurdité ! 1°. JEAN-JACQUES ſe croit Poëte & Muſicien ; il en fait profeſſion ; ainſi, d'après ſes pro-

pres paroles, il ne devoit pas s'ingérer de dire ſon avis ſur notre Muſique; mais il ſe croit encore Philoſophe, & c'eſt pour cela qu'il s'eſt mêlé d'en parler. 2°. Qui eſt-ce qui ſe connoîtra mieux dans un art que ceux qui toute leur vie ont étudié cet art, & le cultivent avec ſuccès? Il eſt en vérité bien ridicule de dire qu'il n'appartenoit pas à *Boileau* de faire l'Art Poëtique, à *Molière* de parler de Comédies, à *Racine* de Tragédies, à *le Brun* de Peinture, &c. Je dis plus; malgré mon très-humble & très-profond reſpect pour la Philoſophie, j'oſe avancer que les juges les moins compétens, les derniers à conſulter, ſur des matières de goût, ſont les Philoſophes, qui preſque tous ont l'eſprit ſec & le cœur froid.

Au reſte, Monſieur, les reproches que le Génevois fait à notre Langue & à notre Muſique ne ſont pas nouveaux. Vous les trouverez en beaucoup d'ouvrages, particulièrement en pluſieurs endroits des *Obſervations* de feu M. l'Abbé *Desfontaines*, & en dernier lieu à la fin du *ſiècle de Louis XIV*, par M. *de Voltaire*, à l'article *Muſiciens*. Cet Ecrivain y rapporte & réfute en très-peu de mots les objections contre notre Muſique, que JEAN-JACQUES a miſes en beaucoup de pages. J'ai prouvé que ce qui

regarde l'*unité de Mélodie* n'eſt point de ſon invention. Ainſi, tout bien examiné, il n'y a rien de neuf dans ſa Lettre que les injures.

Vous n'avez peut-être pas pris garde, Monſieur, à ſon affectation de faire imprimer en gros caractères à la tête de ſes Ecrits : PAR JEAN-JACQUES ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE. Il a peur ſans doute qu'on ne le confonde un jour avec notre grand *Rouſſeau* ; qu'il ſe raſſûre. La poſtérité ſçaura mettre entre ces deux Ecrivains la différence qu'ils méritent. Nous ſçavons diſtinguer les deux *Chérilles*.

Il paroît un grand nombre de réponſes à la Lettre de JEAN-JACQUES. J'en ai déja vû huit ou neuf, dont pluſieurs méritent votre attention. Je me propoſe de vous en rendre compte, afin que rien ne vous échappe de ce qui regarde cette grande querelle. Le perturbateur du repos des Muſiciens à excité ſur le Parnaſſe une émeute générale : il a été combattu avec toute ſorte d'armes, critiqué ſur tous les tons. Mlle. *Dangeville* chante actuellement à la Comédie Françoiſe un Couplet plein de raiſon & de ſel, dont il eſt le Héros. Vous ne ſçauriez vous imaginer à quel point ce Couplet

eſt applaudi. *Alexandre*, au milieu de ſes conquêtes dans les Indes, s'écria : *O Athéniens, combien de travaux j'endure pour me faire louer de vous !* JEAN-JACQUES, ſans être conquérant, quoiqu'il en prenne le ton, pourroit dire : *O François, combien de peines je me donne pour me faire mocquer de vous !*

Je viens de relire cette Lettre, Monſieur, & je crains bien que vous ne ſoyez bleſſé de quelques expreſſions dures, que l'urbanité Françoiſe auroit dû m'interdire. Mais j'ai penſé qu'il y avoit de ces hommes ſinguliers qui demandoient qu'on leur parlât avec franchiſe, & même avec une noble rudeſſe. Je me ſouviendrai toujours d'un joli conte de Fées de M. *de Moncrif*, intitulé : *L'Iſle de la liberté.* Un certain *Almon* s'y rendit, croyant y trouver ſon compte ; car il ſe piquoit d'être *naturel*, de haïr la *diſſimulation*, de choquer toutes les bienſéances. Il ne rencontra dans l'Iſle que des gens *naturels* comme lui. Une femme lui dit *naturellement* & ſans *diſſimulation* qu'il étoit un ſot. Qu'arriva-t-il ? *Almon* eut la bêtiſe de ſe corriger : il eſt vrai qu'il n'étoit pas Philoſophe.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 20 Décembre
1753.

LETTRE XV.

VOus trouverez en général, Monſieur, une morale piquante, de la galanterie délicate, des ſentimens paſſionnés, une critique fine, de la ſaine Philoſophie, des alluſions ingénieuſes, un ſtyle agréable & cependant précis dans un petit Roman que je viens de lire Il eſt intitulé : *Mirza & Fatmé, Conte Indien, traduit de l'Arabe.* On le vend à Paris chez *Prault* l'aîné, Libraire, Quai de Conti. Mirza.

Dans une révolution arrivée aux Indes, *Mirza*, le plus jeune des fils du Sultan *Ogoulkan*, auroit été égorgé avec le reſte de ſa famille, ſi une Fée ne l'avoit enlevé au Berceau, & tranſporté dans ſon Iſle. C'étoit *la Fée du Malheur.* Cette Iſle a la propriété ſingulière de changer les traits ; on n'y eſt reconnoiſſable que pour ſes vrais amis. La Fée y tient une école, d'où ſont ſortis preſque tous les grands hommes. *Mirza* y reçoit ſa première éducation ; on le fait enſuite voyager. Il arrive d'abord ſur les terres du Roi *Keſra*,

digne du surnom de *Tyran*, qu'on lui avoit donné. Ses Etats confinoient à ceux du Roi *Mobarec*. Ce Prince superstitieux se laissoit gouverner par des Bonzes, & défendoit à ses sujets de penser. Il étoit bon naturellement ; mais ses Ministres étoient cruels ; un monstre furieux, la superstition, étoit chargé d'exécuter ses barbaries. Son Royaume est voisin de celui de la Reine *Gulnare ;* ce nom signifie *lèvres de sucre.* On y respire un air voluptueux. *Mirza* ne sort de ce Pays enchanteur que par le secours d'une Fée. Il arrive à *Lahor*, où son père avoit regné. Il offre ses services à l'usurpateur qui étoit en guerre avec ses voisins ; on lui donne de l'emploi ; il signale sa valeur. *Bousangir* son Général a une fille nommée *Fatmé ; Mirza* prend de l'amour pour elle ; elle en prend pour *Mirza ;* le père consent à leur union. Le tyran avoit un fils appellé *Nourreddin* ; une Fée voulant connoître quel étoit l'esprit de cette Cour, avoit déclaré à sa naissance qu'elle doteroit le jeune Prince de toutes les qualités que la Cour lui souhaiteroit. Qu'il soit beau, bienfait & vigoureux, s'écrièrent toutes les femmes. Qu'il soit prodigue, disoient les Courtisans ; qu'il soit crédule & fana-

tique, s'écrioient les Dévots. Perſonne ne s'aviſa de lui ſouhaiter de l'eſprit, du courage, de l'humanité. La Fée lui donna de la beauté & de la vigueur, & laiſſa aux Courtiſans à faire le reſte. A l'âge de dix-ſept ans *Nourreddin* étoit le plus beau Prince de l'Univers ; quant à l'autre qualité on ne faiſoit encore que la ſoupçonner ; les femmes de la Cour étoient curieuſes & incrédules ; on ne vouloit pas croire, pour avoir le plaiſir d'être convaincu ; le Prince leva tous les ſcrupules ; *Fatmé* fut la ſeule qui crut ſans voir. *Nourredin* en fut piqué ; mais il ſe fâcha bien davantage du peu de cas qu'elle fit de ſon amour. On lui conſeilla de l'enlever ; il alloit le faire, lorſque *Bouſangir* ſe retira avec ſa fille dans ſon Gouvernement. Le Prince eut recours à *Charmant*, célèbre Enchanteur ; mais une Fée protégeoit *Fatmé*, & l'Enchanteur ne pouvoit rien ſur elle, à moins qu'elle ne lui donnât elle-même quelque choſe qui eût ſervi à la vêtir. Un jour qu'elle étoit égarée dans un bois, *Charmant* ſe préſenta à elle, & lui demanda ſa ceinture. Elle étoit prête à la lui donner lorſque l'Amour, ſous la figure d'un enfant, lui retint le bras, & l'empêcha de tomber ſous la puiſſance

de *Nourreddin*. Il lui mit un anneau au doigt, dont vous verrez bientôt l'uſage. Cependant *Mirza* avoit découvert le ſecret de ſa naiſſance, & de concert avec *Bouſangir*, il forme le deſſein de monter ſur le trône de ſon père, & d'en chaſſer le tyran ; mais il ne réuſſit pas pour cette fois ; il eſt battu, & obligé de prendre la fuite ; il retourne à l'*Iſle du Malheur*. Il y trouve *Bouſangir* qu'il avoit cru mort dans le combat ; il le reconnoît parce qu'il étoit véritablement ſon ami. La Fée lui conſeille de ſe rendre ſecrettement à *Lahor*, tandis que *Bouſangir* ſollicitera le ſecours d'un Roi voiſin ; *Mirza* défere à cet avis. Le vaiſſeau qui le portoit eſt obligé de relâcher à *l'Iſle de l'Opinion*, qui ſe trouvoit ſur la route. C'eſt le ſéjour d'une Fée appellée *la Reine du monde* ; elle diſtribuoit des lunettes à tous les hommes de l'Univers, qui lui rendoient hommage.

» Ces lunettes n'étoient pas les mêmes ;
» mais toutes avoient cette propriété,
» que lorſqu'on les avoit miſes ſur ſon
» nez, on croyoit n'en point avoir, &
» ne ſe ſervir que de ſes yeux. On ne
» voyoit pas non plus celles qui étoient
» ſur le nez de ſon voiſin quand elles
» étoient de même eſpèce que celles

» qu'on avoit ſoi-même. Si elles étoient » différentes, on les voyoit, & les nez » à lunettes d'une eſpèce ſe mocquoient » des nez à lunettes d'une autre eſpè- » ce. »

Tandis que *Mirza* étoit dans *l'Iſle de l'Opinion*, une tempête pouſſoit *Fatmé* vers *la Ville des Métamorphoſes*. Une Fée change tous ceux qui y abordent, les uns en meubles, les autres en animaux, chacun ſuivant ſon état ou ſes inclinations. *Fatmé* avoit à ſon doigt un anneau qui la garantiſſoit des enchantemens. Elle entra dans la Ville, & ſe mit à la viſiter. Il y avoit une grande place ronde environnée de bâtimens, où étoient les différentes ſalles des Métamorphoſes. La première étoit celle des Sultans ; ils étoient changés en horloges bien dorées ; & vis-à-vis, les Courtiſans métamorphoſés en *Butors* *, les yeux fixés ſur le Cadran, s'occupoient ſans ceſſe à regarder l'heure. Il y avoit dans la même ſalle quelques belles Poules jaſpées, & beaucoup de Dindes qui faiſoient la roue ; c'étoit les femmes de la Cour. Quant aux vieilles coquettes, la Fée

* Nom d'un Oiſeau fort gros, mais lent & facile à tuer.

en avoit fait un meuble qu'on appelle *Bergère ;* les Pages se jettoient dessus en venant regarder l'heure au Cadran. *Fatmé* parcourut successivement toutes les salles, & elle arriva à celle des Beaux Esprits. Elle y vit un ou deux Cygnes, beaucoup de Perroquets, & quelques vieilles Perruches. Il y avoit surtout force Paons qui étaloient sans cesse leur belle queue, & qui ne regardoient jamais leurs pieds : plusieurs érudits étoient changés en lampes sépulchrales ; quelques autres en Baudets chargés de momies. L'imprudente *Fatmé* ôta, sans y penser, l'anneau de son doigt, & le laissa tomber. Une Pie l'enleva, & *Fatmé* fut métamorphosée en Colombe. Sous cette figure elle vient rejoindre son cher *Mirza ;* il la voit sans la connoître, & il n'a pas le bonheur de la conserver long-temps. Ce Prince enfin arrive à *Lahor ;* la Fée sa protectrice lui avoit donné un talisman, dont la vertu étoit de faire parler sincèrement les hommes ; pour les femmes on n'a point encore trouvé de talisman qui eût ce pouvoir. *Mirza* vit ses amis secrettement, & son talisman lui apprit quelles étoient à son égard les dispositions du reste de l'Empire. Aidé du secours d'un Prince voi-

ſin que *Bouſangir* lui avoit ménagé, il étoit prêt à ſe rendre maître de la Ville, lorſqu'il apperçut ſa chère Colombe attaquée par deux Vautours. C'étoient le Prince *Nourreddin* & l'Enchanteur qui, ſous cette forme, pourſuivoient la belle *Fatmé*. *Mirza* les tue tous deux d'un coup de flêche ; la Colombe vole dans ſon ſein ; mais une indiſcretion fait tomber ces deux amans dans de plus grands malheurs. Ils ſont livrés entre les mains d'un ennemi puiſſant, qui leur fait éprouver ce que la vengeance a de plus cruel ; leur infortune étoit à ſon comble ; de-là il n'y avoit plus qu'un pas à la proſpérité, où l'on n'arrive que par la diſgrace. C'eſt ce que l'Auteur a voulu établir dans ce petit ouvrage. Un trône & la main de *Fatmé* confirment à *Mirza* la vérité de cette maxime. C'eſt ainſi qu'il faut faire des Romans. La fiction doit être toujours le voile de la morale, de la philoſophie & de la vérité : autrement ce n'eſt pas la peine d'y avoir recours. Les Auteurs qui ne ſçavent qu'entaſſer des Aventures extraordinaires & biſarres, ſans aucun but, n'ont pas plus de mérite aux yeux d'un Lecteur raiſonnable, que les Nourrices qui en-

dorment leurs enfans d'histoires de *Loups*, de *Tigres* & de *Tigresses*.

J'oubliois, Monsieur, de vous parler de deux épisodes qui ornent ce joli Conte. L'un est l'histoire de *Zulmis* & d'*Aglaé*, qu'une loi rigoureuse avoit exilés dans une Isle déserte pour s'être mariés sans le consentement de leurs parens. L'histoire d'*Abdalla* a quelque chose de plus touchant. C'est un ami malheureux qui viole les loix de l'amitié pour suivre celles d'un amour qu'il desapprouve. *Mirza* & *Fatmé* avoient appris dans le cours de leurs voyages le détail de ces aventures.

Il y a plus d'esprit que d'invention dans cet agréable ouvrage. Le portrait du Roi *Kesra* ressemble un peu trop à celui de *Pygmalion* dans *Telemaque*. La Reine *Gulnare* paroît encore une copie de *Circé* dans l'Isle d'Ææa, &c. L'idée des *Métamorphoses* n'est pas plus neuve; & quand elle le seroit, je ne la gouterois pas dans sa totalité. C'est un malheur attaché aux Allégories, qu'un Auteur se prête à tout ce qu'elles peuvent fournir, & qu'il les épuise, au risque de hazarder des choses qui péchent contre le bon goût, & qui ne coûtent rien à trouver. C'est un mauvais jeu de

mots & dépourvû de toute juſteſſe que la métamorphoſe des Courtiſans en *Butors*: il n'y a point d'être plus fin & plus délié. Celle des érudits en Baudets eſt trop forte & trop ignoble, &c. Ce ſont-là, Monſieur, des défauts bien légers en comparaiſon des traits heureux qui compoſent cet écrit, l'un des plus ingénieux qui ayent été imprimés depuis longtemps.

L'Auteur l'a terminé & déparé par une longue Epître en vers libres à Monſieur C***. Il s'en faut bien que ſa poëſie vaille ſa proſe. Il y a des expreſſions populaires, des métaphores recherchées, du néologiſme dans les tours & dans les mots. On y trouve *le ſiflet aigu de Borée, la douce flutte du Zephire.* On appelle un Laboureur un *Agriculteur*; les Fermiers-Généraux, *les gros ventres du tapis verd*, &c.

Il vient de paroître chez *de la Guette*, Imprimeur & Libraire rue Saint Jacques, un Livre nouveau qui a pour titre : *Nouveaux Elémens d'Odontologie, contenant l'Anatomie de la bouche, ou la Deſcription de toutes les parties qui la compoſent & de leur uſage, & la Pratique abrégée du Dentiſte, avec pluſieurs Obſervations;* Odontologies.

par M. *Lécluse*, *Chirurgien Dentiste de sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Chirurgien Dentiste, Pensionnaire de la Ville de Nancy, & reçû à Saint Côme.* L'article le plus intéressant de cette nouvelle *Odontologie*, est l'Anatomie de la bouche, que l'Auteur a débarassée de toutes les parties étrangères au Dentiste. On lui donne une connoissance parfaite de tout ce qui peut l'intéresser & lui prouver la facilité d'opérer sans être exposé à couper quelques uns des muscles ou des vaisseaux, & d'éviter un nombre infini d'accidents de cette nature. Cette description anatomique est suivie d'une pratique abrégée du Chirurgien Dentiste qui lui indique les soins qu'il doit donner à une bouche, depuis l'enfance jusqu'à l'adulte, pour procurer de belles dents & les entretenir pendant le cours de la vie. On trouve encore dans cette seconde partie une Dissertation sur la destruction des racines des dents de lait, où l'on rapporte l'opinion de tous ceux qui ont traité de cette matière & que l'Auteur paroît combatre avec justesse ; cette Observation est appuyée du vrai méchanisme de la destruction de ces racines, & de la preuve sensible de son sentiment

à cet égard. L'Auteur n'a pas borné là ſes recherches, il donne encore une méthode de nettoyer les dents, que l'on trouvera beaucoup plus aiſée que celle qu'on a miſe en pratique juſqu'à ce jour. Enfin il traite auſſi de la fluxion, de ſa méthode curative, & de l'utilité de pluſieurs inſtrumens qu'il a inventés pour faciliter l'extraction des dents les plus difficiles à tirer. Pluſieurs remarques fort juſtes ſur les ouvrages publiés par quelques Odontologiſtes modernes prouvent les lumières & la ſagacité de l'Auteur. Mais c'eſt ſurtout par la pratique que doit ſe diſtinguer un Dentiſte, & dans cette partie, M. *Lécluſe* ſe fait connoître de jour en jour avec ſuccès.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 Decembre
1753.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS CE VOLUME.

HISTOIRE ANCIENE DES FRANCS, Tome 1 par M. *du R*...Ecuyer, de l'Académie de Montauban. Page 3

LES ECARTS DE L'IMAGINATION, Epître de plus de deux mille vers à M. *d'Alembert*, par M. *le Clerc de Montmerci*, qui auroit mieux fait d'appeller cette Epitre LES ECARTS DE MON IMAGINATION. 14

GUÉRISONS ELECTRIQUES. 22

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES, *depuis son établissement jusqu'à présent, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie*, Tomes 18, 19 & 20 in-4°. 26

HISTOIRE DES COMTES DE CHAMPAGNE ET DE BRIE. 2 Vol. in-12. 50

ESSAI HISTORIQUE SUR L'AQUITAINE, par M. l'Abbé *Boudot, Censeur Roial*. 56

VERS SUR LA NAISSANCE DE M^r LE DUC D'AQUITAINE, par M. le Chevalier *de Laurès*. 70
SUITE DES MÉMOIRES DE LITTÉRATURE TIRÉS DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE DES BELLES LETTRES. 73
POEME *qui a remporté le Prix à l'Académie Françoiſe*, par M. *le Mierre*. 93
L'OMBRE DU GRAND COLBERT, LE LOUVRE ET LA VILLE DE PARIS, DIALOGUE, ſuivi de *Réflexions ſur quelques cauſes de l'état préſent de la Peinture en France avec quelques Lettres de l'Auteur à ce ſujet*, Volume in-12 nouvelle Edition par M. *de la Font de Saint-Yenne*. 97
SCALPTURA, Carmen, ou LA GRAVURE, Poëme Latin en trois Chants par le feu P. *Doiſſin*, jeune Jeſuite, & traduit en proſe Françoiſe par le Père *** auſſi Jéſuite. 107
CONSIDÉRATIONS SUR LES FINANCES D'ESPAGNES, par M. V... de F... 119
LETTRE D'UN HERMITE A JEAN-JACQUES ROUSSEAU DE GENEVE, par M. *de Bonneval*, non l'ancien Intendant des Menus, ou le Comédien du Roi qui ſont auſſi Auteurs; mais par un autre M. *de Bonneval* qui a fait un fort bon Traité ſur l'Education & pluſieurs petites pièces

de vers très-jolies, dont il devroit donner un recueil au Public. 130

LETTRE DE M. DESCALE *sur le ſtyle dont les Auteurs Elémentaires des Mathématiques devroient ſe ſervir.* 137

VERS DE MLLE SCUDERY, qui n'avoient point encore été imprimés, ſur la naiſſance de M. le Duc de Bourgogne, en 1682, fils du grand Dauphin & père de LOUIS XV. 143

ESSAI HISTORIQUE SUR LES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE LA FRANCE PAR RAPPORT AUX FINANCES SOUS LE REGNE DE LOUIS XIV, ET LA REGENCE DU DUC D'ORLEANS, par M. *Deon de Beaumont.* 145

SUITE DES COMÉDIES ITALIENNES du ſieur *Goldoni.* 157

SUITE DE L'HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES, par M. l'Abbé *Prévoſt.* 169

LA TRENTAINE DE CITHERE, petit Roman ingénieux par M. le Chevalier *de la Baſtide.* 189

OBSERVATIONS SUR LES OUVRAGES DE MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, EXPOSÉS AU SALON DU LOUVRE EN L'ANNÉE 1753, par M. l'Abbé *le Blanc*, Hiſtoriographe des Bâtimens du Roi. 195

SUITE DES DÉLICES DU SENTIMENT, par M. le Chevalier *de Mouhy*. 206
STANCES sur la naiſſance de M. le Duc d'Aquitaine, par Mlle *Pliſſon*, de Chartres. 215
SUITE DES MEMOIRES DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES. 217
DICTIONNAIRE DE LA LANGUE BRETONNE, par Dom *Louis le Pelletier* Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, donné au Public par Dom *Charles Taillandier*, de la même Congrégation. 242
LE PELERINAGE, petite pièce de vers ingénieuſe en l'honneur du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, par M. l'Abbé *Porquet*. 264
LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇOISE, par *Jean-Jacques Rouſſeau*. 266
MŒURS ET COUTUMES DES ROMAINS, 2 Volumes in-12, par M. *Bridault*, maître de Penſion. 289
L'ESPRIT DE MONTAIGNE, *ou les Maximes, Penſées, Jugemens & Réflexions de cet Auteur, rédigés par ordre de matieres*, 2 Volumes in-12, par M. *Peſſelier*. 305
REMARQUE ſur un endroit de l'ouvrage de M. l'Abbé *le Blanc*, intitulé, *Obſervations ſur les ouvrages de Meſſieurs de l'Académie de Peinture & de Sculpture*, ex-

posés au Salon du Louvre en l'année 1753. 310

NOUVELLE RÉPONSE à la Lettre sur la Musique Françoise de *Jean-Jacque Rousseau.* 314

MIRZA ET FATMÉ, *Conte Indien traduit de l'Arabe* par M. *Saurin*, fils de feu M. *Saurin*, si célébre par son procès avec le grand *Rousseau* au sujet des fameux couplets. 345

NOUVEAUX ELEMENS D'ODONTOLOGIE contenant l'anatomie de la bouche, la description de toutes les parties qui la composent, & de leur usage, & la Pratique abrégée du Dentiste, avec plusieurs observations, par M. *Lécluse*, Chirurgien Dentiste de sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Chirurgien Dentiste Pensionnaire de la Ville de Nancy, & reçû à Saint Côme. 353

Fin de la Table des Matières du douzième Volume.